

## SÉRIES

DE L'ÉTÉ

LA NOUVELLE DE PHILIPPE DJIAN

Frictions

Première d'une série de huit, une œuvre de Djian, encartée dans ce numéro. Une femme, un homme, l'amour enfui et le regard de l'enfant. Portrait de l'auteur. p. 24



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

### GRANDS REPORTAGES

#### États-Unis 1955

Chaque jour un reportage du Monde des années 1955-1980. Aujourd'hui, André Fontaine raconte l'Amérique d'Eisenhower, pays de cocagne p. 9

# Chirac aux ministres : respectez mes engagements

Après avoir lu *Le Monde* qui relatait les premières dissonances entre ministres ainsi que le « coup de fatigue » du premier ministre, Jacques Chirac a téléphoné, vendredi 12 juillet, à Jean-Pierre Raffarin pour s'enquérir de sa santé et de l'état des troupes gouvernementales. Agacé par les conflits et incidents qui opposent certains membres du gouvernement, il devait tenter de recadrer l'action de l'équipe Raffarin, dimanche à la télévision. Le chef de l'Etat réaffirmera que les baisses d'impôts et de charges promises seront menées à bien. Il devait aborder la question de l'amnistie ainsi que celle d'un éventuel référendum sur la décentralisation.

Jacques Chirac a complété son équipe élyséenne avec une championne olympique, Marie-Claire Restoux, un magistrat, Laurent Le Mesle, et la philosophe Blandine Kriegel.



PANCHO

► Le chef de l'Etat est agacé par les conflits entre ministres

► Il veut réaffirmer, le 14 juillet, que ses promesses sur les baisses d'impôts doivent être tenues

► Michèle Alliot-Marie entend moderniser l'arsenal nucléaire de la France



SANGATTE

Fermeture en vue p. 7 et notre éditorial p. 10

### SCIENCES

L'homme crée un virus de la polio p. 16

### ARGENTINE

Elections et faillite p. 2

### COUR PÉNALE

L'immunité des soldats américains p. 3

International.....	2	Entreprises.....	13
France.....	5	Aujourd'hui.....	14
Société.....	7	Météorologie.....	18
Horizons.....	9	Jeux.....	18
Carnet.....	12	Culture.....	19
Abonnements.....	12	Radio-Télévision.....	23

Lire pages 5 et 6

## Airbus fait jeu égal avec Boeing

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, qui devait s'exprimer sur les questions de défense lors de son allocution du 14 juillet, doit se rendre mardi 16 juillet à Toulouse pour inaugurer le site d'assemblage final de l'Airbus A-380. A cette occasion, Noël Forgeard, le président d'Airbus, dresse, dans un entretien au Monde, le bilan de sa société. Airbus est détenue à 80 % par EADS, société constituée par le groupe Lagardère (fusion de Matra et d'Aérospatiale), l'allemand Dasa et l'espagnol Casa. Le britannique BAE Systems est également pré-

sent dans son capital. Noël Forgeard, à la tête d'Airbus depuis 1998, estime sa « mission accomplie ». « En arrivant à la tête d'Airbus en 1998, je m'étais fixé trois objectifs : installer durablement Airbus à parité avec Boeing ; c'est fait. Lancer l'A-380 ; c'est fait. Transformer Airbus, qui était un groupement d'intérêt économique, en une véritable entreprise ; c'est fait ». Quel que soit le résultat de l'important appel d'offres lancé par la compagnie à bas coût Easy Jet, Airbus devrait en 2003 livrer autant d'avions que son rival américain.

► 97 Airbus A-380 sont commandés

► Le site d'assemblage de Toulouse inauguré

► Le constructeur européen livrera en 2003 autant d'avions que Boeing

Lire page 13

### SUPPLÉMENT

## La superpuissance américaine vue par « The New York Times »



LES ÉTATS-UNIS se voient comme garants de la sécurité du globe et responsables de sa bonne santé économique. Dominants sur les terrains militaire, culturel et technologique, ils s'estiment différents des autres nations. Ce statut que George W. Bush utilise avec arrogance provoque un ressentiment croissant. Notre supplément hebdomadaire, qui sera interrompu pendant l'été, reprenant une sélection des articles en anglais du quotidien new-yorkais, analyse l'unilatéralisme américain et les réactions qu'il entraîne dans le monde.

## A Paris, les pompiers de New York avec leur magnifique « pumper »

« MON FILS est arrivé un des premiers avec son détachement. Je sais qu'il a réussi à monter jusqu'au 3<sup>e</sup> étage et qu'il est ensuite redescendu jusqu'au 10<sup>e</sup>. Là, on a perdu sa trace. Mon fils, c'était ma gloire, vous savez ! » : Gérard Jean-Baptiste, 66 ans, fait partie des 77 personnes arrivées à Paris pour participer, le 13 juillet, aux cérémonies de jumelage entre la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et le Fire Department of New York (FDNY). Elles ont toutes perdu un proche le 11 septembre. Une mère de famille a vu ses deux fils mourir dans les flammes : l'un était pompier, l'autre policier. Une jeune femme à Paris avec son enfant de deux ans a perdu son mari.



JACQUES BRINON/AP

par leur besoin de contact, de chaleur humaine », explique Lucienne Roussillat-Jorjion, conseillère socio-éducative aux pompiers de Paris, qui les accompagne. « J'ai été très émue de voir des Américains en voyage à Paris mettre la main sur le cœur en les croisant », confie-t-elle. « Des Français m'ont serré la main, d'autres m'ont donné une petite tape sur l'épaule », raconte une dame âgée... Autre moment d'émotion : la découverte de la copie de la statue de la Liberté, pont de

Grenelle. Comme elles en ont toutes fait la demande, les familles se rendront aussi en Normandie, sur les plages du débarquement.

Contrairement à la rumeur, les pompiers new-yorkais ne défilent pas le 14 juillet sur les Champs-Élysées. De peur, murmure-t-on, que la magnifique pumper, de marque American-La France, n'éclipse les vedettes de ce 14 juillet : la Légion d'honneur, Saint-Cyr et les 200 cadets de West Point, les deux écoles célébrant leur bicentenaire.

Il faut dire qu'elle a belle allure, cette autopompe rutilante, stationnée aujourd'hui devant le quartier général des pompiers de Paris, place Jules-Renard, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement. « C'est vrai qu'elle a peut-être plus de gueule que les nôtres, mais elle est moins armée, moins diversifiée », dit un pompier parisien, fier de voir ses collègues américains en admiration devant leurs casques. Et ils rient beaucoup quand ils nous voient préparer le bal du 14 juillet. »

José-Alain Fralon

### PORTRAIT

## Susheela Raman en fusion



ELLE EST anglaise, mais sa musique est un subtil et envoûtant mélange d'influences indiennes, africaines et occidentales. Lire page 22

### ANALYSE

## L'Allemagne et le « syndrome Holzmann »

LA CLASSE POLITIQUE allemande, le chancelier Gerhard Schröder en tête, doit s'y résoudre à contrecœur : un bien curieux syndrome rôde depuis quelques mois dans le monde des affaires de la première puissance économique européenne. Une série d'entreprises privées, autrefois portées à bout de bras par les banques avec la bénédiction des pouvoirs publics, ont mis la clé sous la porte. La liste, déjà impressionnante, vient de s'allonger avec le récent dépôt de bilan de Babcock Borsig, fabricant de machines implanté depuis plus de cent ans dans la Ruhr, le berceau de l'industrie allemande. C'est l'ancien fleuron du BTP Phi-

lipp Holzmann qui avait ouvert la partie, à l'issue d'une agonie très révélatrice. Sauvée in extremis à la suite d'une intervention retentissante du chancelier Schröder, en novembre 1999, l'entreprise avait tenté de se redresser. En vain. Le gouvernement est néanmoins resté quasiment immobile lorsque de nouvelles difficultés financières ont surgi début 2002. Cette vague de défaillances sans précédent a emporté l'empire des médias Kirch, le constructeur d'avions Fairchild Dornier et le fabricant de matériels de bureau Herlitz.

Détail croustillant : à moins de quatre-vingts jours des prochaines élections législatives, les deux candidats

à la chancellerie sont égratignés par ce syndrome inédit. Tandis que le chancelier social-démocrate Schröder s'est battu pour Holzmann et pour Babcock Borsig - la Ruhr étant un bastion électoral de son parti -, son rival conservateur Edmund Stoiber est lui aussi visé. La déconfiture de Kirch, longtemps soutenu par la banque semi-publique régionale Bayerische Landesbank, a mis en lumière le caractère très volontariste du ministre-président de Bavière en matière de politique industrielle.

Philippe Ricard

Lire la suite page 10

**PRIX SPÉCIAL**  
à CEUX QUI RÉVISENT LEURS CLASSIQUES PENDANT L'ÉTÉ...

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

FRANCE INTER | Le Monde | UNIVERSAL



# INTERNATIONAL

## AMÉRIQUES

Les candidats à l'**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE**, décidée, mardi 9 juillet, par le président argentin, Eduardo Duhalde, se sont lancés dans une campagne dont se désintéresse une majorité des citoyens

d'un pays en faillite, où la classe politique est discréditée. L'annonce du scrutin du 30 mars – au lieu de décembre 2003 – n'a pas généré de trêve dans l'agitation quotidienne, qui voit des **MILLIERS DE MANIFES-**

**TANTS** réclamer le départ du gouvernement. Un des rares politiciens encore crédibles, Carlos Reutemann, péroniste comme le chef de l'Etat, a jeté l'éponge, alors que M. Duhalde comptait sur lui pour faire bar-

rage à son rival, l'ancien président **CARLOS MENEM**. Le Fonds monétaire international s'inquiète vivement des répercussions possibles de la crise économique argentine sur l'ensemble de la région.

## En Argentine, la course électorale est lancée sur fond de faillite

Le scrutin présidentiel anticipé annoncé par le président, Eduardo Duhalde, ne calme en rien l'agitation populaire. Elle vise l'ensemble de la classe politique, discréditée en raison de la ruine économique qui a jeté des millions de citoyens dans la pauvreté. Verdict dans les urnes le 30 mars 2003

### BUENOS AIRES

de notre correspondante

Malgré l'annonce d'élection présidentielle anticipées fin mars, il n'y pas de trêve en Argentine. Chaque jour, depuis maintenant sept mois, des manifestations de mécontentement agitent les rues de Buenos Aires et les provinces de l'intérieur. Pour la fête de l'Indépendance, le 9 juillet, plus de 15 000 personnes – militants de gauche, chômeurs, représentants des assemblées populaires de quartiers et des associations des droits de l'homme – se sont rassemblés pacifiquement sur la place de Mai, devant le palais présidentiel, pour critiquer le Fonds monétaire international (FMI) et réclamer le départ du gouvernement, qu'ils jugent « illégitime ». Le président péroniste, Eduardo Duhalde, n'a pas été élu par le vote populaire, mais a été désigné pour un mandat provisoire par le Parlement, le 1<sup>er</sup> janvier, lors de la convulsion sociale qui, à la veille de Noël avait fait une trentaine de morts, obligeant le président radical, Fernando de la Rúa, à démissionner.

« *Que se vayan todos* » (qu'ils s'en aillent tous !), ce leitmotiv scandé depuis des mois par les citoyens a été en partie entendu par M. Duhalde, qui a annoncé la tenue d'une



GAMMA/RATIN ALEANDRA

Chaque jour, depuis maintenant sept mois, des manifestations de mécontentement agitent les rues de Buenos Aires et les provinces de l'intérieur. Pour la fête de l'Indépendance, le 9 juillet, plus de 15 000 personnes, réunies sur la place de Mai, manifestaient pour critiquer le Fonds monétaire international (FMI) et réclamer le départ du gouvernement qu'elles jugent « illégitime ».

élection présidentielle avancée au 30 mars, au lieu de décembre 2003. Différents secteurs exigent toutefois le renouvellement de tous les mandats politiques. « *La République argentine est en danger* », estime le chef de l'Etat. Affaibli au sein même de son parti péroniste, M. Duhalde n'a pu tenir aucune de ses promesses. La paix sociale n'est pas revenue. Le 26 juin, deux jeu-

nes chômeurs ont été tués par balles, à bout portant, par la police.

Aucune réactivation économique n'a sorti l'Argentine d'une récession sans précédent, avec un taux officiel de chômage de 24 % et cinq argentins sur dix vivant désormais dans la pauvreté. Contrairement à ce qu'il avait promis à son arrivée au pouvoir, M. Duhalde n'a pas rendu leurs économies aux milliers de

petits épargnants qui, le 8 juillet, ont également manifesté dans le centre de la capitale pour exiger que leur argent, confisqué par les banques, leur soit restitué dans la monnaie d'origine, c'est-à-dire en dollars dans la majorité des cas.

Il n'a pas davantage réussi à obtenir une aide financière du Fonds monétaire international (FMI), que M. Duhalde juge indispensable

pour sortir du marasme. L'Argentine doit faire face à de lourdes échéances pour ne pas se retrouver totalement isolée économiquement. Le FMI a repoussé d'un an l'échéance de paiement d'un prêt de 1,6 milliard de dollars qu'elle devait honorer le 16 juin. Mais Buenos Aires doit, la semaine prochaine, payer quelque 550 millions de dollars à la Banque interaméricaine de développement (BID). Préoccupé par l'impact de la crise argentine dans la région, le FMI a désigné un comité de « notables », qui arriveront le 22 juillet à Buenos Aires pour aider sur place à la définition d'un programme monétaire et à la restructuration du système financier. Il s'agit d'Andrew Crockett, directeur général de la Banque de paiements internationaux de Basilea, de John Crow, Luis Rojo et Hans Tietmeyer, respectivement ex-présidents de la Banque centrale du Canada, de celle d'Espagne et de la Bundesbank.

### RETOUR DE CARLOS MENEM

Les Argentins ne font pas grand cas de l'élection annoncée. Plus de 51 % d'entre eux estiment qu'elle ne résoudra pas la crise qui a plongé une grande partie des 37 millions d'habitants dans la pauvreté. En revanche, l'annonce d'un scrutin anticipé a fait l'effet d'une bombe dans les milieux politiques avec des zizanies au sein des partis traditionnels et le lancement désordonné de nombreuses candidatures.

Parmi les figures politiques bénéficiant encore d'une certaine crédibilité figure le péroniste Carlos Reutemann qui, après des jours de suspens, a finalement annoncé, le 10 juillet, qu'il ne serait pas candidat aux primaires fixées à la fin novembre. Le gouverneur de Santa Fe (centre du pays) et ancien pilote de formule 1 s'est plaint du manque de volonté du président Duhalde pour résoudre les graves conflits. Cette désertion est une claque pour M. Duhalde, qui espérait, grâce à la présence de M. Reutemann dans la course, contrecarrer son principal ennemi au sein du péronisme, Carlos Menem, qui prône une dollarisation de l'économie s'il revenait au pouvoir. L'ex-président (1989-1999), âgé de soixante-douze ans, s'est déjà lancé dans l'arène électorale malgré les nombreuses « *escrachés* » (insultes) dont il a été dernièrement victime quand il est réapparu en public. M. Menem, qui était encore, en 2001, assigné à résidence sous l'accusation de trafic d'armes

durant son administration et qui est considéré comme le principal responsable de l'actuelle crise ainsi que de la corruption en Argentine, est remonté dans les enquêtes d'opinion.

Face à lui, une femme de quarante-trois ans arrive en tête dans tous les sondages : Elisa Carrió, députée transfuge du Parti radical, qu'elle a quitté pour fonder l'ARI (Alternative pour une république d'égaux), suivie du député de gauche, Luis Zamora, ancien trotskiste. Tous deux exigent

### La FIDH dénonce « la culture de l'impunité »

L'Argentine est passée d'une situation de crise à une hypercrise « *politique, économique et sociale* », relève la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), qui vient de publier un rapport « *Argentine : un peuple sinistré* », compte rendu de la mission qu'elle a effectuée sur place au mois de mars. Après avoir relevé que la situation est le résultat de dix ans de « *libéralisation de l'économie sans recherche d'effets compensatoires* », l'organisation relève que la crise ne peut être résolue qu'au niveau politique.

La FIDH s'interroge longuement pour savoir si « *la culture de l'impunité* » dans le pays n'est pas « *l'une des clés permettant de comprendre l'état de crise politique, sociale et économique* » dans laquelle l'Argentine est plongée. Tout en constatant « *avec satisfaction la vitalité et l'effervescence démocratique de la société civile* », la FIDH exprime « *ses plus vives inquiétudes au regard du fonctionnement actuel de l'appareil policier* », responsable des événements meurtriers de décembre dernier. – (Corresp.)

que les élections ne soient pas limitées à la présidence de la République, mais portent sur un renouvellement total des parlementaires et le limogeage des membres de la Cour suprême de justice, nommés par M. Menem et largement considérés comme corrompus.

Dans tous les cas, l'absence de crédibilité du président Duhalde dans les milieux financiers internationaux pourrait conduire à avancer une nouvelle fois la date des élections.

Christine Legrand

## A la télé, le vainqueur de Job Story gagne un an de travail

### BUENOS AIRES

de notre correspondante

Tous les soirs de la semaine, à 19 heures en Argentine, l'émission de télévision « *Ressources humaines* » bat depuis plusieurs semaines des records d'audience, détrônant les habituels feuilletons télévisés venus du Mexique ou du Venezuela. Comme si les Argentins découvraient que la misère dans leur propre pays était devenue plus poignante que les mélodrames de fiction de leurs voisins latino-américains.

Il ne s'agit pas d'un jeu télévisé traditionnel avec des candidats venus gagner des fortunes ou des vacances de rêve dans les Caraïbes. Non. L'enjeu de ce « *job story* » est plus prosaïquement de décrocher un travail dans un pays en récession où le chômage conjugué au sous-emploi dépasse les 50 % et où la moitié des 37 millions d'Argentins sont tombés en quelques mois en dessous du seuil de pauvreté.

En échange d'une publicité gratuite, des employeurs, le plus souvent des petites entreprises, offrent un emploi par jour, acceptant que ce soit les téléspectateurs qui, par leurs appels téléphoniques, choisissent le candidat à embaucher entre deux personnes qualifiées et présélectionnées par la chaîne de télévision.

Cosmétologue, plombier, gardien de nuit : les emplois sont variés, comme l'âge des candidats, qui peut aller de vingt ans à la cinquantaine. Une heure de reality show au cours de laquelle les candidats doivent démontrer leurs capacités professionnelles, mais surtout accepter que des caméras indiscretes dévoilent leur intimité et recueillent des confidences auprès de parents ou d'amis.

### SIGNATURE DU CONTRAT SUR LE PLATEAU

La quantité de larmes versées est un facteur déterminant. « *Mon père, je ne l'ai pas connu. Il a abandonné ma mère quand j'avais un an* », confesse dans le studio, la brune Mariana, 24 ans, sans travail depuis deux ans. Sa blonde rivale pour le poste d'assistante dans un solarium de Buenos Aires, Valeria, 22 ans, réprime ses sanglots quand elle raconte qu'à la mort de son père elle a dû abandonner l'école secondaire et qu'elle a besoin de travailler pour faire vivre sa famille.

Entre elles, se faufile le présentateur Nestor Ibarra, qui avec ses cheveux blancs et son sourire bienveillant joue les confesseurs. Le vainqueur de chaque émission obtient un contrat de travail d'un an incluant tous les avantages sociaux, un privilège en Argentine, où près de la moitié de la population active est

employée au noir. Après la signature du contrat sur le plateau, mais sans que le montant du salaire ne soit révélé, les candidats se félicitent et s'embrassent pour tenter d'atténuer la cruauté d'un concours qui chaque soir renvoie en direct un chômeur chez lui.

Après les manifestations de mécontentement, les concerts de casseroles, qui ont rythmé les premiers mois de l'année en Argentine et face à une paupérisation accélérée avec 3 500 nouveaux pauvres par jour, la société civile tente de s'organiser. De nombreuses organisations de solidarité voient le jour comme ce groupe de jeunes professionnels qui ont créé un site sur Internet ([www.porloschicos.com](http://www.porloschicos.com)), afin de recueillir des fonds pour nourrir les enfants des bidonvilles.

Le quotidien *La Nación* publie gratuitement une page d'avis « *solidaires* » d'ONG qui collectent des médicaments, des vêtements ou de la nourriture. Le journal *Clarín* a participé à une vaste campagne pour recueillir des chaussures et du matériel scolaire à la rentrée de mars. Il s'agit dans tous les cas de pallier l'absence de l'Etat face à la crise économique et sociale la plus grave de l'histoire argentine.

Ch. Le.

Pierre Salama, professeur d'économie à l'université de Paris-XIII

## « Le FMI n'a pas les moyens de s'en tenir à cette politique de blocage »

Quelle est la situation de l'Argentine, sept mois après l'explosion sociale qui a poussé le président Fernando de la Rúa à la démission en décembre 2001 ?

Le contexte est celui d'une terrible détérioration, avec une baisse de la production de l'ordre de 20 %, une augmentation du chômage, qui touche la moitié de la population. L'Argentine est aujourd'hui dans une crise ouverte.

Comment analysez-vous les changements de politique du gouvernement au cours des derniers mois ?

Les changements de ministre des finances, du responsable de la banque centrale traduisent une politique chaotique. Le gouvernement est pris à la gorge avec des équations économiques impossibles, les exigences des banquiers, c'est-à-dire des créanciers, sans parler des dettes des grandes entreprises. Au final, cela donne tout le contraire d'une politique claire, mais une politique au jour le jour, qui est le produit du désastre et qui tend à accentuer le désastre. On ne sait rien de ce qui va se passer en Argentine...

Vous avez pu vérifier sur place le degré de dégradation ?

Outre la situation sociale explosi-

ve, il n'y a plus de système bancaire et donc plus d'économie. Aujourd'hui, l'Argentine exporte et n'importe plus rien. Elle dégage ainsi 10 milliards de dollars par an d'excédent de la balance commerciale.

### Une crise régionale serait une véritable menace pour le projet de Grand Marché des Amériques prévu à l'horizon 2005, un projet très important pour les États-Unis

C'est considérable, mais ce n'est que le produit de la catastrophe, pas l'expression d'une économie compétitive. Mais cela prouve que le pays aurait la capacité de négocier autrement ses engagements internationaux.

Y a-t-il une spécificité du désastre argentin ?

La particularité argentine est

d'avoir mis en place un mécanisme selon lequel l'économie peut tuer. Le fameux plan de convertibilité, instauré en 1991 pour éliminer l'hyperinflation, a signifié pour les dirigeants un renoncement à la maîtrise de la politique monétaire et donc à toute politique monétaire expansionniste, comme l'ont fait au cours des dernières années le Mexique et le Brésil. Or l'Argentine est une économie relativement fermée commercialement. Et dans ce contexte, dès que l'on réduit les dépenses, il y a un effet keynésien habituel d'accentuation de la dépression économique. C'est ce qui s'est passé en décembre dernier après quatre années de récession.

Que pensez-vous de la politique du Fonds monétaire international (FMI) vis-à-vis de Buenos Aires ?

En premier lieu, il convient de souligner l'importance du changement de numéro deux du FMI, Anne Kruger. Elle appartient à l'aile la plus réactionnaire des républicains américains. Ce courant professe que si le libéralisme n'a pas fonctionné c'est parce qu'il n'a jamais été appliqué intégralement. Aujourd'hui, selon cette théorie, la priorité est de punir les mauvais élèves pour donner un bon exemple afin que

demain le monde soit parfait. Le pari du FMI est de faire appliquer, comme pour les entreprises en faillite, le chapitre 11 qui suspend les créances le temps que l'entreprise, avec un nouvel administrateur qui gère, licencie et restructure, se sorte de la mauvaise passe. Mais, à ma connaissance, contrairement à ce que souhaite le FMI, on ne peut pas licencier les Argentins, ce n'est pas possible.

Quelles sont les conséquences à terme de ce blocage ?

Cela est très grave pour la population argentine qui souffre, d'autant plus que le FMI n'a pas les moyens de s'en tenir à cette politique de blocage. Le Brésil est entré en récession et il y a des élections générales en octobre. Si l'on ajoute, à l'Argentine en situation de chaos, un Brésil en crise, cela représente une véritable menace pour le projet de grand marché des Amériques (ALCA, prévu à l'horizon 2005), un projet très important pour les États-Unis.

Si en plus, sans faire de catastrophisme, l'on ajoute le Mexique qui est en pleine récession voire en crise, la manière de penser l'ALCA pour le président Bush va nécessairement changer. L'enjeu devient tellement fort qu'il est raisonnable de penser que Washington va réagir

en politique, comme il l'a fait avec les mesures concernant la sidérurgie et l'agriculture ; dans ces deux cas, il a su mettre son idéologie libérale de côté en prenant des mesures protectionnistes.

### Il n'y a pas de solution sans une politique de relance

Pensez-vous qu'il y a un risque ou un effet de contamination de la crise argentine aux autres pays du continent ?

Non, car la crise brésilienne a ses origines propres, mais deux crises jointes l'une à l'autre peuvent créer une forte déstabilisation.

Quel type de sortie pourrait être mis en place ?

Il y a des possibilités qui n'impliquent pas une rupture avec le marché. Il faudrait, par exemple, instaurer à titre provisoire un monopole du commerce extérieur, qui permettrait à l'Etat de rapatrier les revenus des exportations. De plus, il faudrait accepter un déficit budgétaire

et suspendre, pendant une période donnée et dans le cadre d'une négociation, le paiement de la dette externe. Il n'y a pas de solution sans une politique de relance.

Cela suppose un accord avec les instances financières multilatérales ?

Tout à fait, mais si la gauche du Parti des travailleurs (PT) et son leader Luis Inacio « *Lula* » da Silva gagnent les élections du 3 octobre au Brésil, cela changera la donne et placera les Argentins dans une position différente pour négocier.

Le gouvernement Duhalde est-il en position de négocier ?

Depuis six mois, il négocie sans rien imposer. Le courage politique manque pour agir parce que, disons-le clairement, ce gouvernement n'est pas légitime. Eduardo Duhalde n'a pas été élu et il est profondément marqué par sa propre implication dans le passé et dans le désastre argentins ; cela limite sa capacité d'action. Un gouvernement plus fort politiquement, c'est-à-dire légitime, pourrait décider d'une autre politique et contraindre le FMI, surtout s'il est appuyé par le Brésil, à négocier sur d'autres bases.

Propos recueillis par Alain Abellard



# L'ONU adopte un compromis entre les Etats-Unis et les partisans de la justice internationale

A l'unanimité, le Conseil de sécurité a accordé, pour un an renouvelable, l'immunité aux soldats engagés dans des opérations de maintien de la paix, que leur pays soit partie ou non au traité de Rome

**NEW YORK (Nations unies)**  
de notre correspondante

C'est à l'unanimité que le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi 12 juillet, une résolution assurant l'immunité, pour un an, devant la Cour pénale internationale (CPI), à tout le personnel américain participant aux opérations de maintien de la paix autorisées par les Nations unies. Cette immunité s'étend aussi aux soldats des pays non parties au traité de Rome établissant la CPI, créée pour juger les auteurs de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et dont le Statut est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet.

Cette décision de compromis a été saluée par les Etats-Unis, qui l'ont instigué, mais aussi par la France et la Grande-Bretagne. Elle a été rejetée par les activistes des droits de l'homme. « Dans un monde idéal, nous n'aurions jamais dû voter une telle résolution sur un traité international, commente un ambassadeur membre du Conseil, mais nous sommes dans un monde réel dans lequel les Etats-Unis font la loi, et nous avons été obligés de faire des concessions. »

Concessions aussi, et surtout, de la part de Washington qui, au départ, avait exigé l'immunité préventive, générale et permanente mais qui, face à l'opposition ouverte et énergique d'une grande majorité

des Etats-membres, a dû se contenter d'une immunité limitée à un an « si le cas se présente » et « à moins que le Conseil de sécurité n'en décide autrement ».

Washington, qui, pourtant, avait menacé jusqu'à la dernière minute d'opposer son veto à la prolongation, et à la création, de toute opération de paix de l'ONU si ses exigences n'étaient pas prises en compte, a accepté ce compromis et a voté

## « Les Américains ont fait chaque jour des concessions »

pour, non seulement la résolution 1422, mais aussi pour deux autres résolutions prolongeant les mandats des forces de l'ONU en Bosnie-Herzégovine et dans la péninsule de Prevlaka (Balkans).

Prénant la parole aussitôt après le vote, l'ambassadeur du Canada a dénoncé la décision du Conseil qui, selon M. Paul Heinbecker, « n'a pas le mandat d'amender un traité international ». Amèrement déçue aussi est la droite américaine qui mène, depuis des années, une guerre purement « idéologique » contre la CPI.

Dans un éditorial, vendredi, le *Wall Street Journal* a aussi dénoncé

les concessions de l'administration Bush qui, estime le quotidien, « s'est inclinée devant l'ONU ».

C'est sans doute pour apaiser l'aile dure du Congrès que l'ambassadeur américain, John Negroponte, a tenu, devant la presse, des propos extrêmement durs, en mettant en garde contre de « graves conséquences » si jamais un ressortissant américain venait à comparaître devant la Cour. M. Negroponte a réitéré l'hostilité de son gouvernement à la CPI en disant que les Etats-Unis ne ratifieraient « jamais » le traité de Rome. Minimisant les paroles de l'Américain, un diplomate ironisait : « La dureté de ses commentaires est à la mesure de ce qu'il a cédé ! » Le même diplomate rappelait qu'en présentant quatre projets de résolution différents, « chacun moins fort que le précédent, les Américains ont fait chaque jour des concessions. »

La France, dont la position avait été saluée par les partisans de la Cour, et qui avait proposé plusieurs amendements décisifs au texte américain, a aussi défendu son vote positif à la résolution. Parlant au Monde, l'ambassadeur français a dit que la France est « satisfaite » du résultat, qui, selon lui a pu « préserver l'autorité de la CPI et celle du Conseil de sécurité et qui respecte strictement le statut de Rome. » En effet, même si plusieurs diplomates et

tous les activistes des droits de l'homme ont critiqué la résolution, personne n'a contesté sa légalité vis-à-vis de l'article 16 du statut de Rome qui est évoqué dans le texte.

Selon le conseiller juridique de l'ONU, le Suédois Hans Correl, la résolution « paraît tout à fait conforme au traité de Rome. » Sans remettre en cause la légalité de la décision, le président de la commission préparatoire de la CPI, Philippe Kirsch, a estimé qu'elle porte atteinte à la crédibilité du Conseil de sécurité : « Le rôle du Conseil est sujet à question », a-t-il dit lors d'une conférence de presse. Selon lui « les opérations de la Cour ne seront pas affectées, la crédibilité du Conseil l'est beaucoup plus. » M. Kirsch rappelle que le statut de Rome laisse la responsabilité première de la poursuite judiciaire au pays concerné.

Le traité de Rome est, à ce jour, signé par 139 pays et ratifié par 76.

Les tractations des dernières semaines, et en particulier le débat public qui s'est tenu à ce sujet, mercredi 10 juillet, au Conseil de sécurité, a démontré de façon spectaculaire l'isolement de Washington dans sa guerre contre cette instance largement saluée comme « le plus grand accomplissement » de l'humanité dans le domaine de la loi internationale.

Afsané Bassir Pour

VERBATIM

## Le texte de la résolution 1422

LE CONSEIL de sécurité :  
– prenant acte de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, du statut de la Cour pénale internationale, fait à Rome le 17 juillet 1998 (le Statut de Rome), – soulignant l'importance que revêtent les opérations des Nations unies pour la paix et la sécurité internationales,  
– notant que tous les Etats ne sont pas parties au Statut de Rome,  
– notant que les Etats parties au Statut de Rome ont choisi d'accepter la compétence de la Cour conformément au statut et en particulier au principe de complémentarité,  
– notant que les Etats qui ne sont pas parties au Statut de Rome continueront de s'acquiescer de leurs responsabilités devant leurs juridictions nationales en ce qui concerne les crimes internationaux,  
– considérant que les opérations établies ou autorisées par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies ont pour mission de maintenir ou de rétablir la paix et la sécurité internationales,  
– considérant en outre qu'il est dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales de faire en sorte que les Etats membres soient en mesure de concourir aux opéra-

tions décidées ou autorisées par le Conseil de sécurité,

– agissant en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies,

1) **Demande**, conformément à l'article 16 du Statut de Rome, que, s'il survenait une affaire concernant des responsables ou des personnels en activité ou d'anciens responsables ou personnels d'un Etat contribuant qui n'est pas partie au Statut de Rome à raison d'actes ou d'omissions liés à des opérations établies ou autorisées par l'Organisation des Nations unies, la Cour pénale internationale, pendant une période de douze mois commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2002, n'engage ni ne mène aucune enquête ou aucune poursuite, sauf si le Conseil de sécurité en décide autrement ;  
2) **Exprime** l'intention de renouveler aussi longtemps que cela sera nécessaire la demande visée au paragraphe 1, dans les mêmes conditions, le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, pour une nouvelle période de douze mois ;  
3) **Décide** que les Etats membres ne prendront aucune mesure qui ne soit conforme à la demande visée au paragraphe 1 et à leurs obligations internationales ;  
4) **Décide** de rester saisi de la question. – (AFP.)

## TROIS QUESTIONS À... RICHARD DICKER

**1 Vous êtes juriste à l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch. Quelle est votre réaction à la résolution adoptée par le Conseil de sécurité concernant la CPI ?**

En ce qui concerne la CPI elle-même je dois dire que Washington a obtenu considérablement moins que ce qu'il avait souhaité. L'administration Bush voulait – et cela n'était pas simplement une position de négociation – l'immunité générale et perpétuelle pour tout le personnel de l'ONU dans toutes les opérations de paix autorisées par le Conseil de sécurité. Or ce qu'ils ont obtenu est un simple report, ce qui en soit est juridiquement contestable. Il faut ajouter que, si jamais un casque bleu devait commettre des crimes contre l'humanité pendant ces douze mois, cette décision prendrait un caractère différent et rendrait le report politiquement très difficile pour le Conseil de sécurité et non pas pour la CPI. Malgré cela, la crédibilité de la CPI a tout de même été atteinte, car cette résolution signifie que la Cour n'est pas à l'abri de manipulations politiques.

**2 La décision, telle que stipule le texte, est-elle « conforme » à l'article 16 du statut de Rome ?**

Sa légalité est douteuse. Premièrement, comme l'ont noté un très grand nombre de pays, le Conseil a outrepassé ses compétences en tentant de modifier un traité international. Deuxièmement, la résolution invoque le chapitre 7 de la charte de l'ONU, un chapitre qui ne peut être invoqué que si la situation présente une menace à la paix et la sécurité internationale. Or, dans ce cas précis, les Etats-Unis ont eux-mêmes créé une crise qui est devenue un prétexte pour avoir recours au chapitre 7. Cela veut-il dire que la juridiction de la CPI peut être considérée comme une menace à la paix et la stabilité ? Je sais qu'au moins un pays étudie la possibilité de solliciter l'avis juridique de la Cour internationale de justice à l'égard de cette résolution américaine.

**3 Beaucoup disent que cette résolution porte atteinte à la crédibilité du Conseil de sécurité, qu'en dites-vous ?**

Sans aucun doute. Je crois très honnêtement que la vraie victime de cette résolution est la légitimité même du Conseil de sécurité.

Propos recueillis par  
A. B. P.

# M. Moucharraf veut consacrer le rôle de l'armée au Pakistan

Une réforme institutionnelle renforçant les pouvoirs du président est contestée par les partis politiques

**ISLAMABAD**  
de notre envoyée spéciale

A trois mois des élections législatives, le 10 octobre, censées redonner le pouvoir aux civils, le président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, a défendu avec force, vendredi 12 juillet, lors d'un discours à la nation, l'institutionnalisation du rôle de l'armée dans la conduite de la politique pakistanaise.

Débat de longue date au Pakistan, où l'armée a gouverné à peu près la moitié des cinquante-quatre ans d'existence du pays, la création d'un Conseil national de sécurité où siègeront les hauts responsables militaires est l'un des principaux amendements constitutionnels prévus par le gouvernement. Le président, le premier ministre, le chef de l'opposition et les quatre ministres en chef des provinces siègeront aussi à ce Conseil, qui aura le pouvoir de démettre le premier ministre, son cabinet et de dissoudre l'Assemblée nationale.

Le général Moucharraf, qui s'est adressé à la nation en uniforme de commandant-en-chef des armées, a justifié la création de ce Conseil en affirmant : « Qu'est-ce que la hon-teuse démocratie des onze dernières

années a apporté au peuple ? La corruption, l'érosion des valeurs, l'institutionnalisation de l'effondrement des gouvernements », a-t-il dit, en allusion au fait qu'entre 1988 et 1999 aucun des quatre gouvernements élus n'a achevé son mandat, le président ayant, à chaque fois, et après consultation du chef de l'armée, renvoyé le premier ministre. « Notre priorité est non seulement de restaurer la démocratie, mais de créer une



« Qu'est-ce que la honteuse démocratie des onze dernières années a apporté au peuple ? »  
PERVEZ MOUCHARRAF

démocratie qui fonctionne », a ajouté le président. « Je ne cherche pas le pouvoir. Je veux donner le pouvoir », a-t-il ajouté.

Les 29 amendements constitutionnels qui devraient être débattus publiquement ont, dans l'ensemble, été rejetés par tous les partis politiques. Pour beaucoup, les changements proposés, qui vont dans le sens d'un renforcement majeur des pouvoirs du président, altèrent pro-

fondément la Constitution de 1973 et seul un Parlement élu est en mesure d'approuver ou de rejeter de tels amendements. Parmi ceux-ci, l'obligation faite à tout candidat de posséder un diplôme universitaire est largement critiquée dans la mesure où elle exclut d'office plus de 90 % de la population pakistanaise. Cette mesure, qui a toutefois été approuvée par la Cour suprême, saisie par la Ligue musulmane, qui jugeait l'obligation discriminatoire, est particulièrement malvenue dans un pays qui consacre moins de 2 % de son budget à l'éducation.

Ajouté à ces amendements, le gouvernement a aussi publié un décret interdisant à toute personne ayant été premier ministre ou deux fois ministre en chef d'une province d'occuper de nouveau ce poste. Même si le gouvernement s'en défend, ce décret vise clairement les deux anciens premiers ministres, Benazir Bhutto, qui vit en exil entre Londres et Dubaï, et Nawaz Sharif, qui est en Arabie saoudite.

Mme Bhutto a en outre, cette semaine, été condamnée à trois ans d'emprisonnement pour non comparution devant une cour qui la jugeait pour corruption, et le juge-

ment indique qu'elle devrait être arrêtée à son retour au Pakistan.

En ordonnant au général Moucharraf dont elle venait de légitimer le coup d'Etat (12 octobre 1999), de rendre le pouvoir aux civils dans les trois ans, la Cour suprême n'avait sans doute pas prévu les profondes modifications constitutionnelles qui aboutiront au mieux à donner au Pakistan une démocratie sous très haute surveillance militaire.

Le général Moucharraf, qui a déjà fait prolonger son mandat de président pour cinq ans lors d'un référendum très controversé, le 30 avril, prend aujourd'hui le risque d'une confrontation ouverte avec les partis politiques. Or si ceux-ci ne sont pas très populaires, le général ne l'est plus non plus, et sa ligne de conduite provoque quelque interrogation au sein même de l'institution militaire. Au moment où le Pakistan est pressé par les Etats-Unis de collaborer toujours plus dans la lutte antiterroriste et de faire des concessions à l'Inde sur le Cachemire, le président pourrait avoir du mal à faire face à une action concertée et organisée des forces politiques.

Françoise Chipaux

# Après Barcelone, le Fonds global de l'ONU contre le sida manque toujours de moyens

Les objectifs fixés pour 2003 s'éloignent

**BARCELONE**

de notre envoyé spécial

Vainqueur sans conteste à l'ap-laudimètre : Nelson Mandela, juste devant Bill Clinton. Aujourd'hui coprésidents de l'International AIDS Trust, une fondation créée pour financer des actions contre le sida, les anciens chefs d'Etat d'Afrique du Sud et des Etats-Unis sont intervenus l'un et l'autre, vendredi 12 juillet, lors de la cérémonie de clôture de la XIV<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida, au Palau Sant-Jordi de Barcelone. Sous les ovations de plusieurs milliers de délégués debout, les deux hommes sont arrivés à la tribune main dans la main, Nelson Mandela marchant avec quelque difficulté, appuyé sur une canne à pommeau d'ivoire.

Après l'intervention émouvante de Marie Boub-Dupont, première femme de Polynésie à révéler sa séropositivité, Bill Clinton s'est exprimé avec plus de liberté maintenant qu'il n'a pu à diriger son pays. Alors que le Brésil et l'Inde produisent des médicaments anti-VIH génériques à des prix inférieurs à ceux des multinationales, l'ancien président américain a conseillé aux pays en développement : « Négociez des accords avec les laboratoires pharmaceutiques et, si les prix sont encore trop élevés, achetez des médicaments génériques au Brésil, à l'Inde ou à d'autres. »

Evoquant l'insuffisance des sommes levées par le Fonds global pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Bill Clinton a ajouté, sous des applaudissements nourris : « Il faut que les pays riches reconnaissent ce que doit être leur part et qu'ils la payent. »

Lui succédant pour un discours de 45 minutes, Nelson Mandela a insisté sur le drame des orphelins du sida, l'ostracisme et les abus dont ils peuvent être victimes. Abordant les succès remportés contre la maladie dans les pays où les antirétroviraux sont accessibles, Nelson Mandela a affirmé : « Il y a une vie après le VIH-sida ! » Il a réclamé une déclaration de tous les déci-

## Les contributions au Fonds global

● **Le Fonds a reçu** des engagements financiers d'un total de 2,13 milliards de dollars.  
● **Les principales contributions promises** sont (en millions de dollars) : Etats-Unis (500 millions de dollars), Japon (200), Italie (200), Royaume-Uni (200), Allemagne (200), France (131), Pays-Bas (118), Commission européenne (105), Canada (100), Fondation Bill et Melinda Gates (100), Suède (58,3), Espagne (50), Belgique (15,7), Nigeria (10), Suisse (10), Irlande (8,7), Luxembourg (2,6), Ouganda (2), Koweït (1), Autriche (1), Zimbabwe (1), Rwanda (1), Winterthur Insurance (Crédit suisse, 1).  
● **Seuls la Suède, la Norvège et les Pays-Bas** ont dépassé le taux de 0,7 % du produit national brut demandé par les Nations unies.  
● **La liste complète** est disponible à l'adresse suivante : [http://www.globalfundatm.org/files/Financial\\_contributions28050\\_2.htm](http://www.globalfundatm.org/files/Financial_contributions28050_2.htm)

Paul Benkimoun

deurs, hommes politiques, institutions, syndicats, instances religieuses et organisations non gouvernementales pour proclamer : « Des traitements pour tous ceux qui en ont besoin ! » « Si les gouvernements et les entreprises avaient fait les mêmes efforts que ceux qu'ont déployés les organisations non gouvernementales, nous aurions déjà fait reculer la pandémie », a martelé l'homme d'Etat sud-africain.

Cette tonalité pour le moins critique a aussi été celle de Joep Lange, nouveau président de la Société internationale sur le sida (IAS), regroupement de scientifiques coordinateurs de la conférence. Professeur de médecine à l'université d'Amsterdam, Joep Lange a évoqué



« Il faut que les pays riches reconnaissent ce que doit être leur part et qu'ils la payent »  
BILL CLINTON

le fait que, à l'instar de ce qui est fait pour les traitements contre la tuberculose, il n'est pas nécessaire de disposer d'une infrastructure et de personnel médical sophistiqués pour que les personnes vivant dans des coins reculés en Afrique prennent des traitements qui peuvent être grandement simplifiés avec des formulations combinant trois médicaments dans un seul comprimé. « Si nous arrivons à avoir du Coca-Cola frais dans le moindre coin reculé de l'Afrique, cela ne devrait pas être impossible d'en faire autant avec les médicaments », a résumé le président de l'IAS.

« QU'ATTENDONS-NOUS ? »

Selon lui, le chiffre de 10 milliards de dollars par an, évoqué comme le minimum requis pour combattre le sida, est « sous-estimé. Mais, même si la somme était de 25 millions de dollars par an, cela resterait dérisoire ». Indiquant que le coût estimé pour l'économie britannique du match de Coupe du monde de football Angleterre-Argentine était de « 2 milliards de dollars », M. Lange a conclu : « Cela ne coûterait que 5 à 12 matches de football et un effort global concerté pour réellement faire quelque chose à propos du VIH-sida. Qu'attendons-nous ? »

Cependant, le seul chef d'Etat européen à avoir fait le déplacement à Barcelone était le Portugais Jorge Sampaio. De même, le seul pays riche à annoncer un financement supplémentaire pour le Fonds global, au cours de la conférence, a été l'Allemagne. Avec les 50 millions de dollars annoncés vendredi 12 juillet, sa contribution s'élève à 200 millions de dollars.

Rappelant que l'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies de juin 2001, qui avait lancé le Fonds global, avait fixé un ensemble d'objectifs à échéance de l'année 2003, Bill Clinton a affirmé : « Nous n'allons pas atteindre cet objectif. » Effectivement, au rythme où les contributions financières, à commencer par celles des pays les plus riches, parviennent au Fonds global, on voit mal comment cette échéance pourrait être respectée, avec le coût humain que cela implique : la pandémie fait 3 millions de morts par an.

**COMMERCE GESTION**  
Intégrez une GRANDE ÉCOLE

Bac + 2 (COUG, BTS, DUT...)  
Bac + 3 (Lettres, Droit, Eco...)

Sessions juillet/septembre

**Concours d'admission externe**

Contactez Marion Maury  
8, rue de Lota - 75116 Paris  
01 56 26 26 10/26  
[www.isq.fr](http://www.isq.fr)

**ISG**  
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION  
NEW YORK - PARIS - TOKYO  
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



## L'Espagne et le Maroc s'affrontent sur l'îlot de Persil

Après l'arrivée de quelques militaires marocains sur ce rocher de 13 hectares à l'ouest de Ceuta, Madrid a envoyé deux bâtiments de guerre. Les mauvaises relations entre les deux pays durent depuis plus d'un an

MADRID a décidé de « renforcer les moyens militaires » sur les îlots « sous souveraineté espagnole » situés en face des côtes marocaines, a indiqué vendredi 12 juillet le vice-président du gouvernement, Mariano Rajoy. Faite à la sortie du conseil des ministres, l'annonce répond à l'occupation jeudi - à la veille des festivités liées au mariage du roi Mohammed VI - par une douzaine de militaires marocains de l'îlot du Persil (îsote de Perejil), un rocher de 13 hectares inhabité à l'ouest de Ceuta, l'enclave espagnole sur les côtes marocaines.

Les autorités marocaines ont exclu de se retirer de l'îlot (baptisé Leila par Rabat), où elles ont installé un « poste de surveillance » dans le cadre de la « campagne de lutte anti-émigration clandestine menée par les autorités marocaines », selon les déclarations d'un diplomate marocain anonyme, cité par la MAP, l'agence de presse officielle.

Cette explication n'a pas été du goût des autorités espagnoles. « Qu'on m'explique ce que cela a voir avec l'installation d'une tente, d'un

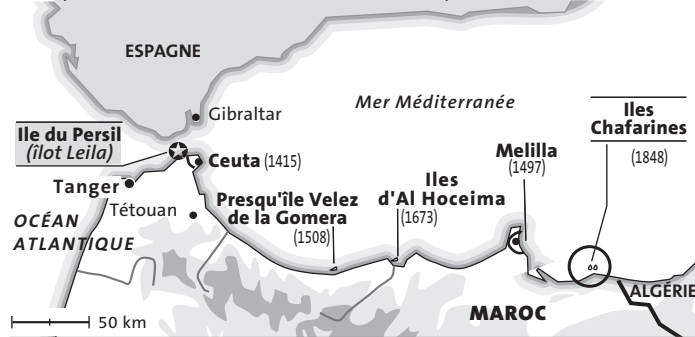
### M. Chirac n'était pas au mariage de Mohammed VI

Fantasia, défilé folklorique, musique militaire, offrande de henné, de bois de santal et de dattes, feu d'artifice, procession de jeunes filles lançant des pétales de roses... La célébration, vendredi 12 juillet à Rabat, des noces du roi Mohammed VI, 38 ans, avec Salma Bennani, 24 ans, a été l'occasion d'une grande fête qui a attiré une foule de Marocains, et de journalistes. Pourtant, la plupart des festivités, étalées sur trois jours, se dérouleront à l'intérieur du palais royal de Rabat, loin des regards.

Quelque 200 jeunes couples marocains, issus de différentes régions, avaient été invités à célébrer leurs noces en même temps que le roi, dont l'acte de mariage proprement dit avait été conclu le 21 mars dans l'intimité. Vendredi, plusieurs personnalités étrangères étaient présentes à la cérémonie, dont l'ancien président américain Bill Clinton, accompagné de sa fille. En revanche, aucun membre de la famille royale espagnole n'était présent. Le président Chirac, souvent présenté comme un intime du roi du Maroc, était également absent.

### LES POSSESSIONS ESPAGNOLES EN AFRIQUE DU NORD

Entre parenthèses, les dates de la mainmise ibérique sur ces territoires



drapeau et quelques membres de l'armée sur cet îlot », a commenté sur une chaîne de radio la nouvelle ministre espagnole des affaires étrangères, Ana de Palacio. La présence de militaires marocains sur cet îlot constitue un « incident sérieux », a ajouté la ministre avant d'inviter le Maroc à revenir au statu quo ante pour ne pas mettre en péril une relation de bon voisinage basée sur un « traité d'amitié, de voisinage et de

coopération » qui demeure, même s'il « ne traverse pas une bonne période ».

### INQUIÉTUDE À BRUXELLES

À Bruxelles, la Commission européenne a fait part de sa « grande inquiétude » et averti que faute d'un règlement « rapide », ce « problème » risquait d'avoir des « implications dommageables » sur les relations entre l'Union européenne (UE) et le Maroc.

Selon des sources gouvernementales espagnoles, lorsque des gardes civils venus de Ceuta ont remarqué jeudi matin qu'un drapeau marocain flottait sur le rocher de Persil, ils ont débarqué et sont allés demander des explications aux gendarmes marocains, lesquels les auraient fraîchement accueillis avant de les menacer de leurs armes. Les gardes civils auraient alors décidé de quitter les lieux et d'alerter leur hiérarchie. Depuis, deux bâtiments de la marine espagnole patrouillent au large de l'îlot. La présence vendredi, selon Madrid, d'un bâtiment de guerre marocain au large d'une autre île, à

l'est de Melilla, la seconde enclave espagnole, aurait conduit Madrid à renforcer sa présence militaire espagnole dans cette deuxième zone.

L'agitation actuelle contraste avec la tranquillité qui régnait jusqu'à présent sur ce rocher oublié, où plus aucun soldat espagnol n'était cantonné depuis une quarantaine d'années. Au début des années 1990, le Maroc avait protesté en constatant que Perejil était inclus dans la zone de Ceuta dotée d'un statut d'autonomie. Pour calmer le jeu, le gouvernement espagnol avait volontairement oublié l'îlot. Depuis, selon Madrid, le rocher bénéficiait d'un « statut accepté par le Maroc et l'Espagne aux termes duquel ni le gouvernement espagnol, ni le gouvernement marocain n'occuperont l'île ». Ce n'est pas l'analyse de Rabat, pour qui « l'îlot a été libéré en 1956, à l'occasion de la fin du protectorat espagnol sur la zone nord du royaume. Depuis cette date, des forces de sécurité marocaines ont été déployées sur l'îlot chaque fois qu'il était nécessaire », a affirmé un diplomate marocain cité par la MAP.

Depuis plus d'une année les relations hispano-marocaines sont médiocres. Il est par ailleurs probable que l'incident de jeudi est à relier à celui qui s'est produit en milieu de semaine dernière, lorsque cinq navires de guerre espagnols, dans le cadre d'un exercice, se sont rapprochés des côtes marocaines au large d'Al Hoceima. L'ambassadeur d'Espagne au Maroc avait été convoqué par le ministre marocain des affaires étrangères pour une protestation officielle.

L'« invasion » de l'îlot du Persil pourrait être la réponse marocaine à l'affaire d'Al Hoceima.

Jean-Pierre Tuquoi

## Londres accepte de partager sa souveraineté sur Gibraltar

GIBRALTAR. Le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, a reconnu, vendredi 13 juillet, que Londres et Madrid s'étaient entendus sur le principe d'une souveraineté partagée sur Gibraltar. Il a affirmé que les deux pays étaient « plus proches que jamais de mettre fin à près de trois cents ans d'un lourd passé ». L'opposition conservatrice britannique a immédiatement crié à la « trahison » et au « déshonneur », le chef du gouvernement de Gibraltar, Peter Caranua, jugeant les propos de M. Straw « regrettables », et accusant Londres de « trahison ».

Sous juridiction britannique depuis le traité d'Utrecht de 1713, l'Espagne n'a eu de cesse de réclamer la rétrocession du rocher, en dépit d'une opposition déterminée de la population locale à tout partage de souveraineté avec Madrid. Lors du dernier référendum organisé en 1967, les habitants s'étaient prononcés pour rester dans le giron britannique par 12 138 voix pour et 44 contre. - (AFP.)

## Violences à Belfast lors des défilés orangistes

BELFAST. De violents affrontements ont éclaté, vendredi soir 12 juillet, dans les quartiers catholiques de Springfield Road (ouest de Belfast), et d'Ardoyne (nord de Belfast) entre les forces de l'ordre et plusieurs centaines de jeunes républicains. Ceux-ci protestaient contre le passage de défilés de l'ordre protestant d'Orange dans leurs quartiers.



Des unités de la police anti-émeute ont fait usage de balles en plastique contre les émeutiers qui lançaient des cocktails Molotov et des briques. Plusieurs responsables du parti républicain Sinn Féin ont tenté de calmer les manifestants. Trois civils au moins et une dizaine de policiers ont été blessés.

Les célébrations, chaque 12 juillet, de l'anniversaire de la bataille de la Boyne donnent lieu à plusieurs centaines de défilés protestants traditionnels dans toute la province, considérés comme des provocations par la communauté catholique, et souvent marqués par des violences intercommunautaires. - (AFP.)

## Le premier ministre turc déclare qu'il ne démissionnera pas

ANKARA. Le premier ministre turc, Bülent Ecevit, a admis, vendredi 12 juillet, qu'il pourrait être forcé à démissionner au cas où son gouvernement perdrait la majorité au Parlement en raison de la fronde de son parti et de ses ministres de la Gauche démocratique (DSP). Il n'a toutefois pas l'intention de démissionner « dans l'immédiat ». Sur la chaîne d'information NTV, il a affirmé : « Je suis à mon poste, je dois y rester. » Il s'est aussi opposé à une nouvelle fois à des élections législatives avant la date prévue de 2004, qui « feraient perdre beaucoup de temps à la Turquie ». M. Ecevit a indiqué avoir nommé M. Sukru Sinal Gurel, eurosceptique et vice-premier ministre, aux affaires étrangères, en remplacement d'Ismaïl Cem. M. Cem avait démissionné, mercredi 10 juillet, pour créer un parti de « rénovation » pro-européen. Depuis lundi, quarante-trois députés, dont sept ministres, ont quitté le DSP, fondé en 1985 par M. Ecevit, pour protester contre l'inaction du gouvernement en matière de réformes pro-européennes. - (AFP.)

## Le Pentagone juge que la menace de la Chine sur Taïwan grandit

WASHINGTON. Dans un rapport publié vendredi 13 juillet, le Pentagone estime que la Chine se prépare à une action militaire contre Taïwan, qu'elle considère comme une province, en modernisant son armée et, singulièrement, son arsenal stratégique. « La préparation à un possible conflit dans le détroit de Taïwan est la première motivation pour une modernisation de l'armée chinoise », est-il indiqué. Le budget chinois de la défense est évalué, par le Pentagone à 65 milliards de dollars par an, soit plus du triple des 20 milliards officiellement avoués par Pékin. Selon ce rapport, la Chine dispose de plus de 300 missiles de courte portée balistique qui pourraient viser Taïwan. D'ici à 2005, le nombre de ces mêmes missiles pourrait atteindre les 600. Ce dispositif, estime le Pentagone, vise aussi à maintenir à distance les forces américaines dans la région, pour les empêcher d'intervenir. « Les exercices d'entraînement militaire de Pékin, est-il précisé, se sont de plus en plus focalisés sur les Etats-Unis en tant qu'adversaire. » - (AFP, Reuters, AP.)

### DÉPÊCHES

■ **PROCHE-ORIENT** : le ministère israélien des affaires étrangères a reporté une rencontre prévue samedi soir, 13 juillet, entre le chef de la diplomatie Shimon Pérès et une délégation ministérielle palestinienne, a-t-on appris auprès du ministère. M. Pérès avait rencontré, mardi 9 juillet, à Jérusalem, le ministre de l'intérieur palestinien, Abdelrazek al-Yahya, et le ministre des collectivités locales, Saëb Erakat. Il avait vu auparavant, lundi soir, le ministre palestinien des finances, Salam Fayad. Il s'agissait de sa première entrevue avec un membre du nouveau cabinet palestinien, en place depuis le 9 juin. « La [nouvelle] rencontre aura lieu lorsqu'elle aura été suffisamment préparée pour être assurée de réussir », a déclaré à l'AFP le porte-parole de M. Pérès, Yoram Dori, qui s'est abstenu de donner plus d'explications. - (AFP.)

■ **JOURNALISTE PALESTINIEN, EST MORT À JÉNINE, EN CISJORDANIE**, vendredi 12 juillet, après avoir été blessé la veille, selon des témoins, par des tirs de soldats israéliens. Imad Abou Zahra, âgé de 35 ans, rédacteur indépendant travaillant pour un journal palestinien, est le deuxième reporter tué dans ce conflit, en quatre mois, après la mort, le 13 mars, d'un photographe italien indépendant, Raffaele Ciriello. - (AFP.)

■ **ITALIE** : le frère du chef du gouvernement italien, Paolo Berlusconi, a été condamné, vendredi 12 juillet, à une peine d'un an et neuf mois de prison pour abus de biens sociaux. Il était accusé de corruption, de détournements de fonds, et de faux en écriture sur les bilans d'une société gérant une décharge régionale à Milan. Il a fait usage de la possibilité ouverte au justiciable en Italie de négocier avec le parquet afin d'atténuer sa peine, et a versé 49 millions d'euros. Il ne devrait donc pas être emprisonné pour ces délits. - (AFP.)

Laurent Zecchini

## Algérie : les femmes violées d'Hassi Messaoud demandent toujours justice

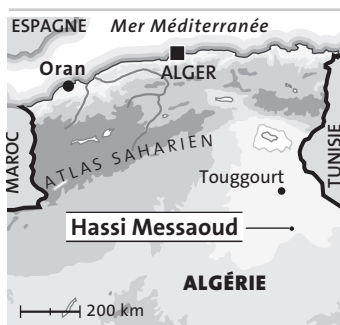
### ALGER

de notre envoyée spéciale

Il y a un an, trente-neuf femmes étaient victimes d'une expédition punitive d'une rare sauvagerie, en plein centre-ville d'Hassi Messaoud. La tragédie qui s'est déroulée dans la nuit du 13 au 14 juillet 2001, au cœur de la grande cité pétrolière du Sahara, est significative de la difficulté d'être une femme en Algérie. Elle donne l'ampleur de la tâche qui attend la nouvelle ministre de la condition féminine, Boutheina Cheriet.

Premier acte. Environ trois cents hommes prennent d'assaut une série de bicoques et de garages loués par des femmes seules vivant dans le quartier démuné d'El-Haïcha, (« la bête sauvage »). Il s'agit en majorité de rurales qui ont quitté leur famille pour aller travailler à Hassi Messaoud comme femmes de ménage dans les sociétés étrangères implantées là.

En pleine nuit, les malheureuses sont traînées dehors et passées à tabac. Plusieurs sont déshabillées, violées et sodomisées, parfois avec des barres de fer. Quand les forces de sécurité interviennent, certaines sont dans un état grave. La plupart des assaillants réussissent à s'enfuir,



après avoir dépouillé leurs victimes, mais une trentaine sont retrouvés et arrêtés.

C'est parce qu'elles vivent sans autorité masculine, qu'elles sont soupçonnées d'être des prostituées et qu'elles ont été punies. Quelques jours plus tôt, l'imam d'une mosquée de la ville avait dénoncé « les femmes de mauvaise vie » et celles qui « vivent sans hommes ». Ces propos pouvaient-ils être interprétés comme des appels au meurtre ?

### ACTES DE BARBARIE

Acte deux. À l'initiative de Khalida Messaoudi-Toumi, alors députée et qui porte depuis des années assistance aux femmes en détresse par le biais de son association «Rachda»,

treize des blessées sont transférées à Alger, le 20 juillet. L'enquête nécessite une contre-expertise, les certificats médicaux délivrés par un médecin généraliste d'Hassi Messaoud minimisant le drame.

Mais à l'hôpital Mustapha d'Alger, le médecin de service affirme à son tour que ces femmes « ne souffrent de presque rien ». Outrée et inquiète de l'état psychologique des victimes, Khalida Messaoudi-Toumi alerte la présidence de la République. Abdelaziz Bouteflika ordonne que la clinique d'Etat Durandot d'Alger soit réquisitionnée. Là, troisième expertise et nouveau coup dur : le chef de service par intérim - une femme - décrète à son tour que les victimes « n'ont rien. »

Une gynécologue réputée, le professeur Jeanine-Nadja Belkhodja, est alors appelée à la rescousse. Elle procède le 7 août à une nouvelle expertise et confirme que les treize femmes ont été rouées de coups. Six d'entre elles ont été violées. Plusieurs de ces viols ont été collectifs, parfois accompagnés d'actes de barbarie. Toutes les femmes portent des traces d'ecchymoses sur le corps. Elles ont les seins griffés, parfois lacérés au couteau, comme si on avait voulu les leur trancher.

Florence Beaugé

## Les eurocrates en herbe rêvent d'une Europe raisonnable

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Il ne manque pas un bouton de guêtre au texte des conclusions de la convention des jeunes, qui a achevé ses travaux vendredi 12 juillet. Aucun des sujets traités par la convention des seniors sur l'avenir de l'Europe, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, ne manque à l'appel. Mais le résultat de l'exercice auquel se sont livrés, pendant trois jours, 210 jeunes âgés de 18 à 25 ans, originaires de 25 pays, n'a pas eu l'« impertinence » souhaitée par leurs aînés.

Avec tact, M. Giscard d'Estaing a reconnu qu'il aurait souhaité que « l'espace de libre discussion soit plus large ». Le débat « a été un peu différent », a-t-il ajouté. Une cinquantaine de jeunes minoritaires, qui ne se reconnaissent pas dans les résultats, étaient plus critiques : « Nous avons entendu les clones de la convention des aînés », disent-ils. « Dites-nous

ce que vous rêvez, pour dans vingt ans ! Devenez, à nos côtés, les constituants du rêve ! », avait pourtant lancé M. Giscard d'Estaing.

Las, si elle est nettement plus fédérale que celle des Quinze, l'Europe imaginée par les jeunes Européens est d'un grand classicisme. Il est vrai que ces jeunes ont été choisis par les conventionnels, et ceux-ci ont naturellement privilégié ceux qui s'intéressent à l'Europe. Souvent étudiants, ils ont été sélectionnés sur la base d'une lettre de motivation, d'un concours, désignés par des partis politiques, des organisations humanitaires, de jeunesse ou de défense des droits de l'homme. C'est donc en eurocrates en herbe qu'ils ont travaillé.

L'Europe qu'ils souhaitent doit être dotée d'une « Constitution fédérale », avec un Parlement européen qui devrait avoir un pouvoir de codécision dans tous les domaines, une « totale compétence budgétaire », le

« droit d'initiative », celui aussi « de proposer et d'élire le président de la Commission européenne », enfin, le pouvoir de démissionner les commissaires européens, ainsi que leur président.

### « CONTINUEZ À TRAVAILLER »

Une Europe forte dans le monde, qui, « pour cesser d'être un nain politique », doit avoir les moyens de s'imposer sur la scène internationale comme « un acteur global et uni ». Une Europe raisonnable, où « la distribution des compétences doit être guidée par le principe de la subsidiarité ». C'est aussi une Europe (relative) généreuse, qui réduirait la dette des pays les plus pauvres. C'est également une Europe qui reconnaîtrait « les droits fondamentaux des groupes marginalisés ».

Cette Europe « rêvée » par les jeunes conventionnels devra avoir atteint l'objectif fixé par les Nations unies de consacrer 0,7 % de son PIB

à l'aide publique au développement en 2007, et elle devra aussi promouvoir la paix et la sécurité, par « la prévention des conflits (...), qui implique la Force de réaction rapide et les tâches de Petersberg » (de la défense européenne). Les jeunes conventionnels ont demandé que le projet de traité auquel aboutira la Convention sur l'avenir de l'Europe soit ratifié par un référendum européen et ont souhaité qu'une nouvelle convention des juniors puisse se prononcer sur les travaux de leurs aînés.

Jean-Luc Dehaene, vice-président de la convention des seniors, n'a pas pris d'engagement sur ce point, suggérant aux jeunes de « continuer [leurs travaux] dans une session virtuelle permanente » (sur Internet). Il ne faudrait pas que cette convention reste « une grand-messe sans lendemain », a-t-il insisté.



# FRANCE

## LE PRÉSIDENT

Au cours de son traditionnel entretien télévisé du 14 juillet, prévu dimanche en début d'après-midi, le président de la République devait **RECADRER** l'action du gouvernement, après les récentes controverses et

**INCIDENTS** qui ont publiquement opposé certains ministres. Deux mois après sa réélection, Jacques Chirac entend maintenir l'objectif du « **SURSAUT politique** » qu'il avait exprimé dans son message au Parle-

ment, le 2 juillet. Le **PORTE-PAROLE** du gouvernement, Jean-François Copé, a affirmé, vendredi 12 juillet sur France-Info, que **JEAN-PIERRE RAFFARIN** « ne transigerait pas » pour faire « respecter les enga-

gements qu'a pris le président de la République ». Placée sous le signe du courage, la **GARDEN-PARTY** présidentielle devait recevoir quelque 3 500 personnes qui se sont distinguées au service des autres.

# Jacques Chirac veut faire rentrer les ministres dans le rang

Agacé par les contradictions publiques entre les membres du gouvernement et les débats sur une éventuelle amnistie, le président de la République veut profiter du 14 juillet pour ressouder et dynamiser l'équipe de Jean-Pierre Raffarin

**C'EST** son huitième 14 juillet à l'Élysée. La huitième interview télévisée dans les salons du palais présidentiel, en compagnie de trois journalistes qui sont désormais, eux aussi, des habitués : Patrick Poivre d'Arvor pour TF1, Béatrice Schönberg pour France 2 et Elise Lucet au nom de France 3. La huitième garden-party, aussi. Et pourtant, tout cela a un petit air de nouveauté : pour la première fois depuis cinq ans, Jacques Chirac peut accueillir en invité un premier ministre de son camp et les quelque 500 parlementaires de droite qui dominent désormais l'Assemblée nationale et le Sénat.

Il n'empêche : malgré cette liberté de mouvement retrouvée, le président de la République ne s'en inquiète pas moins des premières difficultés qui assaillent le gouvernement. Vendredi, après avoir lu dans *Le Monde* le récit des conflits et incidents qui opposent les ministres entre eux et du « *coup de fatigue* » de Jean-Pierre Raffarin (*nos éditions du 13 juillet*), le chef de l'État a téléphoné à son premier ministre pour s'enquérir de sa résistance autant que de l'état des troupes gouvernementales.

Les controverses publiquement exprimées, notamment entre le ministre de l'économie, Francis Mer, et celui du budget, Alain Lambert, et les polémiques sur une éventuelle amnistie des délits politico-financiers l'ont agacé. Aussi le président entendait-il saisir l'occasion du 14 juillet pour recadrer l'action du gouvernement. Il voulait ainsi répéter clairement que les baisses d'impôts et de charges promises seront menées à bien, aborder la question de l'amnistie et celle d'un possible référendum sur la décentralisation.

M. Chirac reste soucieux de montrer à l'opinion que la nouvelle majorité élue dans son sillage est prête à l'action. Lors des réunions préparatoires à son entretien du 14 juillet, il a d'ailleurs insisté sur le thème qui avait déjà



DEPHINE GOLDSTEIN-BEP/LE PARISIEN

Le chef de l'Etat et le gouvernement Raffarin à l'issue du premier conseil des ministres, le 19 juin, sur le perron de l'Élysée. Jacques Chirac est préoccupé par la nécessité de marquer vite et bien les nouvelles priorités politiques, comme la sécurité et la justice.

inspiré son message au Parlement le 2 juillet : celui du « *sursaut politique* » et de la nécessité de marquer vite et nettement les nouvelles priorités politiques, comme la sécurité et la justice.

Le recadrage lui apparaît d'autant plus nécessaire que les déclarations contradictoires de plusieurs ministres ont semé le doute sur la capacité du gouvernement à tenir les promesses du président

réélu. Un sondage effectué au début du mois de juillet a d'ailleurs alerté l'Élysée sur le scepticisme de l'opinion publique vis-à-vis du président - toujours crédité par ailleurs d'une forte popularité :

## Les courageux de la garden-party

**LES HÉROS** seront de la fête. L'Élysée, qui donne chaque année un thème particulier au cocktail mondain que constitue la garden-party du 14 juillet, a placé la réception sous le signe du courage. Parmi les quelque 6 000 invités conviés dimanche dans les jardins et les salons de la présidence de la République, 2 500 figurent parmi les hôtes habitués du chef de l'État : ce sont les parlementaires, représentants des corps constitués, membres des plus hautes institutions de la République. Mais les 3 500 autres ont été tout spécialement distingués pour la circonstance.

### « MÉDAILLÉS » ET « AMBASSADEURS DU SPORT »

Bicentenaire de la Légion d'honneur oblige, ce sont des maires de villes et villages ayant mérité de la République ou des membres d'associations de solidarité. Une délégation des pompiers de New York, qui ont perdu 343 des leurs dans les attentats du 11 septembre 2001, ont également été invités. L'Élysée a, de plus, convié tout spécialement

des hommes et femmes, parfois des enfants, qui ont reçu la « *médaille du courage et du dévouement* » pour avoir accompli un acte particulièrement héroïque. On pourra ainsi rencontrer, sur les pelouses du parc de l'Élysée, un jeune garçon de treize ans qui a sauvé un pêcheur de la noyade, dans la Sarthe ; un sapeur-pompier volontaire qui a sauvé deux personnes réfugiées sur le balcon d'un immeuble en feu ; une principale de collège qui assiste des enfants en difficulté, un jeune homme de 16 ans qui a sauvé deux enfants perdus en mer un jour de tempête ; un lycéen au « *comportement exemplaire* » après l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, en septembre 2001.

Il y aura aussi les « *ambassadeurs du sport* » : des jeunes qui mettent en relation de jeunes malades avec des sportifs. Bref, des personnes qui ont toutes accompli un acte de dépassement et de courage particulier que le président a décidé, ainsi, d'honorer.

Rle. B.

## TROIS NOUVEAUX VENUS A L'ÉLYSÉE



**BLANDINE KRIEDEL**  
59 ans, philosophe, professeuse à l'université Paris-X

Cette arrivée-là est la plus surprenante : la philosophe Blandine Kriegel doit rejoindre l'Élysée comme conseillère spéciale du président pour les questions de société. Universitaire brillante, ancienne élève de Vladimir Jankélévitch avant de devenir l'assistante de Michel Foucault au Collège de France, M<sup>me</sup> Kriegel a pourtant, jusqu'ici, accompagné la gauche intellectuelle. Elle en a connu les soubresauts, commençant son parcours au sein du mouvement maoïste avant de rejoindre la mouvance socialiste. Fille du député communiste Maurice Kriegel-Valrimont, nièce d'Annie Kriegel - qui, après avoir été membre du PCF, en sera jusqu'à sa mort l'une des critiques les plus passionnées -, épouse du journaliste Alexandre Adler - éditorialiste associé au *Monde* -, elle avait déjà été consultée par François Mitterrand, qui lui avait confié la rédaction d'un rapport remarqué sur la « *modernisation de l'État* ». Elle dirige actuellement la mission d'étude sur l'impact de la violence à la télévision sur les jeunes et le public, qui lui a été confiée par le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon.

(photo AFP)



**LAURENT LE MESLE**  
51 ans, magistrat

Il est, depuis le 4 juillet, le nouveau conseiller à la justice du président de la République, à la suite du départ de Jean-Claude Antonetti. M. Le Mesle avait, bien malgré lui, défrayé la chronique politico-judiciaire en 1998, pour avoir été sèchement écarté du ministère de la justice par Elisabeth Guigou, alors garde des sceaux. Ce magistrat (promotion 1976 de l'École nationale de la magistrature) était alors sous-directeur des affaires pénales générales à la direction des affaires criminelles et des grâces. La ministre et son cabinet lui reprochaient d'avoir écrit, dans un *Que sais-je ?* consacré au ministère public, qu'en vertu de l'article 36 du code de procédure pénale, le garde des sceaux « a le droit de donner des instructions aux parquets généraux et aux parquets à tous les stades de la procédure », au moment où M<sup>me</sup> Guigou préconisait la fin des « *instructions* » dans les « *affaires* ». Une pétition, signée par 120 magistrats, avait alors circulé pour protester contre ce limogeage. En vain. Devenu avocat général à Nancy, puis président de chambre à la cour d'appel d'Angers, il a été repêché par M. Chirac.

(photo BEP/Est républicain)



**MARIE-CLAIRE RESTOUX**  
34 ans, championne olympique de judo

Une championne olympique 1996 de judo remplace donc le champion olympique d'escrime 1984, 1988 et 1992, Jean-François Lamour (devenu ministre des sports) au poste de conseiller technique chargé de la jeunesse et des sports. Marie-Claire Restoux n'est pas seulement une sportive. Depuis quelques années déjà, elle s'est engagée en politique au côté de la droite. Elle a ainsi participé aux réunions de réflexion menées par les chiraquiens sur le sport.

C'est même dans le restaurant qu'elle a acheté avec son mari, au cœur du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, que l'UMP a tenu, à plusieurs reprises, ses réunions et conférences de presse sur le sujet. Candidate en troisième position sur la liste de Patrick Balkany (qui s'est présenté aux municipales et aux législatives contre le candidat officiel du RPR puis de l'UMP, Olivier de Chazeaux), à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) en 2001, la jeune femme est aussi adjointe aux sports de la municipalité. Elle connaît bien Jacques Chirac et, atout supplémentaire, est née en Charente, la région de Jean-Pierre Raffarin.

(photo BEP/Le Parisien)

## Sept ans de 14 juillet marqués par la cohabitation

Des « rêves » de 1995 au « pschitt ! » de 2001

**INAUGURÉE** par François Mitterrand en 1981, l'interview présidentielle du 14 juillet s'est imposée, au fil des ans, comme un rendez-vous politique majeur. Au cours de son premier mandat, marqué par cinq ans de cohabitation, Jacques Chirac en a souvent fait l'occasion de contre-attaques.

► **1995 : « Du rêve »**. Dans le jardin de l'Élysée, 4 000 jeunes s'approprient des carrés de la pelouse présidentielle. Deux mois après son élection, M. Chirac fête son premier 14 juillet sous un soleil victorieux. Désireux d'effacer l'héritage Mitterrand, le nouveau président modernise l'exercice en s'inspirant des coutumes de la Maison Blanche. Installé derrière un pupitre, il se soumet aux questions d'une soixantaine de journalistes.

Interrogé sur l'impatience et les attentes de l'opinion, il esquive : « *Il y a, au lendemain d'une élection, une aspiration fantastique à ce que les choses changent comme avec une baguette magique. Malheureusement, cela relève du rêve et non pas de la réalité.* »

► **1996 : « Une inquiétude »**. Le temps se couvre. Amiante, vache folle, montée du chômage, sondages à la baisse... « *Il y a une inquiétude profonde dans le cœur et dans l'esprit des Français* », déclare le chef de l'État, dressant un sombre bilan de quatorze mois de présidence : « *On se demande si ce qu'on respire ne va pas tout à coup porter atteinte à notre santé. (...) On se demande si ce qu'on mange ne va pas tout à coup nous rendre malade.* » Alain Juppé, alors premier ministre, jugera ce pessimisme « *excessif* ». Une dissolution de l'Assemblée ? Non, répond-il. « *La*

dissolution n'a jamais été faite pour la convenance d'un président. »

► **1997 : « Le dernier mot »**. Six semaines après la défaite de la droite aux législatives, M. Chirac analyse paradoxalement la dissolution comme « *la meilleure solution* ». L'heure est à la « *cohabitation constructive* » et à la réhabilitation de la fonction présidentielle. Délaissant le jardin, le président retrouve la solennité de son bureau, au premier étage du palais de l'Élysée, et énumère les domaines dans lequel il a « *le dernier mot* ». Deux jours plus tard, en conseil des ministres, Lionel Jospin se livre à une relecture des articles de la Constitution et lui oppose une autre interprétation de ses prérogatives.

► **1998 : « Le bon chemin »**. La France vient de gagner Coupe du monde de football, M. Chirac redescend sur la pelouse. Autour d'une table en teck installée au fond du jardin, l'entretien prend le tour d'une conversation estivale, sur fond de réconciliation nationale. « *Nous sommes sur le bon chemin* », assure-t-il, accordant implicitement un satisfecit à l'action du gouvernement Jospin. La « *cohabitation constructive* » est reconduite pour une année. M. Chirac concentre ses coups sur les « *querelles* » et les « *médiocrités* » de la droite.

► **1999 : « La cagnotte »**. La cohabitation est toujours aussi « *constructive* » et les critiques vont encore aux « *querelles* » de l'opposition. Le président profite tout de même de l'occasion pour lancer la polémique sur la « *cagnotte* » - qui empoisonnera la vie du gouvernement tout l'automne - et pour dire « *non* » au quinquennat. Interrogé par Patrick Poivre d'Ar-

droite et au président. L'an dernier, le sort de M. Chirac paraissait bien fragile. A neuf mois de l'élection présidentielle, il surnageait à peine dans la tempête des « *affaires* », et sa propre fille, Claude, venait d'être questionnée par un juge sur des voyages payés en argent liquide au profit de l'entourage du président. La droite avait

## Un entretien en direct sur trois chaînes de télévision

Après avoir hésité à ouvrir le traditionnel entretien présidentiel du 14 juillet à des journalistes de radio et de la presse écrite, l'Élysée a finalement décidé de maintenir la formule classique de l'interview à trois. Il n'a cependant jamais été question de renouveler l'expérience de la conférence de presse de 1995. La présidence a donc proposé aux trois grandes chaînes nationales, TF1, France 2 et France 3, de réaliser l'entretien, qui aura lieu dans les salons de l'Élysée. Comme l'année dernière, les chaînes ont choisi parmi leurs présentateurs vedettes : Patrick Poivre d'Arvor (TF1), Béatrice Schönberg (France 2) et Elise Lucet (France 3). L'interview sera diffusée en direct à 13 heures sur les trois chaînes.

remporté une victoire aux municipales (en mars 2001), mais M. Chirac avait été obligé de multiplier les attaques contre le gouvernement de Lionel Jospin pour éloigner de sa personne le spectre des affaires.

Un an plus tard, la situation s'est spectaculairement retournée en sa faveur. Mais M. Chirac, comme son premier ministre, estiment encore le tissu social fragile et sont conscients qu'ils ont désormais une obligation de résultats.

Raphaëlle Bacqué

vor sur la responsabilité pénale du président, M. Chirac oppose une fin de non-recevoir : « *Je trouve que votre question dérive vers une certaine insolence.* »

► **2000 : « L'avenir »**. Pour le quinquennat, c'est finalement oui. Parce que « *la démocratie évolue* » et que chacun vieillit. L'antienne de la « *fracture sociale* » revient, signe que le président pose les premiers jalons de sa campagne : proximité, décentralisation, dialogue social... M. Chirac se pose en « *éclaircisseur* » qui « *anticipe l'avenir* » et affine ses critiques contre le gouvernement : s'il reconnaît le retour de la croissance, il souligne que « *le pouvoir d'achat n'augmente pas* ».

► **2001 : « Quels voyages ? »** Cette fois, c'est la guerre. Acculé par les juges, contesté dans son camp, M. Chirac lance sa campagne. Après une allusion à la jeunesse trotskiste de M. Jospin, il dresse un violent réquisitoire contre sa politique, notamment en matière de sécurité. « *Je n'accepte pas de me rendre à la convocation d'un juge* », tranche-t-il, au cours d'un entretien qui tourne largement autour des « *affaires* ». « *Quels voyages ?* », demande le président lorsqu'est évoquée l'enquête sur ses billets d'avion réglés en argent liquide entre 1992 et 1995. Les sommes évoquées, dit-il, « *font pschitt !* ». Interrogé par Patrick Poivre d'Arvor sur l'origine des fonds, il assure : « *Je vais répondre à cette question fondamentale* », puis profite d'une tradition française qui veut qu'on ne pose jamais deux fois la même question.

Soren Seelow



## Michèle Alliot-Marie annonce une modernisation de l'arsenal nucléaire français

La ministre de la défense maintient la commande d'un quatrième sous-marin et ajoute qu'un deuxième porte-avions devra être construit « le plus vite possible »

LA FRANCE n'a pas renoncé à moderniser son arsenal nucléaire. Interrogée sur la préparation de la programmation militaire 2003-2008, la ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, a déclaré : « Il n'est pas question pour nous de renoncer à garantir la suffisance et la pérennité des moyens [de la dissuasion]. » Il s'agit, dit-elle, de « respecter la posture ordonnée par le chef de l'Etat » et fixée par lui en juin 2001 à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Cette « posture » comprend quatre sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques du modèle *Le Triomphant*. Deux sont déjà en service. Un troisième le sera en 2004. Pour la ministre, il n'est donc pas question de décommander la construction du quatrième, comme le bruit en avait couru au motif que son abandon permettrait le financement d'autres programmes. « Le problème du quatrième sous-marin est réglé », a indiqué M<sup>me</sup> Alliot-Marie, puis elle a annoncé que « déjà été passée ». L'Arsenal de Cherbourg a commencé sur la coque et la propulsion. La ministre a indiqué que bâtiment serait baptisé *Le Terrible* et qu'il devrait « être terminé pour 2010 ». M<sup>me</sup> Alliot-Marie a précisé qu'il serait « bien entendu armé de missiles nucléaires M 51, dont la production est maintenue ».

La mise au point de ce programme de missiles a connu des aléas techniques et financiers, au point qu'elle a pris du retard et que certains s'attendaient à son abandon. D'une portée de 6 000 à 8 000 kilomètres, le missile M 51 à têtes multiples permet des modes et des trajectoires d'attaque plus variés que l'actuel M 45. Il équipera ensuite les autres sous-marins. « Notre sécurité », dit la ministre de la défense, « s'appuie essentiellement sur la dissuasion nucléaire ».

M<sup>me</sup> Alliot-Marie a aussi confirmé que la marine devrait moderniser ses frégates et ses sous-marins



Michèle Alliot-Marie, vendredi 12 juillet sur la base de Villacoublay (Yvelines). La ministre de la défense était venue assister aux ultimes répétitions du défilé parisien du 14 juillet.

d'attaque « au fur et à mesure de leur vieillissement », en les armant de missiles de croisière Scalp naval – dont le programme a été lancé avant son départ Alain Richard.

### DÉBAT SUR LA PROPULSION

Reste le problème du deuxième porte-avions. « La permanence du groupe aéronaval sur les mers suppose la construction d'un second porte-avions », explique la ministre. C'est évident puisqu'un porte-avions nécessite, comme n'importe quel bâtiment, des périodes de révision. Le président de la République a exprimé très fortement sa volonté que la permanence soit assurée. Ce qui implique l'existence d'un deuxième porte-avions. « Selon quel calendrier, quelles modalités ? » La décision n'est pas prise, répond M<sup>me</sup> Alliot-Marie. « Simple, nous savons que ce chantier doit intervenir le plus vite possible, compte tenu du délai de construction. » « Nous sommes en train de réfléchir à l'éventualité d'une coopération avec les Britanniques », ajoute-t-elle.

Le Royaume-Uni a programmé

la construction de deux porte-avions pour 2012 et 2015, mais à propulsion classique. Au sein de la marine française, la propulsion nucléaire d'un second porte-avions fait elle-même l'objet d'un débat. L'énergie nucléaire fournit une grande autonomie au porte-avions, mais effraie les gouvernements sollicités pour faciliter son transit et ses escales. Il a ainsi fallu trois semaines de discussions avec l'Égypte avant que le *Charles-de-Gaulle* soit autorisé à franchir le canal de Suez. En revanche, la propulsion classique nécessite d'affecter à un bâtiment un plus important train logistique.

La ministre a par ailleurs évoqué la question des effectifs de l'armée de terre (157 000 hommes et femmes, dont 30 000 civils). « Il s'agit de conforter la professionnalisation, dit-elle, pour recruter au meilleur niveau, fidéliser et aider à la reconversion, car on attire d'autant plus facilement que les candidats sont assurés d'avoir une aide à la reconversion. » Pour autant, poursuit-elle, « le 11 septembre a démontré

certains besoins nouveaux, notamment dans le renseignement, les opérations spéciales ou la lutte contre les risques biologique, chimique et nucléaire ». Des « efforts supplémentaires » figureront à ce titre dans la loi de programmation, mais la ministre refuse d'en livrer les détails.

M<sup>me</sup> Alliot-Marie fait allusion au projet du chef d'état-major des armées de renforcer les moyens – humains et matériels – attribués notamment au commandement des opérations spéciales. Il s'agirait de constituer un régiment supplémentaire à partir de commandos chargés de la recherche du renseignement. Les forces spéciales recevront de nouveaux hélicoptères Cougar Mark 2 affectés aux opérations clandestines en territoire hostile. Les combats en Afghanistan, avec des commandos-marine et des hommes du 1<sup>er</sup> régiment parachutiste d'infanterie de marine, ont montré ces unités demandaient à être modernisées.

Jacques Isnard

## Alain Lambert suggère des pistes de réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune

Il parlait « à titre personnel », assure son cabinet

APRÈS le terrain miné des bases d'impôt et celui de l'emploi dans la fonction publique, le ministre délégué au budget, Alain Lambert, a pris le risque d'évoquer un nouveau sujet sensible : l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Dans un entretien accordé à *La Vie financière* et publié vendredi 12 juillet, M. Lambert suggère, en effet, trois pistes de réforme de cet impôt que le gouvernement de Michel Rocard (PS) avait créé en 1989 et que celui d'Alain Juppé (RPR) avait durci en 1995.

Interrogé par *Le Monde*, le cabinet de M. Lambert indiquait, vendredi dans la soirée, qu'« aucune initiative n'avait été lancée ni aucune commande gouvernementale passée sur une éventuelle réforme de l'ISF ». Les trois pistes évoquées par le ministre délégué au budget ne constituent donc pas des propositions. Mais elles illustrent la manière dont M. Lambert, qui fut président de la commission des finances du Sénat, aborde, « à titre personnel », cette question délicate.

En réponse à *La Vie financière*, M. Lambert prend d'abord la précaution de dire qu'il « souhaite un véritable consensus "multipartisan" sur une éventuelle réforme de l'ISF ». Il relève, ensuite, que « l'ISF est souvent ressenti comme une punition » et que « la suppression du plafonnement renforce ce sentiment ».

Dans sa forme actuelle, l'ISF est dû par les contribuables qui déclarent une fortune d'au moins 720 000 euros. Le gouvernement Rocard avait prévu que le cumul de l'impôt sur le revenu et de l'ISF ne devait pas dépasser 70 % du revenu. En 1991, ce plafond a été porté à 85 % du revenu. A son arrivée à Matignon, en 1995, Alain Juppé avait alourdi l'ISF de 10 % et limité le plafonnement en décidant que les contribuables seraient obligés de payer 50 % de l'impôt théorique dû à partir d'un certain seuil de fortune déclarée (une quinzaine

de millions de francs à l'époque). Selon le conseil fiscal Francis Lefebvre, le durcissement de la législation sur l'ISF a entraîné, à partir du milieu des années 1990, des départs de contribuables vers des pays où n'existe pas d'impôt sur le capital, comme la Grande-Bretagne, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne.

A propos de l'assiette de l'impôt, M. Lambert se déclare partisan de « revoir la définition de l'outil de travail » susceptible, à son avis, de « freiner la transmission des entreprises » et suggère de « réfléchir sur d'autres actifs comme la résidence principale ». « Vendre un bien pour payer l'ISF est un non-sens », poursuit le ministre.

### LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Actuellement, les propriétaires et dirigeants de sociétés sont exonérés du paiement de l'ISF sur leur outil de travail s'ils possèdent 25 % du capital de leur entreprise, ce pourcentage s'appréciant à l'intérieur du groupe familial dont ils font partie. Mais un dirigeant qui passe la main cesse d'être exonéré ou, s'il décide de vendre des biens professionnels, toute sa fortune est alors prise en compte dans le calcul de l'impôt. Autant de règles qui freinent la mobilité du capital des entreprises et leur transmission d'une génération à l'autre, et que certains conseils fiscaux proposent d'assouplir.

Quant à la résidence principale, elle est une des sources essentielles de l'ISF : 90 % des contribuables assujettis à cet impôt déclarent une fortune comprise entre 720 000 euros et 1,4 million d'euros – leur résidence principale entrant pour beaucoup, sinon pour l'essentiel, dans cette fortune déclarée. Revenir sur l'intégration de la résidence principale dans l'assiette de l'impôt viderait donc très largement l'ISF de sa substance.

Claire Guélaud

## Un défilé du 14 juillet sous le signe du 11 septembre

LE DÉFILÉ militaire du 14 juillet à Paris présente, cette année, des nouveautés liées à la fois au rappel des événements du 11 septembre aux Etats-Unis et au bicentenaire de la création des écoles militaires de Saint-Cyr et de West Point. Ainsi, 200 cadets de West Point, qui forme les officiers de l'armée de terre américaine, défilent sur les Champs-Élysées. On y verra aussi les saint-cyriens, comme chaque année. Les élèves des deux écoles se sont rencontrés lors de la récente invitation, outre-Atlantique, d'une promotion de « cyrards ».

Les sapeurs-pompiers de Paris ont, pour leur part, invité 77 de leurs homologues de New York – et leurs familles – qui se sont illustrés lors des événements du 11 septembre. Les soldats du feu américains ne descendront pas les Champs-Élysées mais assisteront aux cérémonies dans la tribune officielle. La veille, une brigade des pompiers de Paris – qui dépend du génie militaire – devait être jumelée avec le corps des pompiers new-yorkais.

Le 14 juillet devait être aussi l'occasion de montrer aux Parisiens, à la demande du président de la République, les effectifs que la France a engagés en Afghanistan. Des détachements des trois armées françaises intervenus sur place devaient donc être présentés.

### LES PARAS DU 1<sup>er</sup> RPIMA

Dans les airs, si la météo le permet, les Parisiens pourront apercevoir des avions-radars Awacs et Hawkeye, des appareils de surveillance maritime Atlantique, des ravitailleurs en vol C-135, des avions-espions Mirage IVP et des appareils d'attaque Super-Etendard ou Mirage 2000. Les équipages des frégates et des sous-marins qui ont contribué au contrôle de l'espace maritime en mer d'Arabie seront aussi de la fête.

En revanche, ce ne sera pas le cas de l'équipage du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, rentré début juillet à Toulon. Après sept mois en mer, l'équipage du bâtiment a

été laissé en permission. L'armée de terre a, elle, accepté de lever une partie du voile sur certaines de ses unités engagées en Afghanistan. Comme les professionnels du 1<sup>er</sup> régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa), une formation affectée au commandement des opérations spéciales (COS) et mise à la disposition du chef d'état-major des armées pour des missions de renseignement ou d'action à l'intérieur du dispositif adverse. Ces soldats sont notamment intervenus, sous la forme de petites équipes vouées à des activités secrètes, à Mazar-e-Charif et à Kaboul. Le régiment est basé à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), à une vingtaine de kilomètres de Saint-Jean-de-Luz, dont Michèle Alliot-Marie est la maire. Simple coïncidence, puisque la présence de cette unité avait été décidée par son prédécesseur au ministère de la défense, Alain Richard.

J. I.

## M. Delevoye tente de rassurer les syndicats de fonctionnaires

Le ministre affronte leur colère après les propos de M. Lambert sur les réductions d'effectifs

« LA QUESTION des effectifs n'est pas un préalable à la réforme de l'Etat » et cette réforme « ne se fera pas contre les agents, mais avec eux » : le ministre de la fonction publique, Jean-Paul Delevoye, s'est efforcé, vendredi 12 juillet, d'apaiser les syndicats échaudés par les déclarations sur l'emploi de son collègue du budget, Alain Lambert.

En pronant, mardi 9 juillet, une « baisse nette du nombre des fonctionnaires dès l'année 2003 » et ce, malgré d'importantes créations de postes dans la police et la justice (*Le Monde* du 11 juillet), M. Lambert a singulièrement compliqué la tâche du ministre de la fonction publique, que les contraintes budgétaires et les engagements européens de la France privent déjà de marges de manœuvre.

« La réforme de l'Etat ne se résume pas au nombre de ses fonctionnaires, à son coût de fonctionnement ou à ses dépenses, mais impose la seule question à laquelle il nous faut répondre : à quoi sert ou doit servir l'Etat, quelles doivent être ses

fonctions, ses missions ? », a fait valoir M. Delevoye dans une allocution devant le Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat (FPE).

Le ministre a longuement souligné l'attachement du gouvernement au service public, une « administration de services avec une éthique publique », et il a plaidé en faveur d'une relance du dialogue social, ajoutant que « tous les sujets doivent être abordés sans tabou et sans exception ». « Certains bassins d'emploi, certaines administrations verront leurs effectifs augmenter ou stabiliser ou baisser », a-t-il, néanmoins, prévenu, précisant à propos de « la redéfinition des périmètres des ministères : « tout est aujourd'hui en discussion ».

Pour preuve de sa bonne foi, M. Delevoye a proposé d'ouvrir, dès le mois de septembre, un chantier de discussions avec les syndicats sur la méthode de la négociation et d'autres, plus concrets, sur l'action sociale (restaurants administratifs, chèques-vacances etc) et sur la mobilité des fonctionnaires.

En revanche, les sujets qui fâchent, comme les salaires, ne seront abordés qu'en 2003. A propos de la négociation sur les retraites, prévue l'année prochaine, le ministre a réaffirmé qu'il conduirait « dans le cadre approprié, des discussions avec les syndicats de la fonction publique dans le respect de la spécificité de celle-ci ».

### LOI D'HABILITATION

C'est une façon de prendre date et de décrier un débat qui s'annonce ardu, la fédération FO des fonctionnaires ayant d'ores et déjà annoncé qu'elle était prête à aller jusqu'à « la grève généralisée », comme en 1995, si l'on touchait au code des pensions (*Le Monde* du 22 juin). Par ailleurs, M. Delevoye a indiqué que le gouvernement proposerait au parlement une loi d'habilitation « pour prendre par ordonnances, les mesures de simplifications administratives attendues par le public et les entreprises ».

Les syndicats ont diversement accueilli ces propos. La FSU a pris acte d'un « dialogue intéressant »,

mais déploré « le flou des engagements du ministre » sur les salaires. La CFDT a apprécié que le débat porte « sur les missions » plutôt que sur le nombre de fonctionnaires, ajoutant, toutefois, que la question salariale « ne doit pas être reportée sans cesse ». L'UNSA a salué « la méthode de concertation proposée » et « l'attachement au service public », mais regretté « l'absence de précision sur la politique salariale et la précarité ».

La CGC s'est félicitée de « la volonté forte du recours au dialogue social » après les propos « provocateurs et maladroits » de M. Lambert. En revanche, la CGT s'attend à « de grandes difficultés » sur « l'emploi, les rémunérations et le devenir du service public ». Et veut « faire monter la pression » devant « des discours en rond qui évacuent les problèmes ». Quant à FO, elle restera « particulièrement vigilante sur toute tentative libérale de réduire le service public ».

C. Gu.

## La grâce présidentielle sera plus restrictive

JACQUES CHIRAC a signé un décret de grâces collectives qui exclut, pour la première fois, les auteurs d'homicides involontaires commis à l'occasion de la conduite d'un véhicule sous l'emprise de l'alcool. Cette grâce présidentielle prévoit en revanche, comme chaque année, « une remise partielle de peines » en faveur des détenus, ainsi que des condamnés non encore incarcérés. Comme les années précédentes, « les personnes condamnées pour des faits de terrorisme, pour crimes contre l'humanité, les auteurs de crimes et délits contre des mineurs de 15 ans, les personnes condamnées pour trafic de stupéfiants, pour violences sur agents de la force publique, de l'administration pénitentiaire ou chargés d'une mission de service public » sont exclues de cette mesure. De même que les « infractions d'ingérence », de « prise illégale d'intérêt », de « corruption active ou passive » et de « trafic d'influence ».

## Le chômage et la délinquance, premiers soucis des Français

LES ÉLECTEURS sont légèrement plus préoccupés par le chômage (cité par 61 % d'entre eux) que par la délinquance (60 %), cette inquiétude du chômage étant encore plus ressentie dans l'électorat de gauche. C'est ce qui résulte des enquêtes réalisées par la Sofres entre avril et juin, c'est à dire au moment des présidentielles et des législatives pour le Cevipof (Paris), le Centre d'informatisation des données sociopolitiques (Grenoble) et le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Paris). A gauche, le « problème le plus important » a été le chômage pour 81 % des électeurs de Robert Hue, 73 % de ceux de Lionel Jospin, 68 % de ceux d'Arlette Laguiller, 63 % de ceux d'Olivier Besancenot. En revanche, à droite, c'est la délinquance qui a prédominé : elle est citée par 68 % des électeurs de Jacques Chirac et de Jean-Marie Le Pen, ainsi que par 61 % de ceux d'Alain Madelin.

### DÉPÊCHES

■ **EMPLOIS-JEUNES** : Jean-Louis Borloo assure le maintien des emplois-jeunes dans les quartiers difficiles. Le ministre délégué à la Ville a indiqué vendredi à Rouen que des emplois « rémunérés de manière publique » seront maintenus dans les quartiers difficiles. Le ministre a également indiqué que les 115 quartiers recensés comme difficiles en France constituaient une « priorité nationale ».

■ **MONDIALISATION** : Danielle Mitterrand visite José Bové en prison le 14 juillet. L'épouse de l'ancien président a décidé de se rendre à la prison de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault) pour rencontrer le leader de la confédération paysanne qui y est détenu depuis le 19 juin pour avoir démonté un McDonald.

■ **MUNICIPALES** : le Conseil d'Etat annule les élections municipales de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), estimant que « l'omission de l'indication de la nationalité sur les bulletins de vote [de la liste « Osons Champigny » conduite par Yves Fuchs] des candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France entache, à elle seule, ces bulletins de nullité ». La liste conduite par le maire sortant Jean-Louis Borgero (PCF) l'avait emporté au premier tour avec 51,8 % des voix, devant la liste Derouineau (RPR, 36,34 %), la liste Valette (sans étiquette, 10,34 %) et la liste Fuchs (extrême gauche, 1,52 %).



# SOCIÉTÉ

## IMMIGRATION

Le ministre de l'intérieur **NICOLAS SARKOZY** et son homologue britannique, David Blunkett, ont annoncé ensemble vendredi 12 juillet à Paris que le centre d'accueil des immigrés clandestins de Sangatte (Pas-

de-Calais) fermera ses portes entre décembre 2002 et la fin du premier trimestre 2003. Réclamée depuis des mois par le Royaume-Uni, cette mesure a été rendue possible par le prochain durcissement

des lois britanniques sur le droit d'asile et l'immigration, a expliqué M. Sarkozy. Un plan d'**AIDE AU RETOUR** volontaire des Afghans, très nombreux dans le centre, sera mis en œuvre avec l'aide du

**HAUT-COMMISSARIAT** de l'ONU pour les réfugiés. A Sangatte, les responsables du centre de la Croix-Rouge restent **SCEPTIQUES** sur l'efficacité des mesures annoncées.

## Paris et Londres d'accord pour fermer le centre d'accueil de Sangatte

Les ministres français et britannique de l'intérieur ont annoncé vendredi 12 juillet que le hangar aménagé par la Croix-Rouge en 1999 n'hébergerait plus d'immigrés clandestins à la fin du premier trimestre 2003, « au plus tard ». Le retour, volontaire ou non, des Afghans est programmé

**LE CENTRE** de Sangatte (Pas-de-Calais) fermera entre décembre 2002 et la fin du premier trimestre 2003. Un plan d'aide au retour volontaire sera proposé aux résidents afghans du centre de la Croix-Rouge française. Telles sont les deux principales mesures du relevé de conclusions que les ministres français et britannique de l'intérieur ont signé, vendredi, à Paris.

« Les signes envoyés sont très fermes : Sangatte ferme, la Grande-Bretagne cesse d'être attractive pour les immigrés, et de nouvelles mesures de sécurité vont être prises à Fréthun [terminal du tunnel]. C'est le moyen le plus clair de dire aux étrangers et aux passeurs qu'il n'y aura plus de boulevard pour se rendre en Grande-Bretagne », a affirmé le Britannique David Blunkett. « Je suis convaincu que nous devons montrer aux habitants du Calais, aux Anglais et aux clandestins que nous agissons », a renchéri Nicolas Sarkozy. Les deux ministres tentent ainsi de clore un dossier qui empoisonne depuis des mois les relations franco-britanniques. La fermeture de Sangatte était réclamée par Londres, mais Nicolas Sarkozy l'avait conditionnée à l'adoption par la Grande-Bretagne de mesures plus strictes envers les migrants. Les tensions grandissantes au sein du centre, qui accueille entre 1 500 et 1 800 personnes dans des conditions spartiates, et les récentes réactions de rejet des rivaux ont convaincu le gouvernement français qu'il fallait en finir rapidement. Le ministre de l'intérieur avait donc annoncé le 23 mai que la fermeture du centre était un « objectif ».

Ce dernier est désormais daté : ce sera dans les six mois. Le Royaume-Uni s'est en effet engagé à accélérer la mise en œuvre des lois restreignant le droit d'asile et à supprimer

### Le droit d'asile en France

● **Chiffres.** 47 291 demandes d'asile ont été déposées en 2001, soit une hausse de 22 % par rapport à 2000. C'est la cinquième année consécutive que la demande augmente.

● **Procédure.** Les dossiers sont déposés dans les préfectures puis étudiés par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Le demandeur bénéficie alors du droit d'être hébergé dans un centre d'accueil, mais moins de 15 % y ont effectivement accès.

Il perçoit une allocation dite « d'attente », le temps du dépôt de la demande (305 euros par mois), et une autre dite « d'insertion » (281 euros par mois pendant un an), pendant l'instruction de son dossier, qui peut durer jusqu'à deux ans.

la protection spécifique dont bénéficiaient les Afghans en Angleterre (permission de séjour exceptionnelle avec droit au travail).

### « DIALOGUE DE SOURDS »

D'ici à la mi-octobre, la nouvelle loi devrait être adoptée et mise en œuvre, a détaillé M. Blunkett. Son homologue français estime donc que les conditions sont remplies pour que l'attractivité de la politique d'asile britannique cesse rapidement. « Jusqu'ici nous étions dans un dialogue de sourds : les Anglais nous reprochaient d'organiser l'arrivée des clandestins et la France reprochait aux Anglais d'avoir une législation trop attractive. Ce n'est plus le cas. Il est donc naturel que nous fermions Sangatte », a développé le ministre, qui, très optimiste, a précisé que si les mesures anglaises pouvaient être appliquées plus tôt, le calendrier de fermeture serait « avancé ». Une rencontre est prévue en septembre à Fréthun : une « date de fermeture sera alors fixée ».

Pour gérer la fin de Sangatte, le ministre de l'intérieur a « accepté bien volontiers » l'aide que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a proposée. Selon le ministre, l'organisation devrait prendre en charge les mineurs isolés, tous les jours plus nombreux dans le centre. Mais, surtout, il mettra en œuvre un plan d'aide au retour volontaire des



JEAN-PIERRE BRUNET/LA VOIX DU NORD

Afghans, « en concertation avec le gouvernement afghan ». Ruud Lubbers, haut-commissaire pour les réfugiés, avait proposé, le 6 juillet, les bons offices de l'agence internationale en estimant qu'à Sangatte il n'y avait qu'« une proportion limitée » d'étrangers éligibles au statut de réfugié. Les autres pourraient, selon lui, retourner dans leur pays avec une aide financière du HCR. Ce plan sera donc mis en œuvre pour les Afghans, qui ont « vocation à retourner chez eux », selon M. Sarkozy. S'il ne fonction-

nait pas, il serait suivi d'une deuxième phase plus brutale, un retour forcé organisé avec les autorités afghanes, a annoncé M. Sarkozy. « On n'en est pas là. Si on fait ce plan, c'est pour qu'il y en ait un maximum qui retournerait dans leur pays. » Le gouvernement met ainsi l'accent sur les seuls Afghans de Sangatte, qui représenteraient 40 % de la population hébergée. Pour les autres – près de 60 % sont kurdes irakiens et turcs et 10 % de diverses nationalités –, « on verra plus tard », explique-t-on au ministère.

L'accord signé prévoit par ailleurs deux volets de coopération dans la lutte contre l'immigration clandestine. Le premier renforce la sécurisation des sites de transit de voyageurs et de marchandises. Le site d'Eurotunnel et le port de Calais se verront dotés par les Britanniques d'appareils de détection de présence humaine (battements de cœur) et de barrières à infrarouges. La SNCF installera à Fréthun une double clôture et un système de surveillance vidéo et d'éclairage. Les compagnies de transport devront

Ouvert en septembre 1999, le centre d'accueil de Sangatte (photographié ici en février 2001) a été aménagé dans un hangar qui avait servi à la construction du tunnel sous la Manche. Prévu pour accueillir 600 personnes, il en héberge aujourd'hui entre 1 500 et 1 800.

en retour assurer la détection de passagers clandestins pour tous les véhicules et wagons ferroviaires.

Deuxième volet, la coopération policière accentuée grâce au « partenariat opérationnel rapproché » entre l'Office central de répression de l'immigration illégale et de l'emploi d'étrangers sans titre (Ocrist) et les services britanniques correspondants. Les deux gouvernements vont ouvrir rapidement un bureau de contrôle commun à Calais : des policiers britanniques officieront aux côtés de la police aux frontières française. Sont également prévus l'échange d'officiers d'immigration et des opérations de répression conjointes.

Les deux ministres n'ont pas manqué de montrer leur satisfaction de se retrouver sur une ligne politique commune et de pouvoir afficher rapidement des résultats. « Je ne veux pas faire comme mes prédécesseurs : attendre trois ans et demi avec 1 800 malheureux dans un hangar », a conclu M. Sarkozy. Une satisfaction qui n'est pas partagée par les associations : « C'est encore en alignant par le bas les standards du droit d'asile que l'on tente de régler une crise symbole du dysfonctionnement communautaire », a sèchement analysé Claire Rodier, du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti).

Sylvia Zappi

### Le HCR aura un simple rôle de « conseil »

**LA FERMETURE** du centre de Sangatte est annoncée, mais ses modalités pratiques restent floues. Le ministre de l'intérieur a expliqué, vendredi 12 juillet, que la priorité était donnée aux résidents afghans. Dans le hangar ouvert en septembre 1999, ces derniers ont longtemps été majoritaires. Depuis quelques semaines, ils ne représentent plus que 30 % à 40 % des effectifs, contre 50 % à 60 % de Kurdes (irakiens ou turcs). C'est pourtant à leur seule intention qu'un « plan d'aide au retour volontaire » va être préparé par le ministère de l'intérieur et le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). Ce dernier « apportera son expertise et ses conseils dans l'élaboration du plan », a précisé M. Sarkozy. Place Beauvau, on attend de l'agence de l'ONU une évaluation de l'aide financière au retour et les conditions dans lesquelles elle doit être attribuée.

Selon les indications apportées par le cabinet du ministre, les équipes du HCR devraient être sur place « dans quelques semaines ». D'ici là, les locaux seront sécurisés et aménagés afin que le personnel de la Croix-Rouge puisse séparer les Afghans des Kurdes et faciliter ainsi le travail du HCR. Les agents de

l'ONU seront amenés à enregistrer les identités des personnes présentes. Ensuite, une information sera délivrée à tous les Afghans sur l'évolution de la situation dans leur région, les moyens de rapatriement et les conditions d'accueil et de sécurité au pays.

Ceux qui ne souhaitent pas rentrer pourront solliciter l'asile en France. Des équipes de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) seront probablement dépêchées sur place. Aucune demande ne devrait être examinée par les Anglais. Il n'est pas non plus question, a précisé le ministre de l'intérieur, que le HCR effectue une prédétermination des dossiers. Le HCR avait pourtant souhaité « apporter conseil et informations aux personnes » sur l'asile et « procéder à un examen préliminaire des cas », comme le soulignait un communiqué du 19 juin. Ces restrictions n'ont pas entamé la satisfaction de l'agence : Mohamed Boukry, délégué du HCR en France, se « réjouit du progrès accompli » : « Les deux gouvernements se sont mis d'accord sur l'intervention directe du HCR. » Il précise que la tâche de ses agents sera de « mettre le réfugié en contact avec la réalité de

son pays ». Cette réalité a déjà « prouvé que le retour était possible » puisque 1,2 million d'Afghans sont déjà revenus du Pakistan et d'Iran, argumente M. Boukry.

Un bulletin d'information d'Amnesty International daté du 20 juin explique pourtant que la situation est loin d'être stabilisée en Afghanistan, et « exhorte la communauté internationale à ne pas reconduire les réfugiés » dans un pays « instable et peu sûr » : « Les combats se poursuivent, la criminalité et le banditisme sont généralisés, des femmes et des groupes ethniques sont pris pour cibles, et des milliers de mines terrestres sont disséminées dans le pays. » C'était à cette même conclusion que parvenait une note du HCR du 7 juin qui « n'encourageait pas au retour en Afghanistan ».

Aussi, la Coordination du droit d'asile s'est inquiétée, vendredi, de ces « solutions à court terme » et réclame l'adoption par l'Union européenne de « règles simples en matière d'asile, qui permettent à toutes les personnes désireuses de réclamer la protection de la Convention de Genève de déposer leur demande dans n'importe quel pays de l'UE ».

S. Z.

### Le Royaume-Uni va durcir ses lois sur l'immigration

**LE MINISTRE** britannique de l'intérieur, David Blunkett, réclamait depuis plusieurs mois la fermeture du centre de Sangatte, « une incitation permanente au passage clandestin vers l'Angleterre ». Il était parfois relayé par la presse populaire britannique, qui accusait la France « d'envoyer en Grande-Bretagne toujours plus de clandestins ». Mais les journaux reprochaient aussi au ministre de ne pas avoir anticipé la crise, et l'engageaient à « renforcer le contrôle des frontières » pour que le Royaume-Uni ne soit plus une « soft touch », une « cible facile ».

Le pays ne disposant pas de système national de cartes d'identité, le migrant n'a pas à craindre de contrôle tant qu'il n'a pas été interpellé pour un délit. Sans ressources, il est pris en charge par le Migrant Help Line, organisation non gouvernementale subventionnée par l'Etat. Il est nourri, logé, et bénéficie de cours d'anglais. Enfin, faute d'une réponse avant six mois, le demandeur d'asile peut travailler, ce qui est interdit en France.

Face à l'afflux des candidats à

l'exil, et sous la pression de l'opinion publique, plusieurs mesures ont été intégrées au « projet de loi sur la nationalité, l'immigration et l'exil » qui doit être adopté d'ici à la mi-octobre. Le texte prévoit le renvoi des étrangers s'étant vu refuser le droit d'asile. Les réfugiés passés par un pays tiers seront reconduits, le temps que leur demande soit examinée. Ceux dont les dossiers sont « clairement sans fondement » devront être expulsés, tout comme les enfants nés sur le sol britannique de parents en situation irrégulière. M. Blunkett a expliqué qu'il n'était « pas prêt à accepter d'avoir des gens qui viennent ici en très grand nombre en prétendant être des réfugiés, alors qu'ils sont en fait des immigrés économiques ».

Le second projet actuellement à l'étude est la création d'une carte d'identité avec empreinte digitale et identification de l'iris. Selon M. Blunkett, elle permettrait de lutter contre l'immigration clandestine, le travail au noir et les fraudes administratives qui coûtent 2,03 milliards d'euros par an.

Yann Laurent

## Les responsables de la Croix-Rouge « demandent à voir les résultats »

Ils craignent que la décision de fermeture ne soit qu'un « effet d'annonce » qui ne règlera pas tous les problèmes

**SANGATTE (Pas-de-Calais)**  
de notre correspondant régional

Trois enfants font du patin à roulettes sur le terre-plein de béton de l'entrée, discrètement surveillés par leurs mères. Un peu plus loin, des Afghans se pressent autour d'un transistor. Ils ont entendu parler des rencontres franco-britanniques et ils écoutent la BBC qui émet sur ondes courtes tous les jours à 15 h 30 en pachtoune. Plus tard, à 16 heures, ce sera le tour des Irakiens et des Iraniens pour l'émission en farsi. Le speaker annonce « que le HCR va venir à Sangatte pour établir les dossiers de demande d'asile et que tous ceux qui le veulent pourront passer en Grande-Bretagne », assure l'un des auditeurs.

Une rumeur de plus que les responsables du centre d'accueil de la Croix-Rouge – qui craignent un nouvel afflux de candidats à l'immigration – auront du mal à démentir. Ils commentent les mesures

annoncées par les ministres français et britannique de l'intérieur avec un brin d'amertume. Marc Gentilini, le président de la Croix-Rouge française, a préféré faire visiter à Claire Brisset, défenseuse des enfants, ce centre qui lui tient à cœur plutôt que d'assister à la rencontre ministérielle. Il a affirmé aux 85 salariés – tous de la région – qui en assurent le fonctionnement avoir « reçu des assurances de la bouche du ministre » qu'ils seraient tous pris en charge par l'Etat. Mais, visiblement, l'avenir des réfugiés leur importe plus que le leur. « La fermeture ? On en parle depuis trois ans, lance Martine. Quand on nous dira de partir, nous partirons. En attendant, nous assurons notre mission. »

### « RÉSISTANCE À LA XÉNOPHOBIE »

Marc Gentilini se dit « heureux qu'un ministre français se soit déplacé à Sangatte » et que Michel Derr,

le directeur du centre, et lui soient « tenus régulièrement au courant des démarches ». Ce qui ne l'empêche pas, comme tout le monde ici, de douter de leur efficacité. « Tous les problèmes ne seront pas réglés par la fermeture », explique-t-il. Des solutions alternatives seront forcément nécessaires, mais elles seront difficiles à mettre en place. « C'est un peu comme pour l'accueil des gens du voyage. Parfois, j'ai honte de ce qui se passe », lance-t-il en évoquant l'attitude de la plupart des élus locaux, « toutes tendances confondues ». Il se félicite néanmoins de celle des habitants de la région qui, « contrairement à ce que prétendent certains excités, ont fait de la résistance à la xénophobie. Un jour, dit-il, le Pas-de-Calais sera fier de ce qui a été fait ici ».

Michel Derr, lui, en veut beaucoup à la presse britannique : « Elle a attisé la xénophobie et lancé la polémique. Au départ, tout le monde

trouvait que l'on faisait du bon boulot. Aujourd'hui, nous sommes devenus un objet de controverse attaqué de tous côtés. Nous ne demandons pas de reconnaissance, mais je trouve qu'on tire un peu trop sur l'ambulance. »

### « ON A RATÉ LE COCHE »

Le seul reproche que l'on peut faire au centre, selon lui, c'est d'avoir « rendu visible un phénomène auparavant tout à fait clandestin et exploité par des mafieux. Le problème n'est pas franco-britannique, mais européen, souligne-t-il. Il y a, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Hongrie, des centres comme celui de Sangatte, plus anciens et plus importants, dont personne ne parle, et dont l'utilité est prouvée par leur existence même ». La question ne peut donc être réglée que par un accord européen global. « Je pense, dit-il, qu'on a raté le coche il y a deux ou trois ans, quand il était encore temps. »

Jean-Paul Dufour

**MOBECO**  
**DESTOCKAGE**

**AVANT GROS TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT**

**SOMMIERS • MATELAS**

**TRÉCA - EPÉDA - SIMMONS - DUNLOPILLO - PIRELLI - BULTEX - SWISSFLEX...**

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

**DIVA - DUVIVIER - STEINER - HUCKLA - COULON...**

**LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE**

**MOBECO**

▶ 247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
 ▶ 148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
 ▶ 50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>

**01.42.08.71.00**  
7 jours sur 7



## 78,8 % des candidats au bac 2002 ont été reçus

Le taux de réussite est stable par rapport à l'année dernière, mais l'écart se creuse entre les séries générales (80,3 %) et les séries technologiques (77 %). Les disparités entre académies restent très fortes

**BIS REPETITA**, à la virgule près. Avec 78,8 % de candidats admis, le taux de réussite au bac 2002 est absolument identique à celui de 2001, avec un succès de 77,2 % (- 0,7 point).

Paradoxalement, la série littéraire, qui affiche le meilleur taux de réussite (82,1 %) du lycée général, enregistre une très forte baisse du nombre de ses candidats (- 11,4 %). L'épreuve de philosophie (coefficient 8) est perçue par les élèves comme incertaine, dominant parfois à ce bac une impression de « quitte ou double ». La série économique (ES), en revanche, attire davantage de candidats (+ 2,5 %) et améliore nettement ses résultats, avec un taux de succès de 79,5 % (1,7 point de plus qu'en 2001). La série scientifique (S) affiche aussi une réussite en hausse (+ 1 point), à 80,1 %.

Dans les séries technologiques, dont le succès est globalement en recul, c'est le secteur industriel qui accuse la baisse la plus sévère (- 2,4 points), à 75 % de réussite.

### L'ACADÉMIE DE GRENOBLE N°1

Comme toujours, on constate une forte disparité selon les académies. Un élève de terminale avait cette année beaucoup plus de chance de décrocher son baccalauréat dans l'académie de Grenoble (numéro un, avec 85,7 % de succès en séries générales et 84,1 % en séries technologiques), de Rennes, de Nantes ou de Strasbourg. A l'opposé, l'académie d'Amiens et plus encore celle de Créteil (lanterne rouge avec 71,8 % dans le général et 67,6 % dans le technologique) enregistrent des scores très en deçà de la moyenne nationale.

Au total, la France compte désormais 475 500 bacheliers supplémentaires - c'est presque 6 000 de moins qu'en 2001, effet mécanique d'une baisse démographique dans cette classe d'âge. Cela porte à 60,9 % la part de jeunes titulaires du bac dans cette génération. Si elle demeure incomparablement plus forte qu'il y a une dizaine d'années (43,5 % en 1990), cette proportion s'affiche en baisse par rapport aux sept années précédentes. Le record a été obtenu en 1995, avec 62,7 %. Depuis, la part des bacheliers dans une génération a stagné, puis s'est érodée.

Ce recul permettra sans doute au nouveau ministre délégué à l'enseignement scolaire de légitimer un peu plus l'ouverture d'une discussion sur l'objectif affiché dans la loi d'orientation de juillet 1989

de « conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ». Quelques semaines après sa prise de fonction, Xavier Darcos avait en effet jugé que l'objectif fixé par la gauche n'était pas « réaliste », requérant que l'on mette fin à cette « illusion législative » (*Le Monde* du 13 juin). Certes, la proportion de bacheliers ne constitue pas l'indicateur exclusif de la réussite du dessein de la loi de 1989 puisque cette dernière évoque les jeunes « au niveau » du bac. Il convient d'y ajouter tous les élèves parvenus en terminale mais qui n'obtiennent jamais le diplôme (soit, au total en 2001, 69 % de la génération). Mais la baisse de la part de bacheliers ne fait que souligner la hardiesse de l'ambition.

Marie-Laure Phélippeau

## Guerre d'Algérie : la justice refuse d'instruire la plainte pour « séquestration » dans l'affaire Audin

L'AFFAIRE Maurice Audin demeurera ce qu'elle est depuis quarante-cinq ans : un meurtre politique sans cadavre ni issue judiciaire. Le juge d'instruction Jean-Paul Valat a rendu, mercredi 10 juillet, une ordonnance de refus d'informer, après la plainte déposée, en mai 2001 par Josette Audin, l'épouse de cet universitaire communiste disparu à Alger en juin 1957, après être passé entre les mains des hommes du général Massu.

Outrée, l'an dernier, d'entendre le général Aussaresses se vanter d'avoir torturé, Josette Audin avait déposé plainte pour « crime contre l'humanité », « enlèvement » et « séquestration ». Elle souhaite obtenir une reconnaissance du drame qu'elle vit depuis près d'un demi-siècle, et une condamnation par la justice. Son avocate, M<sup>me</sup> Nicole Dreyfus, s'appuyait sur les récentes jurisprudences Pinochet et Emile Louis, dans lesquelles la disparition des cadavres des victimes avait permis de caractériser des crimes continus, et donc non pres-

crits et non couverts par l'amnistie. Mais le juge Valat ne l'a pas suivie dans cette voie. Sa décision, rendue conformément aux réquisitions du parquet (*Le Monde* du 13 juillet), écarte d'abord la qualification de « crime contre l'humanité ». Faisant application d'une jurisprudence établie, le magistrat estime que cette incrimination, introduite dans le code pénal en 1994, ne peut être appliquée rétroactivement, rappelant que, antérieurement à cette date, le droit français incriminait seulement les crimes contre l'humanité commis par les puissances de l'Axe pendant la seconde guerre mondiale. L'« enlèvement » est lui aussi écarté puisque, selon le juge, la Cour de cassation a confirmé, en 1966, le non-lieu prononcé pour cause d'amnistie en 1962.

Plus étonnant est le motif utilisé pour nier la qualification de « séquestration », infraction qui, selon la plaignante, se prolonge et n'est donc pas couverte par l'amnistie. M. Valat tire argument du fait que M<sup>me</sup> Audin

a porté plainte pour « homicide volontaire » dès juillet 1957 et que, plus tard, elle a « accepté un dédommagement pour le préjudice résultant du décès de son mari », pour affirmer qu'elle est « persuadée [depuis cette date] (...) que son mari est mort ». Ainsi, selon l'ordonnance, « la qualification de séquestration (...) n'a pour but que de tenter d'échapper aux différentes causes d'extinction de l'action publique ».

### « ALLER JUSQU'EN CASSATION »

Rappelant qu'aucune preuve matérielle de la mort de Maurice Audin n'existe à ce jour, M<sup>me</sup> Dreyfus a annoncé, vendredi, qu'elle interjetait appel de cette décision et se tenait prête à « aller jusqu'en cassation ». Elle trouve « singulier » que le parquet ait pris cette position alors que, pour valider les poursuites contre Emile Louis dans l'affaire des disparues de l'Yonne, il avait estimé que l'absence des corps de la plupart des victimes permettait de

qualifier la « séquestration », et écarté de ce fait la prescription. Sur la même base, l'avocate cite aussi la jurisprudence Pinochet utilisée par la Cour suprême chilienne afin de contourner la loi d'amnistie, et de poursuivre l'ancien dictateur, pour remarquer qu'« il est plus facile de reconnaître des séquestrations dans une affaire de droit commun ou dans un pays étranger que pour un crime commis par l'armée française ».

La tentative de réouverture de l'affaire Audin est considérée comme la plus prometteuse des procédures récemment intentées pour faire reconnaître la réalité des crimes commis pendant la guerre d'Algérie. Jusqu'à présent, toutes ces plaintes, notamment celles visant le général Aussaresses, ont abouti à des décisions de refus d'informer, alimentant d'autant l'attente d'un arrêt de la Cour de cassation dans ces dossiers à nouveau brûlants.

Philippe Bernard

Le Monde  
JUILLET 2002

Intimes, artistiques, imaginaires, exotiques, infinis

Les plus beaux carnets de voyage

MAGAZINE MENSUEL 3 €

ANTILLES GUYANE 5,80 - ALLEMAGNE 4 - BELGIQUE 4 - CANADA 8 \$ CAN - ESPAGNE 4 - GRANDE-BRETAGNE 3 £ - GRÈCE 4 - ITALIE 4 - LUXEMBOURG 4  
MARIAGE 10 DHS - NOUVELLE-CALÉDONIE 1 200 CFP - POLYNÉSIE FRANÇAISE 1 200 CFP - PORTUGAL CONT. 4 - RÉUNION 5,80 - SUISSE 6 FS - TOMI 1 200 CFP

## Au tribunal correctionnel de Paris, la difficulté de définir le harcèlement moral

L'ambiance d'une filiale de Canal+ en question

**HARCÈLEMENT** moral ou désir de revanche d'une directrice des programmes frustrée d'avoir dû abandonner le projet sur lequel elle travaillait depuis plus d'un an ? Vendredi 12 juillet, devant le tribunal correctionnel de Paris, Philippe Bismut, 46 ans, ancien PDG de CanalNumedia, la filiale Internet du groupe Canal+, a dû répondre des accusations de harcèlement moral portées contre lui par Sophie-Anne Vautier, 35 ans, directrice des programmes de la société. Un des premiers procès en la matière puisque le harcèlement moral est une infraction reconnue - passible d'un an de prison ferme et de 15 000 euros d'amende - seulement depuis janvier.

Les faits reprochés par M<sup>me</sup> Vautier à M. Bismut sont « des comportements humiliants », l'éviction du comité de direction et de l'organigramme de la société quelques mois seulement après son embauche en septembre 2000, puis le retrait des dossiers dont elle était chargée. En arrêt-maladie depuis le 4 février, Sophie-Anne Vautier a éclaté en sanglots à l'audience : « Si je vais si mal aujourd'hui, c'est parce que je ne comprends pas, explique-t-elle. J'ai réfléchi, et la seule explication que je trouve est que M. Bismut n'avait rien à me dire sur mon travail, mais ne me supportait pas en tant qu'être humain. » Saisissement dans la salle, rapidement balayé par le défilé de quatorze témoins. Pendant près de sept heures, ils ont décrit alternativement les tensions qui régnaient au sein de la société et la pression exercée sur un secteur d'activité en plein développement. Les premiers racontent les brimades, le mépris, les humiliations répétées. Ils ne peuvent affirmer que M. Bismut avait la volonté de « casser » Sophie-Anne Vautier. Mais « regardez-la ! Je n'ai jamais vu quelqu'un dans un état pareil simplement à cause du stress et de la pression », raconte un témoin. Les avocats de M. Bismut s'étonnent : « N'est-ce

pas plutôt la fatigue, le stress lié au lancement du site érotique Curiosa dont elle était responsable, qui ont abattu M<sup>me</sup> Vautier ? » Les témoins hésitent, se contredisent. Et finalement, admettent que tous devaient supporter « une pression énorme » : un plan social, des pertes financières qui réduisaient les marges de manœuvre, sans compter les incertitudes liées à l'avenir des nouvelles technologies. L'un des témoins admet même qu'il était nécessaire de « harceler » les gens « pour que les choses avancent », il y avait tellement de travail. M<sup>me</sup> Fabrice Dubest, avocat de M. Bismut, fait répéter, pour le plaisir : « Le harcèlement était une pratique courante ? »

### « ENTHOUSIASME DÉBORDANT »

Au fil des témoignages se dessine le portrait de la plaignante : une femme « dynamique », « foncée », « passionnée », « dotée d'un enthousiasme débordant ». Une forte personnalité. Le responsable des ressources humaines évoque quelqu'un qui « réagissait avec l'affectif : soit elle aimait quelqu'un, soit elle le détestait. Ce n'était pas toujours facile à gérer ». Certains employés se seraient plaints.

Alors, harcèlement moral ? Le procureur, Daniel Magdelaine, rappelle que « l'un des critères de l'infraction est la volonté de nuire à autrui ». L'ancien PDG de CanalNumedia nie les faits et se souvient même de la dernière fois où il a rencontré Sophie-Anne Vautier. C'était en février, juste avant qu'elle soit arrêtée pour maladie, après la réunion houleuse avec les actionnaires qui avaient finalement accepté de prolonger le projet Curiosa de quelques mois : « Elle m'a remercié pour ce que j'avais fait pour elle. Je lui ai dit qu'il ne fallait pas, que c'était mon travail. »

A 23 heures, la présidente du tribunal, M<sup>me</sup> Laurent, a renvoyé les plaidoiries à lundi 15 juillet, 9 heures.

Anne-Françoise Hivert

## Le journaliste Daniel Mermet relaxé

LE TRIBUNAL correctionnel de Paris a relaxé, vendredi 12 juillet, le journaliste Daniel Mermet, animateur de l'émission de France Inter « Là-bas si j'y suis », poursuivi pour « incitation à la haine raciale » par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), Avocats sans frontières et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra). Les émissions en cause, intitulées « Israël, la guerre maintenant », diffusées du 18 au 22 juin 2001, contenaient plusieurs commentaires d'auditeurs considérés comme antisémites et anti-israéliens par ces associations (*Le Monde* du 3 juin). Les magistrats ont estimé que M. Mermet, plus en qualité de témoin de l'événement qu'« en tant que journaliste, [avait] rendu compte d'une situation politique éminemment conflictuelle » et que si son travail n'allait « pas sans l'expression de certaines préférences », ces dernières avaient « seulement trait à une cause, défendue par lui indépendamment de toute considération raciale ». Les plaignants ont fait appel.

### DÉPÊCHES

■ **SANTÉ** : l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) a annoncé, vendredi 12 juillet, qu'elle allait examiner les risques liés au traitement hormonal de remplacement prescrit aux femmes ménopausées. Si cette association d'hormones est « rarement prescrite en France », « les risques ne peuvent être écartés », a ajouté l'agence du médicament dans un communiqué.

■ **AMIANTE** : le Comité anti-amiante de Jussieu (CAJ) a adressé, vendredi 12 juillet, une lettre ouverte au président de la République, Jacques Chirac, pour lui demander d'accélérer le chantier de désamiantage de Jussieu, « devenu le symbole de l'inaction des pouvoirs publics ». Cinq ans après la mise en place de l'établissement public de Jussieu, seuls 2,5 % de la surface à traiter ont été désamiantés, mais aux normes de sécurité et livrés aux universités, selon le comité.

■ **PRISONS** : le syndicat FO-pénitentiaire a publié, vendredi 12 juillet, une lettre ouverte aux autorités afin de les alerter sur la dégradation de plusieurs maisons d'arrêt lyonnaises - notamment Saint-Paul et Saint-Joseph. « Structures centenaires en ruine », « innombrables rats », « aucune hygiène », « sous-effectif » : le syndicat qualifie la situation d'« inadmissible, immorale et indigne ». De son côté, la députée UDF du Rhône, Anne-Marie Comparini, a écrit au garde des sceaux, Dominique Perben, pour lui demander de fermer ces deux établissements.

■ **POLLUTION** : jeudi 11 juillet, quelque 2 000 litres de fioul domestique se sont déversés dans la Sarthe, en raison d'une fuite accidentelle émanant d'une cuve d'un négociant en combustibles. Le fioul s'est déversé dans le réseau de recueil des eaux pluviales avant de polluer la rivière. Trois barrages antipollution ont été installés jeudi soir par les pompiers, qui ont constaté, vendredi après-midi, de légères « irisations » à la surface de l'eau.

■ **JUSTICE** : le parquet de Versailles (Yvelines) a ouvert, vendredi 12 juillet, une information judiciaire pour « homicide volontaire, agression sexuelle sur mineure de moins de 15 ans, enlèvement et séquestration » après la mort d'un père de famille, tué le 7 juillet à Sartroville en poursuivant l'agresseur de sa fille de 5 ans (*Le Monde* du 10 juillet).

■ **DRUGUE** : 2,7 kg d'ecstasy ont été saisis jeudi 11 juillet par les douaniers de l'aéroport de Roissy lors d'un banal contrôle sur l'aérogare 2. Les 16 000 cachets étaient dissimulés dans un short, spécialement confectionné pour l'occasion, que portait un Américain. Le passeur, âgé de 25 ans, a été interpellé ainsi qu'une Dominicaine de 27 ans qui l'accompagnait. Le couple devait se rendre aux Etats-Unis.

■ **ACCIDENT** : trois jeunes âgés de 16 à 28 ans sont morts et un autre a été blessé, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 juillet, dans un accident de voiture près de Remiremont (Vosges). Le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule, qui s'est écrasé contre un pont.



1955-1980 REPORTAGES DU MONDE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

# LES ÉTATS-UNIS D'EISENHOWER

**D**E Chateaubriand à André Siegfried, de Tocqueville à Simone de Beauvoir, tout a été dit et écrit sur les États-Unis. Nous les avons vus au cinéma en noir, en couleur, en relief. Des millions de leurs enfants sont venus chez nous. Les uns se faire tuer. Les autres se promener ou faire des affaires, après nous avoir tout simplement donné à manger en un temps où le pâté de porc en boîte nous arrivait chargé de tous les parfums de la Terre promise.

Tout a été dit et écrit. Les uns ont trouvé en Amérique du Nord le paradis de la liberté. Les autres, un Etat policier. Les uns y situent le repaire de l'agression, d'autres le rempart de la paix. Ceux qui y ont cherché une confirmation de leur thèse, quelle qu'elle fût, l'ont toujours trouvée. Aucun pays n'a fait l'objet de plus de statistiques, de monographies, de livres et de reportages. Peu ont autant dépensé pour leur propagande. Aucun n'a invité sur son sol plus d'étrangers. Que celui qui arrive bon dernier dans la cohorte des visiteurs s'y résigne : on ne l'a pas attendu ; l'Amérique est découverte depuis longtemps. Et non seulement par les autres : par lui-même.

Qui donc en effet parle des « chocs » que tout Européen devrait ressentir en posant le pied sur le sol du Nouveau Monde ? Cette foule cosmopolite de New York, où l'on parle italien, yiddish, allemand, polonais, français même, presque autant qu'anglais, c'est celle qu'il a côtoyée dans tous les grands ports d'Europe. Cette station d'essence au bord de la route qui l'amène de l'aéroport, il l'a déjà vue, répétée à des dizaines de milliers d'exemplaires, à travers toute l'Europe. Ce marché à self-service, dont s'enorgueillit la ménagère américaine, il en existe un à deux pas de chez lui. Ces réfrigérateurs et ces cuisinières ultramodernes, ce sont ceux que sa femme ambitionne, si elle ne les a pas déjà, d'installer chez elle. Ce qui nous reste à inventer, ce sont les distributeurs automatiques de cubes de glace installés dans la rue, et bien pratiques pour les jours de réception... Mais, même en Amérique, il n'y en a pas encore beaucoup.

Les couleurs crues de l'ONU étonnent un peu, et plus encore la foule qui chaque jour, à 1 dollar par personne, envahit ce palais sans âme pour le visiter. Mais Wall Street, avec sa lumière de fond de cave, est si exactement semblable à ce que l'on imaginait ! Et les gratte-ciel, oui, les gratte-ciel, ils sont bien tels qu'on les attendait, affreux ou, au mieux, indifférents lorsqu'on les examine un à un, majestueux, harmonieux, beaux même si l'on n'en considère que l'ensemble. La surprise viendrait plutôt de la couleur. Le Technicolor que nous avons si souvent chargé de tous les péchés d'Israël n'a en réalité guère menti : par beau temps, les gratte-ciel sont bleus, et, la nuit venue, l'abondance des enseignes au néon les pare de cette sombre rougeur qui, vue d'un fauteur du Marignan ou du Gaumont, nous faisait crier à l'in vraisemblance.

Contre-épreuve : allez au cinéma un soir sur Broadway. Vous trouverez les couleurs presque aussi « naturelles » que le générique le proclame. L'Amérique n'a pas les mêmes teintes que l'Europe. Le ciel lui-même a une autre façon d'être bleu, noir ou rouge, et la clé de ses nuages est différente de la nôtre. Vous attendez la neige, et c'est le vent qui vient. L'orage, et une demi-heure plus tard un soleil radieux encombre votre bras d'un pardessus superfétatoire. D'ailleurs le climat, au moins dans l'Est, est d'une rare instabilité. Sans aucune protection contre les vents venant des quatre points cardinaux. New York est exposée aux pires intempéries, connaît chaque année un été torride, un hiver glacial, dont la sécheresse provoque au moindre contact métallique de déplorables décharges électriques, des alternances de pluie, de brouillard, de neige et de soleil à casser tous les baromètres...

Couleurs différentes, climat différent, et surtout dimensions différentes. Cela aussi on le sait, mais il reste à l'éprouver. Le mot, ou plutôt l'extension du mot « ville » ne prend vraiment tout son sens que lorsqu'on a contemplé, du haut de l'Empire State ou du Chrysler Building (où l'on accède par des ascenseurs qui sont dits « locaux » lorsqu'ils s'arrêtent à tous les étages et « directs » lorsqu'ils les franchissent plus rapidement), l'incroyable forêt des gratte-ciel (*towers*) de Manhattan. Il faut alors, plus encore que regarder, écouter, se laisser emplit tout entier par le sourd et continu grondement en quoi se fondent tous les bruits de la rue. De cette même rue qu'au sol on trouvait, par rapport à la nôtre, faute de scooters et de petites cylindrées, presque silencieuse.

On savait que les lacs sont immenses, mais on croyait tout de même qu'à Chicago l'autre rive du Michigan se laissait deviner. Or ce qu'on aperçoit, ce sont des navires de guerre dont la présence sur cette mer intérieure est plutôt insolite. On savait que les fleuves américains réduisent le Rhin ou la Vistule à l'état de ruisseaux, mais on ne s'attendait pas à voir l'Ohio mesurer à Louisville – soit 500 kilomètres avant de se jeter dans le Mississippi – un bon kilomètre.

On savait que le Nouveau Monde est large et que ses trains ne sont pas particulièrement rapides. On est tout de même ahuri de

La gare ferroviaire de Saint-Louis (Missouri), 1957.



Février 1955.

La guerre froide connaît, grâce à Khrouchtchev, une première « détente ».

De l'autre côté de l'Atlantique, Eisenhower, alias « Ike », dirige ce qui apparaît, vu de France, comme un pays de cocagne.

Futur rédacteur en chef puis directeur du « Monde », André Fontaine en dirige alors le service étranger. Il a 33 ans. Il vient d'accompagner Mendès France aux Etats-Unis, qu'une bourse d'études du département d'Etat lui a permis de parcourir ensuite d'est en ouest et du nord au sud.

A son retour, il raconte dans une série de neuf articles, dont nous reproduisons le premier, cet « american way of life » qui fascine les Européens. Ce récit est le premier d'une série de douze reportages publiés par « Le Monde » de 1955 à 1980, sous la plume des plus grandes signatures, et qui sont autant de morceaux d'histoire

constater que pour aller de Denver, qui est déjà en plein Far West, jusqu'à San Francisco, il faut compter, les jours assez exceptionnels où le train n'a pas de retard, trente-quatre heures.

Il est vrai que ces trente-quatre heures passent étonnamment vite, grâce au Vista-dome, coque de Plexiglas placée sur le haut des wagons, qui permet de ne rien perdre des merveilles traversées par la voie ferrée : le premier jour, Rocheuses et descente du Colorado, symphonie de neige, de schiste et de grès rouge, faisant alterner des paysages scandinaves et des scènes de la Genèse ; le second jour, canyon de la Feather River, aux proportions plus européennes, qui mène en pente douce jusqu'aux orangeries et à la mer, au milieu de forêts peuplées de daims peu farouches, puis de gorges qui rappellent celles du Tarn.

**P**AYSAGE fantastique qui fut, il y a cent ans, celui de la ruée vers l'or, voyage inoubliable qui console de la monotonie de villes trop pareilles d'un océan à l'autre, avec leurs *downtowns* aux rues coupées à angle droit. Leurs néons criards, leurs parcs à voitures et leurs poteaux télégraphiques mal équarris, plantés tout de guingois, chargés d'une incroyable prolifération de fils pendant lourdement en travers des rues.

Au retour, pour rattraper le temps perdu, un DC-7, dernier cri de l'aéronautique américaine, nous ramènera en six heures quarante minutes (*overnite*) de Los Angeles à Washington, soit 3 000 kilomètres et trois fuseaux horaires, ce qui fait se lever le soleil, quand on a laissé sa montre à l'heure du Pacifique, à 3 heures du matin... A la vérité, l'avion est vraiment devenu là-bas le moyen de transport le plus commode.

Et il ne viendrait à l'idée de personne de pousser les trains à des vitesses comparables aux nôtres quand il est si facile aux gens pressés de prendre un *air coach* ou un *flagship*, si nombreux, même sur des parcours de moins de 100 kilomètres, que l'annuaire aérien est bien plus épais que notre bon vieux Chaix ! Il est banal d'arriver à l'aérodrome sans avoir retenu sa place, et, si le prochain vol est complet, d'attendre le suivant. Au bord du terrain, des centaines de voitures de louage (*rent-ur-car*) attendent le voyageur.

Tout cela, dira-t-on, n'est que lieux communs. Et lieux communs sur un pays qui – voir plus haut – n'est plus à découvrir. Mais c'est précisément parce que tout a été dit et écrit sur ce pays et que le domaine des paradoxes a été lui aussi, grâce en particulier à l'humour quasi scientifique de Geoffrey Gorer (*Les Américains*, Calmann-Lévy), très profondément exploré qu'il peut être utile, de temps à autre, de faire le point. Ce qui

était vrai hier a peu de chances de l'être complètement aujourd'hui, et la vérité du moment risque elle aussi d'être rapidement dépassée. Rien n'est plus dangereux que de fonder son opinion sur une expérience trop ancienne ou trop limitée dans l'espace. L'Amérique est un pays qui évolue à une vitesse prodigieuse, où les parents ont toujours peur d'être en retard sur leurs enfants et où les sentiments changent plus vite encore que les techniques. Et surtout trop de Français tirent leur idée des Etats-Unis d'une visite de huit jours à New York ou d'un contact épisodique avec des Américains en Europe. Le « grand New York » avec tous ses faubourgs n'a que 12 millions d'habitants : Washington, tout juste 1 million. Enfin, il n'y a pas 10 millions d'Américains qui aient traversé l'Atlantique. Encore, la plupart ne connaissent-ils de l'Europe que ses ruines, ses champs de bataille et les camps prodigieux où l'Amérique avec ses soldats avait réussi à amener sa vie elle-même.

inconnue. Savez-vous que la capitale de l'Etat de New York s'appelle Albany ; celle de la Californie, Sacramento, et celle de l'Illinois, Springfield, et non pas Chicago ? Chacun des Etats envoyant le même nombre d'élus (2) au Sénat des Etats-Unis, la population des moins peuplés, ceux de l'intérieur du pays, se voit avantagée par rapport aux grandes masses concentrées des régions côtières. Par-dessus le marché, le sénateur a beaucoup plus de chances d'être connu de 100 000 électeurs que de 5 millions. L'élus du Middle West ou du Sud est donc infiniment plus lié à ses mandants, et davantage poussé ou retenu par eux. Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions de voir que les principaux rôles au Sénat sont rarement tenus par des élus des grandes villes. Or le Sénat joue un rôle déterminant dans l'élaboration et, plus encore, l'application de la politique étrangère.

En revanche, le système employé pour l'élection du président aboutit à donner l'avantage à la Côte est, traditionnellement

Ce qui nous reste à inventer, ce sont les distributeurs automatiques de cubes de glace installés dans la rue, et bien pratiques pour les jours de réception...

Or la population des Etats-Unis dépasse 160 millions (contre 200 millions à l'URSS), qui se trouvent répartis sur le territoire de quarante-huit Etats : l'un d'eux, le Texas, se considère comme indépendant ou presque. D'autres, tels la Louisiane, le Colorado, l'Utah ou la Californie, ont une personnalité très marquée (pour la Californie, on pourrait même dire deux, le Nord avec San Francisco et le Sud avec Los Angeles entretenant des rapports aigres-doux, marqués au coin d'une jalousie féroce), tandis que les différences entre des pays tels que l'Iowa et le Minnesota, entre le Dakota du Nord et celui du Sud, paraissent se résumer à des questions de fiscalité ou de législation sociale.

En revanche, un large estuaire n'est pas seul à séparer le minuscule Delaware du New Jersey. Au nord, la ségrégation raciale est un crime réprimé par les tribunaux. Au sud, c'est la loi qui l'organise. Chacun de ces Etats, même s'il n'abrite, comme le Nevada, célèbre pour ses plaisirs faciles, son désert et ses hors-la-loi, que 160 000 habitants, même si, comme le Rhode Island, il est à peine plus grand que le Luxembourg, possède un grand degré d'autonomie qui se traduit par une vie politique très active, à l'ombre d'un majestueux capitol inspiré de nos Invalides et installé le plus souvent dans une ville à peu près

libérale et internationaliste, ce qui fait que, d'une manière générale, l'exécutif va de l'avant, tandis que le législatif pense surtout au porte-monnaie du contribuable. De toute façon, en face de telle ou telle conjoncture internationale, il ne suffit pas de s'interroger sur les dispositions du *planning-staff* du département d'Etat ou sur l'orientation des esprits au sein du Conseil national de sécurité. Il faut aussi penser aux dispositions des sénateurs, au courrier que ceux-ci reçoivent du Middle West (ou Midwest), du Sud ou de l'Ouest. Il faut aussi penser aux innombrables visites que d'innombrables sections des innombrables mouvements de masse que comptent les Etats-Unis rendent chaque jour aux dirigeants de Washington. Comme par hasard, la tendance continentale est toujours plus représentée dans ces organisations que la tendance, disons, portuaire. Et c'est pourquoi il est si important de ne pas se limiter, pour comprendre l'Amérique, à la côte orientale. A ces demi-Européens que sont les Américains de l'Est, et à plus forte raison à ceux qui vivent en Europe.

André Fontaine

PROCHAIN ARTICLE

« La Chine de Mao » par Robert Guillain



Le Monde  
ÉDITORIAL

## L'asile après Sangatte

**FERMER Sangatte** : si cet objectif est atteint l'hiver prochain, comme l'ont conjointement promis, vendredi, les ministres de l'intérieur britannique et français, un cauchemar prendra fin. Cauchemar pour les gouvernements, confrontés à l'afflux de migrants désireux de traverser la Manche et entassés, depuis septembre 1999, dans un immense hangar à proximité de l'entrée du tunnel sous la Manche où ils tentent leur chance, au péril de leur vie. Cauchemar pour les habitants proches et pour la SNCF qui voyait ses trains pris d'assaut.

Mais cauchemar, surtout, pour les intéressés, Kurdes d'Irak et de Turquie, et Afghans, qui sont entre 1 500 et 1 800, confinés avec femmes et enfants dans ce véritable camp de relégation agité par des bagarres et pris en main par des passeurs. La situation déplorable sur le plan humanitaire se double d'un imbroglio juridique que le gouvernement Jospin n'a pas su ou voulu démêler. Pour la France, en effet, les « réfugiés » de Sangatte n'ont pas de statut, puisqu'ils ne souhaitent pas lui demander l'asile et ne peuvent être expulsés. Les persécutions encourues au Kurdistan ainsi qu'en Afghanistan, jusqu'à la chute des talibans, ont empêché jusqu'à présent tout rapatriement.

C'est surtout ce dernier verrou que l'accord franco-britannique entend faire sauter avec la bénédiction du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Estimant que le retour des exilés afghans est désormais possible, l'agence internationale a

proposé d'aider à organiser les retours. Proposition évidemment acceptée par les gouvernements en dépit des doutes sérieux qu'émettent les ONG, telle Amnesty International, sur la sécurité en Afghanistan. Mais la proposition du HCR de participer à l'examen des demandes d'asile n'a, en revanche, pas été retenue. C'est l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) qui devrait être chargé de ce travail, alors que les migrants de Sangatte réclament le droit de vivre au Royaume-Uni.

La Grande-Bretagne s'est engagée à voter de nouvelles lois, plus restrictives, sur l'immigration illégale. Les deux pays veulent ainsi envoyer un message de fermeté aux populations des pays concernés mais surtout aux « gangs » qui leur promettent le passage après un lourd paiement. On peut espérer qu'il sera entendu.

Mais l'accord franco-britannique laisse entière la question centrale du droit d'asile en Europe, qu'il est temps de redéfinir et d'harmoniser. Dans l'immédiat, les occupants actuels de Sangatte doivent tous pouvoir bénéficier d'un examen individuel de leur situation avec droit à la protection de la convention de Genève, en un mot à la protection du statut de réfugié. Ce doit être le cas d'abord pour les Kurdes d'Irak. Si le plan pour fermer Sangatte n'était que l'emballage d'une opération de reconduite forcée, les migrants, alertés par la menace d'expulsion, fuiraient le centre pour se disperser à nouveau, grossissant une population en déshérence sur le territoire.

## L'Afrique repeint le mythe de son unité

**SUR LES CENDRES** encore chaudes de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) est née à Durban l'Union africaine. « Un moment historique », une « renaissance », un « nouveau soleil qui se lève sur le continent ». Pendant trois jours, sur les bords de l'Océan indien, les chefs d'Etat africains ont tenté de convaincre d'abord eux-mêmes, puis le reste du monde, que l'Afrique, dotée de cette nouvelle institution, allait résolument vers des lendemains meilleurs.

Sur le papier, le continent a tout à gagner. L'OUA, vieille d'à peine quarante ans, était devenue une organisation obsolète, lourde et inefficace. La lutte contre le colonialisme, l'un de ses credos, est devenue un objectif dépassé. L'OUA avait fini par se résumer à une réunion annuelle de chefs d'Etat, sorte de « syndicat des anciens » déterminés surtout à ne rien voir changer. Les différents organes de cette institution, que ce soit le Conseil économique ou le mécanisme de prévention des conflits, n'ont jamais fait la preuve de leur

utilité. Les médiations entreprises par l'OUA n'ont jamais abouti. L'organisation souffrait pour cela d'un handicap majeur : elle n'était pas un bailleur de fonds et ses sanctions étaient sans effet.

L'un des principaux changements inscrits dans les principes fondamentaux de l'Union, est le droit d'ingérence. Désormais, un pays pourra être exclu, s'il ne respecte pas les textes ou se refuse à appliquer les décisions communes. L'UA aura un droit de regard sur les affaires intérieures des Etats. Pour marquer leur détermination, les chefs d'Etat sont ainsi restés fermes à Durban sur Madagascar, le cas de la Grande île faisant figure de symbole. Pas question d'admettre au sein de l'Union un chef d'Etat arrivé au pouvoir par des moyens « anticonstitutionnels ». Le nouveau président malgache, Marc Ravalomanana, a eu beau recevoir le soutien des Etats-Unis de la France et de l'Allemagne, l'Union n'a pas cédé. Elle veut donner désormais l'image d'une Afrique attachée à la démocratie.

Mais difficile de donner le change quand beaucoup des dirigeants qui ont sanctionné Madagascar ne sont pas mieux élus que le président Ravalomanana, voire ne se sont jamais soumis à une consultation électorale. Interdire l'accès à Madagascar était aussi un signal à l'égard des opposants africains qui pourraient s'inspirer de cet exemple et prendre le pouvoir par la rue.

Alors qu'ils se montraient si intraitables sur le cas malgache, les chefs d'Etat n'ont pas caché leur soutien au président zimbabwéen, Robert Mugabe, réélu en mars dans des conditions contestées. Sa croisade anti-Blancs, l'acharnement de la Grande-Bretagne contre lui, son appartenance de longue date au « syndicat » sont autant de motifs pour le soutenir sans réserve. En Afrique, sa résistance à « l'impérialisme » en fait un héros populaire, pas question pour les chefs d'Etat de lui reprocher ses méthodes musclées.

### MODERNE, ADAPTÉE, OUTILLÉE

Pendant le vieux « syndicat » s'effrite. Il y a désormais au sein de l'Union des visions différentes de l'avenir du continent, une cohabitation entre anciens et modernes. Cette scission n'est pas une question d'âge mais de conception du pouvoir. Il existe désormais une génération de chefs d'Etat qui veut laisser sa marque autrement que par la longévité au pouvoir. Ceux-là sont sincèrement persuadés que l'Union africaine peut apporter un nouveau souffle. Cette nouvelle institution, même si elle n'existe pour le moment que sur le papier, est plus moderne, plus adaptée à la mondialisation, plus outillée pour concrétiser l'union du continent.

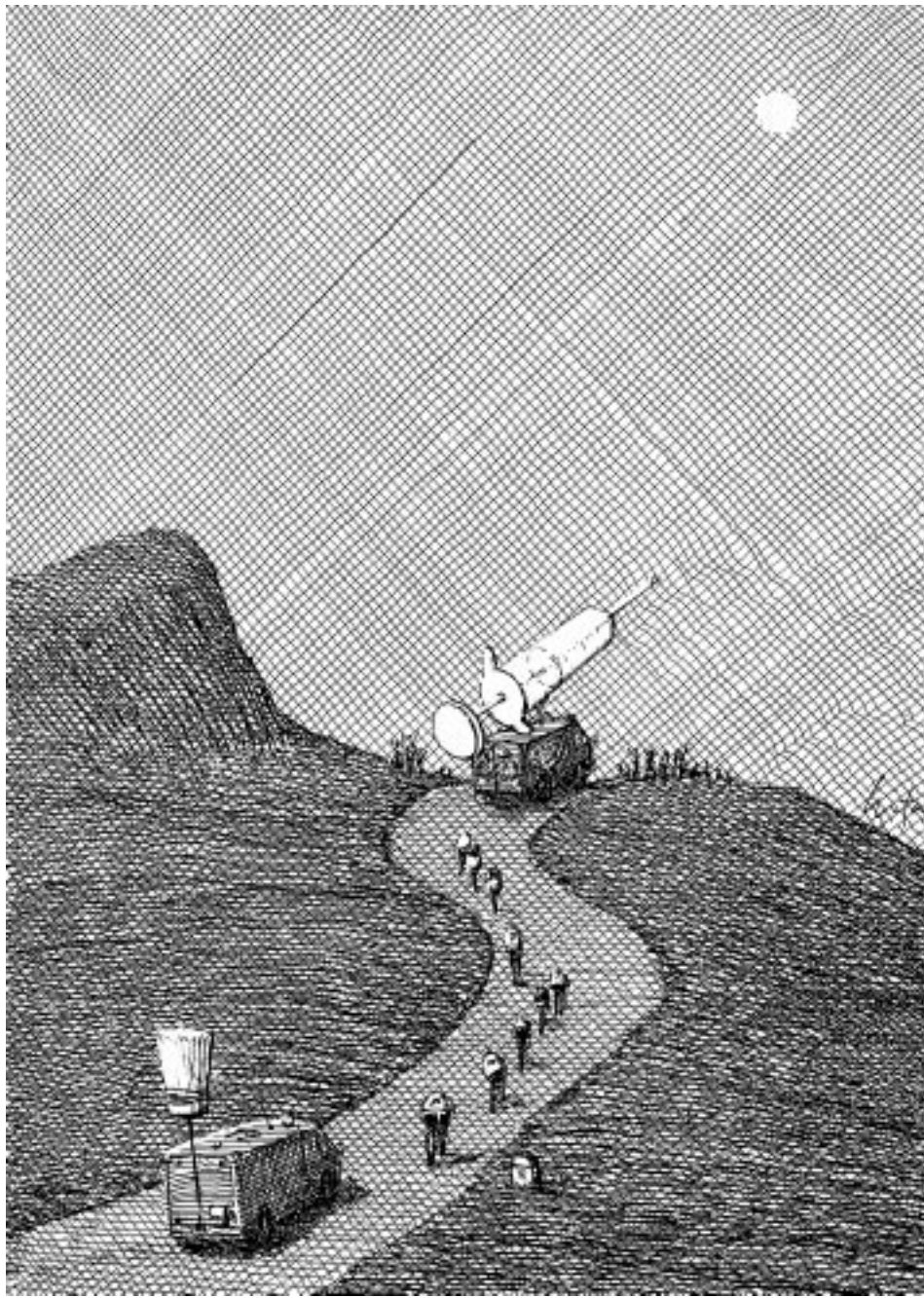
Elle prévoit en effet l'existence d'un Conseil de paix et de sécurité, d'un Parlement africain, d'une banque centrale, autant d'organes qui peuvent permettre une véritable union continentale, tant politique qu'économique. Pour montrer sa volonté de s'impliquer dans les règlements des conflits, l'Union n'a pas ménagé ses efforts pour parvenir à Durban à une rencontre entre le Congolais Joseph Kabila et le Rwandais Paul Kagamé. Un face-à-face d'une demi-heure qui n'aura rien donné si ce n'est l'impression que l'Afrique travaille à la résolution des conflits.

Autre signe fort, l'adhésion au Nepad, le nouveau partenariat entre l'Afrique et le reste du monde, qui affirme vouloir désormais lier aide et investissement à la bonne gouvernance et à la démocratie sur le continent. Mais comme l'Union, le Nepad reste le projet d'un petit quarteron de chefs d'Etat qui a encore du mal à convaincre le reste du continent. Nombre de dirigeants sont encore très indifférents au projet, monté par l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Nigeria, et le Sénégal, quand ils n'y sont pas ouvertement hostiles, comme le colonel Khadafi. Ce dernier pourrait d'ailleurs faire partie des dirigeants du programme à la faveur d'un opportuniste élargissement de son comité de pilotage. Une façon diplomatique de mettre fin à ses offensives tonitruantes contre le projet. Les voix discordantes sont priées de se taire.

A l'inverse de l'Union européenne, qui s'est construite peu à peu, en posant des conditions draconiennes à l'admission de nouveaux membres, l'Union africaine débute forte de 52 pays qui n'ont eu comme contrainte que celle d'être déjà membres de l'OUA. Rien ne les unit ou presque, si ce n'est d'être situés sur le même continent sinistré qui cherche les moyens de progresser. L'important restant finalement de préserver le mythe d'une Afrique unie parlant d'une même voix, déterminée à se serrer les coudes pour sortir du sous-développement.

Fabienne Pompey

## La caravane PAR LEITER



## L'Allemagne et le « syndrome Holzmann »

Suite de la première page

Tout comme le naufrage de Fairchild Dornier, dont les ultimes efforts de redressement avaient reçu, voici quelques mois, le soutien du pouvoir régional. Désormais, bien que des dizaines de milliers d'emplois soient menacés, MM. Schröder et Stoiber assistent, presque impuissants, à la propagation de ce qu'il est convenu d'appeler le « syndrome Holzmann ».

Cette mauvaise série survient tout d'abord dans un contexte économique morose en Allemagne. Gouvernement et experts annoncent en chœur une reprise dans le courant de l'année, mais celle-ci promet d'être modeste. Malgré l'imminence des échéances électorales, qui incitent en général les gouvernants à un excès d'optimisme, Berlin s'en tient à un pronostic très prudent sur le plan de la croissance, avec 0,75 % de hausse du produit intérieur brut cette année (puis 2,5 % l'an prochain). Le nombre de chômeurs reste proche du seuil des quatre millions, ce qui risque de peser lourd dans le résultat du scrutin du 22 septembre prochain. Selon les experts, 40 000 sociétés devraient déposer le bilan cette année. Un chiffre record.

Les naufrages plus ou moins

retentissants auxquels on assiste actuellement traduisent surtout une évolution de fond du capitalisme allemand. En 1999, M. Schröder avait pu mettre son poids dans la balance pour forcer la main des banques afin de voler au secours de Holzmann. Ce coup médiatique, qui allait donner un coup de fouet à la popularité du chancelier, s'inscrivait dans une longue tradition interventionniste. Les élites politiques, en particulier au niveau des Länder, n'ont jamais renoncé à s'impliquer dans les entreprises pour sauvegarder des emplois. Elles disposaient d'outils puissants par l'intermédiaire, notamment, des banques publiques régionales.

En 1999 déjà, agacés par l'initiative de M. Schröder vis-à-vis de Holzmann, les banquiers de la place de Francfort juraient en silence qu'ils n'accepteraient plus qu'on leur force la main de la sorte. Ce sont eux qui, désormais, décident, quelles que soient les injonctions politiques, de laisser plonger telle ou telle société mal en point. Leur détermination est d'autant plus forte que les principaux instituts de crédit connaissent eux aussi des difficultés. Pour redresser la barre, ils révisent leurs engagements, et font le ménage dans leurs portefeuilles de participations. Les grandes banques donnent désormais la priorité à leurs intérêts dans un contexte de dissolution progressive de la « Deutschland AG », ce tissu de relations étroites établies entre grands de la finance et de l'industrie. Le monde politique avait su

trouver un bénéfice dans ce système qui garantissait une gestion consensuelle des affaires. Mais « beaucoup d'indices laissent penser que le temps des immortels économiques arrive à sa fin. Pas seulement l'Etat, mais aussi les banques ont suffisamment de problèmes à régler pour leur propre compte pour pouvoir se permettre de fausser l'économie de marché », estimait récemment un éditorialiste du quotidien des affaires *Handelsblatt*.

### UN CHANCELIER TRÈS ACTIF

Néanmoins, les responsables allemands cultivent toujours de grandes ambitions. Faute de pouvoir jouer les sauveurs ici et là, ils interviennent sur d'autres fronts. Le gouvernement du chancelier Schröder vient ainsi d'autoriser, vendredi 5 juillet, la prise de contrôle de Ruhrgas, numéro un de la distribution de gaz associé au géant russe Gazprom, par un des poids lourds du secteur énergétique, E.ON. La fusion avait été interdite par l'Office des cartels, le gendarme de la concurrence, qui craignait qu'elle ne déséquilibre un marché à peine libéralisé. Les pouvoirs publics ont au contraire décidé de privilégier la constitution d'un champion national multi-énergie susceptible de croiser le fer avec des concurrents comme EDF. « Nous voulons créer un opérateur mondial d'origine allemande, qui peut agir à l'international dans l'intérêt de l'économie allemande », a expliqué Berlin pour justifier son geste.

Le chancelier Schröder est égale-

ment très actif à Bruxelles. Il entend y défendre les intérêts de l'industrie allemande, et du monde industriel en général. Il est ainsi monté au créneau pour dénoncer les projets de la commission dans le domaine de la distribution des automobiles, pour le plus grand profit des constructeurs allemands, qui savent trouver en lui un allié fidèle. M. Schröder entend également défendre la participation de son fief politique, le Land de Basse-Saxe au tour de table de Volkswagen (20 %).

Après quatre ans de pouvoir, le chancelier sortant aime à mettre en avant « le rôle-clé de l'industrie pour le succès du projet de modernisation » du continent. « Nous devons réussir à faire de la politique industrielle l'un des éléments incontournables de l'agenda des réformes européennes », indiquait en avril M. Schröder, avant de rencontrer à ce sujet le président de la Commission européenne, Romano Prodi. Au passage, le chef du gouvernement allemand espère peut-être prendre sa revanche sur le « syndrome Holzmann » : « Là où les difficultés sont transitoires et étrangères à la responsabilité de l'entreprise ou du secteur, la politique – au niveau national et européen – est dans le devoir de faire son possible pour éviter la destruction d'entreprises d'avenir, et les suppressions d'emplois. » Un discours légitime sur le fond, mais en contradiction de plus en plus flagrante avec la réalité quotidienne de l'Allemagne.

Philippe Ricard

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

#### Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolicheon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

#### Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

#### Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;  
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;  
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

#### Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

#### Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

#### www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

### RECTIFICATIFS

**DRANCY.** Les 4 000 enfants juifs arrêtés lors de la rafle du Vél' d'Hiv, durant l'été 1942, ont été déportés vers le camp de concentration d'Auschwitz, et non vers le camp de Drancy, comme nous l'avions laissé entendre dans notre article sur l'exposition consacrée aux enfants juifs déportés, gare Saint-Lazare (*Le Monde*, 4 juillet 2002). Le camp de Drancy était une étape vers le camp de concentration d'Auschwitz.

**PAKISTAN.** M<sup>me</sup> Benazir Bhutto, ancien premier ministre, a été condamnée à trois ans de prison pour ne pas s'être présentée à un procès pour corruption devant le tri-

bunal de Rawalpindi, mardi 9 juillet – et non pour corruption, comme nous l'avons écrit (*Le Monde* du 11 juillet) sur la base d'une dépêche de l'AFP. Exilée à l'étranger depuis 1998, M<sup>me</sup> Bhutto a été condamnée sur la base d'une loi promulguée par le régime du général Moucharrarf, après le coup d'Etat d'octobre 1999, qui interdit aux accusés absents d'être représentés par leur avocat.

**EUROPE.** Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 26 juin 2002, le montant des fonds structurels européens accordés à la France pour la période 2000-2006 s'élève à 15 milliards d'euros et non à 15 millions.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Core  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



## DISPARITIONS

## Jacques Merleau-Ponty

Philosophe de la cosmologie contemporaine

JACQUES MERLEAU-PONTY s'est éteint le 7 juin à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Philosophe, épistémologue et historien des sciences, il laisse, par son œuvre écrite et par ses enseignements, le souvenir d'un penseur qui se situe dans la grande tradition française d'une préoccupation permanente de la philosophie pour la connaissance scientifique, considérée tant dans son histoire que dans ses développements les plus récents. Cette tradition, qui avait été très vivante jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, parut estompée pendant plusieurs décennies. Jacques Merleau-Ponty fut du petit nombre de ceux qui maintinrent le cap malgré les modes, préparant ainsi un terrain ferme pour un renouveau que l'on peut constater désormais dans ce domaine de la pensée.

Né le 26 juillet 1916, il entra à l'École normale supérieure, obtint l'agrégation de philosophie, et enseigna dans le second degré avant de préparer une thèse de doctorat. Il a raconté comment, attiré dès ses premières études par la physique, c'est sur le conseil de son cousin Maurice Merleau-Ponty (1908-1961), qui était de huit ans son aîné qu'il s'orienta vers la philosophie pour aborder de ce point de vue les révolutions de la physique du XX<sup>e</sup> siècle. Ce projet fut retardé par la guerre.

Mobilisé en 1939 avant la fin de ses études, il fut prisonnier de guerre et s'évada. Revenu à Paris, il s'affilia, avec son épouse Françoise, à un réseau de Résistance. Le

couple était chargé de recueillir les aviateurs alliés tombés en territoire occupé sous le feu de la DCA ou parachutés en mission, qu'ils hébergeaient chez eux clandestinement. Arrêté par la Gestapo, condamné à mort par les autorités allemandes d'occupation, Jacques Merleau-Ponty resta incarcéré pendant près d'un an à la prison de Fresnes, d'où il ne fut gracié et libéré in extremis, en août 1944, que sur l'intervention du consul de Suède, Raoul Nordling, qui se trouvait être l'oncle de sa femme. Pour leur action courageuse, Jacques et Françoise Merleau-Ponty furent distingués par une citation à l'ordre des Forces alliées du débarquement, signée de la main du commandant en chef, le général Eisenhower.

## COURAGE INTELLECTUEL

Jacques Merleau-Ponty fit, juste après la Libération, une brève carrière de journaliste à l'Agence France-Presse et à *Combat*, avant de reprendre son enseignement, puis d'être nommé attaché de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il soutint et publia en 1965 sa thèse de doctorat ès lettres en philosophie : *Cosmologie du XX<sup>e</sup> siècle. Etude épistémologique et historique des théories de la cosmologie contemporaine* (Gallimard). Il fut nommé maître de conférences à l'université de Besançon, puis professeur à l'université Paris-X-Nanterre, où il enseigna jusqu'à sa retraite, tout en poursuivant ses recherches et en dirigeant des thèses.

Il publia, au long des années, plusieurs ouvrages, parmi lesquels : *Philosophie et théorie physique chez Eddington* (Les Belles-Lettres, Paris, 1965) ; *Les Trois Etapes de la cosmologie* (en collaboration avec l'astronome Bruno Morando, Laffont, Paris, 1971) ; *Leçons sur la genèse des théories physiques : Galilée, Ampère, Einstein* (Vrin, Paris, 1974) ; *La Science de l'Univers à l'âge du positivisme (Etude sur les origines de la cosmologie contemporaine)*, Vrin, Paris, 1983), *Einstein* (Flammarion, Paris, 1993) ; ainsi que de nombreux articles, dont un choix paraîtra en 2003 : *Epistémologie de la physique et de la cosmologie* (collection « Penser avec les sciences », EDP-Sciences, Paris). On lui doit également un beau livre de vulgarisation, *Le Spectacle cosmique et ses*

*secrets* (Larousse, Paris, 1988), qui présente simplement les idées clés de la cosmologie la plus actuelle. Il présida pendant plusieurs années la Société française de philosophie, s'efforçant de la faire redevenir un lieu de dialogue de la philosophie avec les sciences.

Lorsqu'il entreprit sa thèse, la cosmologie n'était pas encore la science fréquentée et riche de résultats spectaculaires qu'elle est devenue de nos jours. Mais la théorie de la relativité générale d'Einstein qui en constitue le soubassement était encore réputée ésotérique, et il fallait un grand courage intellectuel pour oser s'y risquer, venant de la philosophie pure. Elle implique des mathématiques très élaborées comme la géométrie différentielle, et il fallait aussi connaître les dernières données de l'astronomie (la fuite des galaxies et l'expansion de l'Univers, les modèles cosmologiques). Mais ce n'est qu'en ayant la maîtrise de ces connaissances que l'on pouvait, à ses yeux, espérer valablement s'interroger sur le sens des concepts, comprendre leur genèse et en faire l'analyse épistémologique, et prolonger cette investigation vers les leçons à en tirer à un plan proprement philosophique sur la nature de la connaissance et sur le monde.

Jacques Merleau-Ponty fit ainsi une œuvre de pionnier dans l'étude de la cosmologie contemporaine, et son ouvrage *Cosmologie du XX<sup>e</sup> siècle*, est à juste titre considéré aujourd'hui comme un classique du genre.

Jacques Merleau-Ponty a exercé une influence importante sur plusieurs générations de philosophes et de scientifiques et a grandement contribué à rapprocher ces deux domaines de la pensée. Dans ses conversations des dernières années, et jusqu'à quelques jours de sa mort, il esquissait les principes d'une philosophie de la connaissance qui ferait reposer les conditions de possibilité de la science non sur la subjectivité, mais sur une intersubjectivité, sans pour autant effacer la question de l'objectivité du réel.

Michel Paty,

directeur de recherche

et Jean-Jacques Szczeciniarz,

professeur à l'université

Bordeaux-2-Michel-de-Montaigne

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur [www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel sont publiés :

● **Légion d'honneur** : deux décrets portant nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre du ministre de la défense.

● **Accord international** : un décret portant publication du protocole 19 portant amendements au règlement de police pour la navigation du Rhin.

● **Gouvernement** : un décret relatif aux attributions déléguées au ministre délégué à l'enseignement scolaire.

● **Outre-mer** : un décret fixant la date et les conditions dans lesquelles sera exécuté le recensement général de la population de Mayotte en 2002.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

M. et Mme Guillaume LELEU ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur fille

Alix,

sœur de Robin,

le 8 juillet 2002, à Paris-16<sup>e</sup>.27, rue des Sablons,  
75116 Paris.

M. et Mme Bernard RASCLARD ont la joie d'annoncer la naissance, le 6 juillet 2002, à Saint-Germain-en-Laye, de leur petite-fille.

Chloé,

chez

Sandra et Vincent RASCLARD.

Clos Génissieux - Cidex 359,  
38330 Saint-Ismier.

M. David CASTELIER et Mme, née Anne-Laure AUGUSTIN, et leur fils, Eric, ont la joie d'annoncer la naissance de

Gabrielle Stéphanie  
Marie-Emmanuel,

le 21 mars 2002, baptisée le 22 juin.

- 14 juillet 1982 - 14 juillet 2002.

Vingt ans déjà...

Estelle,

trouve ici la marque de notre affection et de notre amour.

Bon anniversaire.

Mamie, Papa, Maman, Jérôme  
et Olivier.

## Mariages

- San Francisco. Marseille.

Sharon MOORE  
et  
Pierre LISBONIS

se sont mariés à Boulogne (Hauts-de-Seine), le 12 juillet 2002.

Leurs familles françaises leur souhaitent une vie de bonheur.

## Décès

- Nadine Battner, Le docteur Jenny Battner Ferrier, ses filles, Mme Toni Hausler, leur mère, Elodie, Antoine, Jonathan, Justine, et ses petits-enfants, M. et Mme René Battner et leurs enfants, M. et Mme Lucien Battner et leurs enfants, M. et Mme Marcel Hausler et leurs enfants, Mme Deborah Battner, son épouse, Les familles Steinberg, Freundlich, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. Léon BATTNER,

survenu le 10 juillet 2002, dans sa soixante-troisième année.

- Paule, son épouse, Vanik, Henry, Karine, ses enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de

Ardavazt BERBERIAN,  
artiste peintre.

Les obsèques seront célébrées le 16 juillet 2002, à 15 heures, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes, des dons pourront être faits pour la recherche sur le cancer ou à une association culturelle arménienne.

Famille Berberian-Schapira,  
Malicorne,  
36190 Gargilesse.

Chaque jeudi avec

Le Monde  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE  
DES LIVRES

- Le grand commandeur, Le suprême conseil du rite écossais ancien accepté du Grand Orient de France, ont la douleur de faire part du décès de

Ernest-Ferdinand CHABANNE,  
grand commandeur d'honneur *ad vitam*  
du suprême conseil.L'inhumation aura lieu  
lundi 15 juillet, à 11 heures, au cimetière  
du pont de Justice, à Nîmes.

- Le grand collège des rites du Grand Orient de France a le regret de faire part du décès de

Très puissant souverain  
grand commandeur d'honneur  
*ad vitam*E.F. CHABANNE 33<sup>o</sup>,  
ancien grand maître adjoint  
du Grand Orient de France,  
chevalier de l'ordre  
de la Légion d'honneur,  
officier dans l'ordre du Mérite national,  
commandeur dans l'ordre  
des Palmes académiques.

- Christopher Dubais, son fils, Valérie, sa belle-fille, Tristan et Melchior, ses petits-fils, Et toute la famille, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Bernard DUBAIS,  
ancien directeur juridique de Total,

survenu le 11 juillet 2002, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'église Saint-Désir, rue du Héron, à Lisieux (Calvados), le mercredi 17 juillet, à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau familial du cimetière de Saint-Désir.

- Laurence Charlot, sa compagne, Olivia Guilbert-Charlot, sa fille, ont la douleur de faire part du décès de

Paul GUILBERT.

Parents et amis se joignent à elles.  
(Le Monde du 12 juillet.)

- La présidence de l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle, L'UFR d'allemand, Les personnels administratifs et enseignants de l'université, s'associent au deuil de la famille et des proches au lendemain du décès de

professeur Jean JANITZA,  
directeur de l'UFR de Paris  
de 1991 à 2001.

- Claribel Le Beller, sa femme, Christiane Cordier, Daniel et Christine, Patrick et Jocelyne, Eric et Marie-Christine, Ses cousins, Et ses amis, ont la peine de faire part du décès de

Michel LE BELLER,

survenu le 12 juillet 2002, à Paris.

Le recueillement aura lieu le mardi 16 juillet, à 9 heures, à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris-14<sup>e</sup>, suivi de l'inhumation à Séglien (Morbihan), à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Karelle RIGA

« Sweet Bird »,  
3 juillet 1974 - 7 juillet 2002,

est entrée dans l'éternité.

« Que m'est-il permis d'espérer  
quand l'oiseau de Minerve prend  
son envol à la tombée de la nuit ? »

**Vous pouvez  
nous transmettre  
vos annonces la veille  
pour le lendemain  
jusqu'à 16 h 30**

**Permanence le samedi  
jusqu'à 16 heures**

- Françoise et Jean-Louis Chambon, Pierrot Vanderborght et Rita Wieërs, ses enfants, Matthieu Chambon et Louis, Quentin Chambon et Mareva Lorey de Lacharrière, Johanna Chambon, Nicolas Vanderborght, Astrid Vanderborght, ses petits-enfants et son arrière-petit-fils, ont le chagrin d'annoncer que

Mme Emile VANDERBORGHT,  
née Jeanneton BOUNY,

s'est éteinte à Bruxelles, le 12 juillet 2002, à l'âge de quatre-vingt-six ans, après une douloureuse maladie qu'elle a supportée avec la discrétion et la force d'âme dont elle a fait preuve pendant toute sa vie.

Selon sa volonté, l'incinération aura lieu à Bruxelles dans l'intimité familiale.

« Que ceux qui me sont chers  
et proches par les liens de famille  
ou d'amitié montrent leur sérénité et,  
s'ils veulent bien se souvenir de moi,  
le fassent dans la joie. »

Ils rappellent le souvenir de son mari,

M. Emile VANDERBORGHT,  
ambassadeur de S.M. le Roi des Belges,

enlevé à leur affection le 17 août 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue du Commandant-Mouchotte,  
75014 Paris.  
Avenue Louis-Lepoutre 70,  
1050 Bruxelles.

## Anniversaires de décès

- Pour le premier anniversaire de la mort de

Bernard BERGEROT,

le 14 juillet.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Ses filles.

Marie-Josée DIBANGO,  
Coco.

Sept années sans toi, et la douleur est toujours là.

Tu nous manques !

Que tous ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle en ce jour.

Manu Dibango,  
Ses enfants,  
Et sa famille.

- Il y a quatre ans,

Colette GINGRICH

est partie pour toujours.

Je t'aime toujours autant.

John.

## Anniversaires

- 14 juillet 1902 - 14 juillet 2002.

Il y a cent ans, naissait

Marc ANCEL,  
membre de l'Institut,  
magistrat,  
auteur de  
*La Défense sociale nouvelle* (1954).

Sa famille et ses amis invitent ceux qui partagent ses idées, toujours d'actualité, à le retrouver sur le site prochainement mis en place : [marcancel.com](http://marcancel.com)

## Souvenir

- Au

docteur Jean-Louis FRASCA,

tué le 14 septembre 1996.

## Communications diverses

Heure du souvenir, le 14 juillet 2002, à 12 heures, place de la Bastille, pour le dépôt d'une gerbe, en mémoire des victimes de la psychiatrie.  
Association stop abus psychiatrie.  
Tél. : 01-40-38-47-39.

# Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à **74€** d'économie soit **10 semaines de lecture GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

**Oui**, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 85,60 €     6 MOIS - 165,50 €     1 AN - 301,50 €  
(soit 561,50 F)                      (soit 1.085,61 F)                      (soit 1.977,71 F)

je joins mon règlement soit : \_\_\_\_\_ €                      201 MQ 02E

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde  
 par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

M.     Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

TARIFS HORS FRANCE		
	Belgique Luxembourg Suisse	Autres pays de la zone euro
1 AN	330 €	420 €
3 mois	91 €	115 €

USA - CANADA

\* Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year - Le Monde 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chergan N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champaign N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

• Pour tout renseignement concernant: le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc., téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi, ou par Internet : [abo@lemonde.fr](mailto:abo@lemonde.fr)

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min), ou par Internet : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) (Rubrique « le quotidien/abonnements »).

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

## AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>.

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

### GRATUITEMENT

Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant. Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.

135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91



# ENTREPRISES

## AÉRONAUTIQUE

Jacques Chirac, président de la République, qui s'exprimera très certainement sur les questions de défense lors de son allocution du 14 juillet, doit inaugurer, mardi 16 juillet, **LE SITE D'ASSEMBLAGE** final de

l'Airbus A 380 à Toulouse. Ce sera l'occasion pour le président d'Airbus, Noël Forgeard, de faire le point sur le carnet de commandes. A ce jour, 97 A-380 ont été commandés. Parmi **LES PREMIERS CLIENTS** : les

compagnies Emirates, Singapore Airlines et Air France. Les premiers appareils seront livrés en 2006. Dès 2003, Airbus livrera autant d'avions que Boeing. C'est pourquoi Noël Forgeard, à la tête d'Air-

bus depuis 1998, estime avoir rempli **SA MISSION** : Airbus est désormais une société et non plus un groupement d'intérêt économique, l'A-380 est lancé, et le groupe fait jeu égal avec le leader américain.

## Airbus fait désormais jeu égal avec Boeing

A quelques jours de l'inauguration du site d'assemblage de l'A-380 à Toulouse par le président de la République, Noël Forgeard, président d'Airbus depuis 1998, estime, dans un entretien au « Monde », sa mission accomplie : le constructeur aéronautique européen a rattrapé le leader américain

### TOULOUSE

de notre envoyé spécial

L'aéronautique et l'industrie de la défense seront à l'honneur dans les prochains jours. Dimanche 14 juillet, Jacques Chirac devrait confirmer l'importance qu'il entend donner aux dépenses militaires. Mardi, il inaugurerà à Toulouse le site d'assemblage de l'A-380, cet avion géant d'Airbus (au moins 555 places) qui sortira des chaînes en 2004 et sera exploité par les compagnies dès 2006. Enfin le Salon aéronautique de Farnborough (Grande-Bretagne), du 21 au 28 juillet, pourrait être l'occasion de nouvelles annonces. On attend en particulier une importante commande d'Easy-Jet, que se disputent Airbus et Boeing.

A Toulouse, le président de la République sera reçu par Noël Forgeard, président d'Airbus, et les dirigeants français et allemands d'EADS, son principal actionnaire. Pour M. Forgeard, cette visite présidentielle sera une sorte de consécration. « En arrivant à la tête d'Airbus en 1998, je m'étais fixé trois objectifs. Installer durablement Airbus à parité avec Boeing : c'est fait. Lancer l'A-380 : c'est fait. Transformer Airbus, qui était un groupement d'intérêt économique, en une véritable entreprise : c'est fait. » De fait, en quatre ans, le chemin parcouru est considérable. En 1999, Airbus



Noël Forgeard, président d'Airbus, en janvier 2001, lors de la présentation à la presse de l'A380. Cet avion géant d'Airbus (au moins 555 places) sortira des chaînes en 2004 et commencera à être exploité par les compagnies en 2006. Airbus a déjà enregistré 97 commandes.

détenait le tiers des livraisons d'avions de plus de 100 places dans le monde. En 2003, il fera jeu égal avec l'américain Boeing (300 appareils chacun). Surtout, « Noël Forgeard sera l'homme qui a mis fin aux compagnies "tout Boeing". Depuis son arrivée, British Airways, El Al, Qantas, Royal Air Maroc et KLM ont équipé une partie de leur flotte avec des Airbus. Nous espérons bien convaincre la dernière : Japan Airlines », résume Philippe Delmas, un proche de M. Forgeard.

Celui-ci aurait sans doute aimé afficher devant le président de la République le score de 100 commandes d'A-380, cet avion plus gros que le mythique Boeing 747. Il s'en est fallu de peu. Sauf surprise de dernière minute, le chiffre devrait être légèrement inférieur. A ce jour, Airbus a enregistré 85 commandes fermes mais attend très prochainement une commande de 12 appareils de la part du transporteur américain FedEx, ainsi qu'une commande émanant de la Qatar Airlines.

Alors que Boeing a annoncé 30 000 suppressions d'emplois après le 11 septembre, M. Forgeard devrait expliquer à ses visiteurs que l'A-380 va générer 8 000 emplois directs et indirects à Toulouse, même si Airbus diminue les postes de travail dans d'autres secteurs. « Toulouse, c'est Airbus et Airbus, c'est Toulouse. Cet esprit d'appartenance réciproque est très fort et nous permet, dans la crise actuelle, de passer un accord avec le personnel, qui comprend que nous pouvons être en

sur-régime sur l'A-380 et en sous-régime ailleurs », explique M. Forgeard.

Le patron d'Airbus connaît bien le président de la République. Lorsque Jacques Chirac est devenu premier ministre en 1986, Noël Forgeard a quitté la sidérurgie pour être son conseiller technique à l'industrie. « Je ne faisais pas partie du premier cercle, mais je suis comme lui, libéral et proche des gens. » Ayant choisi de rejoindre Jean-Luc Lagardère chez Matra dès 1987, M. Forgeard a toujours gardé le contact avec Jacques Chirac. Il lui envoie régulièrement des notes sur le secteur de la défense, où il a fait l'essentiel de sa carrière.

### NOUVELLES AVENTURES

« Je suis un des seuls en Europe à avoir mis les mains dans le cambouis aussi profondément. Les satellites, les missiles, l'aérospatiale : j'ai fait toute la palette », analyse ce polytechnicien issu du corps des Mines. Ses liens avec Jean-Luc Lagardère sont complexes : « J'ai pour lui de l'affection, du respect et même de l'admiration, mais je suis malade de l'attaché à ma liberté de pensée », explique-t-il.

C'est au nom de cette liberté, et d'une ambition dont il ne fait pas mystère, que Noël Forgeard quitte en 1997 la direction de Matra pour prendre les commandes d'Airbus, filiale, à l'époque, d'Aérospatiale.

Ce départ étonne, car chacun sait que Noël Forgeard souhaite succéder un jour à Jean-Luc Lagardère. Mais deux rivaux se sont peu à peu interposés : le fils Lagardère (Arnaud) et Philippe Camus, ce normalien atypique qui a la haute main sur les finances du groupe. Surtout, Noël Forgeard, qui avait fait ses preuves à la tête de Matra Défense – même si Thomson-CSF privatisée est tombée dans l'escarcelle d'Alcatel et non dans la sienne –, avait envie de nouvelles aventures.

« C'est un homo faber qui, à la différence d'autres dirigeants français, n'est pas soucieux de son image, mais souhaite laisser une trace de son passage sur Terre », témoigne François Henrot, associé-gérant chez Rothschild. La séparation, douloureuse pour Matra, dit-on, ne durera pas : quelques semaines après son départ, M. Forgeard verra son nouvel employeur fusionner avec le précédent. Jean-Luc Lagardère n'en voudra pas à son turbulent disciple : actionnaire à 15 % d'EADS, issu de la fusion Aérospatiale-Matra, de l'allemand Dasa et de l'espagnol Casa, il donnera son feu vert au lancement de l'A-380, un projet dont l'investissement dépasse les 10 milliards de dollars (10,1 milliards d'euros). Malgré tout, M. Forgeard se retrouve coiffé par Philippe Camus, coprésident d'EADS. « Mais les décisions se prennent ici », affirme-t-il. Officiellement, son objectif est maintenant de « réussir un modèle de gouvernement d'entreprise européenne, apportant des dividendes aux actionnaires, mais où toutes les racines se reconnaissent dans un pouvoir central international qui n'est pas réduit au plus petit commun dénominateur ».

Agé de 55 ans, l'homme finira-t-il sa carrière chez Airbus ? Restera-t-il jusqu'au lancement de l'A-380, en 2006 ? En 1995, son ami François Fillon, à l'époque ministre des télécommunications, lui avait proposé la présidence de France Télécom. Devant le flou du projet de la droite à l'époque, il avait refusé. Accepterait-il aujourd'hui ? « C'est une question difficile », répond-il après un long moment d'hésitation. Et d'ajouter néanmoins : « Je vois la suite de mon développement personnel dans la défense. » Mais son avenir ne dépend pas que de lui. Ce timide capable de rougir et d'éclater de rire dans un même élan reconnaît : « J'ai appris que tout peut m'arriver, même ce qui est injuste. »

François Bostnavaron

Frédéric Lemaître

## L'insolente santé d'Emirates, premier client de l'A-380

### DUBAÏ

de notre envoyé spécial

Au début du mois de novembre 2001, le transport aérien mondial était en plein marasme : depuis les attentats du 11 septembre, les compagnies aériennes avaient réduit de façon drastique leurs flottes ainsi que leurs effectifs. En outre, une grande majorité d'entre elles étaient en train d'annuler ou, du moins, de repousser leurs commandes d'appareils neufs. Une seule compagnie persistait sur sa lancée expansionniste : Emirates, la compagnie aérienne de Dubaï. Premier transporteur au monde à s'être déclaré intéressé par l'Airbus A-380, elle annonçait avoir conclu un contrat portant sur l'acquisition de 22 A-380, assortie d'une option portant sur 10 autres appareils.

Huit mois plus tard, ignorant toujours la crise du secteur aérien, Emirates Airlines continue à faire figure d'exception dans le ciel mondial. Appartenant à la famille princière Al-Maktoum de Dubaï, elle est, en effet, la seule compagnie, en pleine tourmente, à avoir sensiblement augmenté ses bénéfices en 2001 (+ 11 %), avec 127 millions de dollars, soit 128,3 millions d'euros. Et toujours l'une des rares à commander des avions sup-

plémentaires. « Nous allons reconsidérer d'ici au mois de septembre le nombre d'A-380, qui est insuffisant aujourd'hui », estime Maurice Flanagan, directeur général de la compagnie émiratie. « Une réévaluation majeure des plans de la compagnie est en cours », poursuit-il, avant d'admettre : « Nous n'avons pas été assez ambitieux (...) pour répondre aux besoins de développement de Dubaï. »

L'ambition de la compagnie est, en effet, à la mesure de celle affichée par l'émirat. Présente dans 40 pays et desservant 58 destinations, Emirates a, depuis le début de l'année, ouvert de nouvelles escales (Casablanca et Khartoum) avant d'ajouter Osaka, Perth et l'île Maurice. En France, la compagnie est passée de trois vols hebdomadaires non-stop entre Paris et Dubaï à la fin de 2001 à cinq puis à sept vols, augmentant ainsi ses capacités de 28 %. « Aujourd'hui, nous avons réalisé notre ambition d'avoir un vol quotidien vers Dubaï au départ de Paris et nous avons en tout dix vols avec les trois relations au départ de Nice », se félicite Jean-Luc Grillet, directeur France et Benelux de la compagnie. M. Grillet ajoute, en outre, que dès le mois de septembre « les liaisons quotidiennes entre Paris et Dubaï ne seront plus assurées par des

Airbus A-330, mais par des Boeing 777-200, qui offriront 60 sièges de plus, soit 420 sièges par semaine ».

Les ambitions de la compagnie, intimement liées à celles de l'émirat, trouvent aussi leur traduction dans les commandes d'avions. Emirates vient ainsi de commander deux Airbus A-330-200 pour 279 millions de dollars, qui seront livrés en 2003. La compagnie, qui possède 42 appareils, estime ses besoins à 92 appareils en 2010. Elle a d'ores et déjà engagé des discussions avec Airbus et Boeing pour dix appareils supplémentaires à cet horizon.

### POSITION STRATÉGIQUE DE DUBAÏ

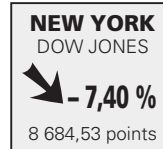
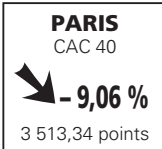
Le financement de ces avions « ne posera pas de problèmes », assure Dermot Mannion, directeur financier de la compagnie qui précise que la solvabilité de l'entreprise n'est pas à prouver. « Aujourd'hui nous sommes considérés par tous nos investisseurs comme un risque tout à fait acceptable. La totalité du capital est détenue par l'émirat de Dubaï, alors, privatisés ou pas, nous financerons toujours nos achats d'avions ! », complète-t-il. « Nous voulons avoir des avions toujours plus grands et toujours plus confortables, et tout l'argent

dépensé l'est pour le bénéfice de nos clients », ajoute encore M. Mannion.

Pour le directeur financier de la compagnie, le secret de la rentabilité – Emirates fait partie des cinq compagnies les plus rentables au monde – réside non seulement dans la position stratégique de l'émirat de Dubaï entre l'Europe et l'Extrême-Orient, mais aussi dans le fonctionnement de son aéroport, « qui ne ferme jamais ». Et les ambitions de la compagnie sont également celles de la plate-forme aéroportuaire : au premier semestre 2002, l'aéroport de Dubaï a accueilli 7,5 millions de passagers, soit 10 % de plus qu'au premier semestre 2001, ce qui permet au cheik Ahmed Ben Saïd Al-Maktoum, président d'Emirates et de l'aviation civile de Dubaï, de penser que « l'objectif de 15 millions de passagers sera atteint cette année ». L'émirat prévoit de porter la capacité d'accueil de l'aéroport à 30 millions de passagers en 2010 et à 62 millions en 2020. Environ 2,5 milliards de dollars seront consacrés à ces travaux, qui comprennent également la construction d'un troisième terminal, réservé exclusivement à Emirates.

## Les places financières rechutent brutalement

La crise de confiance de Wall Street a gagné cette semaine tous les marchés



**LES GRANDS** indices boursiers ont fortement rechuté, cette semaine, tirés à la baisse par de nouveaux décrochages des valeurs de technologie, de médias et de télécommunications. A Wall Street, le climat de défiance à l'égard des comptes des sociétés n'a pas été atténué par les réformes évoquées, cette semaine,

par le président des Etats-Unis, George W. Bush. Le groupe de télécommunications Qwest a annoncé l'ouverture d'une enquête pénale à son encontre, et le pharmacien Bristol Myers Squibb a confirmé faire l'objet d'une enquête de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine. L'annonce d'un bon résultat au deuxième trimestre par General Electric n'a pas mis fin à l'inquiétude ambiante. Principale référence de Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 7,4 % sur la semaine. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a, lui, chuté de 5,2 %. Dans ce climat délétère, le dollar s'est affaibli face à l'euro et au yen. La devise européenne s'est même approchée, mercredi 10 juillet, de la parité avec le billet vert, à 0,9969 dollar, avant de terminer autour de 0,99 dollar, vendredi.

« Les Anglo-Saxons décrivent les cycles boursiers comme une succession de phases de cupidité et de peur ("greed and fear"). La peur est actuellement omniprésente », constatent les analystes d'IT Asset Management. A Paris, l'annonce par le ministre de l'économie d'une loi de

« sécurité financière », prévoyant notamment la fusion de la Commission des opérations de Bourse (COB) et du Conseil des marchés financiers (CMF) dans une autorité unique des marchés financiers, n'a pas suffi à rassurer les investisseurs.

### MAIGRE REBOND DE VIVENDI

L'indice CAC 40 a chuté de 350 points, soit 9,06 %, à 3 513,34 points. Toutes les valeurs de l'indice se sont inscrites en baisse, à l'exception de Vivendi Universal, qui a bénéficié d'un maigre rebond de 0,82 %, à 17,15 euros. L'action de l'éditeur de logiciels Dassault Systèmes a dévié de 18,59 %, à l'annonce de sa sortie du CAC 40, le 6 août prochain. Le titre Crédit agricole, qui prendra sa place, est resté remarquablement stable, à 21 euros. Le titre Pinault-Printemps-Redoute, PPR, a reculé de 16,51 %, à 88,50 euros, victime de la défiance des opérateurs à l'égard de ses comptes et d'inquiétudes liées aux engagements financiers pris à l'égard des actionnaires minoritaires de Gucci. L'action Sodexo (-15,32 %, à 30,52 euros) a pâti de la révision à la baisse de

ses objectifs de croissance, et le titre Carrefour (-13,43 %, à 46,53 euros) d'un chiffre d'affaires semestriel jugé décevant. Suez a plongé de 14,91 %, à 22,82 euros. Selon les analystes du courtier Lehman Brothers, la baisse du cours de Suez, depuis un mois, s'explique par ses engagements en Amérique latine, l'affaiblissement du dollar par rapport à l'euro et la baisse de valeur de certains de ses actifs.

Les grands indices européens se sont aussi inscrits en baisse. Composé des 50 premières valeurs de la zone euro, l'Euro Stoxx 50 a chuté de 8,81 %, à 2 886,73 points. A Francfort, l'indice Dax a perdu 7,86 %, à 4 130,80 points. A Londres, le Footsie a reculé de 8,48 %, à 4 224,10 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 2,07 % au cours de la semaine, à 10 601,45 points. Les valeurs exportatrices ont souffert de l'appréciation continue de la devise japonaise face au billet vert. Le yen a passé en début de semaine le seuil des 120 pour 1 dollar. Vendredi, le dollar valait moins de 117 yens.

Adrien de Tricornot

## BNP Paribas va facturer 5 euros les retraits au guichet

**A COMPTER** du 1<sup>er</sup> novembre, BNP Paribas va facturer les retraits d'argent liquide au guichet, au tarif forfaitaire de 5 euros par retrait, pour inciter ses clients à utiliser les distributeurs automatiques de billets (DAB), a révélé Bloomberg TV, vendredi 12 juillet. Pour les gens qui n'ont pas de carte bancaire, une carte de retrait sera délivrée gratuitement, qui permettra de retirer au maximum 150 euros par semaine dans les DAB de BNP Paribas. « En privilégiant ainsi le libre-service pour les retraits d'espèces, nous souhaitons rendre votre agence plus sûre et vos conseillers plus disponibles », explique la banque dans un courrier envoyé à ses clients. Les 5 euros ne seront pas prélevés si le distributeur de l'agence est en panne, si le montant à retirer dépasse le maximum autorisé par la carte, ou pour les personnes malades, handicapées, dans l'incapacité d'utiliser un distributeur.

### DÉPÊCHES

■ **AÉROPORTS DE PARIS** : les négociations entre les syndicats et les directions des sociétés privées chargées de la sûreté dans les aéroports parisiens ont échoué, vendredi dans la soirée.

■ **LOGEMENT** : le ministre du logement, Gilles de Robien, a demandé, vendredi, à la commission nationale de concertation qui réunit les représentants des bailleurs et des locataires de lui adresser un avis sur la constitution d'un nouvel indice du coût de la construction (ICC) avant fin septembre.

■ **AOL Time Warner** : le groupe américain de médias AOL Time Warner a confirmé, vendredi, chercher un directeur pour sa division Internet AOL. Robert Pittman, l'actuel numéro deux du géant de l'Internet et des médias, qui a repris la filiale en main, pourrait bientôt annoncer son départ du groupe.

■ **SENELEC** : le gouvernement sénégalais a annoncé, vendredi soir, l'échec du processus de privatisation de la Société nationale d'électricité (Sénélec) en cours depuis un an.

### SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

**Conforter l'indépendance du Monde**  
Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

### Cours de l'action

le 12 juillet 2002 : 22 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr



# AUJOURD'HUI

## TOUR DE FRANCE

La 6<sup>e</sup> étape du 89<sup>e</sup> **TOUR DE FRANCE**, courue entre Forges-Les-Eaux et Alençon (200 km), a été emportée, vendredi 12 juillet, par le leader du classement par points, l'Allemand **ERIK ZABEL** (Telekom), qui a

devancé l'Espagnol Oscar Freire (Mapei) et l'Australien Robbie McEwen (Lotto). Le sextuple vainqueur du maillot vert avait manqué plusieurs occasions et il a signé sa **12<sup>e</sup> VICTOIRE D'ÉTAPE** dans la Grande

Boucle. L'Espagnol Igo Gonzalez de Galdeano (ONCE) a conservé le **MAILLOT JAUNE**. Dans un entretien au *Monde*, Jean-François Richard, **DIRECTEUR MARKETING ET COMMERCIAL** d'Amaury Sport Organisa-

tion, la holding propriétaire du Tour de France, dit qu'il veut sauvegarder « **L'UTOPIE** » de l'épreuve : « *vivre tous ensemble quelque chose de fort, ouvert à tous, pas méprisant, pas avide de profits* ».

## Le Tour ne veut pas devenir un événement « ultramercantile »

Dans un entretien au « Monde », Jean-François Richard, directeur marketing et commercial d'ASO, holding du Tour de France, reconnaît que l'épreuve a « un peu vieilli », mais veut entretenir l'« utopie » : « *Vivre ensemble quelque chose de fort, ouvert à tous, pas méprisant, pas avide de profits* »



**TOUR DE FRANCE 2002**  
6<sup>e</sup> étape  
vendredi 12 juillet

En 2002, que représente le Tour de France sur le plan économique ?

La politique d'Amaury Sport Organisation [ASO] est de ne pas communiquer sur le Tour de France isolément, d'autant plus que des charges qui affectent plusieurs événements sont gérées de manière globale au niveau d'ASO – logistique, relations presse, etc. Mais le chiffre d'affaires global d'ASO est d'environ 82,5 à 90 millions d'euros, provenant à 45 % des droits télévisuels, à 40 % des droits marketing, à 5 % des villes qui accueillent les événements, le reste provenant des inscriptions des concurrents, sur le Paris-Dakar essentiellement. L'activité cyclisme représente 70 % à 80 % des recettes d'ASO. Pour le Tour de France, le chiffre d'affaires provient à 50 % des droits télévisuels, à 45 % des droits marketing et à 5 % des villes-étapes.

Quels sont les bénéfices dégagés par le Tour et par ASO ?

La politique du groupe Amaury

est de ne pas détailler les résultats de ses filiales.

A quoi sert une direction marketing et commerciale pour le Tour de France, événement de dimension planétaire pour lequel les candidats au partenariat semblent ne pas manquer ?

Nous avons une démarche commerciale, quand même. Cette direction a un double rôle. Elle gère d'abord les partenariats. Il s'agit d'assurer des recettes de sponsoring à l'événement et de faire en sorte que les partenaires soient satisfaits de leurs investissements. Mais il est vrai que la longévité et la fidélité de nos partenaires sont extraordinaires.

De combien est-elle en moyenne ?

Entre douze et quatorze ans, ce qui est énorme pour un événement sportif.

Vous évoquez deux rôles pour votre direction. Quel est le second ?

Nous avons aussi développé depuis trois ans un travail marketing de réflexion et d'analyse sur l'événement : pourquoi il plaît aux gens. Cela porte ses fruits. Nous savons que le Tour incarne deux grandes valeurs pour le public : d'une part, une épopée de sportifs,

considérés comme des héros, car ils ont font des exploits, mais qui sont très humains ; d'autre part, la générosité, car il s'agit d'un spectacle gratuit, qui se passe devant chez soi. La caravane participe de cette valeur d'image, et les marques la récupèrent à leur profit. A la télévision, le

Actuellement, nous voulons des partenaires qui ont pour cible les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, parce que nous pensons que le Tour doit et mérite de se repositionner en matière d'image. Il a un peu vieilli. Il est moins en liaison avec ses deux

### Lance Armstrong attend la montagne

« *Ce n'est pas là que le Tour va se gagner ou se perdre.* » Le contre-la-montre individuel du lundi 15 juillet entre Lanester et Lorient (52 km) était déjà dans les esprits vendredi 12 juillet et, chez US Postal, Johan Bruyneel, le directeur sportif, a choisi de dramatiser. « *Toutes les difficultés de ce Tour sont concentrées en dernière semaine et c'est sur la fraîcheur en dernière semaine que nous avons axé notre préparation, sur la montagne, au risque de sacrifier le contre-la-montre* », a-t-il argumenté.

Avant de gagner le prologue du Tour 2002 à Luxembourg, samedi 6 juillet, Lance Armstrong avait été battu dans les deux épreuves contre le chronomètre qu'il a disputées cette saison : par l'Espagnol Igo Gonzalez de Galdeano (ONCE) au Midi-Libre, par le Colombien Santiago Botero (Kelme) au Dauphiné-Libéré. « *Je ne sais pas s'il est moins fort* », a déclaré Johan Bruyneel, pour qui Igo Gonzalez de Galdeano et Santiago Botero seront les « *principaux adversaires* » du Texan. « *Mais, en montagne, aucun des deux n'a jamais pris une seconde à Lance* », a-t-il rappelé.

Tour est l'événement le plus diffusé : 69 heures de direct. Il est aussi le plus regardé : chaque Français de 4 ans et plus passe 219 minutes en direct devant le Tour.

Sur quel axe-vous votre politique de marketing ?

composantes historiques : la course est certes respectée, mais la notion de fête qu'il générerait a un peu baissé. Nous nous concentrons donc sur des actions pour revaloriser la fête. D'où l'accord, en 2002, avec *Le Journal de Mickey*,

### Marco Pinotti bientôt opéré

L'Italien Marco Pinotti (Lampre), qui est tombé, jeudi 11 juillet, lors de la 5<sup>e</sup> étape, sera bientôt opéré du nez en Italie, a annoncé son équipe. Selon le bilan médical, le coureur a le nez et deux dents cassés, ainsi que plusieurs blessures qui ont nécessité la pose de 11 points de suture au menton et à la lèvre supérieure. Le Français Eddy Seigneur (Jean-Delatour), blessé, vendredi 12 juillet, dans une chute lors de la 6<sup>e</sup> étape, pourra poursuivre le Tour malgré une contusion à la paume et une entorse du poignet gauche, tout comme l'Écossais David Millar, impliqué dans deux chutes, et qui souffre d'hématomes et de plaies aux genoux. Le Kazakh Alexandre Shefer (Alessio), plus sérieusement blessé à la face, a dû abandonner.

**ALENÇON (Orne)**  
de notre envoyée spéciale

Erik Zabel s'est adjugé au sprint la 6<sup>e</sup> étape reliant Forges-Les-Eaux à Alençon, vendredi 12 juillet. Porteur du maillot vert de leader du classement par points, le sprinteur allemand de la Telekom ne cessait de s'incliner sur le fil. Dimanche 7 juillet, le jour de ses 32 ans, c'est le Suisse Rubens Bertogliati (Lampre) qui lui file sous le nez à la flamme rouge. Le lendemain, motivé par une arrivée en Allemagne, il s'incline encore. Le surlendemain, il est à nouveau dominé, même s'il prend le maillot jaune grâce aux bonifications. Mercredi 10 juillet, à l'issue du contre-la-montre par équipes, il le cède à Igo Gonzalez de Galdeano (ONCE). Jeudi 11 juillet, les Telekom laissent filer cinq coureurs – dont le sprinteur Estonien Jaan Kirispuu (AG2R Prévoyance), qui s'impose. On finissait par ne plus croire en une victoire du cham-

pion allemand ; sauf peut-être sa blonde épouse, Cordula, qui, chaque matin avant le départ, lui prodigue en public de longs baisers goulus d'encouragement, et toute son équipe, soucieuse de faire oublier l'absence de Jan Ullrich.

« *C'est un soulagement pour Erik et pour notre équipe, a admis Rudy Pevenage, directeur sportif de la Deutsche Telekom. La pression était là, on avait besoin [de cette victoire] et on a beaucoup travaillé durant cette première semaine pour y aboutir.* » Les ratés des étapes précédentes digérés, Rudy Pevenage a consenti à les expliquer. « *Zabel n'a pas douté, jure-t-il. Ce n'est pas la première fois que ça se passe comme ça pour lui, et c'est quand même sa 12<sup>e</sup> victoire d'étape dans le Tour de France.* » Après le contre-la-montre par équipes, les Telekom avaient mal aux jambes, et de bonnes âmes ont prodigué leurs conseils à Rudy Pevenage pour l'aider dans sa quête de victoire d'étape. « *Mais*

*ce matin on a fait une petite réunion et on a décidé de ne rien changer, a-t-il dit vendredi soir. Finalement, c'était la meilleure chose à faire.* »

### « IL N'EST JAMAIS SATISFAIT »

« *Nous étions très concentrés, a expliqué Rolf Aldag, un des coéquipiers de Zabel, car nous devons beaucoup à Erik, qui se donne à 100 % pour l'équipe depuis dix ans. Maintenant, tout va pour le mieux.* » Et d'ajouter en souriant : « *Mais il n'est jamais satisfait, alors nous allons tout tenter jusqu'à Paris.* » Erik Zabel est en quête d'un 7<sup>e</sup> maillot vert consécutif au classement final du Tour de France : un record absolu. Depuis les forfaits de Jan Ulrich et Alexandre Vinokourov, Erik Zabel dispose d'une équipe dévouée à sa cause. Ce sprinteur, issu de l'école de cyclisme est-allemande, a la réputation d'être un forcené de l'entraînement, commençant ses séances une heure avant ses

coéquipiers. Ce qui fait dire à Walter Godefroot, manager de la Telekom, que, si tous les coureurs lui ressemblaient, « *les directeurs sportifs pourraient partir en vacances* ».

Interrogé sur son début de saison en demi-teinte et notamment sur son échec le 23 février lors de Milan-San Remo, sa course fétiche, qu'il a dû abandonner à son rival italien Mario Cipollini (Acqua e Sapone), le quadruple vainqueur de la classique italienne (1997, 1998, 2000 et 2001) a expliqué qu'il a « *payé une saison précédente dense* ». Il rappelle sa lutte épuisante contre l'Australien Stuart O'Grady (Crédit agricole) pour le maillot vert du Tour de France 2001, finalement conquis lors de l'avant-dernière étape, et assure qu'il n'a pas préparé l'édition 2002 « *très différemment des autres années* ».

Patricia Jolly



### Tour de contrôle

IGOR GONZALEZ DE GALDEANO, le grand coureur espagnol (1,85 m) bénéficie de son gabarit pour surveiller les événements et éviter les chutes qui se multiplient sur le Tour. Maillot jaune du Tour depuis le contre-la-montre par équipes, mer-

credi 10 juillet, le coureur de la ONCE a bénéficié, vendredi 12, de l'aide de ses coéquipiers, tel le maillot blanc Isidro Nozal, pour protéger sa position. IGG, comme on commence à le surnommer pour ne pas le confondre avec AGG (son frère

ainé Alvaro), prend goût à cette exposition en pleine lumière et pourrait y demeurer à l'issue du contre-la-montre du dimanche 14 juillet. N'a-t-il pas déjà battu dans cet exercice l'Américain Lance Armstrong, que l'on voit blotti dans son sillage ?

## Contrôle positif aux corticoïdes, Laurent Paumier manque la fête

**ALENÇON**

de notre envoyée spéciale

Cette année, Laurent Paumier ne suit que très vaguement le Tour de France. Le petit grimpeur (1,68 m pour 57 kg) ne prévoyait même pas de se poster, samedi 13 juillet, à l'arrivée de l'étape d'Avranches, sa ville natale. « *Ç'aurait été trop dur, dit-il, car je sais la fête que ma famille et mes amis y avaient prévue pour moi. Il devait y avoir des banderoles, des tee-shirts et toute la montée d'Avranches peinte à mon nom.* »

En se classant 2<sup>e</sup> du Trophée des grimpeurs le 1<sup>er</sup> mai, puis en gagnant la dernière étape du Grand Prix du Midi libre au sommet de l'Espérou, le 26 mai, et terminant 6<sup>e</sup> du championnat de France sur route à Briançon, le 30 juin, pour le compte de l'équipe française de division 2 Oktos-Saint Quentin, Laurent Paumier avait pourtant gagné son billet pour la Grande Boucle.

Séduit par ses performances, l'équipe AG2R Prévoyance (division 1) lui avait offert, à compter du 30 juin, un contrat de 18 mois. L'occasion était magnifique, quasi inespérée pour un coureur devenu professionnel en 2001 à l'âge de 28 ans. Jusqu'à la révélation d'un contrôle anti-dopage positif aux corticoïdes, le 26 mai justement.

« *Mon médecin m'avait donné un traitement à base d'antibiotiques, d'anti-allergiques et de corticoïdes le 15 mai pour soigner une bronchite, explique le coureur. J'ai été contrôlé lors de ma victoire d'étape dans le Midi libre [22-26 mai]. J'ai présenté*

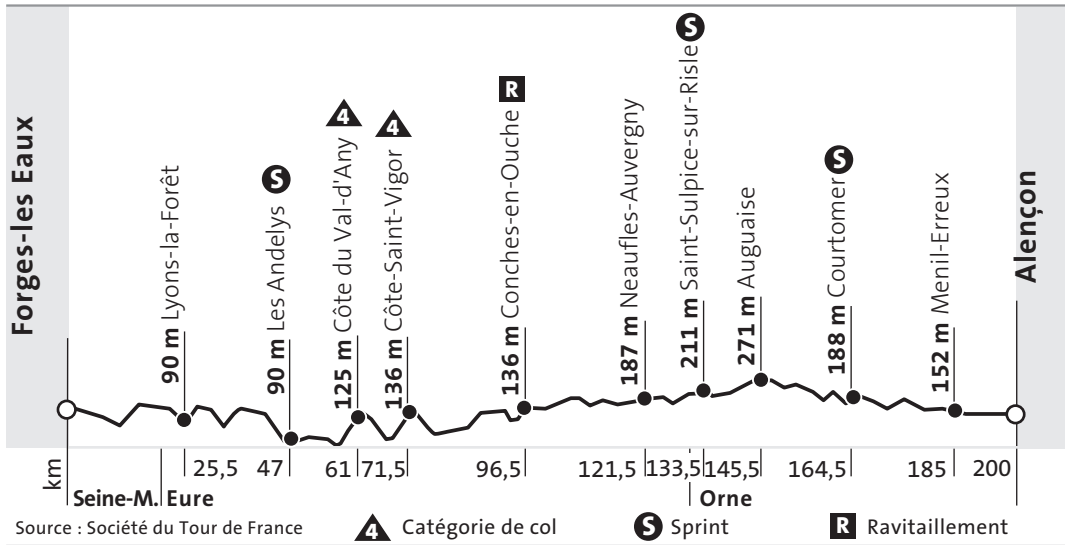
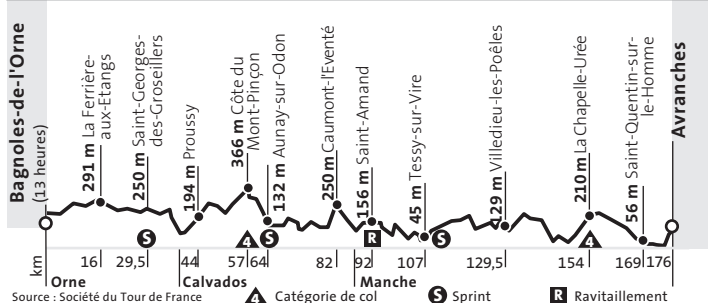
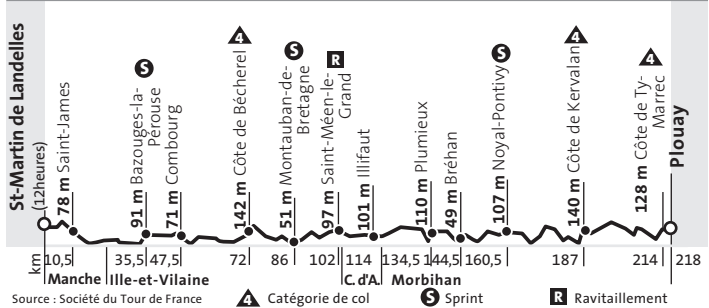
*mon livret médical signalant le traitement signé par mon médecin et par celui de mon équipe, mais j'ai ensuite qu'il manquait une autorisation de l'UCI* », qui admet depuis le 7 mai l'usage des corticoïdes sous réserve d'une demande préalable. Laurent Paumier aurait dû se souvenir que le règlement UCI est actuellement en opposition avec la loi française sur le dopage, qui interdit formellement l'usage de corticoïdes par voie systémique (orale et intramusculaire).

### « PERDU DANS LES RÈGLEMENTS »

C'est en rejoignant sa nouvelle équipe, mardi 2 juillet, qu'il a appris au téléphone, par le directeur sportif Vincent Lavenu, qu'en accord avec le règlement interne du groupe sportif – qui stipule la suspension de tout coureur positif – il ne courrait pas le Tour. Depuis, il a repris l'entraînement et a maintenant « *hâte de prouver [sa] bonne foi* ». « *C'est difficile car je n'ai pas la formation pour ce genre de choses, dit-il. C'est clair que je suis mal à l'aise par rapport au sponsor et à Vincent Lavenu. Je ne suis pas le seul coureur perdu dans les règlements. On ne reçoit aucune notification concernant les changements de réglementation en matière médicale. Je dois passer devant une commission fin juillet début août, mais je ne sais pas bien si c'est le CPLD ou la Fédération.* » Une suspension annulerait son contrat avec AG2R Prévoyance. Mais Laurent Paumier ne veut même pas l'envisager.

P. Jo.



FORGES-LES-EAUX • ALENÇON vendredi 12 juillet 6<sup>e</sup> étape • 200 kmBAGNOLES-DE-L'ORNE • AVRANCHES samedi 13 juillet 7<sup>e</sup> étape • 176 kmSAINT-MARTIN-DE-LANDELLES • PLOUAY dimanche 14 juillet 8<sup>e</sup> étape • 218 km

## RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

6<sup>e</sup> ÉTAPE (200 KM)

## FORGES-LES-EAUX-ALENÇON

1. Erik Zabel (All/TEL), les 199,5 km en 4 h 23 min 7 s ; (moy : 45,493 km/h) ; 2. Freire (Esp/MAP) ; 3. McEwen (Aus/LOT) ; 4. Svorada (Tch/LAM) ; 5. Ivanov (Rus/FAS) ; 6. Cooke (Aus/FDJ) ; 7. Hushovd (Nor/C.A.) ; 8. Brochard (Fra/DEL) ; 9. Piziks (Let/CST) ; 10. Hauptman (Slo/TAC) ; 11. Bossoni (Ita/TAC) ; 12. Radaelli (Ita/TAC) ; 13. Simon (Fra/BJR) ; 14. Casagrande (Ita/ALS) ; 15. Gutierrez (Esp/KEL) ; 16. O'Grady (Aus/C.A.) ; 17. Pineau (Fra/BJR) ; 18. Mattan (Bel/COF) ; 19. Renier (Fra/BJR) ; 20. Fagnini (Ita/TEL) ; 21. Boogerd (Pbs/RAB) ; 22. Vasseur (Fra/COF) ; 23. Magnien (Fra/BJR) ; 24. Kirsipuu (Est/A2R) ; 25. Lefèvre (Fra/DEL) ; 26. Moreau (Fra/C.A.) ; 27. Hondo (All/TEL) ; 28. Merckx (Bel/DF) ; 29. Zubeldia (Esp/EUS) ; 30. Sevilla (Esp/KEL) ; 31. Loder (Fra/A2R) ; 32. Tafi (Ita/MAP) ; 33. Agnolotto (Fra/A2R) ; 34. Sanchez (Esp/EUS) ; 35. Frigo (Ita/TAC) ; 36. I. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC) ; 37. Van Bon (Pbs/DF) ; 38. Pradera (Esp/ONC) ; 39. Trampusch (Aut/MAP) ; 40. Botero (Col/KEL) ; 41. Osa (Esp/BAN) ; 42. Leipheimer (Usa/RAB) ; 43. Rodriguez (Usa/DF) ; 44. Jullich (Usa/TEL) ; 45. Virenque (Fra/DF) ; 46. Cassani (Ita/DF) ; 47. Martinez (Fra/MAP) ; 48. Vierhouten (Pbs/LOT) ; 49. Mancebo (Esp/BAN) ; 50. Velo (Ita/FAS) ; 51. Bodrogi (Hun/MAP) ; 52. Kivilev (Kzk/COF) ; 53. Luttenberger (Aut/TAC) ; 54. Jalabert (Fra/CST) ; 55. Peron (Ita/CST) ; 56. Pozzi (Ita/FAS) ; 57. Mengin (Fra/FDJ) ; 58. U. Etxebarria (Ven/EUS) ; 59. Olano (Esp/ONC) ; 60. Rous (Fra/BJR) ; 61. Hunter (Afs/MAP) ; 62. Casper (Fra/FDJ) ; 63. Bruylandts (Bel/DF) ; 64. Wadecki (Pol/DF) ; 65. De Waele (Bel/MAP) ; 66. Morin (Fra/C.A.) ; 67. Konecny (Tch/DF) ; 68. Knaben (Pbs/DF) ; 69. Turpin (Fra/A2R) ; 70. Aerts (Bel/LOT) ; 71. Aldag (All/TEL) ; 72. Armstrong (Usa/USP) ; 73. Moncoutié (Fra/COF) ; 74. Bessy (Fra/C.A.) ; 75. Hincapie (Usa/USP) ; 76. Hamilton (Usa/CST) ; 77. Baguet (Bel/LOT) ; 78. McGee (Aus/FDJ) ; 79. Padrnos (Tch/USP) ; 80. Honchar (Ukr/FAS) ; 81. Kroon (Pbs/RAB) ; 82. Pena (Col/USP) ; 83. Baranowski (Pol/BAN) ; 84. Basso (Ita/FAS) ; 85. Mayo (Esp/EUS) ; 86. Heras (Esp/USP) ; 87. Mikhailov (Rus/LOT) ; 88. Rumsas (Lit/LAM) ; 89. Niermann (All/RAB) ; 90. Casarotto (Ita/ALS) ; 91. Halgand (Fra/DEL) ; 92. Pinault (Fra/C.A.) ; 93. Sorensen (Dan/CST) ; 94. Beloki (Esp/ONC) ; 95. De Groot (Pbs/RAB) ; 96. Horillo (Esp/MAP) ; 97. Sandstod (Dan/CST) ; 98. Jaksche (All/ONC) ; 99. Robin (Fra/FDJ) ; 100. Sastre (Esp/CST) ; 101. Menchov (Rus/BAN) ; 102. Gustov (Ukr/FAS) ; 103. Nozal (Esp/ONC) ; 104. Chavanel (Fra/BJR) ; 105. Loda (Ita/FAS) ; 106. Landis (Usa/USP) ; 107. Rubiera (Esp/USP) ; 108. Dufaux (Sui/LAM) ; 109. Goubert (Fra/DEL) ; 110. Vidal (Esp/KEL) ; 111. Bortolami (Ita/TAC) ; 112. Apollonio (Ita/TAC) ; 113. Cortinovis (Ita/LAM) ; 114. Wauters (Bel/RAB) ; 115. Casar (Fra/FDJ) ; 116. Berges (Fra/A2R) ; 117. Vogondy (Fra/FDJ) ; 118. Bénétteau (Fra/BJR) ; 119. Auge (Fra/DEL) ; 120. Botcharov (Rus/A2R) ; 121. Gotti (Ita/ALS) ; 122. Atienza (Esp/COF) ; 123. Millar (Gbr/COF) ; 124. Donati (Ita/TAC) ; 125. Cabello (Esp/KEL) ; 126. Brognara (Ita/ALS) ; 127. Serrano (Esp/ONC) ; 128. Bouyer (Fra/BJR) ; 129. Pagliarini (Bré/LAM) ; 130. Azevedo

## Le maillot jaune

● **Igor Gonzalez de Galdeano** (Espagne).  
● **30 ans**, né le 1<sup>er</sup> novembre 1971 à Vitoria (Esp).  
● **1,85 m, 77 kg.**  
● **Professionnel depuis 1995.**  
● **Équipes** : Euskadi (1995-96) ; Euskaltel (1997-98) ; Vitalicio Seguros (1999-2000) ; ONCE (depuis 2001).

(Por/ONC) ; 131. Bolts (All/TEL) ; 132. Dessel (Fra/DEL) ; 133. Van Hyfte (Bel/CST) ; 134. Latasa (Esp/BAN) ; 135. D. Etxebarria (Esp/EUS) ; 136. Moreni (Ita/ALS) ; 137. Serpellini (Ita/LAM) ; 138. Voigt (All/C.A.) ; 139. Langella (Fra/C.A.) ; 140. Tauler (Esp/KEL) ; 141. Pii (Dan/CST) ; 142. Guerini (Ita/TEL) ; 143. Chaurreau (Esp/A2R) ; 144. Joachim (Lux/USP) ; 145. Livingston (Usa/TEL) ; 146. Gonzalez (Esp/EUS) ; 147. Zaballa (Esp/KEL) ; 148. Rodriguez (Esp/BAN) ; 149. Ekimov (Rus/USP) ; 150. Belli (Ita/FAS), etc ; 182. Dierckxens (Bel/LAM), m.t. ; 183. Nazon (Fra/BJR) à 12 min 3 s ; 184. Flinkinger (Fra/A2R), m.t. ; 185. Oriol (Fra/A2R) à 12 min 31 s.

## BONIFICATIONS

Zabel (All/TEL), 22 s ; McEwen (Aus/LOT), 14 s ; Freire (Esp/MAP), 12 s ; Apollonio (Ita/TAC), 8 s ; Durand (Fra/FDJ), 6 s ; Van Hyfte (Bel/CST), 6 s ; Magnien (Fra/BJR), 4 s ; Svorada (Tch/LAM), 4 s.

## Le vainqueur de l'étape

● **Erik Zabel (Allemagne).**  
● **32 ans**, né le 7 juillet 1970 à Berlin (All).  
● **1,76 m, 69 kg.**  
● **Professionnel depuis 1992.**  
● **Équipe** : Telekom (depuis 1993).  
● **Palmarès** : 131 victoires, dont 12 étapes du Tour de France (six maillots verts du meilleur sprinteur 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001) ; Coupe du monde 2000 ; Milan-San Remo (1997, 1998, 2000, 2001) ; Amstel Gold Race (2000) ; sept étapes du Tour de Suisse (1995, 1997, 2001) ; sept étapes de Tirreno-Adriatico (1993, 1995, 1998, 2000, 2002) ; quatre étapes du Tour de Catalogne (1999, 2000) ; trois étapes des Quatre jours de Dunkerque (1995, 1996).  
● **Classement UCI (fin 2001) : n<sup>o</sup>.**

## CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Igor Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), 23 h 29 min 3 s ; 2. Beloki (Esp/ONC) à 4 s ; 3. Armstrong (Usa/USP), à 7 s ; 4. Jaksche (All/ONC), à 12 s ; 5. Olano (Esp/ONC), à 22 s ; 6. Heras (Esp/USP), à 25 s ; 7. Nozal (Esp/ONC), à 27 s ; 8. Azevedo (Por/ONC), à 28 s ; 9. Hincapie (Usa/USP), à 28 s ; 10. Serrano (Esp/ONC), à 30 s ; 11. Landis (Usa/USP), à 32 s ; 12. A. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), à 32 s ; 13. Rubiera (Esp/USP), à 35 s ; 14. Ekimov (Rus/USP), à 35 s ; 15. Jalabert (Fra/CST), à 37 s ; 16. Hamilton (Usa/CST), à 53 s ; 17. Peron

● **Palmarès** : 12 victoires, dont le championnat d'Espagne contre-la-montre 2002 ; Tour d'Allemagne (2002) ; trois étapes du Tour d'Espagne (1999, 2001) ; une étape de Tirreno-Adriatico (1999), une étape du Tour des Asturies (2001) ; une étape du Tour des Vallées minières (1997).  
● **Classement UCI (fin 2001) : 83<sup>e</sup>.**

## AU CŒUR DU PELOTON

■ **AVERTISSEMENT.** L'Italien Gian Matteo Fagnini (Telekom) a écopé d'un avertissement de la part du jury des commissaires pour son attitude dans le sprint d'arrivée de la 6<sup>e</sup> étape, vendredi 12 juillet. Le jury a considéré que le coureur avait effectué « des manœuvres incorrectes » et qu'il avait eu « une attitude dangereuse en levant les bras ». Il s'est également vu infliger une amende de 200 francs suisses (136 euros) pour avoir gêné le sprint de l'Espagnol Oscar Freire (Mapei).

■ **ROTULE.** Richard Virenque (Domo) touché au genou gauche lors d'une chute collective dans la 5<sup>e</sup> étape, Soissons-Rouen, jeudi 11 juillet, souffre toujours et se soigne en prenant des anti-inflammatoires et en appliquant de la glace sur la zone sensible. Il semble toutefois que ce soit le moral du grimpeur varois qui est le plus atteint. « Il va falloir que j'arrête de me prendre la tête avec le genou », a-t-il confié à son entourage.

(Ita/CST), à 53 s ; 18. Padrnos (Tch/USP), à 55 s ; 19. Sastre (Esp/CST), à 1 min ; 20. Joachim (Lux/USP), à 1 min 9 s ; 21. Sorensen (Dan/CST), à 1 min 9 s ; 22. Honchar (Ukr/FAS), à 1 min 36 s ; 23. Millar (Gbr/COF), à 1 min 40 s ; 24. Basso (Ita/FAS), à 1 min 41 s ; 25. Gustov (Ukr/FAS), à 1 min 52 s ; 26. Moncoutié (Fra/COF), à 1 min 52 s ; 27. Ivanov (Rus/FAS), à 1 min 58 s ; 28. Zabel (All/TEL), à 1 min 59 s ; 29. Mancebo (Esp/BAN), à 2 min 1 s ; 30. Belli (Ita/FAS), à 2 min 2 s ; 31. Lelli (Ita/COF), à 2 min 4 s ; 32. Kivilev (Kzk/COF), à 2 min 9 s ; 33. Bertogliati (Sui/LAM), à 2 min 10 s ; 34. Botero (Col/KEL), à 2 min 14 s ; 35. Velo (Ita/FAS), à 2 min 15 s ; 36. Rumsas (Lit/LAM), à 2 min 16 s ; 37. Mattan (Bel/COF), à 2 min 19 s ; 38. Vasseur (Fra/COF), à 2 min 19 s ; 39. Virenque (Fra/DF) ; à 2 min 21 s ; 40. Latasa (Esp/BAN), à 2 min 22 s ; 41. Leipheimer (Usa/RAB), à 2 min 23 s ; 42. Baranowski (Pol/BAN), à 2 min 24 s ; 43. Atienza (Esp/COF), à 2 min 26 s ; 44. Menchov (Rus/BAN), à 2 min 28 s ; 45. Zberg (Sui/RAB), à 2 min 28 s ; 46. Konecny (Tch/DF), à 2 min 30 s ; 47. Merckx (Bel/DF), à 2 min 31 s ; 48. Gutierrez (Esp/KEL), à 2 min 33 s ; 49. Boogerd (Pbs/RAB), à 2 min 33 s ; 50. Cuesta (Esp/COF), à 2 min 35 s, etc.

## Classement par points

1. Erik Zabel (All/TEL), 150 pts (+37) ; 2. McEwen (Aus/LOT), 143 (+32) ; 3. Freire (Esp/MAP), 101 (+30) ; 4. Cooke (Aus/FDJ), 100 (+20) ; 5. O'Grady (Aus/C.A.), 84 (+10) ; 6. Kirsipuu (Est/A2R), 80 (+2) ; 7. Hauptman (Slo/TAC), 76 (+16) ; 8. Svorada (Tch/LAM), 75 (+28) ; 9. François Simon (Fra/BJR), 69 (+10) ; 10. Brochard (Fra/DEL), 61 (+18) ; 11. Gutierrez (Esp/KEL), 60 (+11) ; 12. Casagrande (Ita/ALS), 48 (+12) ; 13. Bossoni (Ita/TAC), 47 (+15) ; 14. Baldato (Ita/FAS), 46 ; 15. Stanstod (Dan/CST), 40 ; 16. Bertogliati (Sui/LAM), 35 ; 17. Dierckxens (Bel/LAM), 32 ; 18. Ivanov (Rus/FAS), 32 (+24) ; 19. Piziks(Ltu/CST), 32 (+17) ; 20. Mattan (Bel/COF), 32 (+8), etc.

## Classement de la montagne

1. Christophe Mengin (Fra/FDJ), 39 pts (+10) ; 2. Berges (Fra/A2R), 26 ; 3. Dierckxens (Bel/LAM), 15 ; 4. Halgand (Fra/DEL), 12 (+3) ; 5. Chavanel (Fra/BJR), 6, etc.

## Classement par équipes

1. ONCE, 70 h 27min 25 s ; 2. US Postal, à 42 s ; 3. CSC-Tiscali, 1 min 36 s ; 4. Fassa Bortolo, à 4 min 53 s ; 5. Cofidis, à 5 min 6 s ; 6. iBanesto.com, à 6 min 16 s ; 7. Lampre, à 6 min 38 s ; 8. Kelme, à 6 min 53 s ; 9. Domo-Farm Frites, à 7 min 6 s ; 10. Rabobank, à 7 min 7 s ; 11. Telekom, à 8 min 58 s ; 12. Alessio, à 9 min 56 s ; 13. Bonjour, à 10 min 35 s ; 14. FDJeux.com, à 10 min 53 s ; 15. Lotto-Addeco, à 11 min 1 s ; 16. Jean Delatour, à 11 min 1 s ; 17. Mapei, à 11 min 40 s ; 18. Tacconi Sport, à 11 min 55 s ; 19. AG2R Prévoyance, à 13 min 36 s ; 20. Crédit Agricole, à 15 min 32 s ; 21. Euskaltel, à 17 min 54 s.

## Classement des jeunes

1. Isidro Nozal (Esp/ONC), 23 h 29 min 30 s ; 2. Millar (Gbr/COF), à 1 min 13 s ; 3. Basso (Ita/FAS), à 1 min 14 s ; 4. Gustov (Ukr/FAS), à 1 min 25 s ; 5. Bertogliati (Sui/LAM), à 1 min 43 s etc.

## Classement de la combativité

1. Jacky Durand (Fra/FDJ), 32 pts (+7) ; 2. Berges (Fra/A2R), 24 ; 3. Dierckxens (Bel/LAM), 21 ; 4. Renier (Fra/BJR), 20 ; 5. Chavanel (Fra/BJR), 18, etc.

## Abandons

Pinotti (Ita/LAM, 5<sup>e</sup> ét.) ; Steels (Bel/MAP, 5<sup>e</sup> ét.) ; Verbrugghe (Bel/LOT, 5<sup>e</sup> ét.) ; Shefer (Kzk/ALS, 6<sup>e</sup> ét., sur chute, plaies multiples à la face)

## LES ÉQUIPES

A2R (AG2R Prévoyance) ; ALS (Alessio) ; BJR (Bonjour) ; COF (Cofidis) ; CA (Crédit agricole) ; CST (CSC Tiscali) ; DFF (Domo-Farm Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (Fdjeux.com) ; BAN (iBanesto.com) ; DEL (Jean-Delatour) ; KEL (Kelme) ; LAM (Lampre) ; LOT (Lotto) ; MAP (Mapei) ; ONC (Once) ; RAB (Rabobank) ; TAC (Tacconi) ; TEL (Telekom) ; USP (US Postal)

## Roi du steeple, Bouabdellah Tahri veut se faire plaisir sur 1 500 m

Athlétisme • A Saint-Etienne, lors des championnats de France, il se mesurera à Driss Maazouzi et Mehdi Baala

SA PERFORMANCE est passée inaperçue. Pourtant, vendredi 5 juillet, les spectateurs du Stade de France ont sorti leur calepin pour noter religieusement le classement de Bouabdellah Tahri. Ce soir-là, sous la pluie, le jeune Français a terminé deuxième du 3 000 m steeple en battant le champion du monde kényan Reuben Kosgei. Son temps (8 min 10 s 83) n'est que la 16<sup>e</sup> performance mondiale de l'année. Mais peu importe. L'analyse chronométrique est presque anecdotique car, à l'issue d'une course intelligente, le licencié de l'ASPTT Metz a prouvé aux sceptiques qu'il possédait désormais les jambes et la tête pour rivaliser avec les meilleurs.

La preuve ? Sur la piste de Saint-Denis, lors de cette deuxième étape de la Golden League, « Bob » Tahri fut le seul athlète européen à pouvoir contester l'hégémonie des Africains. Sept des huit premiers de ce 3 000 m steeple étaient kényans, et seul l'intrépide Français parvint à se faufiler dans la meute. Même s'il avait déjà créé la surprise en se classant 5<sup>e</sup> du steeple aux Mondiaux d'Edmonton, en 2001, Bouabdellah Tahri semble avoir aujourd'hui franchi un cap.

Dimanche 14 juillet, aux championnats de France de Saint-Etienne, il ne sera pourtant pas au départ de sa discipline favorite. « Je m'alignerai sur 1 500 m, explique ce Messin de 23 ans. Je vais en profiter pour travailler ma vitesse dans l'optique des championnats d'Europe de Munich. »

Programmé en milieu d'après-midi, ce 1 500 m sera « la » course du rendez-vous national. Champion de France de la spécialité depuis 1997, le Stéphanois Driss Maazouzi, médaillé de bronze à Edmonton, tentera d'emporter sa

huitième victoire nationale. Mais sa tâche ne sera pas aisée puisque le Strasbourgeois Mehdi Baala, quatrième des Jeux olympiques de Sydney en 2000, essaiera de s'emparer de cette couronne.

Les observateurs, excités par le choc Maazouzi-Baala, oublient un peu vite que Bouabdellah Tahri n'est plus un simple outsider. Mardi 2 juillet, au meeting de Lausanne, le Lorrain a battu de près de deux secondes son record personnel (3 min 34 s 85) sur 1 500 m. Du coup, la donne a changé. Ses ambitions aussi. « Je vais à Saint-Etienne

## A 18 ans, quand sa mère avait besoin d'argent, il courait le cachet sur la route

pour gagner, explique Bouabdellah Tahri. Pour l'instant, je ne représente pas grand-chose dans l'athlétisme français, mais je travaille dur pour percer. »

Les épaules étroites, Bob Tahri est un grand échassier de 1,91 m. Sur une piste, en revanche, sa foulée légère fait de lui un élégant compétiteur. Entraîné depuis septembre 2001 par Jean-Claude Vollmer, l'ancien directeur technique national adjoint de la Fédération française d'athlétisme (FFA), ce fils d'immigrés algériens est l'ainé d'une fratrie de sept frères et sœurs. Enfant, il abandonne le football pour se frotter aux passions rugueuses du demi-fond. Et, en 1995, il est sacré champion de France cadet de cross et de 1 500 m steeple. « Je me rappelle avoir battu le record de France cadets du

1 500 m steeple lors de ma première compétition, aux championnats départementaux de Sarreguemines, se souvient-il. J'avais fait 4 min 7 s 91 et, le mois suivant, je battais mon record de 2 secondes. »

Ce record tient toujours. En juniors, sa progression se poursuit. Mais sa vie bascule en 1997 : son père décède. « J'ai arrêté l'école le jour où mon père nous a quittés, dit-il. Le lendemain, je courais à Saint-Maur et je battais le record de France du 3 000 m juniors. Je ne sais pas comment j'ai pu trouver la force pour courir à ce moment-là. » Il a alors 18 ans et devient le soutien financier de sa famille avec pour seules ressources le contrat de son équipementier, l'aide de son club et de son département. Quand sa mère a besoin d'argent, il court le cachet sur les épreuves sur route. « On lui a demandé d'être adulte un peu trop tôt », remarque son coach. Conséquence : avant les JO de Sydney, il découvre tout ce qu'il s'était interdit trois ans durant. Ses résultats sont désastreux. « J'ai pris une bonne claque là-bas, glisse-t-il. Cela m'a fait mûrir. La souffrance dans l'athlétisme est dérisoire quand vous avez vécu certaines choses. Désormais, je cours pour vivre. C'est mon métier. »

Triple vainqueur de la Coupe d'Europe, Bob Tahri rêve en secret de faire voler en éclats le vieux record d'Europe du 3 000 m steeple de Joseph Mahmoud (8 min 7 s 62). « Ce record, je n'y pense pas, confesse-t-il. J'arriverai peut-être à le faire tomber un jour, si je continue à courir pour le plaisir. » En attendant, Bob Tahri aimerait bien s'offrir un autre plaisir dans le Forez, sur 1 500 m. Driss Maazouzi et Mehdi Baala sont prévenus.

Paul Miquel

**Courrier INTERNATIONAL**  
FRANCE L'UMP, parti léniniste

**Rendez-vous sur Mars**  
Départ possible : janvier 2014

3 €

**ARGENTINE Le combat quotidien des "piqueteros"**  
**FOUILLES En Inde, une cité datant de 7500 av. J.-C.**  
**Et chaque jour : www.courrierinternational.com**



# Des biologistes ont réussi à créer le virus de la poliomyélite

La construction en laboratoire de cet agent pathogène à partir d'éléments inertes soulève, entre autres questions, celle de savoir si les chercheurs sont parvenus à obtenir ex nihilo un organisme vivant

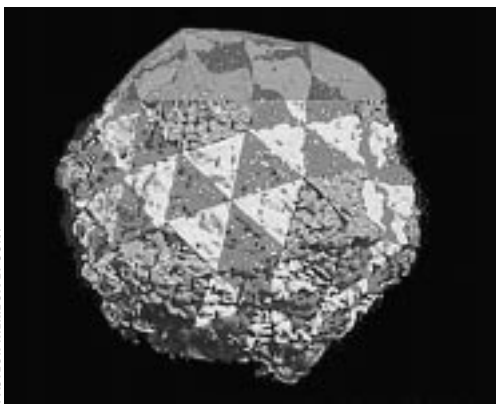
**PEUT-ON** créer de la vie – et laquelle ? – à partir d'éléments non vivants ? Un groupe de chercheurs américains vient de répondre de manière affirmative à cette question qui, depuis Mary Shelley et son Frankenstein, enflamme les imaginations et nourrit bien des controverses. Dirigé par Eckard Wimmer, directeur du département de génétique et de microbiologie moléculaire de l'université d'Etat de New York (SUNY) à Stony Brook, ce groupe annonce, dans *Science* du 12 juin, être parvenu à recréer par synthèse le virus de la poliomyélite. Responsable de cette affection – aujourd'hui en voie d'éradication grâce à la vaccination –, cet agent pathogène fait partie de la famille des entérovirus, virus de petite taille dont le génome est constitué de 7 741 éléments unitaires d'un seul brin acide ribonucléique (ARN). Présent dans l'eau ou dans certains aliments contaminés, cet agent pathogène a pour redoutable propriété d'infecter chez l'homme les nerfs situés dans la corne antérieure de la moelle épinière ; infection qui est à l'origine de paralysies irréversibles, hautement handicapantes et parfois mortelles.

Depuis une vingtaine d'années, on connaît tout de la structure à l'échelon moléculaire de ce virus, qu'il s'agisse de sa séquence chimi-

que, de sa carte génétique ou de sa structure tridimensionnelle. Travaillant avec Jeronimo Cello et Aniko Paul, M. Wimmer explique dans les colonnes de *Science* comment il est parvenu à synthétiser ce qu'il désigne comme « une substance chimique dotée d'un cycle de vie ». « Nous évitons pour notre part d'utiliser le mot "créer", a-t-il expliqué. Nous souhaitons faire une distinction entre nous et le Créateur. Et je souhaiterais éviter de recevoir des lettres à ce sujet. » M. Wimmer a ajouté que si lui et son équipe n'avaient pas fait un tel travail, d'autres virologistes l'auraient sans aucun doute réalisé, ajoutant qu'il est important que le public sache ce qu'il est dorénavant possible de faire dans les laboratoires.

## CONSTRUCTION SYNTHÉTIQUE

En pratique, l'équipe américaine ne disposait, au départ, que d'une copie du génome d'un virus naturel de la poliomyélite. Travaillant en collaboration avec une société de l'Iowa qui commercialise des matériels capables de synthétiser les éléments – nucléotides – des acides nucléiques, ils ont entrepris d'obtenir la réplique exacte de l'ARN viral. On sait que l'enchaînement de ces nucléotides fournit l'information génétique qui permet au virus d'in-



PASTEUR, MÉRÉLUX ET SUNY

Le virus de la poliomyélite que des chercheurs américains ont réussi à recréer (à droite) ressemble presque trait pour trait au modèle numérisé de la souche sauvage (à gauche).

fecter les cellules nerveuses humaines et – à partir d'une enzyme – de se répliquer en leur sein. Dans un premier temps, ils ont donc construit des versions complémentaires de ce génome à partir non pas de nucléotides d'ARN, mais de l'autre acide nucléique – l'acide désoxyribonucléique ou ADN –, également porteur d'informations génétiques. Ensuite, ils ont mis cette construction synthétique en présence de l'enzyme capable d'assurer la transformation de l'ADN en ARN.

Mais le plus étonnant, c'est que



les particules virales obtenues ont révélé, dans les différents modèles cellulaires animaux utilisés, un potentiel infectieux et pathogène pratiquement équivalent aux souches sauvages des virus de la poliomyélite. « Il n'y a, dans ce travail, aucun élément contraire à l'éthique, dans la mesure où les éléments utilisés ne sont que des structures chimiques », estime le docteur Jean-Claude Manuguerra, spécialiste de virologie à l'Institut Pasteur de Paris. « Pour autant, on ne peut manquer de se poser la question de savoir

si des chercheurs ne sont pas parvenus à créer, ou à recréer, une forme de vie. Comment savoir ? On peut dire que les virus ne sont pas des éléments vivants dans la mesure où ils ne respirent pas et ne produisent pas leur propre énergie. A l'inverse, on peut soutenir que ces virus recréés sont capables de se reproduire, de s'autorépliquer. Ces chercheurs sont donc, qu'on le veuille ou non, capables de créer quelque chose qui pourrait disséminer dans le vivant et d'induire des phénomènes pathogènes. »

## VIVE CONTROVERSE

Pour le docteur Manuguerra, il est curieux, rétrospectivement, que personne n'ait, ces dix ou vingt dernières années, cherché à obtenir le résultat aujourd'hui publié dans *Science*. « Cela tient peut-être au fait que reproduire ex nihilo le virus de la poliomyélite n'a, en réalité, guère d'intérêt. Nous disposons de systèmes de fabrication de virus chimères qui sont infiniment plus économiques, explique-t-il. Parviendra-t-on à un résultat équivalent avec d'autres virus ? Celui de la grippe, notamment ? Difficile de le dire. Mais bien des éléments laissent désormais penser que si l'on peut créer – ou recréer – par synthèse un virus comme celui de la poliomyélite, rien n'interdit d'imaginer que d'autres constructions de formes de vie à partir d'éléments inertes sont possibles. »

Outre-Atlantique, la publication de *Science* alimente déjà une vive controverse sur l'usage qui pourrait être fait de la reconstitution en laboratoire de formes de vie terrestre. La surprise est d'autant plus grande que la première synthèse par l'homme du virus de la poliomyélite survient au moment où, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, cette maladie virale est sur le point d'être éradiquée. Ce paradoxe n'a pas échappé aux chercheurs de la SUNY, qui insistent sur le fait que la population n'a jamais été mieux protégée qu'aujourd'hui contre la poliomyélite. Pour le professeur Arthur Caplan, directeur du centre bioéthique de l'université de Pennsylvanie, si on ne peut raisonnablement remettre en question la légitimité de la liberté des recherches en biologie et des échanges d'idées, la mise au point et la diffusion de formules permettant de créer des agents pathogènes pour l'homme doivent devenir un objet d'interrogation publique.

Propos recueillis par J.-Y. N.

Jean-Yves Nau

J.-F. A.

## Vers une éradication en 2005

Dans trois ans au plus tard, soit près d'un quart de siècle après la variole, la poliomyélite devrait avoir disparu de la surface de la Terre. C'est l'engagement que Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, avait pris en 2000. Près de 1,5 milliard de dollars ont été consacrés à cette tâche entre 1985 et 2000. Mais c'est insuffisant et il reste à débloquer de nouveaux crédits pour financer ce que l'ONU qualifie d'« assaut final » contre cette maladie virale. Après la disparition de la poliomyélite sur l'ensemble du continent européen en 1999, le nombre de pays encore considérés comme des zones d'endémie n'est plus que de vingt-trois : dix-sept sont en Afrique, les autres en Asie. En Inde et en Afrique, des Journées nationales sont organisées chaque année pour vacciner tous les enfants de moins de 6 ans. Dans l'attente de l'obtention de l'éradication, la vaccination, en France comme dans tous les pays industrialisés, demeure obligatoire.

## TROIS QUESTIONS À... ALAIN GOUDEAU

**1 Vous êtes spécialiste de microbiologie au CHU Bretonneau de Tours, quelle lecture faites-vous de la publication de *Science* relative à la création d'un virus de la poliomyélite par synthèse d'éléments inertes ?**

Il y a déjà plusieurs années que la démonstration a été faite qu'un acide nucléique viral pouvait, à lui seul, être infectieux dès lors que l'on avait trouvé le moyen de le faire entrer dans une cellule. En d'autres termes, les différents éléments qui peuvent composer un virus pathogène, comme sa capsid ou son enveloppe, ne sont pas nécessaires à sa répllication dès lors que l'information génétique portée par son génome est entrée dans la cellule.

La démonstration a notamment été faite avec le virus de l'hépatite virale de type A, proche du poliovirus, et avec le virus de la grippe qui, lui, en est très éloigné. Pour répondre à votre question on peut avoir recours à une analogie. Il existe deux types de faussaires :

ceux qui font des moules des sculptures et ceux qui prennent des pinceaux, des couleurs et une toile pour reproduire un tableau de Raphaël. On savait déjà, grâce à la technique de la PCR, faire des sortes de moules d'acides nucléiques et montrer que ces moules sont infectieux. Aujourd'hui cette publication apporte la démonstration que la seconde catégorie de faussaires peut, elle aussi, exister ; des faussaires qui ont pris les « couleurs de la vie » pour faire comme l'original.

**2 Ces faussaires ont-ils créé du vivant ?**

Comment répondre ? Les éléments constitutifs de la vie nous renvoient à la chimie. Pour rester dans notre analogie, pour que les faux Raphaël existent, il faut que des gogos l'apprécient. Et les gogos qui regardent sont les cellules vivantes dans lesquelles les chercheurs américains ont mis leur virus à répliquer. Mais ils ne

savent pas comment ces cellules vivent. La vie est, dans ces cellules, toujours aussi mystérieuse. Elle ne l'est pas dans le brin d'ARN. Eckard Wimmer ne s'y est pas trompé qui, dans ses commentaires, a pris le soin de faire une distinction entre lui et « le Créateur ». Bref de faire comprendre qu'il n'était pas Raphaël.

**3 Faut-il selon vous redouter l'usage qui pourrait être fait de ce type de décalque du vivant ?**

Je ne le pense pas. Il y a beaucoup plus terrifiant. Nous pouvons aujourd'hui, avec les outils dont nous disposons, envisager bien des scénarios. Songez, par exemple, qu'il est possible de greffer des éléments du virus du sida dans le virus de la grippe. A mes yeux le plus formidable, dans tout cela, c'est Raphaël, c'est la Nature dont l'homme n'est qu'un copieur aux performances assez limitées.

# Une vie exubérante a été découverte par 3 000 mètres de fond dans le golfe de Guinée

Ces oasis de vie, différentes de celles déjà découvertes sur les dorsales océaniques, sont liées à des émissions de méthane

**CONTRAIREMENT** à ce que l'on a longtemps cru, le fond des océans n'est pas un désert. Certaines zones bien particulières sont en effet sources d'une vie exubérante. En 1977, le sous-marin américain *Alvin* en a apporté la première preuve lors d'une campagne sur la dorsale du Pacifique, au large des Galapagos. Là, ses caméras ont observé par 2 500 mètres de fond l'existence d'« oasis de vie » à proximité de « fumeurs », sortes de cheminées vomissant une eau très chaude (250 °C) riches en gaz et en sels minéraux. Ces sources hydro-thermales sont situées sur les montagnes sous-marines dues à l'écartement des plaques tectoniques : un processus qui permet de créer perpétuellement une nouvelle croûte océanique.

Ces oasis ne sont pas les seules sources de vie des abysses. La campagne Biozaïre 2, que l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et le groupe TotalFinaElf ont menée du 15 novembre au 4 décembre 2001 dans le golfe de Guinée, a permis de détecter par 3 000 mètres de fond la présence de colonies vivantes d'une nature très différente de celle des fumeurs. Cette découverte a été rendue possible grâce aux travaux que le pétrolier – qui exploite un champ pétrolier sous-marin par 1 300 mètres de fond au large de l'Angola – souhaitait mener avec l'Ifremer pour dresser un état des lieux de ses activités sur l'environnement



Ce bouquet de vers a été photographié à 3 000 mètres de fond par Victor 6000, un appareil téléguidé de l'Ifremer.

marin. De son côté, l'établissement public était désireux d'étudier les écosystèmes existant sur le fond de la marge continentale Angola-Gabon.

## MARGE CONTINENTALE

Contrairement aux dorsales volcaniques, où siègent les fumeurs,

la zone explorée par l'engin téléguidé Victor 6000 et le navire de recherches *Atalante*, de l'Ifremer, est une marge continentale passive, à pente relativement douce. Comment la vie peut-elle pourtant y exister en l'absence des précieux fumeurs ? Parce qu'il existe dans cette région sous-marine des émis-

sions ponctuelles de méthane provenant du champ pétrolier sous-jacent.

Emissions qui apparaissent dans des zones très particulières, où il y a des cuvettes d'effondrement (pockmarks) ou des volcans de boue. Du fait de la fracturation des terrains sous-jacents, les gaz migrent

naturellement vers le fond de l'océan et sortent sous forme de fluides froids (environ 2 °C) chargés de méthane.

Lors de la campagne Biozaïre 2 – qui a été précédée par plusieurs autres à vocation essentiellement géologique –, les chercheurs de l'Ifremer, de l'université Paris-VI (Roscoff), du CNRS, de l'Alfred Wegener Institute (Allemagne), de TotalFinaElf et du centre de recherche Akvamiljo (Norvège) et de Sonangol (Angola), ont fait de nombreux prélèvements de sédiments, de faune et d'eau, et en particulier sur un site dénommé Regab.

## TOUTE UNE CHAÎNE ALIMENTAIRE

Mais il a fallu attendre pour obtenir le dépouillement des données recueillies par l'équipe de Myriam Sibuet, responsable de la campagne et directrice du département de l'environnement profond de l'Ifremer-Brest, pour préciser la nature de ces colonies vivantes et les processus chimiques qui ont favorisé leur émergence sur le site de Regab. La vie, présente à proximité de multiples émissions naturelles de méthane, est le fruit de toute une chaîne alimentaire qui commence avec les bactéries.

Ces micro-organismes producteurs primaires ont en effet un métabolisme qui leur permet de consommer du méthane ou de l'hydrogène sulfuré. Ils colonisent les sédiments sous forme libre, sont parfois présents sous forme d'agrégats, ou vivent encore en symbiose avec certains inverté-

# Vers la reprise de la production de carburant pour Ariane-5

**LE CONSEIL** départemental d'hygiène de Haute-Garonne a émis, jeudi 11 juillet, un avis favorable au dossier de redémarrage des activités sans phosgène – cocktail chimique à l'origine notamment du gaz moutarde – du pôle chimique toulousain de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE). Entrant dans la synthèse et l'élaboration de nombreux produits – chimie fine, cosmétiques, pharmacie, etc. –, le phosgène représentait un peu plus des deux tiers de l'activité de la SNPE, qui s'interroge sur la viabilité de son site sans cette activité spécifique.

Les promoteurs de la fusée Ariane, les fabricants de satellites, l'armée et les constructeurs automobiles devraient être rassurés, car le dossier approuvé par le CDH de Haute-Garonne permet la reprise de la production de carburants pour fusée, sous réserve d'un arrêté du préfet autorisant le redémarrage partiel d'ateliers.

## TROIS PRODUITS ESSENTIELS

Trois produits sont en effet essentiels à la bonne marche de l'industrie spatiale européenne et à celle des missiles stratégiques et tactiques : l'UDMH (diméthyle hydrazine asymétrique), que brûlent les moteurs du premier étage d'Ariane-4, mais dont la production a été abandonnée et dont les stocks sont suffisants ; la MMH (monométhyle hydrazine), qui propulse le deuxième étage d'Ariane-5 et pour laquelle on a pris des contacts avec le japonais Japan Hydrazine ; enfin, le perchlorate d'ammonium, composé chimique très stratégique, sans lequel ArianeSpace et l'armée ne pourraient demain faire voler leurs fusées et leurs missiles.

L'avis du conseil départemental d'hygiène a donc de quoi rassurer les industriels et les militaires, et en particulier ArianeSpace, lancée dans une compétition sévère avec les Américains pour la conquête du marché des lancements de satellites commerciaux. Une nouvelle d'autant mieux accueillie qu'ArianeSpace, actuellement mobilisée pour réduire les coûts de production de son nouveau lanceur, doit tester fin septembre-début octobre une version plus puissante de son Ariane-5, juste entre les premiers tests de ses deux plus féroces concurrents, les américains Atlas-5 (12 août) et Delta-4 (début octobre).

Christiane Galus



# La Fusion, un melting-pot signé Ford

Court mais spacieux, ce modèle est inclassable



**FUSION**, voilà un nom qui convient tout à fait. Variation sur le thème de la nouvelle Ford Fiesta, cette voiture appartient à ces inclassables « petites-grandes » qui brouillent les cartes de la hiérarchie automobile traditionnelle. Comme la Toyota Yaris Verso, la Honda Jazz, le Suzuki Wagon-R et, dans une moindre mesure, la Peugeot 206 SW, la Fusion propose beaucoup d'habitabilité dans un minimum d'espace.

Et pour réussir cet exploit elle mélange les genres. Elle conserve des proportions raisonnables – 4,02 mètres, soit 10 centimètres de plus qu'une Fiesta en longueur – et ses formes cubiques évoquent un mini-break, mais sa hauteur de caisse et sa position de conduite haute rappellent un petit 4x4. Pourtant, son allure générale ne s'éloigne pas fondamentalement d'une petite berline.

A peine plus chère qu'une Fiesta cinq portes (la différence de prix ne dépasse pas 400 €), la Fusion dispose d'un coffre dont le volume progresse de 50 litres (en rabattant la banquette fractionnable et en

repliant le dossier du passager avant, on embarque quelques objets volumineux), et les occupants installés à l'arrière sont sensiblement mieux lotis. En outre, l'habitacle regorge de rangements et de cachettes, sa stature assure une très bonne visibilité, alors que la garde au sol permet de ne pas trop redouter les ralentisseurs ou les trottoirs hauts.

#### SURSAUT DE CRÉATIVITÉ

Pratiquement aussi vaste qu'un modèle de catégorie supérieure, la nouvelle Ford n'impose pas au conducteur de réelles contreparties en termes de comportement et de maniabilité. La Fusion se conduit comme une Fiesta, en particulier dans le trafic urbain, où son diamètre de braquage très raisonnable facilite les manœuvres.

Pour la mettre en difficulté sur la route, il faut vraiment la chahuter – ce qui, à bord d'un tel modèle, présente un intérêt assez restreint –, et la qualité de sa suspension apparaît un cran au-dessus des autres petits modèles des marques de culture allemande. Les bruits de roulage et ceux du moteur sont très bien filtrés, et c'est à peine si

l'on perçoit quelques sifflements aérodynamiques. Les trois moteurs disponibles – le dernier diesel de 1,4 litre conçu avec Peugeot, auquel s'ajoutent deux quatre-cylindres essence de 1,4 litre et 1,6 litre – offrent suffisamment de chevaux pour assurer la vivacité de la Fusion, quoique le petit diesel manque un peu de jus à bas régime.

Cette incursion de Ford parmi les nouvelles espèces mutantes du monde automobile a quelque chose de rafraîchissant. Jusqu'à présent, la division européenne du groupe américain essayait de faire comme les autres, mais avec un temps de retard, et consacrait l'essentiel de son énergie à combler les handicaps engendrés par le renouvellement trop tardif de ses principaux modèles. Les dernières Ford

Ce sursaut de créativité mérite d'être salué, mais aussi relativisé, car l'accueillante et homogène Fusion ne verse pas dans la modernité débridée.

De conception classique, elle présente un dosage un peu différent d'ingrédients déjà connus. Les aménagements intérieurs n'ont rien de très innovant – à l'arrière, la banquette se replie sans disparaître dans le plancher, par exemple – et la configuration du coffre ne présente rien de particulier, sauf peut-être son seuil de chargement très bas. Quant au style, il est minimal. Seuls les phares qui s'étirent en douceur sur le capot lui donnent une allure vaguement délurée, et les feux arrière installés en hauteur suivent la mode. Il en faudrait davantage pour sortir du lot. A l'intérieur, les choses se gâtent franchement. L'habitacle de la Fusion a été réalisé à l'économie, avec ses



L'habitacle a été réalisé à l'économie, avec ses plastiques et ses revêtements textiles médiocres sans la moindre touche de gaieté.

étaient des voitures sérieuses, mais d'un académisme intégral, guère adaptées aux tendances émergentes du marché. Ainsi, le constructeur ne propose que depuis peu des moteurs diesel à la hauteur de la concurrence, n'a toujours pas inclus dans son catalogue une version monospace de la méritante Focus et laisse vieillir la petite Ka.

plastiques sans âme ou ses revêtements textiles médiocres, mais aussi sans la moindre touche de gaieté. L'ensemble sombre dans la grisaille. On remarque surtout les contre-portes surchargées, vieillottes et inélégantes ou la planche de bord, à peu près aussi avenante que celle d'une camionnette.

Un « véhicule de loisirs urbain »,



Pratiquement aussi vaste qu'un modèle de catégorie supérieure, la nouvelle Ford n'impose pas au conducteur de réelles contreparties en termes de comportement et de maniabilité.

#### Fiche technique

- **Dimensions** (L x l x h) : 4,02 x 1,72 x 1,52 m.
- **Poids** : de 1 070 à 1 102 kg.
- **Motorisations** : 1,4 l (80 ch) et 1,6 l (100 ch) essence, 1,4 l diesel (68 ch).
- **Consommation moyenne** : de 4,4 l à 6,6 l aux 100 km.
- **Emissions CO<sub>2</sub>** : de 116 à 157 g/km.
- **Coffre** : 337 litres.
- **Équipement de série** : deux airbags frontaux à retenue programmée, deux airbags latéraux, dossier de passager avant rabattable, siège conducteur réglable en hauteur, radio-cassette avec commande au volant.
- **Tarifs** : de 13 450 à 15 950 €.
- **Commercialisation** : septembre 2002.

dixit ses concepteurs, destiné aux jeunes ménages avec enfants, pour lesquels il s'agira parfois de la première voiture achetée neuve, aurait mérité un dessin moins retenu et un traitement plus chaleureux.

Il faut pourtant reconnaître un grand mérite à cette voiture ; elle rompt avec le sempiternel discours de la « montée en gamme » – traduire : toujours plus chic, toujours plus cher – qu'assènent la plupart des marques automobiles. Avec la Fusion, Ford présente un modèle à vocation populaire, un mot qui a depuis longtemps déserté le vocabulaire des constructeurs. Lancée à un tarif assez raisonnable (à partir de 13 450 €), surtout si l'on considère son habitabilité, sa conception récente, ses bonnes manières sur la route et son équipement de série, la Fusion propose une alternative

intéressante à ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir un Renault Scénic, un Citroën Picasso ou un Opel Zafira. En France, où l'âge médian des acheteurs de voitures neuves atteint presque cinquante ans, cette voiture pas trop chère destinée aux jeunes familles est forcément la bienvenue.

Jean-Michel Normand

#### DÉPÊCHES

■ **RENAULT.** L'Avantime, déjà proposé avec un moteur V6 (210 ch) et quatre-cylindres 2-litres essence (165 ch), peut désormais recevoir le diesel 2,2 litres dCi de 150 ch (à partir de 31 450 €). Cette motorisation devrait représenter près des deux tiers des ventes.

■ **SAAB.** La nouvelle Saab 9-3 sera commercialisée en France à partir du mois de septembre. Basée sur une plate-forme d'origine Opel, elle se présente comme « une berline de sport ». Ses motorisations – 1,8 litre et 2 litres turbo-essence et le diesel 2,2 litres TiD – ont été renouvelées ou retravaillées.

■ **ROVER.** MG-Rover élargit et repositionne sa gamme en abaissant le tarif d'entrée de certains modèles. Ainsi, le prix d'accès de la Rover 25 est désormais de 10 990 €, celui de la Rover 45 atteint 14 750 € alors que la Rover 75 est disponible à partir de 22 950 €.

■ **MINI.** Troisième version de la nouvelle Mini après la One et la Cooper, la Cooper S fait son apparition dans la gamme. Capable de passer de 0 à 100 km/h en 7,4 secondes, son moteur (1,6 litre, quatre cylindres) a été « poussé » à 163 ch pour une consommation moyenne de 8,4 litres aux 100 km. Tarif : à partir de 21 150 €.

■ **HYUNDAI.** La marque coréenne lance une nouvelle version de sa berline moyenne Accent équipée d'un moteur diesel de trois-cylindres (1,5 l pour 82 ch). L'Accent CRDi est commercialisée à partir de 12 490 €.

■ **AUTOROUTES.** Comme chaque été, les sociétés d'autoroutes organisent des animations sur leurs aires de repos. Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, des pauses récré (maquillage, cerfs-volants, acrobbranche) seront proposées sur l'A13. Pendant les week-ends de la même période, le réseau Cofiroute (A10, A11, A71) lancera des opérations « Sens'actions » (vol statique en montgolffière, espace massage, jardin magique).

■ **SALON.** Le 19<sup>e</sup> Salon international 4x4 et loisirs aura lieu à Val-d'Isère du 10 au 18 août. Quarante-vingt-dix exposants et vingt constructeurs sont attendus. Renseignements : [www.salon4x4.com](http://www.salon4x4.com)

## A la recherche de nouveaux clients

Chez Ford, on nourrit beaucoup d'ambition pour la Fusion. Ce modèle, qui permettra d'épauler la Fiesta, doit permettre au groupe de regagner une partie du terrain abandonné depuis plusieurs années pour cause de renouvellement beaucoup trop tardif de la gamme. « La Fusion constitue un atout important du renouveau des produits Ford en Europe et de la reconquête des positions de la marque en France », estime Eric Saint-Frison, président de Ford-France.

Cette voiture, fabriquée à Cologne et qui sera disponible à partir du mois de septembre, vise un objectif de 26 000 immatriculations en année pleine sur le marché français. Selon Ford, les deux tiers des acheteurs de la Fusion devraient être de nouveaux clients, en quête d'un modèle intermédiaire entre une petite voiture, comme la Fiesta, et une voiture moyenne, comme la Focus. Cette dernière sera disponible l'an prochain en version monospace.

## Le Carens veut révéler la marque coréenne Kia

L'ARRIVÉE sur le marché français du monospace compact Carens marque les nouvelles ambitions du constructeur coréen Kia, qui avoue volontiers souffrir d'un manque de notoriété. Jusqu'en 1995 et l'arrivée de son original 4x4 Sportage, cette fabrique de bicyclettes et de triporteurs fondée en 1944 était totalement inconnue en France. Kia ne produisit sa première voiture de tourisme, la Brisa, qu'en 1974 et attendit plus de vingt ans avant d'exporter ses productions vers l'Europe. Racheté en 1998 par le groupe Hyundai, Kia Motors Corporation produit aujourd'hui près de 900 000 véhicules par an dans ses trois sites de production en Corée du Sud.



C'est dans son équipement de série et, surtout, dans sa polyvalence que le Kia Carens surprend.

#### UN MARCHÉ FLORISSANT

Diffusé depuis quelques années en Asie, le Carens s'installe sur le segment en constante progression des monospaces compacts, un marché florissant dont les immatriculations ont bondi de 148 % en cinq ans, toutes marques confondues. Ses lignes – de gros blocs optiques, de larges surfaces vitrées et une allure générale plus proche d'un break

haut sur roues que d'un monospace classique – n'ont rien de très originales, mais là n'est pas le but recherché.

C'est dans son équipement de série et, surtout, dans sa polyvalence que le Kia Carens surprend. Il peut se targuer d'être l'unique véhicule de sa catégorie à proposer sans supplément de prix une version 6 places. Dans cette configuration,

les sièges sont installés par rangées de deux, ce qui est beaucoup plus convivial.

Motorisé par un 2-litres Diesel à technologie *common rail*, le Carens se montre agréable à conduire en ville et sur route, mais sa puissance de 112 chevaux atteint ses limites lorsque le véhicule est en pleine charge, soit avec six personnes à bord ainsi que leurs bagages. En revanche, on

peut mettre en relief l'intéressante modularité de cette voiture. En configuration 2 places, le volume du coffre atteint 1 900 litres et la facilité de chargement est optimisée par un plancher plat. Comme il se doit, de nombreux espaces de rangement (vide-poche, aumônières au dos des sièges, tablettes repliables, portecanette) sont présents dans l'habitacle.

La version de base (17 990 €) est fort bien équipée, mais le Carens est aussi disponible en une version intermédiaire (18 990 €) et une version luxe (20 990 €) avec cuir, sièges chauffants, radar de recul et détecteur de pluie, entre autres.

Avec l'arrivée début juillet du Sorento, un véhicule de loisirs, et la volonté d'introduire en France deux autres nouveaux modèles d'ici la fin 2003, Kia cherche à s'imposer comme une marque à part entière parmi les firmes coréennes qui, depuis quelque temps, ont amélioré leur audience en multipliant les nouveautés. Pour cela, il lui faudra aussi renforcer son réseau de concessionnaires.

Dominique Hoffmann

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

### Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de **Lille et Paris**.



Contact : Annick DUBRAY  
e-mail : [desc@esc-lille.fr](mailto:desc@esc-lille.fr) [www.esc-lille.fr](http://www.esc-lille.fr)  
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALLILLE  
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91  
179, rue de Charonne - 75011 PARIS  
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65

**Le Monde**  
DOSSIERS&DOCUMENTS  
LITTÉRAIRES

L'enfant et l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €



# AUJOURD'HUI

## Pluies sur l'Est, soleil à l'Ouest

**DIMANCHE 14 JUILLET**  
 Lever du soleil à Paris : 6 h 04  
 Coucher du soleil à Paris : 21 h 49

Un anticyclone est situé du proche Atlantique à l'ouest de la France, apportant du soleil sur ces régions. Une dépression centrée sur la Méditerranée donne des retours nuageux sur l'est du pays, avec des pluies instables sur le Sud-Est.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** Les nuages et les belles éclaircies alterneront avec un soleil prédominant et des températures maximales avoisinant 20 à 24 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel sera encore très nuageux le matin, puis des éclaircies plus larges reviendront l'après-midi. Sur les Ardennes, le ciel restera couvert une bonne partie de la journée. Le thermomètre marquera 20 à 24 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le temps sera couvert le matin avec quelques pluies. L'après-midi, les nuages resteront nombreux avec quelques éclaircies. Il fera 21 à 24 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur Midi-Pyrénées, les nuages resteront nombreux, surtout sur le relief. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Il fera 22 à 25 degrés au soleil et seulement 16 à 18 degrés près des Pyrénées.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin les nuages du matin laisseront place à des éclaircies. Ailleurs, le temps sera maussade avec un ciel couvert et de la pluie faible une bonne partie de la journée. Les températures maximales avoisineront 17 à 22 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Du Sud-Est à la Corse, le ciel sera très nuageux avec des ondées orageuses. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront avec des ondées locales. Il fera 23 à 26 degrés l'après-midi.

### 14 JUI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

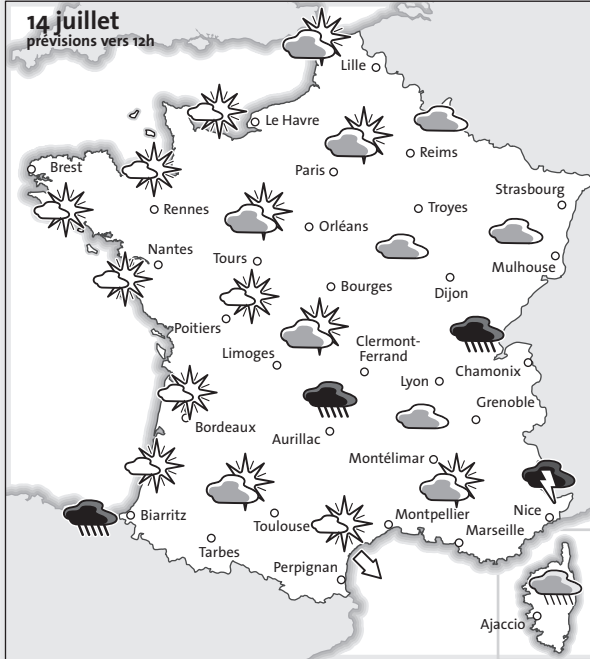
FRANCE MÉTROPOLE			
Madrid	16/24 S		
Ajaccio	17/24 P	Milan	19/26 P
Biarritz	14/20 N	Moscou	20/25 N
Bordeaux	12/24 N	Munich	15/23 N
Bourges	11/22 N	Naples	23/25 P
Brest	10/20 S	Oslo	11/22 N
Caen	14/18 S	Palma de M.	19/25 S
Cherbourg	11/19 S	Prague	17/22 P
Clermont-F.	11/18 P	Rome	19/26 P
Dijon	14/24 P	Séville	23/34 S
Grenoble	15/21 P	Sofia	19/29 N
Lille	13/21 N	St-Petersb.	16/25 S
Limoges	10/20 N	Stockholm	13/25 S
Lyon	14/22 P	Ténérife	19/26 C
Marseille	19/26 N	Varsovie	16/29 S
Nancy	14/25 C	Venise	22/25 S
Nantes	10/24 S	Vienne	19/25 P
Nice	20/24 P		
Paris	12/22 N		
Pau	9/18 N		
Perpignan	15/22 N		
Rennes	11/23 S		
St-Etienne	11/20 P		
Strasbourg	15/24 C		
Toulouse	12/22 N		
Tours	11/22 N		

FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	24/28 P	San Francisco	13/21 S
Fort-de-Fr.	28/29 P	Santiago Ch.	5/20 S
Nouméa	18/22 S	Toronto	18/31 S
Papeete	23/29 S	Washingt. DC	20/31 C
Pointe-à-P.	25/31 P		
St Denis Réu.	20/24 P		

AMÉRIQUES		
Brasilia	15/25 P	
Buenos Aires	9/18 S	
Caracas	24/30 P	
Chicago	16/30 S	
Lima	15/18 S	
Los Angeles	17/23 S	
Mexico	13/20 P	
Montréal	17/25 P	
New York	21/32 S	
San Francisco	13/21 S	
Santiago Ch.	5/20 S	
Toronto	18/31 S	
Washingt. DC	20/31 C	

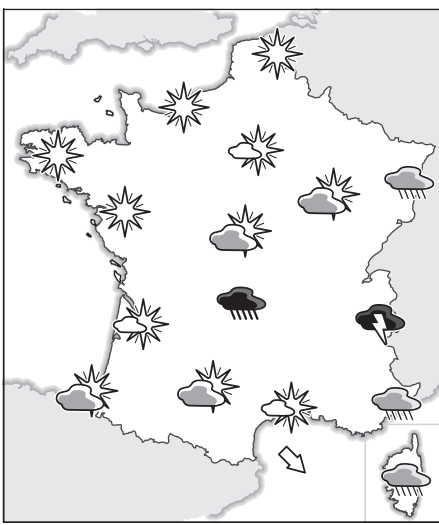
AFRIQUE		
Alger	18/24 P	
Dakar	27/30 S	
Kinshasa	20/31 S	
Le Caire	27/36 S	
Nairobi	14/23 S	
Pretoria	4/22 S	
Rabat	17/27 S	
Tunis	22/26 N	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	28/34 P	
Beyrouth	24/29 S	
Bombay	28/30 P	
Djakarta	24/30 P	
Dubaï	31/40 S	
Hanoï	28/33 P	
Hongkong	27/29 P	
Jérusalem	19/30 S	
New Delhi	32/42 S	
Pékin	27/38 S	
Séoul	23/25 P	
Singapour	27/30 P	
Sydney	9/14 P	
Tokyo	27/33 S	

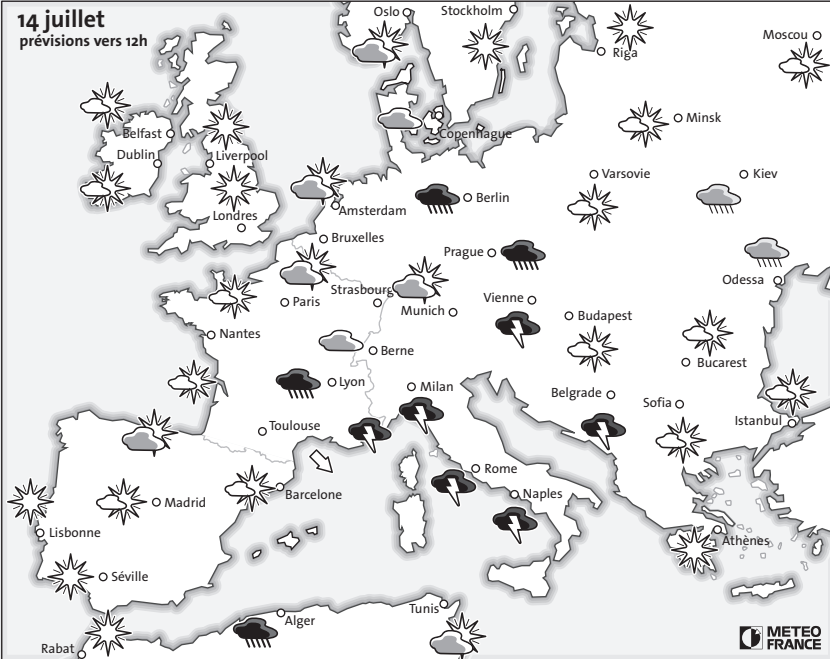


**14 juillet prévisions vers 12h**

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 15 JUILLET



**14 juillet prévisions vers 12h**

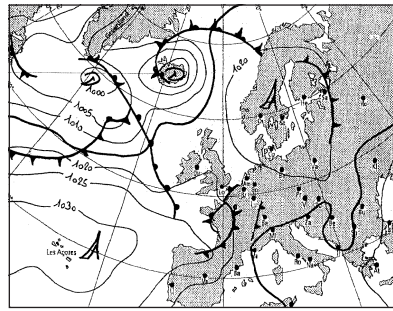
METEO FRANCE

**Prolongez votre bronzage en septembre à St-Domingue en achetant votre billet dès aujourd'hui !**

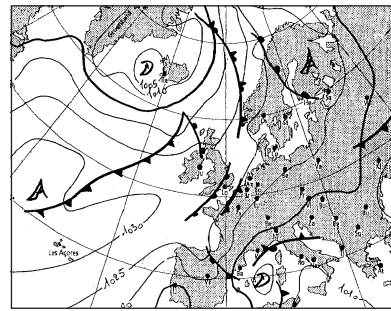
Paris/St-Domingue à partir de 596 € TTC A/R. Tarif soumis à conditions.

**AIR FRANCE**

**Le 15 juillet**  
 Du nord jusqu'au nord-ouest et au nord Aquitaine le soleil sera prédominant. Sur une moitié est du pays le temps sera couvert avec des pluies faibles ou des averses orageuses au sud-est. Les températures resteront de saison avec 22 à 26 degrés.



SITUATION LE 13 JUILLET À 0 HEURE TU

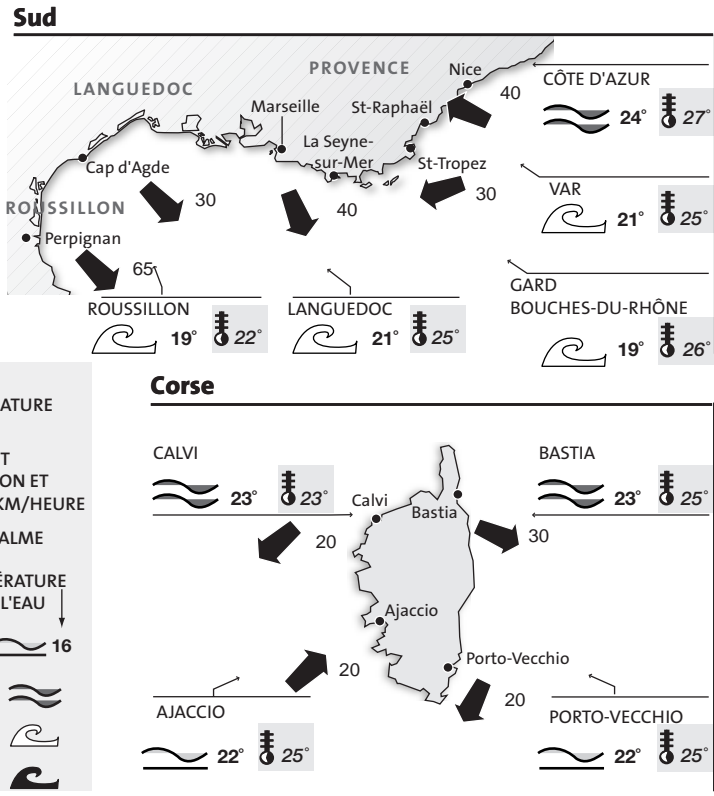
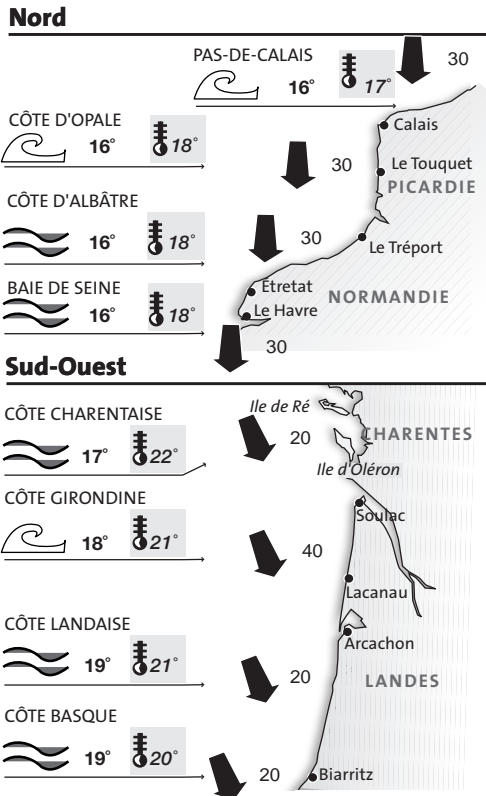
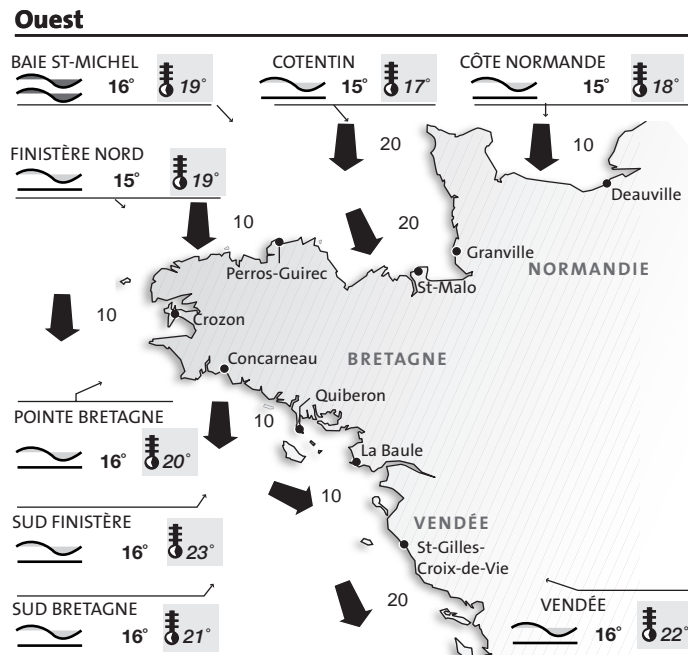


PRÉVISIONS POUR LE 15 JUILLET À 0 HEURE TU

## Sur les plages

Le 14 juillet vers 12 heures

Le soleil revient largement sur les rivages de la Manche et de l'Atlantique, mais le temps se dégrade au sud : des orages se déclenchent de la Côte d'Azur à la Corse et le vent se lève sur le Roussillon.



## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 166

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTELEMENT

I. Perte de temps. - II. Passe de la révolte à la plaisanterie. File au travail à coups de pédale. - III. Beau parleur. A besoin d'être assisté pour faire sa toile. - IV. Roi en forêt. Possessif. Avec la part du Trésor. - V. Inconfortable quand elle est trop forte. Assure la liaison - VI. En liberté. Plaisirs des débauchés. - VII. Lettres de Salamanque. Image à l'hôpital.

### VERTICALEMENT

1. Si c'est mâle, c'est bien pour lui. - 2. Finit au mur des coupeurs de têtes. Beau comme les blés. - 3. Pour se reposer du parcours. Bonne porteuse, mauvaise dans

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## ÉCHECS N° 2009

(Leon, 2002)  
**Blancs : V. Kramnik.**  
**Noirs : Anand.**  
**Gambit-D accepté.**

1. Cf3	d5	20. Dd4	g6
2. d4	e6	21. Dxc4	Txb2
3. c4	dxc4	22. Fb3(k)	Fg5
4. e3	c5	23. d6!	Ff6
5. Fxc4	Cf6	24. Da4	Fxb3
6. 0-0	a6	25. axb3	Db6
7. Fb3(a)	cxd4(b)	26. Dg4!	Ff4(l)
8. exd4	Cc6	27. Cd5(m)	Dd8(n)
9. Cc3	Ff7	28. Cxf4	éxf4
10. Fg5(c)	0-0	29. d7	Txb3
11. Dd2!	Ca5	30. Dxf4(o)	Tb8
12. Fc2	bs(d)	31. Tf-e1	Db6
13. Ta-d1	Cc4	32. h4	h5
14. Df4!	Ta7(e)	33. Td6	Dc5
15. Cc5(f)	Tc7(g)	34. Df6	Df5(p)
16. Cxc4	bxç4(h)	35. Dxf5	gxfs
17. Fxf6(i)	Fxf6	36. Txa6	Tf-d8
18. d5!(j)	e5	37. Td6	abandon.
19. Df3	Tb7		

### NOTES

a) 7. a4 ; 7. Dé2 et 7. Fd3 sont d'autres grandes variantes.  
 b) Ou 7... b5 ; 8. a4, ou 7... Cc6 ; 8. Dé2.  
 c) Une idée intéressante : Fg5, suivi de Dd2-Df4. Le gambit 9. Dé2 est riche de perspectives pour les Blancs après 8... Cxd4 ; 10. Cxd4, Dxd4 ; 11. Td1, Dg4 ; 12. Cb5! (ou aussi 12. Cd5, Dxé2 ; 13. Cç7+,

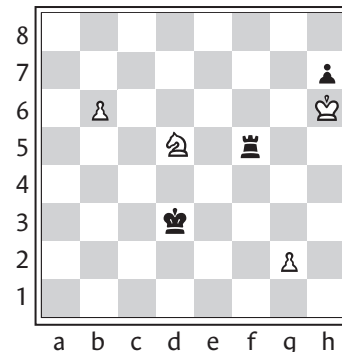
Ré7 ; 14. Fxé2, Tb8 ; 15. Ff4, Cd7 ; 16. Fd6+, Rd8 ; 17. Cxé6+, fxé6 ; 18. Fxb8), axb5 ; 13. Fxb5+, Ré7 ; 14. Fé3!  
 d) Si 12... Cç4 ; 13. Df4, Cxb2? ; 14. Fxf6, Fxf6 ; 15. Dé4, menaçant 16. Dxb7 mat et 16. Dxa8.  
 e) 14... Cxb2 est toujours inopérant : 15. Fxf6 et 16. Dé4. D'ou ce départ de la T-D. Si 14... Fb7 ; 15. Cc5, Cxb2? ; 16. Tb1! et 16... Cç4 n'est pas jouable à cause de 15. Cxc4, bxc4 ; 16. Txb7.  
 f) Menace 16. Cç6.  
 g) 15... Cxé5 perd après 16. dxé5.  
 h) 16... Txc4 n'est pas meilleur : 17. Fb3 suivi de l'échange Fxf6 et de la percée d5.  
 i) Simple et efficace, le jeu de Kramnik est remarquable.  
 j) Le point culminant de la stratégie des Blancs. Imprenable, le pion d ordonne le cours des événements.  
 k) Menace 23. Ca4.  
 l) Si 26... Dxb3 ; 27. Dxg5, Dxc3 ; 28. d7.  
 m) Et non 27. Ca4, Db4 ; 28. Cxb2?, Fxh2+ et 29... Dxf4.  
 n) Si 27... Dxb3 ; 28. Cf6+, Rh8 ; 29. d7 ou Dh4.  
 o) La position de gain souhaitée par les Blancs.  
 p) Si 34... a5 ; 35. d8=D et si 34... Tb-d8 ; 35. Té7 (menace 36. Txf7), Dç4 ; 36. Dg5!

### SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2008 A. HERBSTMAN (1940)

(Blancs : Rf7, Ta1, Pç6. Noirs : Rh8, Td4, Pa4, ç2, d7 et h4 Nulle.)

1. ç7, Tf4+! (si 1... Tç4 ; 2. Txa4, ç1=D ; 3. ç8=D+, Txc8 ; 4. Txh4 mat) ; 2. Rg6, Tç4 ; 3. Txa4, Dç4+! ; 4. Txg4, ç1=D ; 5. ç8=D+, Dxc8 ; 6. Rf7, Dd8 ; 7. Tg6!, Rh7 ; 8. Th6+, Rxc6. Pat.

### ÉTUDE N° 2009 S. KAMINER (1925)



Blancs (4) : Rh6, Cd5, Pb6 et g2. Noirs (3) : Rd3, Tf5, Ph7. Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



# CULTURE

## FESTIVALS

**MUSIQUE** • Depuis trente-cinq ans, le festival de Montreux souffle sur les rives du lac Léman, en Suisse, l'esprit du jazz. Ouvert depuis longtemps aux rythmes brésiliens ou africains, le rendez-vous accueille cette année les pionniers de la house de Detroit et Chicago, artistes de l'ordinateur

# L'électronique irrigue le jazz à Montreux

**MONTREUX (Suisse)**  
de notre envoyée spéciale

En fin de compte, le Montreux Jazz Festival (intitulé à l'américaine) vit une sorte de ZAT (zone d'autonomie temporaire) préconisée par les premiers idéologues de la techno, revenu de tous les concepts révolutionnaires frontaux au profit de l'instauration de plages de liberté a-sociales. Sur les bords du lac Léman, la bouffée d'oxygène artistique que constitue le plus large des festivals de jazz européens passe par l'abolition de la monnaie, remplacée par l'unité « jazz » (une bière : cinq jazz ; un Coca : trois, préalablement convertis du franc suisse). Finalement plutôt Club Med, l'initiative conviviale permet à la direction du festival de contrôler avec efficacité les recettes des stands installés aux abords du Centre de congrès, construit par la ville en 1995, avec son auditorium Stravinsky, tout de bois habillé, et son Miles Davis Hall, plus cimenté.

Ici, contrairement aux Eurockéennes de Belfort ou au Paléo festival de Nyon, avec lesquels Montreux partage une partie de l'affiche pop et électro de sa 36<sup>e</sup> édition, ni merguez ni tartiflettes (pommes de terre, lardons, fromage, tendance festivalière 2002), mais des chili con carne, des plats thaï et des sushis. Le festival de Montreux peut être chic et cher (jusqu'à 90 euros la soirée), ou encore gratuit, et il est populaire. Avec 82 000 spectateurs payants pour l'édition 2001, une fréquentation annexe de 220 000 individus (le off, les promenades, les after, etc.), des hôtels de luxe et un casino à l'avenant, il brasse les populations et les concepts. Ses 13 millions de francs suisses de budget (10 millions d'euros) l'y aident avantageusement.

Donc point de réclamation : tous les artistes aiment fréquenter Montreux, qui chaque année depuis trente-cinq ans transforme le bout du lac Léman en un morceau d'Amérique noires, où souffle l'esprit du jazz. Cubains et Brésiliens y ont eu leur place de longue date, la

soul, le R & B aussi, et puis le rock et les Africains, puisque Montreux n'a jamais boudé l'air du temps, avec talent et efficacité. Le créateur du phénomène, Claude Nobs, n'a pas raté les virages, ni celui de l'axé-music bahianaise, ni celui du hip-hop, ni celui des musiques électroniques, débarquées il y a une dizaine d'années par la porte expérimentale – le Suédois Sven Svat fut l'un des premiers à venir à Montreux.

Les musiques électroniques sont entrées dans les festivals européens par la rave – les grandes fêtes de clôture des Transmusicales de Rennes furent longtemps copiées, y compris par les Francofolies de La Rochelle, qui n'y goûtèrent, amèrement, qu'une seule année. Montreux ne mange pas de ce pain-là. De même, le festival suisse cède peu à la mode des soirées labels, conviés à programmer leurs esthétiques en toute liberté (seul invité cette année, le label berlinois Gigolo, qui compte dans ses rangs la très en vogue Miss Kittin avec The Hacker & Vitalic). Dans la tribu jazz, ces musiques d'ordinateurs furent portées par des musiciens

déliés tel que le trompettiste français Eric Truffaz, ou par des DJ swingants comme le Britannique Gilles Peterson, créateur du label Talkin' Loud.

Par ailleurs, le jazz, notamment aux Etats-Unis, a commencé à regarder fortement du côté du hip-hop, un genre appartenant à la grande famille électronique. A Montreux, ni le gangsta rap américain, sexiste, virulent et vantard, ni le rap francophone, généralement fauteur de trouble – l'avis est unanime chez les organisateurs de festivals –, n'ont droit de cité. Mais les lyriques défenseurs de la cause noire et de la poésie parlée sur fond soul, tel Common ou Bilal, invités le 6 juillet, sont les bienvenus.

### SYNDROME DU JOUEUR DE FOOT

Vue sous cet angle – la continuation de la grande tradition des musiques afro-américaines –, la house inventée à Detroit ou à Chicago n'a pas un profil de trublion. Aucune paranoïa donc face à l'arrivée en ville, le 13 juillet, des pionniers du genre (Derrick May, Carl Craig, Jeff Mills) à l'heure où le Club des accor-



Miss Kittin avec The Hacker & Vitalic, du label berlinois Gigolo, le seul invité à Montreux cette année.

### INSTANTANÉ LA FRAÎCHEUR RETROUVÉE DE MARIANNE FAITHFULL

Et voici Marianne, l'égérie des Rolling Stones, la femme blessée de Broken English, entourée d'une bande de jeunes Ecossais de Glasgow, plus un Irlandais de Dublin. Marianne Faithfull and Band, guitare, basse, batterie, clavier, la formation basique du rock'n'roll. Depuis qu'elle a réalisé l'album *Kissin Time* avec tout un tas de jeunes célébrités (Beck, Jarvis Cocker, Damon Albarn, Billy Corgan...), l'âpre chanteuse de cabaret Faithfull a pris des habits pop. Libérée de toutes ces contraintes du destin, des noircisseurs de Kurt Weil et Bertolt Brecht qu'elle a si bien chantées accompagnée d'un seul pianiste, délivrée des tristesses tirées de son passé junky, déjanté, et du trouble d'être anglaise et fille d'une baronne autrichienne bohème.

Sur le fond, elle est toujours cel-

le qui prononce d'une voix grave et cassée des phrases définitives – « *It's all over* ». Sur la forme, elle a adopté une légèreté pop qui lui donne de l'assurance, une voix droite, claire. Marianne Faithfull est sortie de l'inconfortable grâce que les artistes en danger possèdent, elle se passe désormais du chemin étroit de la fragilité. Sa nouvelle bande de jeunes cogne comme il faut, en sautant un peu, façon Beck, ou en cultivant l'esprit des *sixties*.

Bref, Marianne Faithfull renaît. Elle est moins fêlée, elle est habillée de noir (foulard rouge), chausse des lunettes pour consulter la liste des chansons, allume une cigarette, se remet du rouge à lèvres, car elle est coquette, femme, amincie, maquillée à la perfection. On lui veut du bien, on est

déonistes de la riviera fêtait les marchés folkloriques de Vevey, manifestation estivale de la commune sœur de Montreux.

Carl Craig est d'ailleurs un jeune homme poli et discret, qui ne traverse sûrement pas en dehors des passages cloutés. Il est l'un des DJ

les plus doués de sa génération, mais il est respectueux des anciens, reconnaissant sa dette envers ceux qu'il échantillonne par le biais de ses machines puissantes, et qui lui ont donné l'idée de la fierté noire et des goûts musicaux. Le 11 juillet, l'Auditorium Stravinski attendait The Detroit Innovators, à savoir la réunion de Carl Craig avec Leon Ware, chanteur soul, compositeur, producteur, à qui Marvin Gaye devait notamment *I Want You* et que la nouvelle vague du hip-hop soul, menée par Keb'Mo, sample à longueur de temps, après Tupac ou A Tribe Called Quest.

Leon Ware roucoule avec bonheur aux côtés de Sandra St Victor (« *the new soul diva* »), soutenu par un quartet hollandais parfois inspiré, The Dox Orchestra, et trois choristes sexy. Où est Carl Craig, pourtant annoncé dans le projet initial ? Mince apparition, entrée paralytique vers deux heures du matin : Carl Craig joue l'effacement. Le public aussi. Miraculeusement, sur le titre final et face à une centaine d'accros rescapés, les rythmiques du DJ créent un univers d'exception sur cette musique déliée, sensuelle, matrice de la danse.

« Les artistes électroniques sont conscients de leur valeur sur le mar-

ché et de leur notoriété », explique pudiquement Lori Immi, chargée de la programmation très hip-hop, rock, électronique du Miles Davis Hall, « allant vers une inflation des cachets, parfois équivalents à celui d'un groupe de douze musiciens ». Pris dans le syndrome du joueur de football (trop de matches, peu de motivation), les DJ stars délaissent les projets artistiques. Ainsi, ceux de Detroit, avant de se retrouver à Montreux, ont-ils été confrontés à l'annulation de leur tournée printanière en Europe, faute de réservations.

Carl Craig n'est pourtant pas à court d'idées, persuadé du rôle central de l'ordinateur comme instrument de musique, à l'instar du Britannique Matthew Herbert, élégant critique de la société de consommation, venu sur les rives du Léman avec un big-band (le 12 juillet). « Comme Quincy Jones, disait Carl Craig lors d'un workshop d'après-midi, un DJ peut se produire en trio, en grande formation, être producteur, arrangeur. L'ordinateur stocke les programmes et les séquences fixes, puis il faut improviser. » Jouer du jazz en somme.

Véronique Mortaigne

### Quelques concerts de la 36<sup>e</sup> édition

- **Le Montreux Jazz Festival** propose chaque jour trois soirées officielles avec plusieurs groupes à l'Auditorium Stravinsky, au Miles-Davis Hall (tous deux situés au Palais des Congrès) et au Casino Barrière. Pour sa 36<sup>e</sup> édition, le festival a créé un espace Jazz Club et voué le Why Not, au Casino, aux films sur le jazz. Ateliers publics, happy and after hours, secteur off, animent les rives du lac Léman. Voici une sélection des prochains concerts.
- **Le 13 juillet** : Brazil ! (avec Daniela Mercuri, O Rappa), Hi Tek (avec Jeff Mills, Derrick May, Soul Designer), Jazz et Swing (David Sanborn, Take 6).
- **Le 14** : Tribute To Antonio Carlos Jobim (Joao Bosco, Dona Ivone Lara, Joao Donato), Irmin Schmidt & Kumo, Erykha Badu.
- **Le 15** : Jazz Summit (Michael Braecker, Herbie Hancock, Roy Hargrove, The Lincoln Center Jazz Orchestra avec Winton Marsalis).

- **Le 16** : Jazz It Up (Charlie Haden, Pat Metheny, Joshua Redman Elastic Band, Wayne Shorter).
- **Le 17** : All That Jazz (Biréli Lagrène Gypsy Project, Dr John, John Scofield, Joe Lovano, Dave Holland, Al Foster), On Air (Air, Cornelius).
- **Le 18** : David Bowie, African Vibes (Fred Galliano & The African Diva, Amadou et Mariam)
- **Le 19** : Reggae & Rhythm (UB 40, Ike Turner), Cross Over (Asian Dub Fondation, Dreadzone, DJ Logic).
- **Le 20** : Final Fiesta (Caetano Veloso, Youssou N'Dour, Angélique Kidjo, Joe Cocker), My House (Kenny Dope, DJ Gregory, Shakedown).
- **Le 21** : Trio Jazz (Keith Jarrett, Gary Peacock, Jack DeJohnette).
- **Jusqu'au 21 juillet**, de 45 à 130 francs suisses. Informations : [www.montreuxjazz.com](http://www.montreuxjazz.com). Tourisme et hôtels : 0041-21-962-84-84.

## Rock, pop, soul et flamenco font s'étrangler les puristes

**MONTREUX**  
de notre envoyée spéciale

Juin 1967 : cours vite, camarade, le vieux monde est derrière toi.

Au bord du lac, Claude Nobs décide de faire une pause. Il est fils du boulanger de Montreux, fou de jazz et de blues, taquine l'harmonica, le diatonique, le pur, collectionne disques et trains électriques, s'ennuie à l'office de tourisme. Il invite les idoles à la maison. Inauguration du Festival de Jazz de Montreux avec concours des groupes de jazz européens. Programmation plutôt en pointe : Charles Lloyd et Keith Jarrett, Cecil McBee et Jack DeJohnette, Dusko Goykovich remporte l'un des prix.

Juin 1968, Bill Evans (album historique en 1970, sous photo du château de Chion, où fut incarcéré Byron) et Nina Simone révèlent le lieu, la scène, l'air du lac, l'hospitalité de Nobs, comme magie de Montreux. Depuis lors, beaucoup se targuent, pas mal essaient, deux n'hésitent pas à s'autoproclamer « plus grand festival d'Europe », ce qui déjà fait un de trop, tous savent que Montreux est incomparable. Gagnants du concours : John Surman et Jan Garbarek.

A partir de 1969, petites injections de rock, de pop, mais Ella et Kenny Burrell assurent l'histoire. Gerry Mulligan, Santana, Sadao Watanabe, Gato Barbieri, 312 musi-

ciens en 1971, personne ne moufte. Le blues augmente, la soul s'installe, le rock et l'Afrique, le Brésil en 1974 (Airtro Moreira et Milton Nascimento). Comme il reste Sonny Rollins, Earl Hines, Cecil Taylor et l'Art Ensemble of Chicago, passons.

En 1975, Mingus, Dizzy, Ella, Oscar, Shepp, Roland Kirk et Bill Evans, on ne peut parler de trahison. 123 disques viennent d'être édités par le Mountain Studio local. Les caméras tournent à plein régime. Nobs sait ce qu'il fait. Un seul défaut : il prend plaisir à tout.

### MILES BRÛLÉVIF

Autour de lui, une équipe qui tourne comme l'orchestre de Basie. Lequel transporte, en 1977, la foule grandissante du Festival. Celui-ci s'américanise en Montreux Jazz Festival. Mixant l'avant-garde de la grande musique afro-américaine, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde, le rock dur, le rock mou : la secte commence à se tapoter le menton qu'elle n'a pas encore rasé. La machine dure vingt-quatre jours. Ecrin : le lac, les Alpes, la transparence de l'air, le gazon. A propos de gazon, les princes du reggae s'en roulent de longues cigarettes qui font rire. Au Montreux Palace, à l'Eden, d'augustes dames d'Angleterre qui ont personnellement connu la

reine Victoria jeune tirent la bouffée qu'on leur propose.

Les choses basculent au milieu des années 1980. Records battus, Leonard Cohen côtoie Kid Creole, Astor Piazzola fait la pige à Johnny Otis, les dévôts dénoncent l'apostasie. Ils virent Miles Davis, familier des lieux, de l'orchestre du grand jazz. Miles demande une Ferrari jaune. Miles a une Ferrari jaune. Le Grand Inquisiteur brûle vif Miles pour caprices et vanité. La caravane de Nobs passe. Seule politique, satisfaire tous les caprices. Dernière apparition du pilote masqué à l'écusson cabré, Miles rejoue avec Quincy *Birth of the Cool* (1991). Deux mois plus tard, la congrégation l'accuse d'être mort.

Keith Harring et Andy Warhol dessinent une des affiches. Joe Cocker et Paolo Conte achèvent les clercs, toujours fiers comme un taliban. Commencent les années coproduites par Quincy Jones, la sainte alliance avec les grands labels, Sting, Elvis Costello, Van Morrison, le bruit se répand qu'il n'y a plus de jazz à Montreux. Toujours lexicalelement exacts, les bigots parlent de portion congrue. Liste en main, on constate que tous les musiciens de jazz, toutes les chanteuses défilent pourtant sur la scène du Stravinsky ou sur celle du Miles Davis Hall.

A trois reprises, parce qu'il n'est

pas sot, Nobs veut faire sauter le mot de jazz dans son intitulé. Personne ne marche : ni public, ni annonceurs, ni partenaires. C'est le mot le plus impur de la galaxie. C'est donc le plus beau. Tous les musiciens, Armstrong, Duke, Bird, Miles, Max Roach, Richard Abrams, le petit harmonicien de Montreux, ont voulu s'en démarquer. Il est resté le plus fort. C'est un mot d'orage désiré. Il sert à toutes les sauces. C'est ainsi. On ne va pas contre les mots. Longue vie au Montreux Jazz Festival et à son ludion maximo, le camarade Claude Nobs : Brad Mehldau, Joao Bosco, latino, flamenco, électro, techno, Sakamoto, il n'en fait qu'à sa tête.

Francis Marmande

Une gamme étendue de bonheur, avec une petite touche de folie ? C'est à la Roque d'Anthéron du 20 juillet au 22 août

FRANCE FESTIVALS

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet [www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)

**AFRICARMANIA**  
Arman et l'Afrique

Galerie Beaubourg  
Château Notre-Dame des Fleurs  
Vence - Tél. 04 93 24 52 00

<http://www.galeriebeaubourg.com>



**THÉÂTRE** • Adaptée de la tétralogie « Le Quatuor d'Alexandrie », la pièce alterne éléments narratifs et grandes déclarations, aux dépens d'un véritable jeu des acteurs

## Une heure pour chaque tome, Stuart Seide prend Lawrence Durrell de vitesse

AVIGNON

de notre envoyé spécial

« La mer est de nouveau trop grosse aujourd'hui et des bouffées de vent tiède viennent désorienter les sens... » Le narrateur du *Quatuor d'Alexandrie* (Roland Depauw) lance la première phrase de Durrell, d'un coin de l'avant-scène. Chemise blanche, stylo en poche, mine tragique, le regard humide, fixé au loin. La mer doit être forte, car la voix tonne. Il en appelle là-bas, à l'autre rive. Il hèle moins le souvenir qu'il ne crie la perte. Les mots sont arrachés, broyés, jetés au loin. Il balance les noms de Justine et Nessim, Melissa et Balthazar comme des ancres, afin de s'enchaîner au lieu de leur rencontre, Alexandrie, « le grand pressoir de l'amour ».

Les dernières cigales se sont tues. La carrière de Boulbon vibre encore de la chaleur du jour. A son pied, une longue terrasse de pierre polie, d'une couleur uniforme, arrachée à la falaise. Le jour envoie une lumière jaune sur les acteurs s'avancant en ligne. Le temps d'interroger fugitivement leurs silhouettes, comme découpées, trop brillantes, trop neuves. Est-ce lui, Nessim, le financier copte ? Laquelle est Melissa, l'entraîneuse ? Où sont Balthazar, le médecin cabaliste, Mountolive, le diplo-

mate britannique ? Et Justine ? L'ombre d'une chauve-souris venue de la garrigue passe sur scène : l'image exacte de la petite juive qui « voltigeait la nuit par toute la ville ».

Avant la première, le metteur en scène, Stuart Seide, avait prévenu : il n'utiliserait guère plus de 3 % du roman. Il revendiquait une « trahison loyale », qui lui permettrait d'être fidèle envers Durrell comme envers lui-même. Il ne cherchait pas à réinventer le livre, mais à en « transposer » la structure. Les quatre tomes (*Justine*, *Balthazar*, *Mountolive*, *Cléa*) seraient redistribués en quatre actes, à raison d'une grande heure pour chaque. Il avait cherché à les « traduire en théâtre, sans nécessairement les transformer en pièce de théâtre, avec dialogues et scènes ». Il s'interrogeait : « Comment incarner un roman en rappelant au spectateur qu'il est en train de le visualiser ? »

L'« incarnation » alterne éléments narratifs et grandes déclarations. Récitants et récités. Justine : « Qui a inventé le cœur humain, dis-le-moi, et alors montre-moi où on l'a pendu. » Justine encore, citée par Arnauti : « Je prends le plaisir tragiquement... C'est l'âme qui m'a mangé le cœur. C'est de là que vient tout le mal. » Balthazar : « Un journal intime est le dernier endroit à explo-

rer si l'on veut découvrir la vérité sur une personne. » Chaque phrase appelle son image. Darley s'interroge sur le sexe (« Il me semblait que si je pouvais découvrir l'acte à l'état naturel, motivé par un agent scientifique et non par l'amour, pas encore abîmé par l'idée, je découvrirais la vérité de mes sentiments et de mes désirs ») et le lit dévale du fond de scène avec ses corps rythmiquement emboîtés.

**ACCEPTER L'ACCÉLÉRÉ**

La virtuosité narrative du metteur en scène est indéniable. La scénarisation est parfaitement adaptée à la scène, à condition d'accepter l'accélération. Nessim est un autre, Justine ou Melissa sont doubles, Darley, triple ou quadruple. Durrell n'insistait-il pas sur la notion de « sosie » ? Comme dans *Amphitryon*, qui vient de mettre en scène Stuart Seide, les jeux amoureux des Dieux et des hommes sont au cœur de cette Méditerranée. Les doubles appuient les dupes. Sous les costumes presque identiques, les voix révèlent les différences. Cela sert le propos durrellien : la relativité des apparences épaule celle des récits, leur partialité. Quant à habiller Darley de l'imperméable et du feutre du privé, c'est réduire la recherche de la vérité à la fonction du policier.

En préface à *Balthazar*, Durrell indiquait sa méthode : « Trois parties d'espace pour une de temps, voilà la recette pour cuisiner un continuum. » Chez Stuart Seide, l'espace est respecté, mais le temps manque. A force de déclamer à toute allure, de courir derrière les répliques, d'assujettir les mouvements aux dialogues, le souffle vient à manquer. Sa disparition signe celle de la sensualité. Le discours sur l'amour ou la souffrance remplace leurs représentations. Alexandrie, capitale des sens, devient celle d'un verbiage sans corps. Justine n'est ni une nymphomane ni une épouse fidèle à la cause, mais une bavarde. Ce théâtre déclamé, uniquement fait de fortissimi à l'ancienne, n'est pas injuste envers Durrell, il l'est envers le spectateur d'aujourd'hui.

Jean-Louis Perrier

**LE QUATUOR D'ALEXANDRIE** de Lawrence Durrell. Adaptation et mise en scène : Stuart Seide. Avec Michaël Abiteboul, Emmanuelle Baillon, Anne Caillère, Eric Challier, Olivier Cruveiller, Olivier Dautrey, Roland Depauw, Hélène Lauseur... **FESTIVAL D'AVIGNON**, carrière de Boulbon. Tél. : 04-90-14-14-14. 19 € et 23 €. Durée : 5 h 10. A 22 heures, jusqu'au 21 juillet (sauf le 15).

**THÉÂTRE** • Claire Lasne met en scène « L'Homme des bois » sous un chapiteau de cirque

## L'imagination et la poésie de Tchekhov, libres comme des oiseaux de paradis



Réunion de famille dans une maison de campagne vendue par le patriarche.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

C'est Tchekhov, c'est une grande maison de campagne, trois femmes et neuf hommes qui se disent des choses. Pas des miséreux, mais le grand âge, les maladies, endomagent les uns, telle ou telle angoisse mine les autres. L'un d'eux mis à part, qui est médecin et sylviculteur, ils vivent de pensions ou de l'air du temps. « L'oisiveté est mère de tous les vices, mais aussi de toutes les vertus », dit le philosophe Alain. Chez Tchekhov, c'est moitié moitié. Surtout, quoi penser de ce que racontent ces phénomènes ? Ils semblent souvent à côté de ce qu'ils disent. Leur vie intérieure, la plupart du temps ils la cachent. Ils cachent qu'elle est plus pauvre que leurs paroles le feraient croire.

Dans *L'Homme des bois*, la « dernière des premières » pièces de Tchekhov, l'animé, l'impulsif, le primesautier, l'inattendu, filent grand train. Personne ne se doute que le patriarche, Serebriakov, est sur le point de déclarer qu'il va, comme dans *Oncle Vanja*, vendre la maison, laissant la famille sans le sou et sans toit. Mais n'est-ce pas une velléité ? Rien n'est sûr, y compris le pire, dans cet *Homme des bois*, d'autant plus que Tchekhov paraît avoir pensé à infléchir sa comédie vers le conte, comme lorsqu'il emprunte à Pouchkine l'image de la sirène assise dans un arbre. Mais il semble que deux choses froissèrent les spectateurs, au point que l'auteur renia cette pièce, du moins l'amendement très sensiblement : une obscurité dans une « scène d'amour » et les lendemains d'un suicide.

Mikhaïl Khrouchtchov, le médecin écologiste évoqué plus haut, aime Sonia Alexandrovna, fille de Serebriakov. Il ne le lui cache pas. Sonia l'arrête, lui rappelle qu'il est « démocrate populiste », et que s'il aime une jeune fille « du monde », comme elle, c'est que ses propos, ses forêts, sa tenue paysanne, « c'est du théâtre, des grimaces, du mensonge ». Et elle lui ordonne de sortir, de ne plus mettre les pieds chez elle. Le public, tout acquis au jeune docteur « de gauche », ne comprit pas cet éclat, inexplicable en effet car Sonia, jusqu'à cette scène, n'a rien d'une peste.

L'autre malentendu touche à un suicide. A l'opposé de ce qu'écrivira Tchekhov dans *Oncle Vanja*, Iégor Voinitski, fils d'une première épouse de Serebriakov, apprenant que

*L'acte IV heurta le public en son temps : un joyeux pique-nique et des fiançailles succèdent sans transition à un suicide*

celui-ci va vendre la maison, se tue. C'est la fin de l'acte III. Et s'ensuit un quatrième acte, tout d'allégresse, de joyeux pique-niques, de fiançailles : la joie est revenue, pour tous, alors que cet Iégor n'était pas, lui non plus, un méchant homme.

Tchekhov, dans *La Mouette*, nous montrera une mère qui brutalise et injurie son fils qui, quelques jours plus tôt, a tenté de se tuer. Il semble que le docteur Tchekhov n'ait pas été tendre envers les suicidés. Toujours est-il que les gaités de l'acte IV de *L'Homme des bois* heurtèrent très fort.

Sous le chapiteau de Claire Lasne, cet acte IV, de notre temps, étonne, sans plus, ou à peine plus. C'est aussi que, sur l'espace ouvert, rond, non cloisonné, d'un cirque, l'imagination et la poésie de Tchekhov vont, viennent, apparaissent, s'effacent, libres comme des oiseaux. Des oiseaux de paradis.

Les acteurs sont libres aussi, et magiques, en tête de qui citons Dominique Guihard, le médecin. Il y a très longtemps qu'Anton Tchekhov a eu le bonheur de survivre, de toute son âme, de tous ses élans de conscience, de toute sa générosité, de tous ses moments de silence aussi, comme sur cette plage blanche de ce chapiteau. En retrait des actions d'éclat, des prouesses spectaculaires, même remarquables, Claire Lasne est aujourd'hui, de loin, le plus attentif, le plus délicat, le plus poignant des metteurs en scène du théâtre d'Anton Tchekhov.

Michel Cournot

**L'HOMME DES BOIS**, d'Anton Tchekhov. Mise en scène de Claire Lasne. Avec Arlette Bonnard, Pierre-Louis Calixte, Sylvia Cordonnier, Alain Enjary... **FESTIVAL D'AVIGNON**, parc des expositions Château-Blanc. Tél. : 08-36-35-35-35. 19 € et 23 €. A 22 heures, jusqu'au 24 juillet. Durée : 2 h 30.

## Quatre romans fondateurs à l'orée des années 1960

**JUSTINE**, *Balthazar*, *Mountolive*, *Clea* : impossible d'évoquer ces noms, les titres des quatre volumes du *Quatuor d'Alexandrie* de Lawrence Durrell sans évoquer aussi le début des années 1960 et des jeunes filles et jeunes gens désireux de conquérir le monde et de connaître la gloire – littéraire cela va sans dire. Persuadés que leur amitié constituait un petit Parnasse, leurs idoles s'appelaient Spinoza, Platon, Flaubert, Stendhal, Honoré de Balzac ou Marcel Proust mais surtout, frais émoulus de l'université, ils célébraient les auteurs hors programme, leurs lectures à eux, figures libres, autodidactes enfin : Samuel Beckett, James Joyce, Jerome David Salinger, Dorothy Parker, DH Lawrence, Virginia Woolf, Henry Miller...

Qui dénichait le premier, *Justine* ? Peu importe, c'était le livre qui manquait, celui qui venait le mieux éveiller leurs rêves d'amour et de mort, leur avidité du désenchantement qui les ferait mûrir, le livre qui venait combler leur nécessité de romantisme et d'absolu, de tragique et de sorde, c'était – ils en étaient persuadés – la vie qui les attendait. La sensualité dont regorge le *Quatuor* et qui fascinait de plus aguerri, leur paraissait comme aller de soi. C'est à peine s'ils y prenaient garde, quelques années encore et la liberté sexuelle serait prônée sur tous les murs. Ce qui fascinait ces très jeunes intellectuels, c'était le procédé, les voix entremêlées, le narrateur qui se casait le nez sur les miroirs, les fractures du récit, les brèches entrouvertes, les illusions frappées par la foudre et le temps.

Quand Durrell commence *Justine*, à Chypre, à

l'automne 1953, cela fait quinze ans qu'il n'a rien écrit de sérieux depuis son premier roman, *Le Livre noir* (publié à Paris), mais il le porte en lui depuis sans doute dix ans. Il écrit par bribes, s'occupant seul de sa deuxième fille Sapho, après le départ de sa seconde épouse, Eve. Comme le narrateur de *Justine*, dans son île des Cyclades, veille sur l'enfant de Melissa et de Nessim. Il faut écrire, il le sait, il le doit. Son ami Henry Miller le lui répète dans leur correspondance, il faut écrire quitte à mourir de faim, comme il le fera dire aussi à Pursewarden. Il a le projet en lui depuis des années, le moment est venu, il écrit à son ami Alan Graddon Thomas : « *Chut ! je suis en train d'écrire un roman formidable* », et il ajoute pour Henry Miller qu'il aura « quatre dimensions (...) comme un étrange animal suspendu dans une solution ».

**« SEULE LA VIE EST RÉELLE »**

Chassé de Chypre par la révolution, il s'installe en Provence et sans doute poussé par le succès immédiat de *Justine* (publié en 1957, traduit en 1959, au Livre de poche en 1963), il écrit *Balthazar* et *Mountolive* dans la foulée (publiés en 1958, traductions en 1959, en poche en 1963). *Clea* paraît en 1960 (en poche en 1963). « *Seule la ville est réelle* », écrit-il en avertissement de *Justine*, certains, stupidement, le lui reprocheront. Qu'importe s'ils ne s'y reconnaissent pas, qu'importe si l'Alexandrie du *Quatuor* est aussi fantasque et magique que les personnages qui s'y meuvent ? « *Qui est-elle cette ville que nous avons élue ? Que contient et résume ce mot : Alexandrie ?* » Nous en avons

encore la saveur : « *Cinq races, cinq langues, une douzaine de religions ; cinq flottes croisant dans les eaux grasses de son port. Mais il y a plus de cinq sexes, et il n'y a que le grec démotique, la langue populaire, qui semble pouvoir les distinguer.* » Après le récit qui compose *Justine*, étrange, entrecoupé de ce qui peut apparaître comme des digressions, voici le Commentaire qu'en fait *Balthazar* (2<sup>e</sup> volume) rectifiant, éclairant, ironique et cruel, puis *Mountolive* (3<sup>e</sup> volume), totalement détaché des volumes précédents, et qui de nouveau fait pivoter l'éclairage, amenant de nouveaux personnages et enfin *Clea*, qui se situe plus tard, après la seconde guerre mondiale, le temps du vieillissement et des comptes. Nostalgique et réaliste, avec encore parfois des échappées vers d'autres mystères, de nouveaux drames, et la reconstruction des âmes et des amours.

Avec le temps, le *Quatuor* allait se fondre dans les mémoires et l'oubli de ses premiers lecteurs, un peu déçus, désabusés par les efforts successifs de Durrell pour retrouver une inspiration perdue. Pourtant : *Justine* dans l'autobus et une femme qui murmure avec ravissement : « *oh, j'ai tellement aimé ce livre* ». Un interlocuteur, un soir au téléphone, qui – est-ce vraiment par hasard – demande « *vous avez lu le Quatuor d'Alexandrie ?* ». Alors, place au théâtre et ses fantômes !

Martine Silber

★ **Le Quatuor d'Alexandrie**, La Pochothèque « Classiques modernes », 1 053 p., 20,28 €.

**DANSE** • Les participants à la manifestation « Vif du sujet » exécuteront une composition de 30 minutes solo

## Quand les danseurs élisent leur chorégraphe

**C'EST D'ABORD** une histoire de balle qui change inopinément de camp. Et vlan, le jeu bascule, s'électrise, perd ses marques, s'en réinvente d'autres. Cette aventure périlleuse est celle du *Vif du sujet*, manifestation de danse en Avignon pilotée par la SADC (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) et bâtie autour d'une règle faussement ingénue : ce sont les danseurs, au nombre de quatre, qui élisent chacun un chorégraphe pour lui écrire un solo de trente minutes. Une fois n'est pas coutume, les interprètes, généralement à la merci des chorégraphes (et l'on sait combien cruelle peut être la sélection !), ont donc leur destin en main.

« *Ce changement de donne est passionnant*, affirme Hela Fattoumi, présidente de la commission danse de la SADC, chargée de la sélection des quatre participants. *Il oblige le danseur à prendre ses responsabilités par rapport à lui-même, par rapport à la danse. Il lui faut assumer d'être seul face à un choix auquel il n'est pas habitué. Le simple fait de décrocher son téléphone pour appeler un*

*chorégraphe est une démarche qui ne va pas de soi. Mais ce n'est que le premier acte d'une prise en charge de son désir qu'il doit mener à son terme.* » Après le chorégraphe François Raffinot, qui initia le projet en 1997, et Karine Saporta, c'est au tour d'Héla Fattoumi d'orienter le *Vif* selon des priorités, qui ne sont surtout pas celles d'une programmatrice, mais bien d'une artiste.

**SANS ÉCHAPPAITOIRE**

Et c'est en chorégraphe avisée (elle codirige avec Eric Lamoureux la compagnie Fattoumi-Lamoureux), qu'elle a tenu à conserver une opération dont elle mesure l'intelligence et la finesse. « *Dans un festival grand public comme Avignon, peu porté tout de même sur la recherche, il est fondamental de dégager une place de laboratoire pour la danse*, poursuit Hela Fattoumi. *Je veux revenir à l'artisanal, à une expérience fragile de rencontre dont on ne peut prévoir le résultat. C'est dans ce sens que nous avons repris le chemin du plein air et celui du jardin du lycée Saint-Joseph. Changer la danse*

*de contexte, décaler les horaires dans la journée, et l'on aboutit à une véritable mise à nu de l'interprète comme le public voit et sont vus dans un même mouvement.* » Dans ce jardin ramassé sur lui-même, cette quasi-transparence du rapport danseur-spectateur se révèle une expérience sans échappatoire pour l'un comme pour l'autre. Livré, offert, sans aucune des béquilles d'usage au spectacle (décor ou lumières), le danseur en solo tente de se tailler une stature à la mesure de son fantôme, immense.

Nouveauté 2002 : sur les quatre danseurs, deux sont de jeunes chorégraphes déjà repérés, Sidi Larbi Cherkaoui et Rachid Ouramdane (les deux autres sont Hanna Hedman et Leonor Keil). « *J'en ai assez des catégorisations, s'agace Héla Fattoumi. La hiérarchie chorégraphique est stupide. Il existe des chorégraphes qui ont encore des désirs d'interpréter et de recherche, ce qui n'est pas contradictoire avec leur projet personnel de création.* »

Sidi Larbi Cherkaoui a donc élu Wim Wandekeybus pour le mettre

en scène ; Rachid Ouramdane, Christian Rizzo. Ces deux paires cosignent leur solo. Un indice qui en dit long sur l'évolution de la notion d'auteur chorégraphique, dure encore à légitimer dix ans après sa reconnaissance officielle par la SADC. « *Ça bouge enfin ! Il y a actuellement un véritable mouvement de la part des chorégraphes pour reconnaître la participation des danseurs dans l'écriture des spectacles. La notion d'auteur en danse se fait de plus en plus sous le signe du partage.* » Une excellente nouvelle dont le *Vif* 2002 entend bien porter loin l'écho.

Rosita Boisseau

**LE VIF DU SUJET**, SADC à Avignon. Hanna Hedman – Benoît Lachambre ; Sidi Larbi Cherkaoui – Wim Wandekeybus ; Rachid Ouramdane – Christian Rizzo ; Leonor Keil – Javier de Frutos. **FESTIVAL D'AVIGNON**. Du 15 au 26 juillet à 11 heures et 18 heures. Jardin du lycée Saint-Joseph, Avignon. De 19 € à 23 €.

Le Monde

www.lemonde.fr

**Dans le cadre des festivals d'Aix-en-Provence et d'Avignon 2002**

Retrouvez sur *Radio Classique* les meilleurs moments du « Monde des Rencontres ». Une émission pour découvrir, autour du *Monde*, toutes celles et ceux qui feront l'actualité de ces festivals.

Du 8 au 22 juillet, du lundi au vendredi à 18 h 45.



Radio Classique à Paris : 101.1, Aix : 100.9, Avignon : 99.4 et toutes les autres fréquences sur [www.radioclassique.com](http://www.radioclassique.com)



## Cinéma Toiles et transats voyagent à La Villette



**PARIS** Depuis qu'on n'y tranche plus le lard, il est de rigueur de déployer les transats à La Villette, tout particulièrement à partir de la mi-juillet, date à laquelle la manifestation « Cinéma en plein air » entreprend d'illuminer, à la fraîche, les soirées estivales de la capitale. Plébiscité par un public éclectique et bon enfant en quête d'émotions fortes et de brise vespérale, le cycle de cette année demeure fidèle à une programmation (assurée par notre collaborateur Jean-Michel Frodon) qui décline le cinéma sous les auspices privilégiés de la Frontière, concept suffisamment pertinent et perméable pour autoriser les plus aventureuses et démocratiques balades à travers le septième art, depuis l'âge d'or de la comédie américaine jusqu'au cinéma iranien moderne, en passant

par le genre fantastique et la meilleure tradition du cinéma d'auteur français.

La preuve par les quelque quarante films figurant à ce programme, lesquels semblent reliés par un fil invisible, qui pourrait être celui de la mise en mouvement (définition à minima des images cinématographiques) et du voyage plus ou moins erratique qui en résulte, qu'on a pris l'habitude, par commodité, de nommer « film ». A pied, en bateau, à cheval, en voiture ou en fusée, nombreuses et variées sont les régions traversées par ces films, qui peuvent être considérés comme autant de réflexions sur la représentation cinématographique.

C'est le cosmos et sa sidération dans *2001, l'odyssée de l'espace*, de Stanley Kubrick (mardi 16 juillet), la France utopique des années 1970 dans *Céline et Julie vont en bateau*, de Jacques Rivette (dimanche 21 juillet), une convention de Louisiane dans *Down by Law*, de Jim Jarmush (samedi 27 juillet), l'Ouest américain dans *Convoi de femmes*, de William A. Wellman (mercredi 31 juillet), une région dévastée de l'Iran dans *Et la vie continue*, d'Abbas Kiarostami (vendredi 2 août), l'Allemagne de la première guerre mondiale dans *La Grande Illusion*, de Jean Renoir (mardi 6 août), les méandres du virtuel dans *Matrix*, d'Andy et Larry Wachowski

(mardi 13 août), une capitale taïwanaise déboussolée dans *Et là-bas quelle heure est-il?*, de Tsai Ming-liang (mercredi 14 août), la trouble frontière américano-mexicaine dans *La Soif du mal*, d'Orson Welles (samedi 17 août), un théâtre de Varsovie sous la botte nazie dans *To Be or Not to Be*, d'Ernst Lubitsch (mardi 20 août), ou le borbier du Vietnam dans *Apocalypse Now Redux*, de Francis Ford Coppola (dimanche 25 août).

Par ailleurs, et pour la deuxième année consécutive, une carte blanche est accordée au Festival des 3 continents de Nantes, dont la vocation de découverte des cinématographies lointaines est brillamment reconduite depuis vingt ans par les frères Alain et Philippe Jalladeau. Ces derniers proposent six films promus par les 3 continents : *Latino Bar*, du Mexicain Paul Leduc (mardi 23 juillet), *Cinq filles et une corde*, du Taïwanais Yeh Hung-wei (mercredi 24 juillet), *Le Trône de la mort*, de l'Indien Murali Nair (jeudi 25 juillet), *Danse de la poussière*, de l'Iranien Abolfazl Jalili (vendredi 26 juillet), *Yam Daabo*, du Burkinabé Idrissa Ouedraogo (samedi 27 juillet), et *Noce en Galilée*, du Palestinien Michel Khleifi (dimanche 28 juillet).

Jacques Mandelbaum

Du 16 juillet au 25 août, tous les soirs à 22 heures, au Parc de La Villette, Paris-19<sup>e</sup>, M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Entrée libre. Programme complet, tél. : 01-40-03-75-75.

Photo : le site des projections en plein air, à La Villette. © Sandrine Expilly/Métis/Editing Server.

## Cinéma

**PARIS**  
C'est l'été  
Paris fait son cinéma

Un été au ciné pour seulement trois euros la séance. C'est ce que proposent la Mairie de Paris et les cent cinquante salles de cinéma indépendantes et Art et essai de la capitale regroupées en association (l'AFCAE) aux moins de 26 ans, du 15 juillet au 24 août. Pour ceux qui restent : films d'auteurs, grands classiques et cinématographies du monde entier. Un cadeau n'arrivant jamais seul, la Mairie de Paris offre pour la première fois, cette année, durant trois jours (les 25, 26 et 27 août), en collaboration avec la Fédération nationale des cinémas français, à tous les spectateurs « sans restriction d'âge », ses 372 salles de cinéma parisiennes au même tarif (3 € la place).

Paris infos Mairie (liste des salles par arrondissement). Tél. : 08-20-00-75-75 du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures ; le samedi, de 8 h 30 à 13 heures (12 centimes d'euros, la minute).

**PARIS**  
Autour du Vél' d'Hiv

Il y a soixante ans, plus de douze mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à Paris par la police française et parqués dans l'enceinte du Vélodrome d'hiver,

avant d'être déportés par les nazis. Le Forum des images célèbre ce triste anniversaire par un cycle d'une vingtaine de films, fictions et documentaires mêlés, consacrés aux rafles des juifs dans l'Europe occupée. On pourra notamment y découvrir quelques œuvres rares, comme *Père du Hongrois Istvan Szabo* (1967), *L'Exode du Danube* de son compatriote Peter Forgacs (1998) ou encore le très singulier *Drancy avenir* (1996) du Français Arnaud des Pallières. De nombreuses tables rondes se tiendront durant la manifestation, avec la participation de rescapés, de cinéastes et d'historiens.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1<sup>er</sup>.

M<sup>e</sup> Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00.

Du 16 au 21 juillet, à des horaires divers.

4,50 € et 5,50 € (entrée à la journée). Il existe d'autres tarifs.

## Exposition

**DUNKERQUE**  
Corsaires à la barre

Après les pirates, les corsaires. Les premiers avaient débarqué à Daoulas, en Bretagne, avant de pousser une pointe à Paris, sur la colline de Chaillot. Les seconds ont atterri à Dunkerque. Ce qui n'est guère étonnant puisque le port flamand est la patrie de Jean Bart, le plus illustre d'entre eux. Les corsaires sont des armateurs privés

qui, grâce à une « lettre de marque » délivrée par le roi, peuvent se livrer à la « guerre de course », c'est-à-dire attaquer tout navire ennemi et en garder le butin. Le Musée portuaire, né en 1922, à l'initiative d'anciens dockers, met donc en scène ce « nid de corsaires » qui, à l'abri des fortifications de Vauban, va mener une guerre privée sur mer, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup>. Pendant le conflit de la ligue d'Augsbourg (1688-1697), les 446 armements privés dunkerquois capturèrent 2 269 bateaux ennemis (sur un total de 5 680). Pourtant la guerre de course reste un pis-aller. Face aux puissantes escadres britanniques, les corsaires ne constituent guère qu'une bouffée d'oxygène pour la marine nationale.

Musée portuaire, 9, quai de la Citadelle, Dunkerque (Nord). Tél. : 03-28-63-33-39. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 12 h 45 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 3 novembre. 3 € (enfant), 4 € (adulte), 10 € (famille).

## Classique

**MONTPELLIER**

Harry Janos

Au Festival de Radio-France et de Montpellier, on est certain de faire, chaque été, des découvertes musicales en tout genre. La passion, la culture, la curiosité et l'opiniâtreté de René Koering,

directeur de la manifestation, ont convaincu le public montpelliérain et les festivaliers estivaux de faire confiance à ce programmateur fou de se rendre sans sourcilier aux incunables les plus improbables qui se révèlent souvent être des découvertes instructives, voire des chefs-d'œuvre. Ce soir, en bonus *special guest star* de ce rarement donné *Harry Janos*, de Zoltan Kodaly, Gérard Depardieu lui-même qui devrait décider les indécis...

Opéra Berlioz-Le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle, Montpellier (Hérault). Les 15 et 16, à 20 heures. Tél. : 04-67-61-67-61. 14 €, 20 € et 34 €. Il existe des tarifs réduits.

Le chanteur commence une tournée pour la sortie de son nouvel album « Entre Deux »

## Patrick Bruel se donne des airs de musette

**LE 22 AVRIL**, au Musée des arts forains, à Paris, Patrick Bruel avait présenté des extraits d'*Entre deux*, son nouveau disque constitué de reprises de chansons des années 1930, romances légères ou tragiques, java musette et soupçon de jazz. Avec un sale goût dans la gorge. Jean-Marie Le Pen était au second tour de l'élection présidentielle. Bruel avait dit son désarroi et son sentiment que ces chansons, pour certaines identifiables à la période du Front populaire, n'en étaient que plus nécessaires.

Ce que le chanteur rappelle, en quelques mots, au cours du spectacle qui accompagne dorénavant *Entre deux*, pour une tournée dans des petites salles et quelques festivals, sur la route des vacances et des stations balnéaires. « *La France s'est levée, pour la République, en 1936. C'est cette France-là que nous allons chanter et fêter.* » Et d'enchaîner sur *Mon amour de Saint-Jean*, repris en chœur, refrain et couplets, tout le monde debout, bras dessus, bras dessous, au Casino de Paris, le 11 juillet.

**DÉCOR NOSTALGIQUE**

Les fans de Bruel sont en nombre. Les nouveaux, pas nés au plus fort de la « bruelmania », côtoient ceux qui suivent le chanteur depuis ses débuts, en 1984, quelques familles, des garçons quand même. Le décor nostalgique est planté : des bouts de Paris (une fontaine Wallace, un banc public...), une bicyclette soutenue par un lampadaire, le zinc d'un bistrot, des figurants en marcel, jupes flottantes, canotiers et casquettes. Ce n'est pas Jacques Krauss pour *La Belle Equipe* ou Alexandre Trauner pour *Le jour se lève*, mais on se laisse prendre.

Séducteur sur les ballades (*Ramo-*

*na, Vous qui passez sans me voir...*), mauvais garçon comme au cinéma sur les valses et jivas (*Comme de bien entendu...*), Bruel chanteur retourne Bruel acteur et se prête de bonne grâce aux nécessités de son statut de star. D'autant plus facilement que dans la salle, on accueille ce répertoire de tubes interprétés par Jean Sablon, Damia, Maurice Chevalier, Jean Gabin, Danielle Darrieux ou Charles Trenet en toute connivence. Comme si les textes et les mélodies étaient en fait du Bruel depuis toujours.

Bruel trouve au mieux sa voix dans les airs romantiques et une belle émotion dans les textes de dérives et de malheurs chantés par Fréhel ou Damia (*Je suis dans la dèche*, porté par un silence attentif). Ce qui reliait Bruel à deux de ses influences, Brel et Ferré. En revanche, en titi parisien le trait est un peu plus forcé. Au systématisme de l'accordéon est préférée l'alliance de la clarinette et du trombone, le pianiste a du swing bop dans les doigts, le guitariste a écouté Django. La récréation d'une quinzaine de minutes lors de la précédente tournée de Bruel est devenue un spectacle complet, plaisant et bien construit.

Sylvain Siclier

**PATRICK BRUEL, ENTRE DEUX**, au Casino de Paris, le 11 juillet.  
**PROCHAINES DATES** : Nuits de Fourvière, Lyon, le 14 juillet ; bord du lac de Neuchâtel, le 15 ; château de l'Empéri, Salon-de-Provence, le 16 ; Festival des voix du Gaou, Six-Fours, le 18 ; Festives de Font-Robert, Château-Arnoux, le 19 ; Théâtre de la mer, Sète, le 20 ; arènes de Fréjus, le 21 ; Le Fronton, Bagnères de Luchon, le 22. Fin de la tournée 1<sup>er</sup> août.

## Sélection disques classiques

**BENJAMIN BRITTEN**

*Le Tour d'écrou*

Par Joan Rodgers (la Gouvernante), Ian Bostridge (Prologue et Peter Quint), Julian Leang (Miles), Caroline Wise (Flora), Jane Henschel (Mrs Grose), Vivian Terney (Miss Jessel), Mahler Chamber Orchestra, Daniel Harding.

Voici peut-être – certainement – la plus belle version discographique du *Tour d'écrou*, chef-d'œuvre de Benjamin Britten, depuis la version signée chez Decca par le compositeur lui-même, enregistrée en 1954 dans la foulée des premières représentations, à Venise, avec le cast d'origine. Daniel Harding, qui en avait dirigé une série de spectacles au Festival d'Aix en 2001 – dans une mise en scène de Luc Bondy –, l'a enregistré quelques mois plus tard avec un luxe de détails, de couleurs, d'assemblages sonores qui rendent justice à cette partition redoutable de précision, véritable mécanisme en variations auquel doivent s'agréger une foule d'affects au fur et à mesure que le drame de Henry James resserre son étou. Les chanteurs sont excellents et l'on est glacé par l'incroyable incarnation, par le ténor Ian Bostridge, du rôle de Peter Quint, fantôme revenant sur les tra-

ces de son désir pour le jeune Miles, jusqu'à l'en faire mourir. Julian Leang (Miles) chante juste, et sa chanson-comptine, *Malo* (CD1, page 13), est d'une beauté irréaliste, juste dans les dissonances que crée son chant *senza vibrato* opposé aux lignes de cordes. Dynamique, poétique, précis, infiniment mélancolique et subtilement dramatique (et restitué dans une belle prise de son), cet enregistrement du *Tour d'écrou* est éminemment recommandable, même à ceux qui possèdent le disque Decca de référence. – R. Ma.

2 CD Virgin Classics

**FELIX**

**MENDELSSOHN-BARTHOLODY**

*Intégrale des symphonies*

Fraîchement importé en France par Abeille Musique, Brilliant Classics jette quelques pavés dans la mare des parutions discographiques sous forme de coffrets anthologiques. Novices ou confirmés peuvent ainsi acquérir à prix d'ami les symphonies officielles et les symphonies de jeunesse pour cordes du compositeur dans des interprétations souvent inédites mais recommandables. Elles ont été, en partie, captées par la radio-diffusion hollandaise et l'on se réjouit de compter, parmi les chefs inscrits au générique, trois « baroqueux » dirigeant ici des instruments modernes, Frans Brüggen, Arnold Östman et Jos van Immerseel, qui font tous trois

acte de liberté, de souplesse et de légèreté dans les grandes symphonies. Les enregistrements de studio par Kurt Masur des symphonies de jeunesse sont corrects, et même plus, mais la dimension néobaroque et néoclassique de ces œuvres disparaît sous la direction trop raide et trop univoque du chef allemand, à la tête du Gewandhaus de Leipzig. – R. Ma.

Un coffret de 7 CD Brilliant Classics (distribués par Abeille Musique).

**FRANZ JOSEPH HAYDN**

*Cantates pour les Esterhazy Hob XXIVa/2, 3 et 4. Symphonie n° 12 Sunhae Im (soprano), Johanna Stojkovic (soprano), Max Ciolek (ténor), VokalEnsemble Köln, Capella Coloniensis, Andreas Spering (direction).*

Où l'on mesure que le jeune Haydn déploie des trésors d'expressivité et de couleur pour se faire une place chez ses nouveaux maîtres Esterhazy ; où l'on peut évaluer le niveau d'une chapelle pareillement sollicitée ; où l'on découvre la bravoure de la soprano coréenne Sunhae Im, en charge d'airs des plus périlleux ; où l'on se convainc qu'Andreas Spering n'est pas qu'un excellent claveciniste, mais un chef subtil, capable de donner à ces pages qu'on pouvait craindre mineures un formidable éclat. La symphonie fait par contraste prendre conscience que ces cantates des années 1760 sont, ainsi servies, de vraies priorités musicales. – Ph.-J. C.

CD Harmonia Mundi HMC 901765.

ENTRETIEN  
Jeanne Moreau

CAHIERS  
DU  
CINEMA

dernières  
nouvelles  
de **MARILYN**

ELVIS  
acteur

NUMÉRO DE JUILLET EN VENTE  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



# Susheela Raman, la chanson en fusion

La jeune Britannique aux racines indiennes, formée au chant à Sydney et à Bénarès, produit une musique envoûtante, mêlée d'héritages carnatiques, africains ou occidentaux

DEVANT une tasse de thé, un châle de soie enroulé autour des épaules, la chanteuse Susheela Raman a trouvé sa place cet après-midi de juin, dans le salon d'un appartement parisien. Comme un chat assoupi sur le coussin qu'il s'est choisi, elle s'offre un moment, une échappée belle, emportée par la musique de Manos Achalinotopoulos, sortant des enceintes. Il y a deux jours, ce clarinettiste grec qui a participé à l'enregistrement de son album *Salt Rain* (Narada World/Virgin), paru fin mai 2001, était à côté d'elle, sur la scène de l'Olympia où elle se produisait. Il lui a donné un grand bonheur, dit-elle. Il y a des musiques qui procurent de douces ivresses, caressent l'âme et le cœur. Susheela Raman énumère : la musique iranienne, le shakuhachi japonais, ou la voix sublime du chanteur pakistanaï Nusrat Fateh Ali Khan, le maître du qawwali décédé en 1997, « *quelqu'un qui avait cette capacité d'emmener les gens, de les rendre fous, cette faculté de leur faire partager une expérience mystique. Il transmettait de l'émotion directe, évidente* ».

La première de toutes les musiques à l'avoir marquée est celle qui a baigné son enfance : la musique carnatique de l'Inde du Sud. Susheela est née à Londres en 1973 de parents tamouls. « *Aussi loin que je me souviens, cette musique a toujours été présente à la maison, donc en moi. Avant même que je sache parler* ». Elle aurait voulu y échapper qu'elle n'aurait pas pu. Mais un enfant a-t-il vraiment envie d'échapper à la musique qui fait son environnement ? Celle-ci lui convenait autant que *Bimbo l'éléphant*, une comédie qu'elle n'a jamais oubliée. Susheela Raman, l'instant d'avant femme au regard pénétrant, se métamorphose à cet instant en gamine espiègle et se met à chanter. Elle s'excuse de la digression, revient aux souvenirs plus sérieux. Sa mère chantait, son père aussi. Il avait une sœur dotée d'une voix magnifique. Quand celle-ci a commencé à donner des concerts de chant carnatique, il l'accompagnait à la *tampra*. « *Elle est décédée au moment d'entamer une tournée en Inde du Nord. Plus tard, ma grand-mère a toujours cru que j'étais sa réincarnation* ».

A deux ans, elle a son premier contact avec l'Inde que ses parents avaient quittée en 1966. Le souvenir qui lui en reste n'est pas celui qu'elle préfère. Une cérémonie à Tirupati, un rituel au cours duquel on rase les cheveux des enfants. « *J'ai hurlé, c'est gravé dans ma mémoire. Maintenant, ça va, j'ai surmonté le traumatisme* ». Susheela Raman s'amuse quand elle remonte le fil de sa mémoire. Son visage grave laisse deviner un jardin intérieur fleuri d'émotions fortes, s'éclaire de légèreté

## BIOGRAPHIE

► **20 juillet 1973**  
Naissance à Londres.

► **1977**  
Départ pour l'Australie.

► **2000**  
Enregistre « *Salt Rain* » aux studios *Real World* en Angleterre.

► **2002**  
Concert à l'Olympia.

au fil des images, des moments, des gens qui ont déterminé les choix de sa vie, lui ont allumé des rêves. L'Inde, ce fut également la découverte de grottes couvertes de peintures rupestres qui l'ont fascinée à cinq ans, ou encore les taxis noirs et jaunes, qu'on appelait les « ambassadeurs », et puis la terre, humide, sablonneuse sous les pieds. L'Inde, c'était l'endroit où l'on revenait toujours.

## LE MÉLANGE HINDOUSTANI

D'Australie où ses parents s'étaient installés avec elle en 1977, elle partait pour l'Inde, le temps des vacances, pour visiter la famille, assister à un mariage. Puis, un jour, pour étudier la musique, à 20 ans, lorsque son père et sa mère sont retournés chez eux et qu'elle-même s'est installée en Angleterre. Après l'apprentissage par capillarité, elle avait entamé son apprentissage de la musique avec son premier professeur, Rajani Chandrasekar, à Sydney. A Bénarès, sur les rives du Gange, elle entend une voix qui s'échappe par-dessus les murs. Shruti Sadolikar donne un récital de chant *khyal*. « *Ce qui m'a frappée c'est que j'avais l'impression qu'elle chantait uniquement pour moi. Les grands chanteurs ont ce don de vous faire croire qu'ils ne chantent que pour vous* ». Ce sera son second professeur. Elle lui donnera quelques clés pour compren-

dre et apprécier la musique hindoustani (de l'Inde du Nord). « *J'ai trouvé souvent dans la musique hindoustani peut-être plus d'émotion, de passion, de sensualité que dans la musique carnatique. Celle-ci est restée très pure, contrairement à celle du Nord qui s'est mélangée, a évolué avec les invasions successives. Cette idée de mélange est plus en accord avec moi-même. Mais je n'ai jamais interprété ce répertoire. Il faut toute une vie pour l'apprendre* ».

L'idée fixe, l'obsession de Susheela Raman, c'est la fusion, la rencontre entre les cultures. Elle-même est faite de cela, c'est sa force, sa richesse, affirme-t-elle. « *C'est la réalité du monde. Les gens n'arrêtent pas de se déplacer, alors forcément les cultures se mélangent* ». Et tant mieux. L'idée de transposer cette évidence en musique lui vient après avoir écouté *Passion*, la bande-son du film de Martin Scorsese, *La Dernière Tentation du Christ*, album avec lequel Peter Gabriel inaugura son label *Real World* en 1989. « *Ce disque a été un déclic. J'ai commencé à penser qu'effectivement il pouvait y avoir des possibilités de mélanger des cultures différentes en musique* ». J'y avais déjà réfléchi mais je ne savais comment m'y prendre, je n'osais pas. » Ainsi est né *Salt Rain*, un album subtil, au charme envoûtant, construit et pensé avec le guitariste et producteur anglais Sam Mills.

On y a découvert une jeune femme anglaise d'origine indienne au regard brûlant qui affiche sans ambiguïté un parti pris de fusion entre musique classique de l'Inde du Sud, sonorités occidentales et même échos d'Afrique. De l'ethno-pop, dirait-on paresseusement. Elle y interprète des adaptations de pièces anciennes comme *Ganapati*, dédié au dieu Ganesh, composée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Dikshitar, *Mahima*, écrite à la même époque par Tyagaraja, autre compositeur de référence dans la musique carnatique ; des relectures originales, *Song to The Siren* de Tim Buckley, ou *Trust in Me*, la chanson du perfide serpent Kaa dans *Le Livre de la jungle* de Walt Disney. Une certaine idée de la culture universelle en somme.

## Patrick Labesse

Susheela Raman en tournée : Estivalpes à Thonon-les-Bains (14 juillet) ; Festival de Marseille (16 juillet) ; Festival de l'étang de Thau, Mèze (19 juillet) ; Les Vieilles Charrues à Carhaix (21 juillet) ; Le Paléo à Nyon (24 juillet) ; Nice Jazz Festival (27 juillet) ; Malaga Festival (Espagne, 1<sup>er</sup> août) ; Paris Jazz Festival (Hôtel d'Albret, 3 août) ; Crest (8 août) ; Festival Cabaret frappé à Grenoble (9 août) ; Festival du Bout du monde à Crozon (10 août).



DENIS CHAPOUILLE

## LES GENS DU MONDE

■ La Ville de Paris voudrait créer « un événement à la hauteur » de son « rôle de capitale du cinéma ». Mais l'actuel Festival du film de Paris ne correspond pas au profil désiré : aussi la mairie a-t-elle décidé de ne plus contribuer aux finances de cette manifestation. En 2001, la contribution de la Mairie de Paris s'élevait à 760 000 euros sur les 2,29 millions d'euros du budget total du festival. **Louisa Maurin**, la déléguée générale de la manifestation, a néanmoins annoncé que l'édition 2003, la dix-huitième, aurait quand même lieu.

■ **Benicio Del Toro** sera la vedette d'une adaptation d'*En avoir ou pas* d'Ernest Hemingway, écrite et réalisée par le jeune réalisateur **Tod Kip Williams**, annonce l'hebdomadaire *Variety*. La nouvelle avait déjà été adaptée, très librement, par **Howard Hawks**, qui en avait fait *Le Port de l'angoisse*, premier film à réunir **Humphrey Bogart** et **Lauren Bacall**. **Tod Williams** avait déjà réussi un coup littéraire en persuadant **John Irving** de le laisser adapter la première partie du roman *Une veuve de papier*, qui a été tournée avec **Jeff Bridges** et **Kristin Scott Thomas** dans les principaux rôles.

■ Le 7 août, le New Jersey résonnera à nouveau des sons du E Street Band. **Bruce Springsteen** et son groupe, natifs du *Garden State*, y donneront le premier concert de la tournée qui doit les conduire à travers les Etats-Unis et le reste de l'hémisphère Nord, dans le but de promouvoir l'album *The Rising*, qui doit sortir le 30 juillet. C'est le premier enregistrement en studio de Springsteen avec l'E Street Band depuis 1984.

■ *La Javanaise*, ne vous déplaie, coûte 33 895 euros (frais inclus), prix auquel a été adjugé, vendredi 12 juillet à Paris, le manuscrit original de la chanson écrite par **Serge Gainsbourg** et créée par **Juliette Greco**, lors d'une vente aux enchères de livres et autographes. Annoncé depuis plusieurs semaines, le tournage de *The Dreamers* devrait débiter le 18 juillet, selon l'hebdomadaire *Le Film français*. Le nouveau film de **Bernardo Bertolucci** est situé en mai 1968 à Paris et sera tourné dans la capitale. Il sera interprété par les acteurs **Louis Garrel** (déjà vu dans *Ceci est mon corps*, de **Rodolphe Marconi**) et **Eva Green**.

■ Le poète britannique d'origine jamaïcaine **Linton Kwesi Johnson** est devenu le second auteur vivant à être publié dans la collection « Modern Classics » de l'éditeur Penguin, avec *Mi Revalueshanary Fren*. **Linton Kwesi Johnson** se produit régulièrement sur scène accompagné par des musiciens et définit son style comme de la *dub poetry*, de la poésie dub, du nom du genre musical jamaïcain dont est issu le rap.

## TÉLÉVISION

### Jean Moulin, dit « Max »

En prélude au téléfilm d'Yves Boisset, diffusé les lundi 15 et mardi 16 juillet en première partie de soirée, France 2 propose un documentaire sur Jean Moulin, « bras droit » du général de Gaulle en France pendant l'occupation allemande. Dans *La Voix de Jean Moulin*, le réalisateur Jorge Amat (*L'Espoir pour mémoire*, chronique des Brigades internationales, pendant la guerre civile espagnole) tente de décrypter le mythe de celui que l'on surnommait « Max » dans les maquis. Un mythe volontairement mis en scène, avec notamment le discours d'André Malraux, lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964, destiné à rassembler le pays autour du général de Gaulle. Mais également fondé sur le courage héroïque d'un homme qui mourut d'avoir été torturé par les sbires de Klaus Barbie. D'autres que lui, restés dans l'ombre, ont fait preuve de la même bravoure. Outre le rôle historique qu'il a joué, qu'est-ce qui explique le caractère « intouchable » de cette figure légendaire des années noires ? Sa personnalité, dont tout ceux qui l'ont connu disent qu'elle dégageait une autorité naturelle ? Raymond Aubrac, Germaine Tillion, le docteur Dugoujon (au domicile duquel Jean Moulin fut arrêté), d'autres encore témoignent dans ce film, relayés par des historiens ou journalistes, comme Jean-Pierre Azéma ou Pierre Péan. — Lo. R.

« **La Voix de Jean Moulin** », dimanche 14 juillet, 22 h 30, France 2.

## RADIO

### DIMANCHE 14 JUILLET

► **Classic Classique d'été**  
13 h 15, RTL  
Alain Duault présente « les plus belles musiques de Bretagne », d'hier et d'aujourd'hui.  
► **Le Masque et la plume**  
20 h 10, France-Inter  
L'équipe de Jérôme Garcin est au Festival d'Avignon.  
► « **Projection privée** » : **Jacques Tati**

22 h 00, France-Culture  
La restauration dans un 70 mm d'origine de *Play Time*, de Tati, ainsi que la ressortie de ses films *Jour de fête* et *Les Vacances de M. Hulot* sont l'occasion pour Michel Ciment d'inviter des spécialistes de l'œuvre de Tati : David Bellos, auteur de *Jacques Tati, sa vie son œuvre* (Le Seuil) ; François Ede et Stéphane Goudet, qui ont rédigé une étude de *Play Time* (*Cahiers du cinéma*) ; Laura Lauger, pour *Jacques Tati, le temps des loisirs* (Edition de l'IF).

### DIMANCHE 14 JUILLET

► **Manu Chao, Giramundo Tour**  
9 h 40, France 5  
Au printemps 2000, Manu Chao débutait une tournée en Amérique du Sud. François Bergeron a filmé ses concerts dans une région du globe où son discours en faveur des Indiens du Chiapas trouve bien plus de résonance que dans les salles surprotégées d'Europe. Manu Chao, qui jouit là-bas du statut de superstar, parle aussi de sa musique et de son combat politique, notamment au sein d'Attac.  
► **Mobutu, roi du Zaïre**  
16 h 05, France 5  
Premier volet de la version télévisée (3 x 52 minutes), inédite en France, du remarquable documentaire de Thierry Michel, sorti en salles en 1999. Envoyé spécial de *L'Avenir colonial belge* à l'Exposition universelle de Bruxelles, en 1958, Joseph Désiré Mobutu se fraye bientôt un chemin dans l'histoire du jeune Congo. En faisant assassiner le héros nationaliste Patrice Lumumba, en 1961, puis en réussissant son coup d'Etat en 1965, Mobutu, rebaptisé Sese Seko, revêt les habits du despote. Le film raconte sa folie du pouvoir, sa conquête, sa consolidation par tous les moyens.

### ► Un été au grand hôtel

17 h 25, France 5  
Jean-Christophe Rosé a filmé, le temps d'un été, l'univers secret du Normandie, grand hôtel de Deauville. En montrant, sans commentaire, aussi bien le quotidien de clients fortunés que celui des employés, toujours sur la brèche.  
► **Twitch City (1/13)**  
20 h 05, Canal Jimmy  
Première saison de cette série canadienne humoristique, créée en 1998, sur Canal Jimmy. En toile de fond, le comportement de jeunes vivant sous l'emprise de la télévision. Les treize épisodes (23 min) sont diffusés en version française, rediffusés en VO le jeudi à 11 heures.  
► **Quatorze récits d'Auschwitz**  
20 h 30, Histoire  
Arrivé au camp de Birkenau à 8 ans, Karol Pila apprend à survivre. Faisant preuve d'une rage de vivre incroyable, le jeune déporté, bien que promis à la chambre à gaz, réussit à forcer la chance. En se promettant, une fois sorti, de ne pas rater sa vie.  
► **Satisfaction : quarante ans de Rolling Stones**  
20 h 45, Arte  
A l'occasion de sa 1 500<sup>e</sup> Thema, Arte s'intéresse aux Rolling Stones et à leurs quarante ans de carrière. Ce documentaire des réalisateurs autrichiens Rudolf Dolezal et Hannes Rossacher

revient sur leur parcours sinueux, révèle de l'évolution des mentalités et de la place du rock dans la société. Depuis leur première scène, le 12 juillet 1962, jusqu'à la tournée mondiale prévue le 3 septembre, le groupe le plus célèbre de l'histoire du rock a vécu une histoire qui débute dans la dèche et se termine dans l'excès. Le film qui suit, *Performance*, de Nicholas Roeg et Donald Cammel, très marqué par les années 1970, consacre surtout Mick Jagger en ex-pop star camée rencontrant un second couteau de la pègre londonienne.  
► **Omar Raddad : un coupable idéal ?**  
22 h 55, M6  
M6 reprogramme, dans sa série « Secrets d'actualité », l'affaire Omar Raddad. L'histoire du jardinier marocain, potentiel meurtrier de son employeuse, fut parmi les plus controversées de la dernière décennie. L'enquête dénonce aussi le climat de racisme ainsi que les pressions exercées sur certains experts et témoins.

### LUNDI 15 JUILLET

► **L'affaire Grégory ou le roman noir d'un fait divers**  
1 h 05, France 3  
Le 16 octobre 1984, le petit Grégory Villemin était retrouvé ligoté et noyé dans une rivière des

Vosges, la Vologne. On se souvient de l'interminable feuilleton médiatique qu'alliaient connaître les époux Villemin, des missives du mystérieux corbeau jusqu'à l'assassinat par le père de Grégory, le 29 mars 1985, de Bernard Laroche, premier membre de la famille à être mis en examen. Dans cette affaire, beaucoup de dysfonctionnements allaient être mis au jour, à commencer par les journalistes. Denis Robert, qui couvrait l'affaire pour *Libération* à l'époque, faisait, quelques années après les faits, son autocritique, épinglant au passage une profession qui avait vu en Bernard Laroche un coupable idéal. Plus de quinze ans après le meurtre, la justice reprenait l'enquête pour tenter de déterminer, à l'aide de tests génétiques sur un demi-timbre d'une des lettres anonymes, l'identité du fameux corbeau.

► **Jean Moulin (1/2)**  
20 h 55, France 2  
Premier épisode de la mini-série de fiction que France 2 consacre à Jean Moulin, héros de la Résistance, incarné par Charles Berling. Depuis son rôle atypique de préfet après l'armistice jusqu'au tout début de l'organisation d'un réseau de résistance, avant sa rencontre avec le général de Gaulle à Londres.



## RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 13 JUILLET

## TF1

**14.50** Flipper La rééducation de Rita. Série  
**15.40** Will & Grace Série **16.05** Invisible Man  
Vie et bien **16.55** Angel Billy **17.45** Sous le  
soleil Un hôte imprévu **18.50** La Vie devant  
nous Bac blanc **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.50** QUI VEUT GAGNER DES  
MILLIONS ? SPÉCIAL STARS. Jeu présenté  
par Jean-Pierre Foucault. 859435  
Pour venir en aide à différentes  
associations, des stars venues de tous  
les horizons se prêtent au jeu de  
« Qui veut gagner des millions ? ».

**22.30** L'ÎLE DE LA TENTATION Présenté  
par Stéphane Bouillaud. 1407941  
**2.40** Turbulences 2 Téléfilm. David Mackay.  
Avec Tom Berenger (EU, 2000). 5146023  
**1.15** Pétaque Masters (2<sup>e</sup> étape). 8735153

**2.00** Aventures asiatiques [2/2]. 2588801  
**2.45** Reportages **3.10** Ernest Léardé ou le  
roman de la biguine 234714 **4.10** Histoires  
naturelles 3976248 **4.35** Musique **4.40** Aimer  
vivre en France La pêche (35 min) 6679004.

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**14.40** Le Maître de musique ■■ Gérard Corbiau.  
Avec José Van Dam, Anne Roussel, Philippe Volter  
(Belgique, 1987, 95 min) **CineCinemas 1**  
**16.10** Baby Face Harrington ■■ Raoul Walsh  
(Etats-Unis, 1935, N., v.o., 60 min) **CineClassics**  
**16.35** La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995,  
N., 95 min) **Cinéfaz**  
**17.10** Trente et quarante ■■ Gilles Grangier (France,  
1945, N., 80 min) **CineClassics**  
**18.30** Pas de lauriers pour les tueurs ■■ Mark Robson  
(Etats-Unis, 1963, 135 min). **TCM**  
**22.20** La Forêt interdite ■■ Nicholas Ray  
(Etats-Unis, 1958, 95 min). **TCM**  
**23.00** Série noire ■■ Alain Corneau (France, 1979,  
115 min) **CineCinemas 1**  
**23.00** Escadrille Lafayette ■■ William Wellman  
(Etats-Unis, 1957, N., v.o., 90 min) **CineClassics**  
**23.00** Orange mécanique ■■ Stanley Kubrick (GB,  
1971, v.m., 135 min) **CineCinemas 3**  
**23.55** Bobby Deerfield ■■ Sydney Pollack  
(Etats-Unis, 1977, 120 min) **TCM**  
**0.20** La Minute de vérité ■■ Jean Delannoy (France,  
1952, N., 105 min) **Cinétoile**  
**0.50** Tenue de soirée ■■ Bertrand Blier (France,  
1986, 80 min) **Cinéstar 1**

## FRANCE 2

**14.10** Cyclisme Bagnoles-de-l'Orne - Avranches  
(174,5 km) **17.30** Vélo club **18.00** Athlétisme  
Championnats de France (1<sup>er</sup> journée)  
**18.55** Vous nous avez bien fait rire **20.00**  
Journal **20.42** Tirage du Loto **20.45** Météo.



**20.50** FORT BOYARD Présenté par  
Cendrine Dominguez et Jean-Pierre Castaldi.  
Invités : Isabelle Blanc, Jean-Pierre Vidal,  
Sylviane Berthod, Christel Pascal-Saioni,  
Marianne Brechu, Frédéric Covili. 121684  
L'équipe de ce soir joue pour l'association  
« Etoiles des neiges ».

**22.45** ELIE SEMOUN AU PALAIS  
DES GLACES Spectacle. Mise en scène  
de Muriel Robin. 793428  
**0.05** Journal, Météo **0.30** L'Irrésistible Jack  
Dobbs prend des vacances 4734462.

**0.50** Trois hommes sur le green Série.  
8012627 **1.10** The Brian Benben Show Série **0**  
**1.35** Comme on s'aime 2543627 **1.15** Les  
Z'amours **3.45** 24 heures d'info, Météo **4.05**  
Conan Série **0**. 6617397 - 7913608 (95 min).

## FRANCE 3

**15.20** Côte maison **15.55** Chroniques d'en  
haut **17.00** Le Refuge Téléfilm. Christian Fran-  
çois (Fr., 1998) **18.25** Questions pour un cham-  
pion **18.55** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.15**  
Le Journal du Tour **20.30** Euro millionnaire.



**20.55** DOCTEUR SYLVESTRE  
PROGRAMME : SUBSTITUTION. Série. Didier  
Grousset. Avec Jérôme Anger, Maria Pacôme,  
Thierry Magnier (France, 1996). 5539077  
Dans le Sud, le docteur Sylvestre  
œuvre activement à la réinsertion  
d'un jeune drogué s'attire les foudres  
de la nouvelle municipalité...  
**22.35** Météo, Soir 3.

**23.00** IMPASSE Téléfilm. Sarah Botsford.  
Avec Geneviève Bujold, Nancy Beatty,  
Graham Greene (Canada, 1998) **0**. 43058  
Une avocate de renom, dont l'assistante  
a été assassinée et la fille enlevée...  
**0.30** Clair de lune Instinct de meurtre.  
4886443 **1.20** Sorties de nuit Festival d'Avi-  
gnon : fanfare Zebalitz. 1501004 **2.15** Le  
Journal du Tour 7596207 **2.25** La Nuit des défilés  
Les défilés du 14 juillet (210 min) 43255066.

## CANAL+

**15.00** Rugby Tournoi des Tri Nations. Nouvel-  
le-Zélande - Australie **16.55** Black Books Série  
**0** **17.50** A la Clairefontaine [2/3]. Maturité  
oblige **0** ▶ En clair jusqu'à 19.40 **19.19** Résultats  
et rapports **19.20** Journal **19.40** En aparté.



**20.30** BOXE Réunion de Palavas-les-Flots  
(Hérault). Championnat du monde WBA des  
mi-lourds. Bruno Girard (Fr.) - Lou Del Valle  
(EUJ). Et Championnat d'Europe des super-  
coqs : Monshipour - Tunkay Kaya ; Cham-  
pionnat de France des mouches : Belanger -  
Rodriguez. Coupe de France des poids coqs  
(finale) : Eric Patrac - Adjib Gueussab. 81969  
**22.30** La Famille Guérin. Série **0**

**23.25** CUT Film. Kimble Rendall. Avec  
Molly Ringwald, Jessica Napier, Simon  
Bossell, (Austr., EU, 1999) **0**. 311042  
**0.45** Un jeu d'enfants ■■ Film. Laurent  
Tuel. Avec Karin Viard (Fr., 2001). 7506153 **0**.

**2.00** Making of. Cravate Club. 7068240 **2.10**  
Surprises **2.40** Le Petit Voleur ■■ Film. Erick  
Zonca. Avec Nicolas Duvauchelle (Fr., 1999),  
2237801 **0** **3.40** Virilité Film. Ronan Girre  
(Fr., 2001, 85 min). 6472801 **0** (85 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**16.30** Les Derniers Nomades [3/4] **17.25** Alcool,  
tabac, cannabis, etc., plaisir et dépendances  
**19.00** Biographies **19.45** Arte info **20.00** Le  
Dessous des cartes Le naufrage de l'« Erika »  
**20.15** Palettes, cérémonies secrètes.



**20.45** L'AVENTURE HUMAINE - LES  
CHEMINS DE SAMARCANDE La Route  
de la soie. Documentaire. Rolf Lambert  
et Bernd Ginnbach (2000). 9704232  
Sur les pas des caravanes  
de marchands, à la découverte de la  
Route de la soie, axe commercial  
capital pour les régions d'Asie centrale.  
**21.45** Metropolis Magazine. 4329139

**22.40** QUI AIME A RAISON Téléfilm.  
Matti Geschonneck. Avec Iris Berben, Robert  
Atzorn, Sibylle Canonica (All., 2002). 159597  
Après vingt-sept ans de mariage,  
un couple épanoui se déchire...  
**0.10** La Lucarne Gendernauts. D'un genre à  
l'autre. 1319375 **1.35** Why Are You Creative ?  
Mario Adorf. 8417269 **1.45** Grégoire peut  
mieux faire. Téléfilm. Philippe Faucon. Avec  
L. Benahouda (Fr., 2001, 70 min) 5998998

## M6

**15.15** Sliders Série **0** **16.05** Total Security Série  
**0** **16.55** Chapeau melon et bottes de cuir Len-  
demandain matin **0** **17.55** Motocops Zone à  
risque **0** **18.55** La Loi du Puma Le traître **19.54**  
6 minutes, Météo **20.10** Caméra café Série.



**20.55** LA TRILOGIE DU SAMEDI  
**20.50** Charmed Les liens du sang **0** [1 et 2/2]  
1942351 - 3700313 Série. Avec Holly Marie  
Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Brian  
Krause, Dorian Gregory.  
Tandis que Piper et Phoebe pleurent  
la disparition tragique de Prue, elles  
se découvrent l'existence d'une demi-  
sœur, Paige.

**22.40** FREAKYLINKS Tunnel 14 **0**  
2708690. Série. Avec Ethan Embry.  
Derek, Jason, Chloe et Lan s'en vont  
traquer les alligators dans les égouts  
de New York...

**23.35** Buffy Anne **0** 673416. Le masque de  
Cordolfo **0** 2237646. Série. Avec Sarah  
Michelle Gellar **1.17** Tour de France à la voile  
21392207 **1.19** Météo **1.20** M6 Music / Les  
Nuits de M6 (395 min) 17671608

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.00** Electrophonie.  
**20.50** Mauvais genres. Thomas Day.  
**22.10** Le Monde en soi. Taiwan, une histoire  
en miettes : Le retour à Hanoi. Rediffusion.  
**0.05** Nocturnes. Portrait de Peter Eötvös.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Concert. Par l'Ensemble SIC, Sophie  
Deshayes, flûte, Pierre Dutrieu, clarinette :  
Œuvres de Aperghis. 21.00 Concert. Par  
l'Ensemble SIC : œuvres de Aperghis.  
**22.00** Chorégies d'Orange. Donné au  
Théâtre Antique. Requiem, de Mozart.  
**0.00** Soirée privée.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Carl Loewe.  
Erikönig op. 1 n°3, de Loewe ; Erikönig D 328,  
de Schubert ; Œuvres de Loewe, Weber,  
Hummel, Wolf.  
**22.00** Da capo. Le chef d'orchestre Leopold  
Stokowski. Œuvres de Bach, Wagner,  
Scriabine, Rachmaninov, Tchaïkovski,  
Menotti.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DÉBATS

**12.10** ET 17.10 Le Monde des idées. Thème : Eloge du  
métissage. Invité : Edouard Glissant. LCI

## MAGAZINES

**13.25** Courts particuliers. Yvan Attal. Paris Première  
**14.15** Double-Je. Invités : Su Zen ; Patricia Wells ; Walter  
Wells ; Georges-Arthur Goldschmidt. TV 5  
**16.35** Les Lumières du music-hall. Hervé Vilard. Alain  
Souchon. Paris Première  
**17.00** Plaisir de France. Invités : Chantal Thomass ; Julien  
Cendres. Match TV  
**18.35** Trois filles au soleil. Monte-Carlo TMC  
**18.55** Carnets de jour. Invités : Philippe Sollers ; Pascal  
Sevrain. Match TV  
**19.00** Explorer. Mystères non élucidés. A la recherche des  
extraterrestres. La momification. National Geographic  
**21.05** Passe-moi les jumelles. Le Cervin fait son cinéma.  
Seuls au sommet du Cervin. TV 5  
**22.35** Des racines et des ailes. Florence. TV 5  
**0.00** Sexe in the TV. Best of n°5. Téva

## DOCUMENTAIRES

**17.00** Le Sous-marin perdu de Hitler. [2/2]. Nat. Geographic  
**17.55** Odyssée dans le monde du cinéma. [2/2].  
Japon. CineCinemas 1

**18.00** Les Géants de Jasper. National Geographic  
**18.00** Musées du monde. [5/8]. Le Musée de l'Or  
de Bogota. Histoire  
**18.50** Les Grands Crimes du XX<sup>e</sup> siècle. L'enlèvement du  
petit Lindbergh. Muriel McKay enlevée par erreur. Planète  
**19.25** Jean Harlow, la bombe platinée. CineClassics  
**19.30** Navires de guerre. Les sous-marins. Odyssée  
**20.00** Musées du monde. [8/8]. L'île Hombroich,  
un musée où l'on s'attarde. Histoire  
**20.00** L'Album. Nicolas Cage. Téva  
**20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [6/14]. Serge  
Lemberger. Histoire  
**20.50** La Famille de l'homme. [1/2]. Cinquante ans  
d'évolution. [2/2]. Cinquante ans d'évolution. Odyssée  
**22.00** Une vie secrète. National Geographic  
**22.30** Mitterrand vu par... Mazarine Pingeot. Histoire  
**23.00** Chandigarh, le devenir d'une utopie. Odyssée  
**23.00** Pilot Guides. Le Chili et l'île de Pâques. Voyage  
**0.00** Les Géants de Jasper. National Geographic  
**0.45** Musées du monde. [3/8]. La galerie des maîtres  
anciens de Dresde. Histoire  
**1.00** Les Aventures du « Quest ». L'île de Navassa. Voyage

## SPORTS EN DIRECT

**16.00** Cyclisme. Tour de France (7<sup>e</sup> étape) :  
Bagnoles-de-l'Orne - Avranches (174,5 km). Eurosport

## MUSIQUE

**21.00** Così fan tutte. Opéra de Mozart. Festival  
international d'art lyrique d'Aix-en-Provence 2000. Par le  
Concerto Köln, dir. René Jacobs. Mezzo  
**23.45** NTM Live, Zénith 98. Paris Première  
**0.30** The Joshua Redman Quartet. Festival international  
de jazz de Montréal 1995. Avec Joshua Redman, Brian  
Balade, Peter Martin, Chris Thomas. Mezzo

## TÉLÉFILMS

**19.15** Dans les bras d'Olivia. B. Pittman **0** CineCinemas 1  
**20.45** Les Corsaires. Claude Barma. [2/4] **0** Festival  
**20.45** La Grande Bèkè. Alain Maline. [1/2] **0** CineCinemas 1  
**20.50** La Vengeance aux deux visages. Karen Arthur.  
[1 et 2/3] **0** Téva  
**21.00** L'Affaire Seznec. Yves Boisset. [1/2] **0** Histoire  
**21.20** La Bête du Gévaudan. Y.-A. Hubert **0** CineClassics  
**22.35** Le Crime du siècle. Mark Rydell **0** 13<sup>ème</sup> RUE

## SÉRIES

**20.45** Inspecteur Morse. Le Venin du serpent. RTL 9  
**21.40** Les Mystères de l'Ouest. La nuit de la  
conspiration. Série Club  
**22.15** Coroner Da Vinci. La journée à l'envers **0** TPS Star  
**22.35** Les Cinq Dernières Minutes. Le dessus  
des cartes **0** Canal Jimmy

## DIMANCHE 14 JUILLET

## TF1

**12.30** A vrai dire Les gressins italiens **12.40**  
Journal, Météo **14.25** Walker, Texas Ranger  
Ranger un jour, ranger toujours. Série **15.15**  
Deux privés à Vegas Jeux sans frontières.  
Série **16.10** New York Unit Spéciale Le prix  
de la vie. Série **0** **17.00** 7 à la maison  
Accident du travail. Série **17.55** Vidéo gag  
**18.55** Le Maillon faible **19.50** En pleine forme  
**19.55** Météo **20.00** Journal, Météo



**20.50** LÉGIIONNAIRE Film. Peter  
MacDonald. Avec Jean-Claude Van Damme,  
Adevale Akinnuoye-Agbaje, Steven Berkoff,  
Nicholas Farrell (Etats-Unis, 1998) **0** 287511  
Poursuivi par son passé, un homme  
s'engage dans la légion étrangère.  
A la fois pour les amateurs de Frelch  
et du karateka belge.  
**22.35** Les Films dans les salles 1619795

**22.45** LA TRAVERSÉE DE  
PARIS ■■ Film. Claude Autant-Lara.  
Avec Jean Gabin, Bourvil, Louis de Funès,  
Jeannette Batti (France, 1956). 330207  
Pendant l'Occupation, deux hommes  
transportent dans Paris des valises  
pour le marché noir.  
**0.15** Mode in France Haute couture automne-  
hiver 2002-2003. 3469221 **1.20** Météo **1.25**  
Ensemble Philharmonique de Lorraine.

**2.10** Reportages Le temps des bouilleurs de  
cru **2.35** La Pirogue **3.25** Histoires naturelles  
Sa majesté le cerf. Quand passent les palom-  
bes. **4.45** Musique **4.55** Aimer vivre en France  
La maison [1/2] (65 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**15.45** La Terre des pharaons ■■ Howard Hawks  
(Etats-Unis, 1955, v.m., 105 min). **TCM**  
**17.30** Le Rock du baigne ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis,  
1957, N., v.m., 105 min). **TCM**  
**18.00** Printemps tardif ■■ Yasujiro Ozu (Japon,  
1949, N., 105 min) **0**  
**18.00** The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne,  
1984, v.m., 100 min) **0**  
**18.15** L'or se barre ■■ Peter Collinson  
(Grande-Bretagne, 1969, 95 min) **0**  
**20.45** Derrière la façade ■■ Georges Lacombe et  
Yves Mirande (France, 1939, N., 90 min) **0** **CineClassics**  
**20.45** Agent trouble ■■ Jean-Pierre Mocky (France,  
1987, 90 min) **0**  
**20.45** Deux ■■ Claude Zidi (France, 1988,  
95 min) **0**  
**22.15** Trente et quarante ■■ Gilles Grangier (France,  
1945, N., 80 min) **0**  
**22.20** Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis,  
1988, v.m., 125 min) **0**  
**22.30** 14 juillet ■■ René Clair (France, 1932, N.,  
90 min) **0**  
**22.30** Les Trois Visages de la peur ■■ Mario Bava  
(Italie - France, 1963, v.o., 80 min) **0** 13<sup>ème</sup> RUE  
**22.55** Eyes Wide Shut ■■ Stanley Kubrick  
(Etats-Unis, 1999, v.m., 155 min) **0**  
**23.40** La Chair ■■ Marco Ferreri (Italie - France,  
1991, 90 min) **0**

## FRANCE 2

**13.00** Entretien avec le président de la  
République **13.45** Journal, Météo **14.20**  
Cyclisme En direct. Tour de France  
(8<sup>e</sup> étape) : St-Martin-de-Landelles - Plouay  
(217,5 km). **17.30** Vélo club Magazine **18.00**  
Athlétisme En direct de Saint-Etienne. Cham-  
pionnats de France (2<sup>e</sup> journée) : les finales  
**18.50** C'est ma tribu **18.55** Stade 2 Magazine.  
**20.00** Journal, Météo.



**20.55** COUP DE JEUNE Film. Xavier  
Gélin. Avec Martin Lamotte, Ludmilla Mikael,  
Jean Carmet, Daniel Gélin, Anémone  
(France, 1992) **0** 5403608  
Un savant qui a mis au point un élixir  
de jeunesse se transforme en petit  
garçon.

**22.30** CONTRE-COURANT LA VOIX DE  
JEAN MOULIN Documentaire. Jorge Amat  
(France, 1992) **0** 5403608  
Des témoignages d'époque et quel-  
ques rares images de Jean Moulin  
retracent les diverses étapes de la  
construction de ce mythe.

**0.05** Journal **0.30** Contre-courant Frères  
ennemis : Le chasseur et l'écolle 2165432.  
Frères ennemis : branchée, pas branchée.

**1.25** Tracks [2/4]. Du nord au sud, de l'été à  
l'hiver. 1573221 **2.20** Motocyclisme Grand Prix  
de Grande-Bretagne **3.10** Conan Série **0** **3.55**  
24 heures d'info, Météo **4.15** Les Vitraux de  
Cracovie 6704592 **4.25** Stade 2 (75 min).

## FRANCE 3

**13.00** Interview du président de la Républi-  
que **14.05** Consomag **14.10** C'est mon choix  
**15.35** Drôles de dames Alambic et vieilles  
querelles **0** **16.25** Une leueur au crépuscule  
Téléfilm. David Jones. Avec Lindsay Wagner,  
Olympia Dukakis **18.05** On rit encore ! **18.55**  
Le 19-20 de l'information, Météo **20.09**  
La Météo des plages **20.10** Tout le sport  
**20.15** Le Journal du Tour **20.30** Titeuf.



**20.55** SISKA Le dernier refuge. Série.  
Hans-Jürgen Tögel. Avec Peter Kremer,  
Mathias Freihof, Werner Schnitzer, Jürgen  
Heinrich, Christine Buchegger. 9225443  
Un collègue de Siska lui demande de  
l'aide pour résoudre l'énigme de la  
mort d'une jeune femme.  
**22.05** Siska Double enquête. Série. Avec  
Peter Kremer. 2793820 **23.05** Météo, Soir 3.

**23.25** LES COMÉDIES DE L'ÉTÉ - LE  
DON D'ADÈLE Pièce de théâtre de Grédy  
et Barillet. Mise en scène par Jean Le Poulain.  
Avec Monique Tarbes, Maria Pacôme, Jean  
Marsan, Axelle Abbadie. 5273207  
Une domestique possédant des dons  
de voyance sème la pagaille au sein  
d'une famille bourgeoise.

**1.20** Cinéma de minuit : Caravane ■■ Film.  
Erik Charell. Avec Charles Boyer, Annabella  
(Fr., N., 1934). 7523565 **3.00** Soir 3 **3.25**  
Le Journal du Tour **3.35** ONPP vu de la plage  
Spéciale tensions. 8265115 (140 min).

## CANAL+

**15.00** Miss Cupidon Téléfilm. Uwe Janson.  
Avec Aglaia Szyszkowitz, Uwe Bohm (All.,  
2000) **0** **16.30** Surprises **16.35** La Famille Gué-  
rin Série [1/6]. **0** **17.05** L'Homme de Neander-  
tal [2/2]. Documentaire **0** **18.00** Petits chocs  
pour grande famille Téléfilm. Paul Schneider.  
Avec Robert Hays (Etats-Unis, 2001). **0**  
▶ En clair jusqu'à 19.45 **19.24** Résultats et rapports  
**19.25** Journal **19.45** Ça Cartoon Magazine **0**



**20.45** PLANÈTE ROUGE Film. Antony  
Hoffman. Avec Val Kilmer, Carrie-Anne  
Moss, Benjamin Bratt, Tom Sizemore, Simon  
Baker (Etats-Unis, 2000) **0** 561559  
Cinq astronautes tentent de survivre sur  
Mars. Un film de SF abordé par diver-  
ses considérations philosophiques et  
métaphysiques.

**22.30** LE VOYAGE DE FÉLICIA ■■ Film.  
Atom Egoyan. Avec Bob Hoskins, Elaine Cassi-  
dy, Arsinée Khanjian, Sheila Reid, Nizwar  
Karanj (Can. - GB, 1999) **0** 4327820  
En allant à la recherche de celui qui  
l'a mise enceinte, une jeune femme  
tombe sur un individu mystérieux et  
dangereux. Le cinéaste Atom Egoyan  
recourt ici à une symbolique (les con-  
tes de fées) un peu usée.

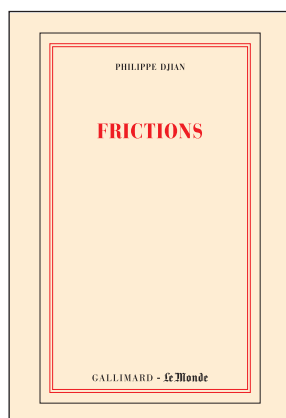
**0.20** Quand tu liras cette lettre ■■ Film. Jean-  
Pierre Melville (Fr. - It., 1953). 4410115 **0** **2.10**  
Le Journal du hard **0** **2.30** Miss Film. Pierre B.  
Reinhard **0** **4.15** La neige tombait sur les  
cèdres Film. S. Hicks (1999, 120 min) 8151080

## FRANCE 5 / ARTE

**12.30** Idéal Palace L'hôtel Alphonse XIII de  
Séville **13.25** Robert Redford **14.15** Tempêtes  
rouges **15.10** International SOS Documentaire  
re **16.05** Mobotu, roi du Zaïre [1/3]. Tragédie  
africaine <



## Le doux désenchantement de Djian



## PHILIPPE DJIAN

► 1949 : naissance à Paris.

► 1982 : premier livre, *50 contre 1*, publié par ses découvreurs, Bernard Barrault et Bernard Fixot.

► 1985 : grand succès avec *37°2 le matin*, qui sera immédiatement adapté au cinéma par Jean-Jacques Beineix.

► 2002 : un nouveau roman *Ça c'est un baiser* et le scénario d'un film que va tourner Luc Bondy.

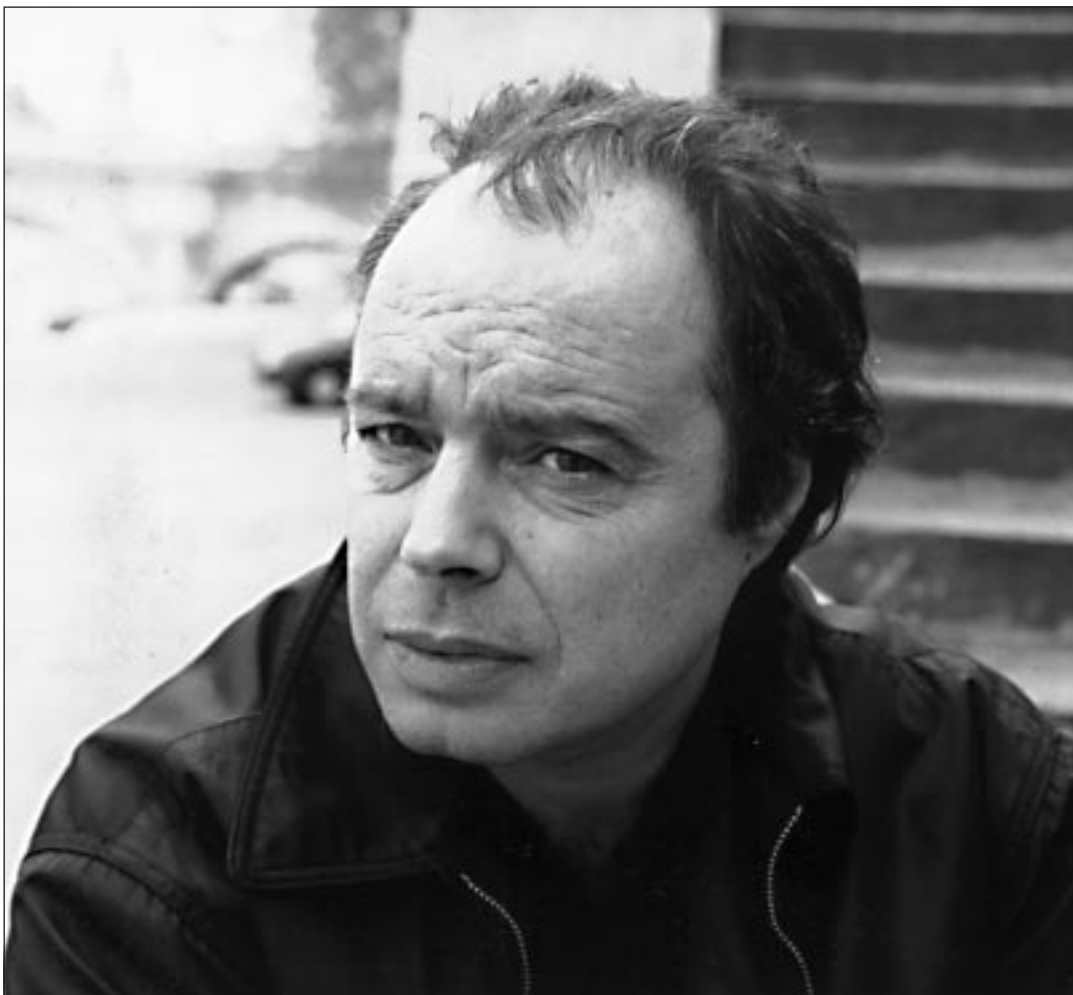
**ADMIRATEUR** inconditionnel de Raymond Carver, magnifique nouvelliste américain, Philippe Djian a logiquement commencé par écrire des nouvelles, mais s'est ensuite concentré sur un seul genre littéraire, le roman. Après des débuts sans coup d'éclat, en 1982, à 23 ans avec *50 contre 1* – aux éditions BFB –, il a très vite été reconnu. Remarqué pour *Bleu comme l'enfer* (plus tard adapté au cinéma par Yves Boisset) et *Zone érogène*, il a connu son premier grand succès avec *37°2 le matin* (1985, adapté au cinéma par Jean-Jacques Beineix).

Une quinzaine de romans plus tard sa réussite ne s'est pas démentie. Son tout dernier livre vient de paraître, chez Gallimard, maison que Djian a rejointe en 1993. Dans *Ça c'est un baiser*, sous couvert de roman policier, il continue sa chronique d'une génération désenchantée. Lui-même a une sorte de doux désenchantement, avec sa dégainée de rocker pacifique, son regard bienveillant et son irrésistible sourire toujours légèrement mélancolique.

## « JOUER AVEC LES MOTS »

On a tellement entendu Philippe Djian expliquer qu'un écrivain devait « trouver sa distance » qu'on pensait ne plus jamais lire de textes brefs écrits par lui. Du moins pas des nouvelles. Car il a fait des chansons pour Stéphan Eicher. « Ce n'est pourtant pas devenu une passion, dit-il aujourd'hui. Il y a trop de contraintes d'écriture. Moi j'écris parce que ça m'amuse de jouer avec les mots. Mais faire rimer, ça ne m'amuse pas. Les nouvelles, c'est une autre affaire. Soudain, j'ai le sentiment que le désir m'en revient. J'ai beaucoup aimé écrire "Frictions" pour Le Monde. J'ai envie de continuer. Je crois que je vais garder le même héros, ce gamin que je vais suivre, de nouvelle en nou-

velle, à différents âges de la vie. » « Certes, j'ai toujours insisté sur cette nécessité de "trouver sa distance" et je me suis tenu au roman, explique-t-il. Mais je pense qu'on peut avoir plusieurs distances. Vous savez, la première ligne que j'ai écrite a été publiée. Alors mes progrès, mes tâtonnements, ont eu lieu en public. Et c'est seulement maintenant que je me sens libre. » Ce retour vers la for-



Philippe Djian : « J'écris parce que ça m'amuse de jouer avec les mots ».

me courte n'est pas seulement une volonté de retrouver Carver, auquel il a rendu un très bel hommage dans son recueil d'essais, *Ardoise* (Julliard, 2002), mais aussi une manière de soigner une certaine nostalgie de ses années américaines, lorsqu'il habitait l'île de Martha's Vineyard, lieu assez paradisiaque non loin de Boston.

« Là, j'ai fait une vidéo avec Louise Bour-

ne qui me prenait l'histoire, qui ne me convenait pas. » On aurait tort, sûrement, de croire, à cause de sa bienveillance tranquille, que Philippe Djian est prêt à des compromis. C'est un écrivain qui sait ce qu'il fait et va seulement où il se sent en accord avec son désir.

## EN ACCORD AVEC SON DÉSIR

Pour l'heure, en dehors de cette petite escapade estivale dans les colonnes du *Monde*, Philippe Djian, qui habite de nouveau Paris après quelques années passées en Suisse, à Lausanne, fait du cinéma : « Pas devant la caméra, précise-t-il. Pas non plus derrière. Je crois que je n'aimerais pas beaucoup m'occuper de tous ces ego. Mais je suis extrêmement heureux d'avoir écrit le scénario d'un film dont Luc Bondy est en train de préparer le tournage, avec Bruno Ganz. Je les admire beaucoup tous les deux. C'est ma première vraie expérience satisfaisante. Avec Beineix, je n'avais absolument pas travaillé. En revanche, j'ai travaillé avec Jacques Audiard pour Sur mes lèvres. Mais j'ai renoncé à cause du tour que prenait l'histoire, qui ne me convenait pas. »

Josyane Savigneau

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## La RDA accentue sa sécession

LE DEUXIÈME CONGRÈS du parti « socialiste de l'unité », c'est-à-dire socialiste communiste, s'est terminé samedi à Berlin-Est dans une atmosphère très militante. Il marque à n'en pas douter une étape importante dans l'évolution à sens unique de la République démocratique allemande. Cette évolution doit aboutir à la socialisation intégrale selon les normes staliniennes, et sur le plan extérieur à l'intégration de plus en plus

poussée de l'ancienne zone d'occupation russe dans le système défensif des Etats du glacis qui protègent la citadelle du socialisme. Cela sera facilité par les mesures rigoureuses prises à l'Est au moment de la signature des traités de Bonn et de Paris, et qui tendent à établir entre les territoires de l'est de l'Allemagne et la République fédérale une véritable cloison étanche. Le congrès a adopté à l'unanimité une résolution qui

reprend les points principaux de l'exposé de M. Walter Ulbricht, secrétaire général du parti, considéré comme jouissant de la confiance de Moscou. Priorité est donnée à l'« édification du socialisme », et cela dans les limites des frontières de la République orientale, qui seront consolidées et défendues par les forces de l'armée populaire, animées de la « haine des impérialistes ».

(15 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)



Djian. Rubrique Eté 2002.

■ **Mythologie américaine.** Nés aux Etats-Unis, entre la crise de 1929 et la seconde guerre mondiale, les « super-héros », de Batman à Spiderman, sont devenus symbole de l'invincibilité américaine. *Séquence Culture*, rubrique *Musexpo*.

■ **Le Tour sur console.** [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

CONTACTS

## ► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

## ► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 12  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

## ► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

## Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

## Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

## ► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

## ► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

## ► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

## ► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 13 juillet 2002 : 618 599 exemplaires.

1-3

# PRIX SPÉCIAL

## à CEUX QUI RÉVISENT LEURS CLASSIQUES PENDANT L'ÉTÉ...

Du lundi au vendredi, révisez avec France Inter et Universal les chefs-d'œuvre de la musique classique. Chaque jour un album est présenté sur France Inter à 16h dans l'émission de Frédéric Lodeon, "Carrefour de Lodeon".

Cette semaine, vous avez redécouvert :

- BRAHMS**  
Symphonies, par Eugen Jochum
- BACH**  
Suites pour violoncelle seul, par Pierre Fournier
- MOZART**  
Requiem, par Claudio Abbado

- TCHAIKOVSKI**  
Concerts n°1, par Riccardo Chailly et Kirill Kondrachine
- CHOSTAKOVITCH**  
Jazz Suites, par Riccardo Chailly





RÉVISEZ VOS CLASSIQUES










PHILIPPE DJIAN

**FRICTIONS**

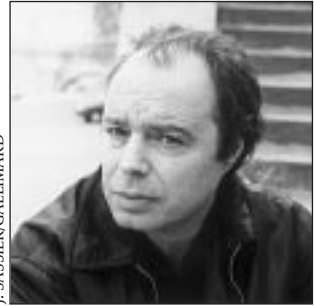
GALLIMARD - *Le Monde*



## PHILIPPE DJIAN

Né le 3 juin 1949 à Paris, Philippe Djian passe l'été de ses seize ans comme magasinier chez Gallimard sans avoir vraiment envie de ressembler aux écrivains qu'il a l'occasion de croiser. A 18 ans, il lit *L'Attrape-cœur* de Salinger, dévore la littérature américaine, avant d'entreprendre un séjour de quatre mois aux Etats-Unis et en Colombie. C'est en 1981, alors qu'il est employé dans une cabine de péage d'autoroute à La Ferté-Bernard, qu'il commence à écrire les nouvelles qui formeront son premier livre, *Cinquante contre un*. Le recueil est refusé par Gallimard malgré l'enthousiasme de Christiane Baroche, qui parvient à le faire publier dans la toute jeune maison d'édition Bernard Barrault.

*Bleu comme l'enfer* et *Zone érogène* touchent un public relativement confidentiel. En 1985, *37°2 le matin*, porté à l'écran par Jean-Jacques Beineix, est un succès retentissant. Depuis, Philippe Djian suit sa voie singulière, loin des milieux littéraires, au gré de ses déplacements (Biarritz, les Etats-Unis, Bordeaux, la Suisse, Paris). Il vient de publier un roman, *Ça c'est un baiser*, chez Gallimard, et chez Julliard, *Ardoise*, un exercice d'admiration pour les écrivains – la plupart américains – qui l'ont le plus marqué.



J. SASSIER/GALLIMARD



## *Frictions*

Je dois dire que s'il y en avait un qu'on ne s'attendait pas à voir, c'était bien lui.

Ma mère s'est retournée, et elle a blêmi. J'ai senti que ma mâchoire tombait. La dernière fois que j'avais vu mon père, c'était à Noël.

Durant un instant, nous sommes restés pétrifiés, tous les trois. Puis ma mère m'a lancé un regard, m'interdisant de bouger.

Mon père se tenait dans l'encadrement de la porte. Le vent soufflait et une fenêtre a claqué dans mon dos. Dans celui de mon père, les fleurs de l'acacia étaient secouées comme des cloches. Le chien de la voisine aboyait.

Puis ma mère lui a tourné le dos. Elle s'est penchée au-dessus de l'évier et a repris ses occupations sans prononcer un mot.

Alors mon père est entré.

En boitant.

Avec un sourire, il s'est assis en face de moi. Il m'a demandé si j'étais content de le voir et, en même temps, il jetait des coups d'œil vers elle. Et moi, je ne savais pas trop quoi lui répondre, vis-à-vis d'elle. On aurait dit qu'elle était en flammes, car le soleil couchant éclairait le coin cuisine, mais ce n'était pas seulement ça. Si bien que je me suis contenté de hocher la tête. Ma mère, moins j'avais d'histoires avec elle et mieux je me portais.

« Va voir dehors si j'y suis », m'a-t-elle dit.

J'étais encore sous le coup de l'émotion : je me suis levé en renversant ma chaise. J'ai regardé mon père en rougissant, puis j'ai filé.

Il y avait une grosse BMW garée devant la maison. Chaque fois que



je voyais mon père, il conduisait une voiture différente. Celle de ma mère, à côté, était franchement minable. Je me suis demandé s'il allait passer la nuit chez nous. Et le cas échéant, s'il allait dormir dans ma chambre. Tout en tournant autour de sa voiture. Elle avait des sièges en cuir et un toit ouvrant. Dans le coin, on n'en voyait pas beaucoup. Il y avait même le téléphone.

Je suis parti m'asseoir sur le trottoir d'en face.

Onze ans, c'est vraiment un âge à la con.

Puis mon père est sorti. En traînant la jambe. Il a regardé autour de lui. Ensuite, il a ouvert son coffre et en a sorti un sac de voyage.

« Ça va comme tu veux ? », m'a-t-il lancé. Depuis qu'on ne vivait plus ensemble, c'était sa question favorite. Et ma réponse était toujours affirmative. En général, on n'avait pas le temps de se dire grand-chose. Il ne restait jamais très longtemps. Et puis lui dire quoi ?

Quand ma mère m'a appelé, j'étais en train d'observer la voisine qui déchargeait son break. Le vent lui rabattait les cheveux sur le visage et elle retenait la portière avec ses fesses. Elle, son mari était mort.

Mon père avait l'intention de prendre un avion dans la nuit. En plaisantant, il a déclaré que passer quelques heures ensemble n'allait pas nous tuer, mais ma mère, ce genre d'humour, elle ne l'appréciait pas beaucoup. Elle m'a dit : « Viens. On va faire des courses. » En le fusillant du regard. Quelques heures, c'était encore trop pour elle.

Durant le trajet, elle ne m'a pas dit un mot. Elle était si absorbée dans ses pensées qu'elle conduisait penchée sur le volant, les yeux plissés comme si elle était devenue myope ou qu'un brouillard était soudain tombé sur nous.

Les drapeaux du centre commercial claquaient au vent. Ma mère s'est garée sur un emplacement réservé aux handicapés, mais ce n'était pas le moment de l'ennuyer avec ce genre de détail. Comme de lui faire remarquer que nous n'avions besoin de rien à la maison. Nous nous en étions occupés la veille. En fait, elle avait l'air complètement paumée.

Nous avons abandonné le Caddie dans les rayons. Elle est restée un moment plantée devant des paquets de biscottes, puis elle m'a regardé, elle était étonnée de ce qui se passait, puis nous avons fait demi-tour.

Nous sommes allés à la cafétéria. Le soir venait, les gens traînaient à droite et à gauche, et ma mère m'observait pendant que je buvais un Coca. Elle avait pris un alcool qu'elle avait déjà avalé d'un trait. Elle pianotait sur la table, avec ses ongles.

« Tu es d'accord avec moi, n'est-ce pas ? », m'a-t-elle déclaré tout à coup. Sur un ton énervé. J'ai opiné. Je me demandais parfois si elle ne me prenait pas pour lui. Si je ne risquais pas de recevoir les coups à sa place. Je me tenais sur mes gardes. Quand elle était vraiment en colère



contre moi, elle me lançait que j'étais lui tout craché et que j'étais la deuxième erreur qu'elle avait commise dans sa vie.

« Tu as *intérêt* à être d'accord », m'a-t-elle conseillé.

A présent, son regard brillait et elle fumait une cigarette en me dévisageant, mais je voyais bien qu'elle pensait à autre chose. Des hommes la reluquaient, mais ça ne l'intéressait pas, pour une fois. De mon côté, je m'interrogeais sur quoi j'étais censé être d'accord. Et je n'en savais rien, pour être franc. Je ne la comprenais pas toujours.

Quand mon père nous rendait visite, ce n'était même pas la peine d'essayer.

« Qu'est-ce que j'en ai marre, a-t-elle ajouté en écrasant brusquement sa cigarette. Si tu savais comme j'en ai marre, de tout ça. »

Tandis que nous retransitions le parking, elle me demandait pourquoi je ne répondais rien et si je n'étais pas d'accord avec elle. Et à peine étions-nous installés dans la voiture, elle m'a caressé la joue.

Mon père avait baissé son pantalon pour examiner son genou. De loin, ma mère y a jeté un vague coup d'œil et elle lui a dit qu'il ferait mieux de voir un médecin. Mon père a ricané. Ma mère a haussé les épaules. Et ensuite, sans prévenir, elle a attrapé le sac de mon père et l'a flanqué dehors. Ça m'a scié les pattes.

Mais il n'a rien dit. Il s'est levé, il a remonté son pantalon et il est allé le chercher en secouant la tête. Il en a profité pour inspecter les alentours qui baignaient dans le crépuscule et restaient silencieux.

Il est rentré en lui disant : « Te casse pas la tête. » Après quoi, il m'a glissé un clin d'œil et il est revenu s'asseoir comme si de rien n'était. Il a gardé le sac à ses pieds. Il lui a encore dit : « T'as aucune raison de t'inquiéter. » En guise de réponse, ma mère a refermé violemment un tiroir de la cuisine.

J'espérais que ça n'irait pas plus loin. Le soir de Noël, mon père avait dû lui tordre un bras. Il avait ramené un type blessé qu'il avait trouvé sur le bord de la route et ma mère en avait fait toute une histoire, hurlant qu'elle ne voulait pas de ça chez elle. Il n'arrivait pas à la calmer. Et ce n'était pas faute d'essayer, mais elle ne voulait rien entendre. Pour finir, elle et moi avons dormi chez la voisine. Nous n'avons même pas mangé. Elles m'avaient envoyé au lit et elles avaient discuté une partie de la nuit, à voix basse. Quant à mon père, il était parti à l'aube. Il conduisait une Mercedes et il neigeait. Je m'étais bien douté qu'on n'allait pas le revoir de sitôt.

Pendant que mon père téléphonait, ma mère m'a fait : « Reste pas là », et elle m'a chargé d'une commission tout en gardant un œil



sombre sur lui. Elle n'aimait pas que je sois là quand il téléphonait. Elle pouvait aussi bien m'envoyer me coiffer et me laver les dents ou ranger ma chambre, que je n'avais pourtant pas l'habitude de laisser en bordel.

Dehors, le vent était encore chaud, l'éclairage public dansait sous les arbres et on aurait dit que la voiture de mon père était toute neuve, sans une égratignure, et prête à s'envoler comme une fusée. J'ai traversé la rue et je suis entré chez la voisine pendant que son chien grognait dans les fourrés, même après moi.

Elle était sur son canapé, le journal ouvert à côté d'elle.

Sans relever la tête, elle a déclaré en tournant la dernière page : « Ta mère me fait rigoler. » Puis elle a plié le journal et me l'a tendu.

Elle m'a demandé s'il était là pour longtemps. J'ai haussé les épaules pour lui dire que je n'en savais rien.

Avant que je m'en aille, elle m'a serré dans ses bras. « Tu fais partie de ceux qui ont pas de bol », m'a-t-elle annoncé. Elle a poussé un soupir, avant d'ajouter : « Sauf que toi, tu l'as pas cherché. » Elle ne m'a pas lâché pendant un moment. Ma mère m'attrapait ainsi, quelquefois, mais ce n'était pas la même chose. Je me rendais bien compte qu'elle était pas mal, pour une femme, et je savais que son mari était mort. N'empêche que je me tenais raide comme un bout de bois, presque sur la pointe des pieds pendant qu'elle me serrait contre elle. Je pensais que j'aurais pu avoir affaire à une vieille édentée ou à une moche.

Quand je suis revenu, mon père était sous la douche. Ma mère a sorti un plat du micro-ondes et je me suis mis à table tandis qu'à son tour elle se plongeait dans le journal, balayant les pages à toute vitesse, les sourcils froncés à mort. Elle était tellement tendue qu'elle en grimaçait. On ne l'entendait pas grincer des dents, mais c'était tout comme.

Après avoir parcouru le journal, elle s'est laissée choir sur une chaise en face de moi et elle m'a fixé en serrant ses bras entre ses jambes. Elle avait l'air de se demander ce que je pensais de tout ça, mais j'aimais autant pas avoir à répondre là-dessus, alors j'ai baissé les yeux. J'ai arrondi mon dos et j'ai attendu que ça passe.

Mon père est revenu avec son sac en bandoulière. Il l'a déposé à ses pieds en s'asseyant avec nous, sa jambe blessée en extension sur le côté. Ma mère s'est levée aussitôt, comme si un ressort l'avait projetée en avant. Au point que mon père lui a fait, en prenant un air désolé : « A quoi ça rime ? Tu veux me dire à quoi ça rime ? » Sans s'expliquer, elle a marché tout droit vers ses cigarettes. Parfois, elle se réveillait en pleine nuit pour fumer. Ça venait jusque dans ma chambre.



Il a déclaré que je lui donnais faim. Puis voyant que ma mère n'avait rien entendu et restait dans son coin avec sa cigarette, il a décidé de s'en occuper lui-même. Sans rien demander à personne. Et pendant ce temps-là, pas un n'a prononcé un mot.

Plus tard, quand j'ai sorti les poubelles, il m'a rejoint sur le trottoir et on a examiné le ciel. Je n'étais pas fichu de trouver un sujet de conversation.

« C'est une drôle situation », a-t-il dit. Mais je ne voyais pas comment j'aurais pu rebondir là-dessus. J'avais le crâne complètement vide. Je n'arrivais même pas à m'intéresser à sa voiture. Ça m'aurait demandé au moins quelques jours pour sortir de ma coquille, tel que je me connaissais. Mais on n'y pouvait rien.

Ensuite, on est allés chez la voisine.

« Est-ce que t'aurais une bande ? Pour mon genou. Est-ce que t'aurais pas ça, par hasard ? » Avec le chien, dans notre dos, qui sautait au bout de sa laisse, à la fois content et furieux. Ce chien-là, il ne reconnaissait plus personne. C'était comme ça depuis que son maître était mort. Elle songeait d'ailleurs à s'en débarrasser.

Le genou de mon père avait doublé de volume. C'était de pire en pire. On avait presque l'impression que la peau allait se déchirer mais ça n'avait pas l'air de l'inquiéter. Elle a trouvé une pommade qu'il pouvait mettre en attendant et mon père a déclaré que c'était frais et que ça lui faisait du bien en étalant le truc dessus, au moins la moitié du tube.

La voisine se mettait toujours du côté de ma mère. D'après elle, les femmes devaient se serrer les coudes et que, parfois, mieux valait ne pas avoir de mari du tout. Pendant que mon père bandait son genou, elle le fixait par-dessus la table, en appui sur les bras.

« Je te jure qu'elle est de bonne composition », a-t-elle fini par lui sortir.

Mon père a remonté son pantalon. « T'occupe pas de nos affaires », lui a-t-il répondu. Elle nous a raccompagnés à la porte. « Et ton fils ? Tu y penses, à ton fils ? Est-ce que ça t'arrive ? » Mon père a fait celui qui n'avait rien entendu. Quant à moi, ce genre de commentaire, j'aurais préféré qu'elle s'en dispense. Je me suis senti encore plus con.

Avant de rentrer, il m'a dit que, de temps en temps, un homme devait accepter d'avoir le mauvais rôle. « Mais te laisse pas raconter n'importe quoi, a-t-il ajouté. Prends pas tout ce qu'elles te disent pour argent comptant. »

Ma mère s'était installée devant la télé. Aussitôt, elle m'a fait signe de venir m'asseoir à côté d'elle. Comme si c'était le seul endroit



possible, le seul refuge, une île au milieu d'un océan déchaîné par la seule présence de mon père. M'attirant contre elle avec un air de défi qu'il a préféré ignorer.

Il a jeté un coup d'oeil à sa montre.

Ma mère a soupiré : « T'as pas peur de rater ton avion ? » Il s'est servi un verre. J'en ai profité pour voir ce qu'il y avait sur les autres chaînes mais elle m'a brusquement arraché la manette des mains : « Et toi, ça suffit comme ça ! » Alors que j'avais rien fait de spécial.

Mon père a dit : « C'est pas une raison pour t'en prendre à lui. Commence pas. »

Là-dessus, ma mère, une voix inquiétante lui est sortie de la bouche, et des flammes presque des yeux : « Non mais, de quoi tu te mêles ? Je voudrais savoir un peu de quoi tu te mêles ! »

Il a vidé son verre en avalant tout d'un coup. Mais elle ne l'a pas quitté d'un œil.

« Dis-moi un peu. T'as quelque chose à dire sur la manière dont j'éleve mon enfant ? T'as quelque chose à dire ? »

Les épaules de mon père se sont affaissées. Il s'est enfoncé deux doigts dans le creux des yeux. Il était évident que pour lui la journée avait été rude. On pouvait le sentir très facilement, le voir sur son visage. « Je croyais qu'on n'en parlait pas devant lui », a-t-il gémi.

Mais elle avait changé d'avis. C'était différent, maintenant. C'était comme ça. C'était à elle de juger, affirmait-elle entre ses dents, c'était à elle de juger ce qu'on pouvait faire ou ne pas faire en ma présence. C'était elle qui décidait. « *On est bien d'accord ?* » Ce qu'on pouvait dire ou pas, devant moi, c'était elle qui s'en occupait.

Mon père a ricané : « Et puis quoi encore ? » Il a brusquement lancé son verre vide par la fenêtre et on l'a entendu se fracasser au loin, sur la chaussée. Puis il en a lancé quelques autres, pour se calmer les nerfs, à mon avis. On les entendait se briser en mille morceaux dans le silence de la rue, d'où j'en ai déduit que le vent était tombé ou presque.

Ma mère a prétendu qu'il pouvait tout casser, qu'on serait bien débarrassés de toutes ces saletés qui nous entouraient. « Qu'est-ce que j'en ai marre », a-t-elle ajouté.

Sur ce, la voisine est apparue à la fenêtre.

« Dis donc, a-t-elle fait à mon père, qu'est-ce qui te prend ? Y a des morceaux de verre jusque devant chez moi. T'es pas un peu malade ? » Mais en même temps, elle regardait ma mère pour savoir si ça allait.

Mon père lui a refermé la fenêtre au nez.

Ma mère est allée la rouvrir. De l'air. De l'air. Elle en voulait un maximum. Sinon, prétendait-elle, sa tête allait exploser.

Mon père lui a dit : « Non mais, t'as vu dans quel état tu te mets ? »



Puis ils se sont tournés vers moi car j'étais en train de pisser dans mon pantalon.

Je me suis appuyé sur les épaules de ma mère pendant qu'elle m'ôtait ma saloperie de pantalon. Qu'elle a tenu pincé entre deux doigts comme s'il s'agissait d'un animal écrasé sur la route avant de le faire disparaître par le hublot de la machine à laver. Puis la honte totale quand elle m'a enlevé mon slip avec un long soupir.

Du seuil, mon père contemplait le spectacle d'un œil terne. Sur le coup, plus personne n'avait quelque chose à dire. Dans cette épouvantable odeur de pisse, je trouvais, qu'on devait sentir à des kilomètres à la ronde, pire que si j'avais mangé des asperges, qui sentait le bébé, et j'en avais plein les jambes. J'avais envie de rabattre la capuche de mon survêt sur ma tête.

Je me suis savonné pendant qu'elle me tenait la douche. Accoudée au rebord de la baignoire, l'air épuisé, elle m'arrosait vaguement les pieds avec une eau trop chaude mais je n'avais pas envie de la ramener.

Entre-temps, mon père avait tourné les talons.

Quand on l'a rejoint, il était penché au-dessus de son sac qu'il refermait d'un geste sec. A présent, la nuit était profonde. Un rayon de lune brillait sur le jardin. Il devait commencer à être tard et il avait son avion. Je me suis assis sur la première chaise que j'ai trouvée pendant qu'il lui tendait une grosse enveloppe, mais il est resté comme un imbécile. Avec le bras tendu vers elle alors qu'elle n'y jetait même pas un seul regard, qu'elle cherchait plutôt ses cigarettes oubliées dans un coin.

Mon père a laissé tomber l'enveloppe sur la table en disant : « Ne me dis pas merci. Ne me dis *surtout pas* merci. »

Ma mère a cligné des yeux en crachant un jet de fumée bleue vers le sol. Avec la cigarette au bout des doigts, elle a fait un geste qui englobait pas mal de choses :

« T'es au courant que je bosse ?, lui a-t-elle fait en prenant le ton d'un serpent sous les herbes. T'es au courant que je subviens à nos besoin sans ton aide ? »

Mon père a répondu qu'il s'en balançait. Qu'elle pouvait en faire des confettis si ça lui chantait mais qu'avant elle ferait mieux d'y réfléchir. Elle lui a dit : « Ou alors, pour ton enterrement. »

Mon père lui a ri au nez :

« Un boulot, on l'a jamais pour la vie, un boulot. N'oublie pas ça. Tu sais, ça se perd, un boulot. Et alors, tu seras bien contente de me trouver quand tu iras pointer au chômage. Tu seras bien contente de me trouver là quand un connard t'aura virée. »



Avec ma mère, on s'est regardés car on a pensé à la même chose. On a pensé à la voisine qui cherchait du boulot depuis deux mois et on en connaissait d'autres dans le quartier, des femmes qui tournaient en rond toute la journée, qui passaient leur temps à nettoyer leur baraque ou à lire des magazines, et des hommes aussi, que ça fichait en l'air. Je les voyais, quand ils venaient chercher leur gosse à l'école, et je voyais que c'était pas la joie.

« N'empêche que ça t'étonne que je puisse me débrouiller sans toi. Hein, avoue-le que ça t'étonne. Que ça t'emmerde quelque part que je puisse me débrouiller sans toi. Je te connais, tu sais. »

Ma mère avait rencontré un gars qui lui avait trouvé un emploi de caissière chez Toys'R'Us dans une banlieue voisine. Mon père a hoché la tête : « On sait que tu es capable de te débrouiller. On te fait confiance. Nous aussi, on te connaît. Sois sans crainte. »

Un jour, la voisine m'avait pris par les épaules et regardé droit dans les yeux pendant que mon père et ma mère se disputaient en face après m'avoir fait sortir. Elle m'avait expliqué qu'une femme ne pouvait pas vivre très longtemps sans un homme si elle était normalement constituée, et ce pour des raisons que je comprendrais plus tard. Pendant ce temps, on les voyait sortir puis rentrer dans la maison comme des cinglés.

Mon père a failli m'embarquer, ce soir-là, il s'apprêtait à grimper l'escalier pour boucler mes valises, mais ma mère s'est plantée entre nous deux, bras écartés, et elle a déclaré qu'il faudrait la tuer sur place, faire couler son sang jusqu'à la dernière goutte, et elle n'avait pas l'air de plaisanter. Le lendemain, elle avait les yeux tellement rouges qu'on avait dû aller consulter un oculiste. Toute la journée, elle était restée pendue à mon bras, et parfois même elle frissonnait, il fallait voir ça. A tel point que je préférais regarder ailleurs.

Ma mère a baissé les yeux. Mon père a ajouté : « Merde. Je ne m'inquiète pas pour toi. Je suis blindé. »

Elle qui, en général, ne se laissait pas faire. A l'entendre, elle qui en avait autant à sa disposition. Voilà qu'elle baissait les yeux. Voilà qu'elle baissait les yeux et acceptait son châtiment sans prononcer un mot. On voyait bien qu'elle en avait marre. Mais aussi que ça la blessait pour le coup, comme si on venait de la surprendre au lit avec un homme, je veux dire en plein milieu du truc, à poil et tout, et qu'on était écoeurés, mon père et moi.

Il y avait des hommes, mais je ne les voyais jamais. Et elle rentrait toujours à la maison, même s'il était tard, et elle n'était jamais accompagnée. Parfois, la voisine restait avec moi, on regardait des



films en mangeant du chocolat ou ce qu'on trouvait, et quand ma mère rentrait, l'autre lui disait : « Sur l'échelle de Richter. Combien ? », et ma mère réfléchissait une minute puis lançait un chiffre en se débarrassant de son manteau qui volait sur une chaise. Elle était toute décoiffée.

Qu'est-ce que j'en avais à foutre ?

Sous la douche, elle se briquait de fond en comble. Elle s'attachait les cheveux. Elle se frictionnait à mort. Elle me disait : « Raconte-moi ta journée », mais je n'en sortais pas une. Je trouvais que c'était pas la peine. Surtout que je n'avais rien fait de spécial dans la journée. Je restais là, assis sur le rebord de la baignoire à la regarder, en attendant qu'elle vienne pour me coucher. Parfois, on prenait un livre. Parfois on restait allongés, les yeux au plafond, et elle délirait sur le futur, sur tout ce qui pourrait nous arriver de bien, sur tout ce qu'on pourrait faire, sur les paradis qu'on pourrait habiter quand le vent allait tourner, ce dont elle ne doutait pas une seconde. Mais là, je m'endormais assez vite.

Puis mon père a empoigné son sac. Ça m'a fichu un coup au cœur. Il a déclaré qu'il y allait en fixant ma mère d'un air sombre. Je me suis levé d'un bond. Mais pour finir, j'ai été brisé dans mon élan. Comme si je découvrais une plaque de verre qui traversait le salon. Plus personne n'a bougé. Alors mon père a dit : « On va faire court. C'est ce qu'il y a de mieux. »

Ma mère était assise sur la table. Elle a continué à balancer ses jambes en fixant le linoléum. Pour dire comme elle avait l'air de le retenir. Elle se cramponnait à la table, des fois qu'elle se serait envolée. Quant à moi, j'ai choisi d'enfoncer mes mains dans mes poches pour essayer de tenir le coup. C'était difficile de trouver une attitude.

Quand la porte a claqué dans son dos, on n'a pas récupéré tout de suite. On est restés scotchés pire que des statues silencieuses. On aurait entendu une mouche voler. J'avais l'impression qu'un train était passé à toute vitesse devant moi, un train que je n'aurais même pas vu mais qui me décoiffait et sifflait encore à mes oreilles que je sentais brûlantes et d'une couleur intéressante. Quand mon père partait, ça faisait un vide. Ça me faisait penser à une télé qui implosait.

On était donc exactement à la même place, ma mère et moi, au millimètre près, lorsque mon père a refranchi la porte. Il était blanc comme un linge.

« Je peux pas conduire, a-t-il grogné entre ses dents. Je peux tout bonnement pas conduire, putain. »

Il a reposé son sac sur la table en s'affalant sur une chaise. Il nous a gratifiés d'une grimace. « Je vois pas d'autre solution. J'en vois pas. Faut me conduire à l'aéroport. »



Ils se sont regardés.

Puis ma mère est descendue de la table. Elle a fait : « Mais bien sûr. » Sur un ton indéfinissable. « Mais bien sûr. » Et encore : « Oublie pas ton sac » tandis qu'elle sortait la première. C'est vrai que je me suis demandé s'il dormait avec.

Donc, ma mère a pris le volant. C'était une grosse voiture pour elle, avec le ciel étoilé au-dessus de nos têtes. Elle me semblait toute petite sur son siège et je la sentais décontenancée sur les bords avec tous ces boutons et la direction assistée qui lui donnait l'impression de patiner sur de l'huile.

Elle trouvait que les phares n'éclairaient pas si bien que ça, pour ce genre de véhicule. A côté d'elle, mon père grimaçait toujours, certainement à cause de sa jambe. Une autre fois, c'était en sautant par une fenêtre et en atterrissant sur un tas de cailloux qu'il s'était fracturé le poignet, mais il avait l'air content de lui, il remerciait sa bonne étoile tandis que ma mère boudait dans un coin et lui répétait que ça finirait mal.

J'avais la banquette arrière pour moi tout seul mais j'étais assis sur le renflement du milieu et je me creusais la tête pour dire quelque chose qui aurait détendu l'atmosphère ou signalé ma présence. Sauf que le paysage, les bâtiments perdus dans l'ombre et la morne circulation du périphérique ne m'inspiraient pas.

Au bout d'un moment, mon père a dit : « C'est reposant de faire un voyage avec vous. Ça devient quelque chose d'inoubliable. »

On s'est garés dans les sous-sols. Avec son sac sous le bras, mon père s'est traîné vers l'ascenseur. Il voulait qu'on reste avec lui, qu'on donne l'impression d'être une famille, trois couillons en partance pour une semaine en Tunisie, a-t-il expliqué, et il a dit qu'il allait nous offrir un verre.

Ma mère a répliqué : « J'ai pas soif », mais on s'est quand même installés à la cafétéria, dans le fond, à une table qui donnait sur la piste d'envol. Mon père a tourné le dos à la baie et il a reculé son siège dans l'ombre d'un arbuste en plastique avec des fausses fleurs.

« Je le crois pas », a grogné ma mère entre ses dents.

Il a ricané : « S'il te plaît. Ne me fais pas chier. »

Le hall de l'aéroport était encore animé. Une fille à moitié endormie est venue me servir un banana split, pour finir ma mère avait dit okay et elle avait pris un truc amer, rouge à mort, et lui un whisky. Et il me regardait et il regardait ma mère. Puis il se remettait à inspecter les environs. Il gardait son sac en travers de ses genoux. A une autre table, une femme pleurait en silence et l'homme qui était assis devant elle lui caressait la main.

Ma mère s'est levée pour aller chercher des cigarettes. Mon père m'a dit : « Ça nous laisse un peu de temps, tous les deux. Juste toi et



moi. » Mais il n'a rien ajouté d'autre. Il a glissé les yeux ailleurs pendant que je terminais ma glace et que l'autre à présent pleurait à chaudes larmes dans un mouchoir.

Ma mère est revenue. Elle faisait des efforts pour garder son calme. Elle fumait nerveusement. Depuis qu'on avait quitté la maison, elle était comme ça. Et aussi plus pâle que d'habitude. Et aussi plus pâle que les autres fois.

Mon père, la toile de son pantalon était tendue autour de son genou. Il avait posé sa jambe sur une chaise et il l'observait parfois en prenant un air grave. Puis il a fixé ma mère qui venait de poser des lunettes de soleil sur son nez. On ne voyait plus ses yeux.

« Dis donc, lui a-t-il fait. Je peux quand même te demander un service, de temps en temps. Hein, ça va pas te tuer, pour une fois. »

Là-dessus, j'étais plutôt d'accord. On ne pouvait pas dire qu'on l'avait souvent dans les jambes. En deux ans, on ne l'avait vu que cinq ou six fois et la plupart du temps en coup de vent, il était toujours pressé. Comme ses associés. Ma mère ne voulait pas les voir. Ils attendaient dans la voiture de mon père pendant des heures, ou bien ils sortaient pour se dégourdir les jambes sur le trottoir tandis que ma mère et lui s'engueulaient, toujours pour les mêmes histoires. Mais, en général, il s'arrangeait pour venir seul et on dédoublait les matelas dans ma chambre quand il pouvait rester un jour ou deux. On se souhaitait une bonne nuit, mutuellement. Quand il dormait, je me tournais vers lui et j'en profitais pour l'examiner sans être emmerdé. Je trouvais qu'il paraissait plus jeune quand il dormait. Ma mère lui répétait sans arrêt qu'il n'était qu'un gosse, mais ça se voyait un peu quand il dormait, enfin j'avais cette impression.

Juste à ce moment-là, ils ont annoncé que l'avion de mon père avait une demi-heure de retard.

Ma mère a dit : « Je crois pas que je vais tenir une demi-heure. Ça m'étonnerait beaucoup. » Elle allumait ses cigarettes les unes après les autres. Quand ça n'allait pas, ma mère se transformait en locomotive. Et ensuite, elle se plaignait d'avoir mal à l'estomac et elle m'envoyait chez la voisine pour chercher du Maalox et l'autre me répétait : « Ton père finira par la tuer avec ses conneries, rappelle-toi ce que je te dis. » Je faisais pas de commentaires.

Ils se sont dévisagés en silence. Puis mon père a voulu lui flanquer une baffe mais il a pratiquement loupé son coup car ma mère était aussi une rapide dans son genre. Elle était bonne au tennis. N'empêche que ses lunettes se sont retrouvées de guingois sur son nez. « Je te conseille de faire un effort », a lâché mon père entre ses dents. Et pendant qu'il lui disait ça, il a refermé sa main sur mon bras. Et il a



ajouté : « Sinon, je t'empêche pas de filer. Tu sais, on te retient pas. »  
Finalement, elle a baissé la tête.

Ça leur a donné soif. Mon père a envoyé un signe à la fille qui bâillait de plus belle en se frottant les bras et il nous a commandé la même chose. Malgré l'électricité qui la traversait, ma mère avait l'air de se contrôler depuis qu'il me tenait. Elle était toujours avec nous. Et ça, c'était une manche que mon père remportait. Il nous tenait tous les deux.

J'ai entamé mon nouveau banana split en me demandant si mon estomac n'était pas assez rempli pour la nuit. Ma mère a vidé son verre d'un trait. J'ai senti que ça lui donnait un coup de fouet.

Mon père avait fini par me lâcher, mais j'étais à portée de sa main, les yeux vissés sur une montagne de Chantilly qui avait un fort goût de lait, ce que j'aimais pas trop, et j'aurais pas su où aller de toute façon. Mon père avait des gouttes de sueur sur le front. Il s'est remis à inspecter les environs.

Quand il a vu que je le regardais, il m'a dit : « C'est pas moi qui fous toute la merde. Je suis pas tout seul. »

Et comme il était penché sur moi, ma mère a bondi de son siège et elle lui a arraché son sac. Pendant qu'il se redressait en jurant pour la voir détalier à travers la salle, j'ai reculé brusquement sur ma chaise pour qu'il ne puisse pas m'attraper.

La cafétéria était grande ouverte sur le hall de l'aéroport. Mon père et moi avions les yeux braqués sur ma mère qui détalait avec le sac sous le bras et ça m'a paniqué de la voir partir. J'ai failli l'appeler, mais ça ne venait pas. Mon père s'est tourné vers moi. J'ai reculé. Il a grogné : « Putain de merde », en descendant sa jambe de la chaise comme si c'était du bronze. Mais allez rattraper une femme qui fonce tête baissée avec des godasses de sport, quand on a une jambe raide et qu'on sort d'une journée épuisante. Quand nos regards se sont croisés, j'ai compris qu'il pensait la même chose que moi. Je l'ai vu tituber sous le coup d'une rage impuissante. On avait renversé nos chaises. On était mal, tous les deux.

Puis j'ai entendu une voix qui criait mon nom. Et l'air qui rentrait de nouveau dans mes poumons. Elle était là-bas, dans le hall. Elle s'était arrêtée, elle était plantée dans le sol. Elle serrait le sac contre sa poitrine et se tordait dans tous les sens pour me faire signe d'arriver. Il m'a dit : « Reste là », mais ça sonnait davantage comme une prière. Ça m'a fait hésiter. On ne se voyait pas tous les jours.

« Mais qu'est-ce que tu fabriquais ? », m'a-t-elle demandé lorsque nous avons surgi coude à coude à l'air libre, dans la nuit sombre. J'ai haussé les épaules.



Elle a appelé un taxi. Je me suis tourné vers la vitre arrière et pendant qu'on s'éloignait, j'ai vu mon père qui arrivait seulement à la grande porte en traînant sa jambe derrière lui. Je me mettais à sa place.

Ma mère était encore survoltée. Elle se mordillait un ongle. Le taxi filait silencieusement sur l'autoroute presque déserte, bordée de ciel noir. Elle a rangé le sac à ses pieds. Puis au bout d'un moment, elle a posé la tête sur mon épaule.

Et elle m'a fait : « J'ai besoin que tu me dises quelque chose. J'en ai vraiment besoin. »

Je voyais le genre.

Je lui ai dit : « Je te quitterai jamais. » C'est sorti tout seul.

Elle s'est serrée contre moi.

« Je le sais bien, a-t-elle murmuré. Je sais très bien que tu ne feras jamais ça. »





www.rsf.org

**CET ÉTÉ, VOUS PASSEREZ PEUT-ÊTRE VOS VACANCES DANS L'UN DES 51 PAYS OÙ L'INFORMATION EST CENSURÉE. N'ATTENDEZ PAS QU'ON VOUS PRIVE DE L'INFORMATION POUR LA DÉFENDRE.**